

ATLAS DU SOUS-SOL ARCHÉOLOGIQUE
DE LA RÉGION DE BRUXELLES

21

AUDERGHEM



**ATLAS DU SOUS-SOL ARCHÉOLOGIQUE
DE LA RÉGION DE BRUXELLES**

21

AUDERGHEM

Membres du Comité d'accompagnement :

M^{me} Anne-Sophie WALAZYC,

Attachée au cabinet du Ministre-Président Charles PICQUÉ

M^{me} Alexandra DE POORTER,

Conservateur des collections archéologiques mérovingiennes et médiévales,
Musées royaux d'Art et d'Histoire

M. Stéphane DEMETER,

Attaché à la Direction des Monuments et des Sites

M^{me} Concepción ORTIGOSA,

Adjointe à la Direction des Monuments et des Sites

Éditeur responsable :

Patrick CRAHAY, Directeur

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement

Direction des Monuments et des Sites

rue du Progrès 80

1035 Bruxelles

Relecture des textes :

M^{me} Dominique COUPÉ

Musées royaux d'Art et d'Histoire

Dépôt légal : D/2010/6860/007

Dos de la couverture : Tasse en faïence fine de Septfontaines, décor imprimé en camaïeu noir, site 14, *Val-Duchesse*, Temps Modernes (© MRBC-DMS).

Cet ouvrage est également publié en néerlandais sous le titre *Atlas van de archeologische ondergrond van het Gewest Brussel — 21 — Oudergem*

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, photocopie, disque, ou autre, constitue une contre-façon passible des peines prévues par la loi.

Les articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s).

**ATLAS DU SOUS-SOL ARCHÉOLOGIQUE
DE LA RÉGION DE BRUXELLES**

21

AUDERGHEM

rédaction

Marc MEGANCK

Alain GUILLAUME

avec la contribution de

Sylvianne MODRIE

et la collaboration de

Stephan VAN BELLINGEN

réalisation graphique et cartographique

Concepción ORTIGOSA

coordination

Stéphane DEMETER

Bruxelles

2010

Table des matières

Table des matières	p.	4
Préface, Charles PICQUÉ	p.	5
Avant-propos, Michel DRAGUET et Alexandra DE POORTER	p.	6
Introduction		
Le concept des atlas	p.	8
Le cadre administratif	p.	14
Inventaire du patrimoine		
Le cadre naturel	p.	22
Les activités humaines	p.	37
L'inventaire des découvertes	p.	104
Conclusions		
Le cadre naturel	p.	164
Les activités humaines	p.	169
Les recommandations	p.	186
Bibliographie		
La bibliographie	p.	190
Les remerciements	p.	200

Abréviations

ACB	: Archives du Cadastre du Brabant
AED	: Administration de l'Équipement et des Déplacements
AGR	: Archives générales du Royaume
BRA	: Bibliothèque royale Albert I ^{er}
CCN	: Centre de Communication Nord
DMS	: Direction des Monuments et des Sites
IBGE	: Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
IGN	: Institut géographique national
IRPA	: Institut royal du Patrimoine artistique
IRScNB	: Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
MRAH	: Musées royaux d'Art et d'Histoire
MRBC	: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
NMI	: Nombre minimum d'individus
STIB	: Société des Transports intercommunaux de Bruxelles

Auderghem peut se targuer de posséder un très riche potentiel archéologique, de la Préhistoire jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les plus anciennes découvertes archéologiques réalisées à ce jour remontent au Paléolithique. Il s'agit d'artefacts en silex découverts, par exemple, avenue du Grand-Forestier. Plusieurs sites ont livrés du matériel datant du Néolithique, *Val-Duchesse*, *Rouge-Cloître*, le clos du Bergoje ou encore rue de la Vignette. Les fragments de haches polies, les pointes de flèches, les lames et autres grattoirs, découverts pour la plupart à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, nous laissent entrevoir le mode de vie et l'industrie des premiers habitants de la vallée de la Woluwe.

Au Moyen Âge, alors que la forêt de Soignes recouvre encore la majeure partie du territoire d'Auderghem, un premier noyau villageois voit le jour à proximité d'une chapelle dédiée à Sainte-Anne, sanctuaire érigé en pierre blanche locale vers le XI^e ou XII^e siècle, au sommet d'un petit promontoire dominant la Woluwe. L'année 1262 marque un tournant dans l'histoire du village, lorsqu'un prieuré de dominicains – *Val-Duchesse* – est fondé à proximité immédiate de la chapelle Sainte-Anne. À partir de ce moment, l'habitat se développa plus au sud, autour d'un chemin qui deviendra l'actuelle chaussée de Wavre. En 1366, une seconde communauté monastique s'installe à Auderghem, à *Rouge-Cloître* ; aux premiers ermites succèdent des chanoines de l'ordre de Saint-Augustins. Ces deux monastères joueront un rôle capital dans la région jusqu'à leur suppression à la fin du XVIII^e siècle. Parmi les autres sites répertoriés pour l'Ancien Régime, on compte plusieurs fermes, des moulins à eau, un château au lieu-dit *Trois-Fontaines*, une chapelle, des maisons et même une léproserie près de la chaussée de Wavre.

Les auteurs ont également dressé un inventaire détaillé des découvertes archéologiques réalisées à Auderghem (matériel lithique, céramique, porcelaine, faïence, verre, métaux...) de même qu'une série de synthèses qui nous éclairent sur le cadre naturel et l'histoire de la commune à travers les siècles.

Ce 21^e volume de l'*Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* est le fruit d'une efficace collaboration entre la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale et les Musées royaux d'Art et d'Histoire. Il met l'accent sur la gestion et la valorisation du potentiel archéologique – tant communal que régional – et ambitionne de sensibiliser les acteurs de la protection du patrimoine bruxellois et le grand public.

Charles PICQUÉ
Ministre-Président du Gouvernement de la
Région de Bruxelles-Capitale,
chargé des Monuments et Sites

Avant-propos

Associés à la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, les Musées royaux d'Art et d'Histoire se consacrent à l'étude du patrimoine archéologique bruxellois depuis 1991 en publiant un *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, une collection qui propose, pour chacune des 19 communes de la Région, l'inventaire détaillé de son patrimoine archéologique. Le présent volume est consacré à Auderghem, commune dont la création remonte à 1863.

La première partie de l'atlas est constituée de l'*Inventaire du patrimoine*. Le lecteur y trouvera tout d'abord une présentation du cadre naturel – tant à l'échelon régional que communal – indispensable à la compréhension du développement des activités humaines. Ces dernières sont reprises dans une liste de sites archéologiques classés chronologiquement, de la Préhistoire jusqu'au XVIII^e siècle, accompagnés de cartes de localisation et de documents iconographiques. Un inventaire complet du mobilier découvert sur le territoire étudié est également réalisé.

La deuxième partie comporte une série de synthèses relatives au cadre naturel, à l'archéologie et l'histoire, mais aussi des *Recommandations* qui, s'appuyant sur une carte synoptique des sites et découvertes archéologiques, permettent de déterminer le degré de protection à accorder aux différents sites et d'établir ainsi une distinction entre les *Zones archéologiques préservées*, les *Zones archéologiques protégées* et les *Zones archéologiques détruites*.

Les atlas constituent un outil destiné aussi bien au monde scientifique, qu'à l'administration et au grand public. Ils contribuent à une meilleure connaissance du passé de la capitale, à une gestion et à une protection optimales du patrimoine urbain.

Les prochains volumes à paraître traiteront des anciennes communes de Haren, Laeken et Neder-Over-Heembeek, rattachées au territoire de la Ville de Bruxelles depuis 1921.

Michel DRAGUET
Directeur général a.i. des MRAH
Alexandra DE POORTER,
Conservateur des collections archéologiques
mérovingiennes et médiévales

INTRODUCTION

Le concept des atlas

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les centres et les périphéries urbaines se sont considérablement transformés, souvent dans la plus grande anarchie, avec des conséquences dramatiques pour le patrimoine, tant architectural qu'archéologique, des villes européennes. La prise de conscience des atteintes irréversibles portées au patrimoine urbain ancien s'est malheureusement d'abord limitée à l'architecture encore existante en négligeant gravement les vestiges enfouis. En effet, une grande partie de l'histoire d'une ville est renfermée dans son sous-sol où s'est inscrite chacune de ses modifications et quantité d'aspects de son évolution topographique, démographique ou économique s'y trouvent fossilisés. Or, le développement urbain contemporain a des conséquences irréversibles sur la conservation du patrimoine archéologique, notamment en raison des aménagements généralisés en sous-sol (parkings, caves, métro...) et de l'ampleur des projets immobiliers. Leur exécution à l'aide de moyens techniques importants rend utopique, voire impossible, toute surveillance sérieuse des chantiers en cours et des terrassements qu'ils occasionnent. Devant cette érosion irrémédiable de l'histoire des villes, la fouille archéologique préventive reste la réponse la plus concrète. Il s'avère dès lors essentiel de connaître l'état du sous-sol avant qu'interviennent les grues et les pelles mécaniques afin de pouvoir programmer, en amont du développement des projets urbanistiques, des campagnes de fouilles préventives sur les sites archéologiques connus.

Le préalable à toute politique cohérente en matière de patrimoine est en effet la connaissance de l'objet à gérer, étudier et protéger et donc la réalisation d'un inventaire scientifique. Étant donné la spécificité des sites archéologiques, cet inventaire a pris la forme de l'*Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* réalisé, commune par commune, par les Musées royaux d'Art et d'Histoire pour le compte de la Région de Bruxelles-Capitale. Une première série de douze volumes couvrant la moitié du territoire régional a ainsi été réalisée entre 1991 et 1996, par une équipe constituée d'archéologues, d'un historien et d'une graphiste, régulièrement étoffée par les contributions de plusieurs auteurs spécialisés. Ces atlas-inventaires ont été publiés systématiquement par la même équipe entre 1992 et 1997.

Ces premiers atlas comprenaient, outre un volume de textes semblable à celui-ci, deux cartes exhaustives de la commune à l'échelle 1/2 500 publiées *in extenso*. L'une répertoriait l'ensemble des découvertes anciennes et des sites archéologiques potentiels (la « carte des sites et découvertes archéologiques »), l'autre précisait le degré de conservation du sous-sol avec une précision qui requerrait un travail de prospection de terrain et d'investigation en archives extrêmement fouillé (la « carte de l'état de destruction du sous-sol archéologique »).

À partir de 1996, la Direction des Monuments et des Sites mit en œuvre les données contenues dans les atlas déjà réalisés en tentant d'obtenir des possibilités d'interventions archéologiques dans le

cadre des projets urbanistiques développés sur les sites archéologiques répertoriés dans l'atlas. Ce dernier fut donc testé comme outil de gestion. Il se révéla efficace et suffisamment documenté pour permettre la définition des priorités à donner quant à l'organisation des fouilles préventives. Cependant, à l'usage, on put rapidement constater que « la carte de l'état de destruction du sous-sol », dont la réalisation avait demandé tant d'énergie, n'était pas vraiment utile. En effet, la distinction qu'elle contenait entre espace bâti sur cave et espace bâti non cavé n'impliquait le plus souvent pas de distinction de traitement du dossier car dans de nombreuses situations, même dans le cas d'un sous-sol construit, il subsistait encore un potentiel archéologique. De plus, les données de cette carte n'étaient pas susceptibles de mises à jour régulières et devinrent parfois assez rapidement obsolètes.

Aussi, au moment de relancer la poursuite de l'atlas archéologique régional, le comité d'accompagnement décida-t-il de ne plus faire réaliser la carte de l'état de destruction au même niveau de précision. Désormais seules les grandes opérations destructrices seraient référencées à titre d'information (tracé du métro, tunnels...). Le travail d'établissement de l'atlas des communes restantes s'en trouva grandement allégé.

Dans le même temps, le développement de l'informatisation, particulièrement de la cartographie, au sein de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale, permit d'envisager de stocker l'ensemble des données cartographiques relatives à la gestion du patrimoine archéologique sur la carte informatisée de la Région destinée aux administrations publiques (UrbIS) qui est déjà utilisée notamment pour le Plan régional d'Affectation du Sol.

L'évolution tant du concept d'atlas que des moyens techniques mis à disposition de la Direction des Monuments et des Sites amena le comité d'accompagnement à définir une nouvelle version de la publication de l'atlas archéologique régional. Dans la nouvelle série, les cartes synoptiques et les cartes de détails sont intégrées directement dans le volume de texte ce qui facilite grandement la consultation de l'atlas. Bien entendu, les volumes précédents (1-12) restent toujours d'actualité pour les communes concernées.

Le contenu

Chaque volume de *l'Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* est désormais constitué de trois parties. La première partie comprend les textes introductifs présentant le concept et le contenu du volume ainsi que le cadre administratif de la commune concernée. La seconde partie est constituée du corps de l'atlas proprement dit comprenant une présentation du cadre naturel, un inventaire des sites archéologiques accompagné des cartes de localisation et un inventaire du matériel archéologique découvert. Enfin, la troisième partie, en forme de conclusions, comprend d'une part une synthèse et une mise en perspective des données de l'atlas établies dans la seconde partie et, d'autre part, une série de recommandations quant à la gestion future du patrimoine archéologique de la commune, ainsi que les remerciements adressés à toutes les personnes et institutions qui ont permis la réalisation de l'atlas.

Le cadre naturel

De fortes interactions lient l'homme et son milieu avec pour conséquences la transformation et l'évolution de l'un par rapport à l'autre. Aussi est-il utile de retracer, en parallèle à l'évolution de l'occupation humaine, l'évolution du cadre naturel dans lequel elle s'est développée. Si on retient par exemple que la néolithisation a eu un impact conséquent sur l'évolution du cadre naturel, l'évolution de ce dernier, aux âges glaciaires principalement, a pu avoir autant d'importance sur les implantations humaines. La pression exercée par l'homme n'a fait que s'accroître au fil des millénaires et le choix des sites en fonction des richesses naturelles du sous-sol, de la présence de cours d'eau ou d'étangs, d'une situation topographique particulière ou de la qualité des sols n'est plus à démontrer. L'étude du milieu, couplée à celle des cartes les plus anciennes, permet une meilleure compréhension de l'occupation première du territoire de chaque commune car, souvent, l'urbanisme et les infrastructures modernes ont masqué le milieu naturel en ville. Par exemple certains objets lithiques ont conservé des traces de rouille dues aux instruments aratoires et attestent la présence de parcelles anciennement cultivées dans des zones aujourd'hui résidentielles ou industrielles.

L'implantation humaine

Les sites archéologiques ne sont pas visibles ou accessibles directement puisqu'ils sont enfouis. En dresser l'inventaire n'est possible que dans la mesure où l'on conserve l'une ou l'autre trace ou preuve de leur existence. Il peut s'agir soit d'une découverte archéologique ancienne qui atteste de la présence d'un site archéologique à un endroit donné, soit d'un document ancien — carte, gravure ou texte — qui donne la localisation d'un site. Certains sites sont connus mais leur localisation est imprécise ou tout à fait inconnue ; ils ne peuvent dès lors pas être cartographiés de la même façon.

L'inventaire des sites d'implantation humaine antérieurs à la fin du XVIII^e siècle a été réalisé suite à l'établissement d'une bibliographie exhaustive pour chaque site archéologique ou historique (littérature spécialisée et presse périodique) complétée d'abord, par une recherche d'archives inédites (conservées principalement aux Musées royaux d'Art et d'Histoire où a fonctionné de 1903 à 1963 le Service des Fouilles de l'État, mais également dans les services des fouilles régionaux, aux Archives générales du Royaume, aux différents services d'archives communaux, dans les cercles archéologiques locaux ainsi que chez les particuliers) et ensuite, par une prospection systématique des zones restées libres de toute construction.

Une analyse du cadastre actuel, des Archives de l'Administration du Cadastre, de l'*Atlas cadastral de Belgique* de P. C. Popp, de l'*Atlas cadastral du royaume de Belgique* de Ph. Vandermaelen, de la *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens* commandée par le comte de Ferraris et de cartes locales de diverses époques (l'*Atlas des Communications vicinales* établi, pour chaque commune, en application de la loi du 10 avril 1841, l'*Atlas des Cours d'eau* établi de même, en application de la loi du 7 mai 1877) complète les données purement archéologiques ou historiques.

L'inventaire des découvertes

L'inventaire le plus complet des découvertes archéologiques bruxelloises remonte aujourd'hui à près d'un demi-siècle¹. L'état actuel des connaissances ne se reflète plus dans ce travail : on y trouve rarement des localisations précises, le matériel n'est jamais décrit dans son ensemble... Les répertoires bibliographiques réalisés dans la foulée n'offrent pas davantage d'informations. De plus, l'archéologie post-mérovingienne n'y est jamais abordée². En conséquence, le but des *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* consiste à combler ces lacunes par la réalisation d'un répertoire exhaustif des découvertes archéologiques de la région bruxelloise jusqu'aux Temps Modernes compris, offrant des localisations précises et reprenant au minimum une description sommaire de la totalité des découvertes réalisées.

Chaque site ou chaque objet, qu'il s'agisse d'un ensemble ou de pièces isolées, fait l'objet d'une recherche nouvelle. Elle précise notamment la situation exacte de la découverte, fournit l'analyse du milieu physique et reprend une bibliographie complète (bibliographie spécialisée, sources d'archives, sources orales...). Elle comprend finalement un exposé sur les circonstances de la mise au jour, la description des structures éventuelles et l'inventaire complet du mobilier. Les pièces permettant un diagnostic culturel, chronologique ou qui présentent une esthétique particulière sont plus précisément étudiées et dessinées. Il ne s'agit toutefois pas d'une étude typologique poussée car elle dépasserait le cadre de l'atlas.

À quelques exceptions près (la station néolithique de Boitsfort, la villa romaine de Jette, le Slot de Woluwe-Saint-Lambert par exemple), les trouvailles sont constituées de découvertes réalisées lors de ramassages de surface ou sont des découvertes fortuites effectuées par des particuliers à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il nous paraît important de signaler que ces personnes privées étaient très souvent des collectionneurs qui n'ont conservé, et plus tard légué (aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, au Musée Curtius...), que les « plus belles » pièces de leur collection. À cela, il faut ajouter finalement les résultats d'un certain nombre de fouilles anciennes (villa romaine d'Anderlecht...).

Même si le tout représente en définitive un ensemble assez significatif du patrimoine archéologique régional, il reste aussi le reflet de l'histoire de la recherche archéologique en région bruxelloise.

Les cartes

Le corps de l'atlas est illustré par de nombreuses cartes. Il s'agit soit de cartes « synoptiques » à l'échelle de la Région ou de la commune, soit de détails à l'échelle des parcelles cadastrales. Elles ont été produites dans le but de restituer au mieux le cadre naturel et l'implantation humaine sur le territoire de chaque commune.

L'état de destruction du sous-sol et le cadre naturel de chaque commune ont été retracés à partir de sources variées (cartes géologiques de Belgique³, cartes des sols de la Belgique⁴, cartes topographiques de Belgique⁵, cartes géotechniques⁶, plans du métro⁷, plans

notes

¹ MARIËN, 1957.

² KNAEPEN-LESCRENIER, 1960 et DESITERRE, 1963.

³ Pour Bruxelles, il s'agit de la carte géologique n° 31 publiée en 2002. Elle complète les anciennes cartes de A. Rutot qui portaient les numéros 87, 88, 101 et 102 (années 1890) et a été publiée par le Service géologique de Belgique, récemment rattaché à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (Rue Jenner, 13 à 1000 Bruxelles).

⁴ Il s'agit des cartes dites « pédologiques ». Pour Bruxelles, elles portent les numéros 87 E (Anderlecht), 88 W (Bruxelles), 88 E (Zaventem), 101 E (Halle), 102 W (Uccle) et 102 E (Tervuren). On peut les obtenir à l'Unité de la Science du sol, Facultés universitaires des Sciences agronomiques, avenue Maréchal Juin, 27 à 5030 Gembloux ou à l'Institut de Géologie, Université de Gand, Krijgslaan, 281 (S8) à 9000 Gent.

⁵ Ces cartes ont été publiées par l'Institut géographique national (IGN). Elles portent les numéros 31.2.4, 31.2.6, 31.2.8, 31.3.1, 31.3.2, 31.3.3, 31.3.4, 31.3.5, 31.3.6, 31.3.7, 31.3.8, 31.4.7, 31.7.1, 31.7.2 et 31.7.3. On peut les obtenir à l'abbaye de La Cambre à Ixelles.

⁶ Ces cartes peuvent être obtenues chez le Professeur J. Nuyens, Université libre de Bruxelles, Laboratoire J. Verdeyen (C.P. 194/2), avenue Adolphe Buyl, 87 à 1050 Bruxelles. Elles portent les mêmes numéros que les cartes topographiques de Belgique.

⁷ Ces plans ont été publiés par la section cartes et plans de la STIB. Les bureaux sont aujourd'hui transférés au CCN (Région de Bruxelles-Capitale, AED).

et cadastres anciens⁸, atlas des cours d'eau...); les zones de remblais (en mauve) ont plus précisément été restituées à partir des cartes géotechniques (planche II: activités humaines) en suivant la courbe de niveau - 6 m, ou en restituant les remblais d'origine anthropique à un niveau supérieur au niveau du sol naturel (ex. remblai artificiel destiné à redresser la pente pour le chemin de fer, de même que pour les routes dans un fond de vallée...).

Les cartes reprenant les données purement archéologiques sont le fruit du travail d'établissement de l'atlas archéologique proprement dit. Elles s'inspirent occasionnellement de la carte des vestiges archéologiques de la région bruxelloise⁹.

Tous les sites et découvertes ainsi repérés sont cartographiés sur un fond de plan reprenant les parcelles cadastrales et le bâti actuels.

Pour les sites archéologiques dont l'existence a été établie, la position exacte des vestiges y est précisément reportée en rouge ■ d'après les plans disponibles. Si toutefois aucun plan n'est connu, le site est marqué par le pictogramme rouge ●. Si un site ne peut être localisé sur une ou plusieurs parcelles précises, mais qu'il est possible de déterminer avec certitude dans quel îlot ou quartier il est implanté, alors une étoile de couleur rouge ★ est portée sur la carte à hauteur de l'îlot ou du quartier concerné. En outre, pour la plupart des sites, une zone rose indique la zone d'extension de l'implantation humaine autour des vestiges principaux, dont les contours ont été établis sur base des données disponibles.

En ce qui concerne les découvertes d'artefacts qui ne sont pas associées à des structures archéologiques connues, soit leur nature et leur concentration peuvent témoigner de la présence d'un site potentiel, qui est alors indiqué par un cercle rouge ●, soit il s'agit d'une simple découverte isolée, symbolisée par un triangle rouge ▲. Enfin, certains sites ou lieux de découvertes peuvent être attribués avec certitude au territoire d'une commune mais sans aucun indice de localisation plus précis, dans ce cas le site n'apparaît pas sur la carte mais les artefacts éventuels qui en proviennent sont repris et étudiés sous encadré à la fin de l'inventaire des découvertes.

⁸ Comme, par exemple, le plan géométrique de la ville de Bruxelles publiée par Craan (années 1830), les plans parcellaires de Vandermaelen (années 1830), l'atlas cadastral de Belgique publié par Popp (années 1860)...

⁹ MARIËN, 1957.



1. Carte manuscrite de Bruxelles et de ses environs dressée par J. van Deventer au milieu du XVI^e siècle (© BRA, Cabinet des manuscrits).

Le cadre administratif

La Région de Bruxelles-Capitale

Sur le plan institutionnel, la Région de Bruxelles-Capitale vit le jour en juillet 1988 suite à l'adoption de l'article 108^{ter} de la Constitution. Ses limites géographiques étaient cependant fixées à cette date depuis 25 ans et correspondaient aux limites de 19 communes assemblées sous le nom de « Bruxelles-Capitale ». Ce groupement initial découlait d'une loi du 2 août 1963 dont le but était la mise en place de régions linguistiques et la fixation de l'emploi des langues en matières administratives.

D'août 1963 à juillet 1988, l'actuelle Région de Bruxelles-Capitale reçut cinq dénominations successives: « Bruxelles-Capitale » (loi du 2 août 1963), « Région bilingue de Bruxelles-Capitale » (art. 3^{bis} de la 4^e révision constitutionnelle de décembre 1970), « Région bruxelloise » (art. 107^{quater} de cette même révision), « Agglomération bruxelloise » (loi du 26 juillet 1971) et « Région de Bruxelles-Capitale » (art. 108^{ter} de la révision constitutionnelle de juillet 1988).

2. La Région de Bruxelles-Capitale, les limites administratives (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).



Le premier paragraphe de l'article 6 de la loi du 2 août 1963, publié au *Moniteur belge* du 22 du même mois, fixe les limites actuelles de l'entité bruxelloise. Elles englobent les 19 communes suivantes : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. Chacune de ces communes fait l'objet d'un atlas.

La commune d'Auderghem

La commune d'Auderghem est entourée d'Ixelles et d'Etterbeek à l'ouest, de Watermael-Boitsfort au sud, de Woluwe-Saint-Pierre au nord et de Tervuren (Brabant flamand) à l'est. Créée en 1863 seulement, il s'agit de la commune « la plus jeune » de la Région de Bruxelles-Capitale. Auparavant, Auderghem constituait un hameau relevant de Watermael-Boitsfort. Les sections cadastrales A, B, C et environ la moitié de la section F furent détachées du territoire de Watermael-Boitsfort tel qu'il avait été délimité en 1811, soit : le village d'Auderghem, les prieurés de *Rouge-Cloître* et de *Val-Duchesse*, mais aussi la partie nord du territoire médiéval de *Watermael*, couvrant la rive gauche du Watermaelbeek, ainsi que la moitié de la superficie de la forêt de Soignes qui avait été attribuée à la commune de Watermael-Boitsfort à sa création.

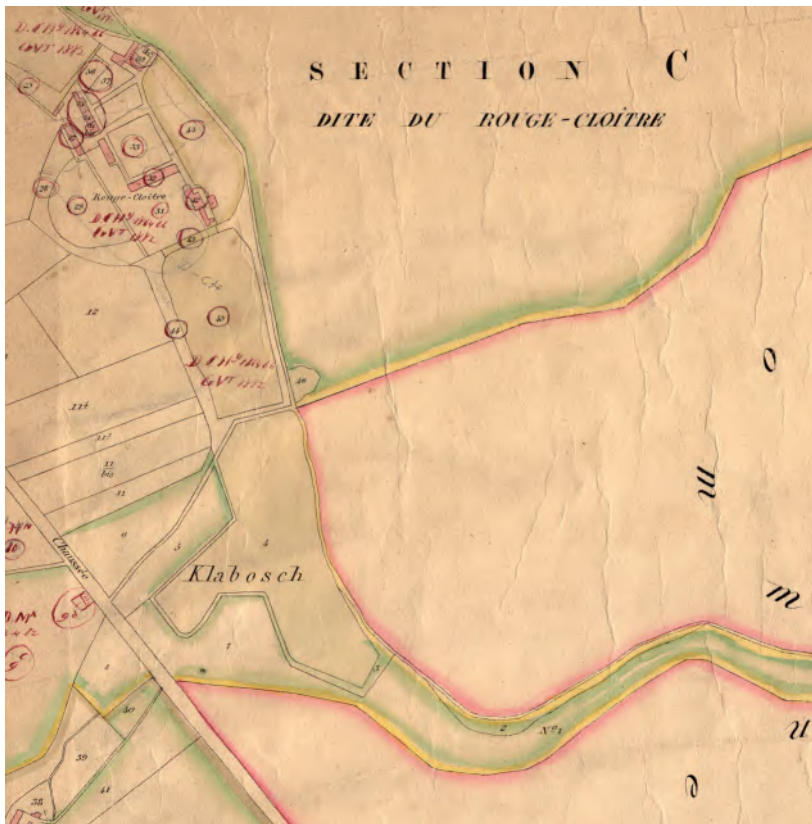
La commune d'Auderghem fait partie de l'arrondissement administratif et judiciaire de Bruxelles. D'une superficie de 9 km², elle est couverte à 1/3 par la forêt de Soignes. Au 1^{er} janvier 2008, elle comptait 30 086 habitants.



3. Le noyau villageois d'Auderghem, autour de la chaussée de Wavre. Ph. Vandermaelen, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique – Plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort avec les mutations jusqu'en 1836*, détail (© MRBC-DMS).



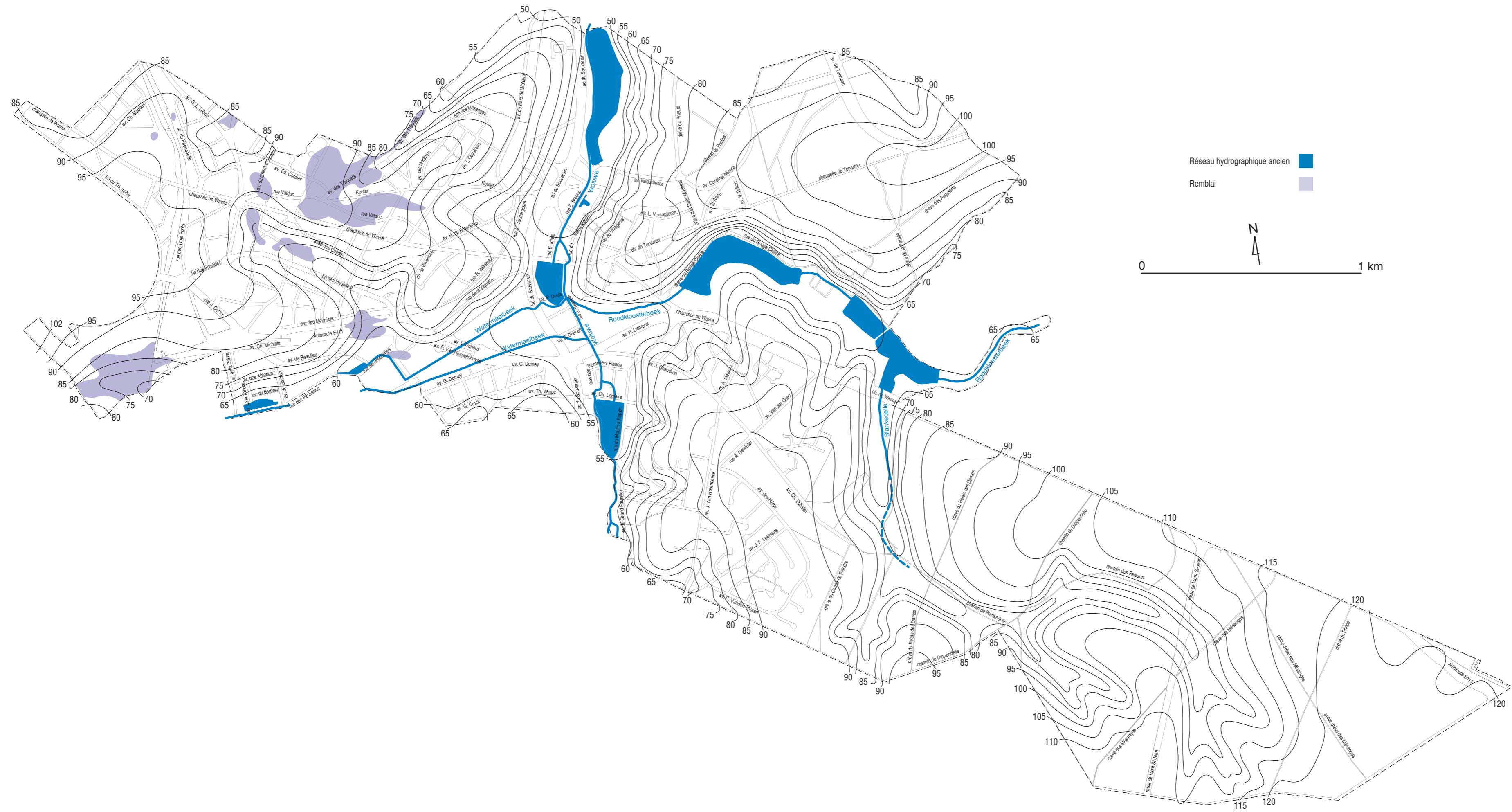
4. Le prieuré de Val-Duchesse et ses abords. Ph. Vandermaelen, Atlas cadastral du Royaume de Belgique – Plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort avec les mutations jusqu'en 1836, détail (© MRBC-DMS).



5. Le prieuré de Rouge-Cloître. Ph. Vandermaelen, Atlas cadastral du Royaume de Belgique – Plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort avec les mutations jusqu'en 1836, détail (© MRBC-DMS).

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

6. La commune d'Auderghem, le cadre naturel (fond de plan Brussels UrbIS 2 ©©, dessin C. Ortigosa).



Le cadre naturel

La Région de Bruxelles-Capitale

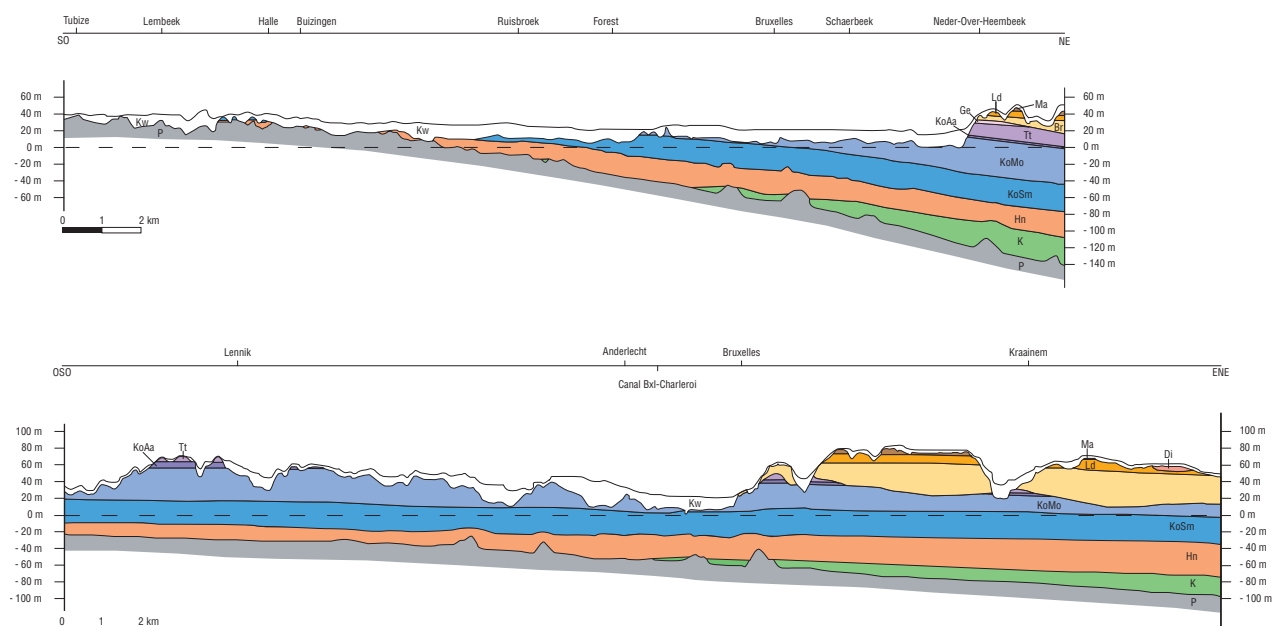
Géologie

Paléozoïque (Primaire — de 540 à 250 millions d'années)

Le sous-sol de la région bruxelloise repose sur un socle paléozoïque qui n'affleure pas sur son territoire mais bien vers le sud à partir de Lot (10 km)¹⁰. Celui-ci est appelé « Anticlinal du Brabant » et les différentes couches qui le composent sont redressées à la verticale ou presque (léger pendage vers le sud); le résultat de cette situation est la lecture d'une stratigraphie horizontale plutôt que verticale. Ainsi, au plus se dirige-t-on vers le sud, au plus la zone de l'anticlinal sur laquelle on circule est jeune¹¹. Les limites de ce massif sont le bassin houiller de la Campine au nord, le bassin houiller du Limbourg hollandais et le synclinal houiller de Liège à l'est, le bassin de Namur et son prolongement occidental connu sous le nom de bassin de Roubaix au sud et la mer du Nord à l'ouest. Il couvre environ 10 000 km² et Bruxelles n'en occupe donc qu'une toute petite partie, plus précisément sa section cambrienne datée entre 540 et 500 millions d'années.

En 1933, deux sondages l'ont atteint dans le *Pentagone*. Le premier a eu lieu dans l'angle sud de la rue Ravenstein et de la rue Cantersteen, le second dans l'angle SO de la rue Royale et de la rue Montagne-du-Parc. Ils ont livré des schistes et grès verdâtres et des schistes gris violacés. L'analyse a permis une attribution au Devillien, soit le Cambrien inférieur et la première moitié du Cambrien moyen¹². De nombreux sondages plus récents confirment ces données¹³. La surface supérieure de l'anticlinal formerait un immense plan rocheux dont la ligne de plus grande pente serait dirigée vers le

7. Profils géologiques, la vallée de la Senne (S-N) et Anderlecht-Kraainem (OSO-ENE) (voir p. 165) (fond de plan BUFFEL *e.a.*, 2002 © IRScNB, dessin C. Ortigosa).



¹⁰ BUFFEL *e.a.*, 2002.

¹¹ LERICHE, 1912.

¹² CORIN, 1934-1935 ; DEJONGHE, 1996.

¹³ VEREERSTRAETEN, 1976a.

¹⁴ RUTOT & VANDEN BROECK, 1936.

¹⁵ BUFFEL *e.a.*, 2002.

¹⁶ *Ibidem.*

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ BUFFEL *e.a.*, 2002.

NNO et dont le relèvement vers le SSE pourrait être évalué à 5 m par kilomètre¹⁴. Il serait totalement imperméable.

Mésozoïque (Secondaire — de 250 à 65 millions d'années)

Du Crétacé mésozoïque a été repéré entre le socle primaire et les roches tertiaires dans toute la section nord de la région bruxelloise mais il est absent de la zone sud. La limite de son extension suit une ligne orientée NNO-SSE, venant de Asbeek vers Anderlecht, passant par Saint-Gilles (assez partiellement), Ixelles, Auderghem, Watermael-Boitsfort et se dirigeant finalement vers Hoeilaart où se trouve une zone de faille¹⁵. Le Crétacé est la phase la plus récente du Mésozoïque et il est daté entre 135 et 65 millions d'années.

Cénozoïque (Tertiaire — de 65 à 1,75 millions d'années et Quaternaire — de 1,75 million d'années à aujourd'hui)

La totalité du territoire de la région bruxelloise repose sur des roches sédimentaires cénozoïques. Elles sont organisées en couches subhorizontales et présentent un faible pendage S-N car elles respectent l'inclinaison imposée par le sommet du socle paléozoïque. La plupart d'entre elles sont attribuées à l'Éocène. Elles sont distribuées sur tout le territoire mais les formations de l'Éocène inférieur se retrouvent plutôt à l'ouest de la vallée de la Senne, alors que les formations de l'Éocène moyen se situent plutôt à l'est. L'Éocène supérieur n'est, quant à lui, que très partiellement représenté.

Éocène (de 53 à 37 millions d'années — Tertiaire)

Formation de Kortrijk. Cette formation appartient à l'Éocène inférieur et se subdivise en trois sections: la première est dite « membre d'Aalbeke », la deuxième « membre de Moen » et la troisième « membre de Saint-Maur ». Le membre d'Aalbeke est une argile grise à gris-brun, très finement silteuse et d'une épaisseur moyenne de 4 m. Le membre de Moen est un dépôt hétérogène de sable silteux à argileux, faiblement glauconieux, avec quelques couches d'argile. Son épaisseur moyenne est de 35 m et on y trouve des nummulites. Le membre de Saint-Maur est une argile très finement silteuse avec quelques minces intercalations d'argile grossièrement silteuse ou de silt très fin argileux. Son épaisseur moyenne est de 30 m¹⁶. La nature imperméable des niveaux argileux de la formation de Kortrijk et de la formation de Tielt distingue ces horizons géologiques de ceux qui se superposent directement à eux. L'eau s'y trouve en effet stoppée en les atteignant par infiltration. Elle stagne alors et forme une nappe phréatique importante. Étendue aux niveaux de base de la formation de Bruxelles, elle est à l'origine de toutes les sources permanentes de la région bruxelloise.

Formation de Tielt. Cette formation appartient à l'Éocène inférieur. Il s'agit d'un dépôt hétérogène de sable fin, glauconieux et micacé, alternant avec des couches d'argile. Il est possible d'y trouver localement quelques grès. L'épaisseur moyenne du dépôt est de 20 m¹⁷.

Formation de Gent. Cette formation appartient à l'Éocène inférieur. Elle est composée d'argile gris-vert avec des zones sableuses vertes et mesure au maximum 4 m. Il est possible d'y trouver de la pyrite¹⁸. Sous son ancienne dénomination, le Panisélien,

l'actuelle formation de Gent fut tout d'abord considérée comme une couche géologique à part entière. Puis, certains auteurs remirent en cause son caractère autonome. S'ensuivit alors une longue période pendant laquelle elle fut présentée comme une formation à deux faciès. Le Panisélien inférieur correspondait à l'Yprésien supérieur et le Panisélien supérieur au Bruxellien inférieur. Or, le Panisélien supérieur et le Bruxellien inférieur, deux formations théoriquement contemporaines, se jouxtaient dans l'espace mais occupaient, selon les données disponibles à l'époque, des zones géographiques nettement distinctes, un abrupt net séparant les deux formations. De nombreuses tentatives, plus ou moins fructueuses, ont été entreprises pour expliquer cette situation. Aujourd'hui, le Panisélien a totalement disparu dans les termes. Il est présenté en tant qu'ancien Yprésien supérieur dans les cours universitaires liégeois. Il correspond à l'actuelle formation de Gent, attribuée à l'Éocène inférieur. Or, le Bruxellien est aujourd'hui attribué à l'Éocène moyen et plus aucune question de contemporanéité ne semble encore être à l'ordre du jour¹⁹.

Formation de Bruxelles. Cette formation appartient à l'Éocène moyen. Il s'agit de sables quartzeux, fins à grossiers, hétérogènes et très faiblement glauconieux, caractérisés par la présence de bancs durs (bancs de calcaire sableux « faciès de Gobertange » et bancs de grès carbonaté, parfois silicifié) et/ou par des nodules de grès de formes très capricieuses. Quand le sédiment est calcaire, la présence de *Nummulites laevigatus* est typique²⁰. La limite entre la formation de Bruxelles et la formation de Gent est marquée par un abrupt net et rectiligne de 47 km, la première des deux formations se retrouvant à l'ouest et la seconde à l'est. La formation de Bruxelles se superpose aux formations de l'Éocène inférieur. La puissance exceptionnelle de sa matrice sédimentaire peut atteindre les 40 à 50 m (67 m à Groenendaal). Ses composants grossiers en font un excellent drain et elle est très perméable.

Formation de Lede. Cette formation appartient à l'Éocène moyen. Il s'agit d'un sable gris, fin, carbonaté et légèrement glauconieux. Le sable est caractérisé par quelques bancs de calcaire sableux et par la présence de *Nummulites variolarius*, quand le sable n'est pas altéré. Vers la base, présence de niveaux plus grossiers et tout à la base, d'un gravier bien marqué avec des éléments remaniés. L'épaisseur maximale de ce niveau est de 12 m²¹. La formation de Lede comprend les anciens Laekenien et Lédien. Elle est présente dans toute la périphérie bruxelloise. Elle se rencontre souvent en Flandre orientale et en Brabant, entre les vallées de l'Escaut et de la Dyle. Son faciès oriental s'étend entre Senne et Dyle. Il peut livrer jusqu'à douze bancs superposés d'un calcaire sableux clair (ou grès calcarifère) dont l'épaisseur varie entre 5 et 30 cm. L'exploitation de ces bancs en moellons a été très intense par le passé. Ce n'est que par le développement de voies de communication plus élaborées que les premières pierres étrangères arrivèrent dans la région. Aussi peut-on estimer que les blocs exploités sur Bruxelles ont servi presque exclusivement aux constructions de l'entité jusqu'au début du XIX^e siècle²².

Formation de Maldegem. Cette formation appartient à l'Éocène moyen. Elle se subdivise en quatre sections. La première est dite « membre de Zomergem », la deuxième « membre de Onderdale », la troisième « membre d'Ursel et d'Asse » et la quatrième « membre de Wemmel ». Le membre de Zomergem est une argile grise à gris-bleu,

¹⁹ BOULVAIN & PAINGEOT, 2003.

²⁰ BUFFEL *e.a.*, 2002.

²¹ *Ibidem.*

²² CAMERMAN, 1955a et b.

²³ BUFFEL *e.a.*, 2002.

²⁴ *Ibidem.*

²⁵ LOUIS, 1980.

compacte, ne contenant ni glauconie, ni calcaire et d'une épaisseur moyenne de 2 m. Le membre de Onderdale est un sable fin moyen, gris foncé, silteux, glauconieux et micacé, d'une épaisseur moyenne de 7 m. Le membre d'Ursel et d'Asse est composé d'une argile bleuâtre, homogène, passant graduellement à une argile glauconieuse. À la base se trouve principalement un sable grossier très glauconieux (« bande noire »). L'épaisseur maximale de la couche est de 12 m. Le membre de Wemmel est un sable fin, gris, très glauconieux. La teneur en argile augmente vers le sommet. Ce membre est caractérisé par la présence de *Nummulites wemmelensis* et d'une couche de base bien développée, riche en nummulites remaniées et roulées, ainsi qu'en fragments de grès calcaire fossilifère. L'épaisseur est très variable mais atteint en moyenne 5 m²³.

Formation de Sint-Huibrechts-Hern. Cette formation appartient à l'Éocène supérieur. Il s'agit d'un sable fin jaune, micacé, passant graduellement de haut en bas à une argile ou à un silt jaune-blanc à gris-rose (« l'argile saumon »), légèrement sableuse et glauconieuse, suivi d'une argile gris à gris-vert, sableuse et plus glauconieuse. À la base, la présence d'un gravier de quartz, de silex tantôt plats noirs, tantôt de grande taille mais ovales. Parfois, on note la présence de galets de grès vert Cambrien. L'épaisseur maximale est de 10 m²⁴.

Oligocène (de 37 à 23 millions d'années — Tertiaire)

L'Oligocène est essentiellement représenté par le Tongrien (Tg). Il s'agit d'argile jaune, de sable et, par place, d'argile sableux²⁵.

Pliocène (de 5,1 à 1,75 millions d'années — Tertiaire)

Le Pliocène est représenté principalement par l'étage Dies-tien, composé d'un sable grossier ferrugineux et glauconieux vers le haut, d'un sable fin rougeâtre vers le milieu et d'argile et d'un sable grossier glauconieux et cailloux roulés vers le bas.

Pléistocène (de 1,75 à 0,01 million d'années — Quaternaire) et **Holocène** (de 0,01 million d'années à aujourd'hui — Quaternaire)

En région bruxelloise, les processus de sédimentation n'ont pas toujours favorisé une accumulation conséquente de dépôts quaternaires. Certaines zones spécifiques font toutefois exception. Nous savons par exemple qu'à l'Éémien (130 000 à 80 000/70 000 ans), la Senne devait couler au minimum 10 m plus bas qu'aujourd'hui. Le comblement vers la situation actuelle découle d'une accumulation d'alluvions datée des premières phases du Weichsélien (80 000/70 000 à 10 000 ans ; correspond au Würm du système alpin). Un autre exemple est constitué par les dépôts lœssiques liés aux conditions climatiques rigoureuses régnant au cours des grandes glaciations quaternaires. En effet, l'eau étant retenue par les glaces, les sols se sont désertifiés. Le vent a alors emporté les particules sédimentaires asséchées avec facilité, puis les a redéposées sous forme de limons éoliens (ou lœss) dans des zones de rétention. Comme le vent dominant venait alors du sud et surtout de l'ouest, les versants raides orientés au sud, au SO, à l'ouest et au NO n'ont pas été couverts car ils étaient trop exposés. Cette situation s'illustre tout particulièrement dans la zone de l'abrupt constituant le flanc droit de la vallée de la Senne. Par contre, toutes les zones protégées par les ressauts du relief ont accumulé des dépôts éoliens.

Nous savons par la découverte de dépôts morainiques en Hollande, que la Belgique se trouvait au cours de la dernière glaciation dans la périphérie directe du grand glacier scandinave et que toute la Moyenne Belgique servait de zone de rétention à cette époque²⁶. La forêt de Soignes se trouve approximativement au centre de cette région. Son sol est donc composé d'une couverture superficielle de limon éolien. Il est dit « Brabantien », soit un lœss pléistocène d'âge Weichsélien. Il peut atteindre plusieurs mètres d'épaisseur et couvre pratiquement toutes les positions de plateau et de pente douce²⁷.

²⁶ CIAVARINI AZZI, 1987-1988.

²⁷ LANGHOR, 1994.

²⁸ HAESAERTS, 1984.

²⁹ BONENFANT, 1989.

Hydrographie

La formation de la vallée de la Senne

La majeure partie du sous-sol bruxellois est constituée de couches de sable déposées par les mers successives qui couvrirent la zone à l'Éocène ou immédiatement après. Il est donc impossible que le réseau hydrographique actuel soit si ancien. C'est plutôt vers le Pliocène et le Pléistocène qu'il faut se tourner pour en trouver l'origine. À ces époques, en effet, un basculement quasi imperceptible de la plaque continentale a eu pour résultat la régression des eaux de mer et la mise en place du squelette du réseau hydrographique actuel. Dans la région bruxelloise, ce réseau est totalement conditionné par la Senne, ses affluents et ses sous-affluents. Son origine remonte au Pléistocène moyen, plus précisément à la glaciation quaternaire elstérienne qui se termine vers 400 000/375 000 ans (= Mindel dans le système alpin)²⁸. Sa mise en place est déterminée à l'époque par la présence d'un abrupt géologique plus ancien dressé sur son parcours : la rivière y prend appui entre Tubize et Schaerbeek, puis rejoint directement un littoral étendu de la Zélande au nord de la Campine.

Au cours du Saalien (= Riss du système alpin), vers 200 000 ans, la Senne perd la moitié nord de son parcours pour prendre sa physionomie actuelle suite au percement d'un vaste sillon E-O qui récupère ses eaux. Ce dernier draine toujours les eaux collectées par le Demer et le Rupel aujourd'hui²⁹. Signalons encore une phase de creusement intéressante lors de l'interglaciaire émien (ca 130 000 à 80 000/70 000 ans). Le fond de vallée s'est abaissé au minimum d'une dizaine de mètres par rapport à son niveau d'aujourd'hui. Le débit fluctuant du cours d'eau, lié aux conditions climatiques d'alors, en serait la cause. Au début de la dernière glaciation finalement, soit au Weichsélien inférieur (80 000/70 000 à 50 000 ans) et dans la première moitié du Weichsélien moyen (50 000 à 37 500 ans), le comblement du fond de la vallée s'est opéré sur une hauteur de 10 à 20 m. Le colmatage s'est fait essentiellement avec des sables et des limons, en partie alimentés par des lœss allogènes. Les phénomènes de remodelage du versant ouest au cours du périglaciaire complètent le panel des modifications morphologiques de la vallée actuelle.

La Senne aujourd'hui

Sortie de terre à Naast, près de Soignies, la Senne entre en région bruxelloise après avoir été grossie par les eaux de la Sennette et de la Brainette. Elle traverse ou longe alors Drogenbos, Forest,

³⁰ STEVENS, 1936.

³¹ LANGHOR, 1994.

³² RUTOT & VANDEN BROECK, 1936.

Saint-Gilles, Anderlecht et Bruxelles, puis poursuit son cours sinueux vers la Dyle où elle se jette à Rumst, entre Boom et Mechelen. Petite rivière au cours lent évoluant dans une vallée particulièrement large, elle est caractérisée par ses crues aussi subites que fortes. La raison de cette situation est une vallée davantage encaissée en amont qu'en aval et le débit important de certains affluents.

Les vallées des affluents

Les principaux affluents de la Senne sont le Linkebeek, le Maelbeek et la Woluwe en rive droite, le Molenbeek en rive gauche. Étant donné la nature sableuse de la majeure partie du sous-sol bruxellois, ils ont creusé aisément des lits profonds. En résulte l'existence de larges zones à la déclivité importante, principalement le long du Maelbeek où les terrains peuvent présenter des pentes de 10 %. De plus, le plateau brabançon, sur lequel coulent les affluents droits de la Senne, surplombe un abrupt géologique au fond duquel la rivière a pris son lit. Les différences d'altimétrie augmentent donc la force des courants. Jadis, des chaînes d'étangs naturels ou semi-naturels palliaient ce problème.

Les vallons secs de la forêt de Soignes

La forêt de Soignes est parsemée de nombreux vallons dont le fossé méandreux se trouvant à la base est systématiquement asséché sauf en cas de très fortes pluies. Au XIX^e siècle, on incriminait l'administration de la Ville de Bruxelles qui aurait capté trop d'eau dans la nappe phréatique et les sources en amont s'en seraient trouvées tarées. Les études géologiques ont pu démontrer clairement l'absurdité de ces hypothèses car les captages dans la nappe phréatique se situent à un niveau altimétrique inférieur³⁰. Les têtes de vallons partant systématiquement du plateau oriental, les géologues en ont déduit qu'il s'agissait là de vestiges d'écoulements d'eaux provenant de cette zone. Comme des écoulements de cette importance n'ont pas pu avoir lieu depuis la fin de la dernière glaciation, il y a 10 000 ans, ils en déduisent que les vallons sont au moins aussi anciens³¹.

Les nappes aquifères

Les nappes aquifères de la région bruxelloise se sont formées au contact de couches géologiques de nature argileuse car ces dernières sont imperméables. Elles stoppent donc la pénétration des eaux en profondeur et forment des zones de rétention aqueuse à l'origine des sources permanentes de la région. En tout, trois couches argileuses ont pu jouer ce rôle : il s'agit de la couche yprésienne inférieure, de la couche tongrienne et de la couche asschienne³². La première des trois est de loin la plus importante par sa présence quasi généralisée à l'ensemble du territoire et parce qu'elle se trouve le plus bas. Quant aux deux autres, elles sont peu représentées, excepté en forêt de Soignes. Cette zone possède donc, ce qui est extrêmement important, son régime hydrologique propre, sa nappe aquifère et ses sources particulières. D'une manière générale, l'eau qui a pénétré en profondeur, quand elle a été stoppée par une couche argileuse, prend un mouvement en sous-sol dirigé au NNO ; il est dû à l'inclinaison naturelle des terrains sur lesquels elle glisse.

Orographie

La région bruxelloise s'étend au contact des plaines de l'Europe septentrionale et des bas plateaux. Plus précisément, elle s'est établie de part et d'autre d'un abrupt rectiligne séparant les basses collines de la Flandre (ouest) et le plateau brabançon (est). Ce dernier marque la limite entre Panisélien (ouest) et Bruxellien (est) et sa présence a déterminé la morphologie générale de toute la région. Diverses hypothèses non vérifiées ont été émises anciennement sur les processus de mise en place de cette rupture géologique³³. Il s'agirait peut-être d'un fait structural tertiaire (front de delta) restitué dans sa position première par une érosion quaternaire différentielle³⁴. L'abrupt est net et rectiligne. Il s'étend sur 47 km et forme le versant droit de la vallée de la Senne, entre Tubize et Schaerbeek, puis il s'efface lentement après avoir obliqué vers l'est. Cette rive est donc assez raide (pente de 6 à 8 %), par opposition à celle de gauche qui présente une pente beaucoup plus douce (2 % de moyenne). Les points culminants peuvent atteindre 125 à 130 m à l'est, mais seulement 85 m à l'ouest.

La Senne sourd à une altitude de 120 m à Naast (Soignes). Elle entre dans Bruxelles à l'altitude de 19 m et coule à 17 m au nord du Pentagone. Les affluents droits de la Senne présentent des vallées très encaissées en raison du substratum local et de la dénivellation importante vers la Senne. Les terrains bordant la vallée du Maelbeek peuvent par exemple atteindre une déclivité de 10 %. Quelques communes se sont installées à l'écart de la plaine alluviale inondable. C'est le cas de Laeken, par exemple. Finalement, signalons la présence d'un replat au niveau de la porte de Hal, vestige d'une ancienne terrasse qui se retrouve également à l'ouest sur le territoire d'Anderlecht et l'existence de vallons secs en forêt de Soignes, traces extrêmement anciennes laissées par des torrents venus du plateau brabançon.

Pédologie

La consultation de la carte des sols de la Belgique nous mène à la conclusion qu'en région bruxelloise la majorité des sols du centre urbain et des communes périphériques à la petite ceinture sont artificiels en zone bâtie (sols « OB »). Les données qui nous sont parvenues sont donc très lacunaires par rapport à la situation naturelle de la région. Elles permettent cependant de restituer avec un degré de précision relatif la situation qui a pu exister avant l'urbanisation intensive. Les sols comprenaient environ 80 % de lœss, déposés essentiellement au cours du Weichsélien. À cette époque, la mer du Nord occupait un niveau inférieur de 100 m à l'actuel³⁵ et les limons proviennent de son actuel bassin pour l'essentiel. Les vestiges de sols conservés aujourd'hui sont pour beaucoup des sols limoneux, A_{ba} à horizon B textural le plus souvent, associés localement à des sols sableux ou sablo-limoneux. Les lœss se sont plus facilement déposés sur les plateaux et sur les pentes douces car le vent d'ouest (SO) y avait moins de prise. Sur les versants à pentes raides exposés au sud, au SO, à l'ouest et au NO, les sols peuvent être directement composés de sables et d'argiles tertiaires à découvert.

Une zone joue un rôle clé car elle n'a quasi pas été perturbée jusqu'à aujourd'hui : il s'agit de la forêt de Soignes. Elle occupe une grande partie du sud-est de la région bruxelloise ; elle est caractérisée

³³ MOURLON, 1910.

³⁴ HOTYAT-MAYNE, 1959.

³⁵ SERANGELI, 2003.

36 Tout le plateau brabançon, dont fait partie le territoire d'Auderghem, est constitué de limon dit « brabantien », d'origine éolienne.

37 BUFFEL *e.a.*, 2002.

38 Moins de 10 % du territoire : entre le carrefour Léonard et *Notre-Dame-au-Bois*, ainsi qu'à l'est de *Val-Duchesse*.

39 On en retrouve essentiellement au sud-est d'Uccle, au sud-ouest de Watermael-Boitsfort et au sud-est de Woluwe-Saint-Pierre. Quelques lambeaux sont signalés à Jette, Laeken et Neder-Over-Heembeek.

40 Moins de 10 % du territoire (immédiatement à l'est de la *plaine des Manœuvres* accueillant aujourd'hui le campus de l'ULB et de la VUB).

41 Moins de 10 % du territoire, près du *Vogelzang*, à l'est de *Val-Duchesse* et au lieu-dit *Blankedelle*.

42 Au moins 50 % du territoire, tout le centre de la commune, à l'exception des fonds de vallées.

43 Environ 15 % du territoire, dans les fonds de vallées principales.

par un sol podzolique brun lessivé à horizon B textural (sols limoneux Abc et ADc). Le lessivage des sols est un phénomène fréquent dans la région. Un humus grossier enrichit les limons et provoque une atmosphère très acide : elle permet la libération des oxydes de fer, de manganèse et d'aluminium qui peuvent ensuite migrer dans les profils.

La commune d'Auderghem

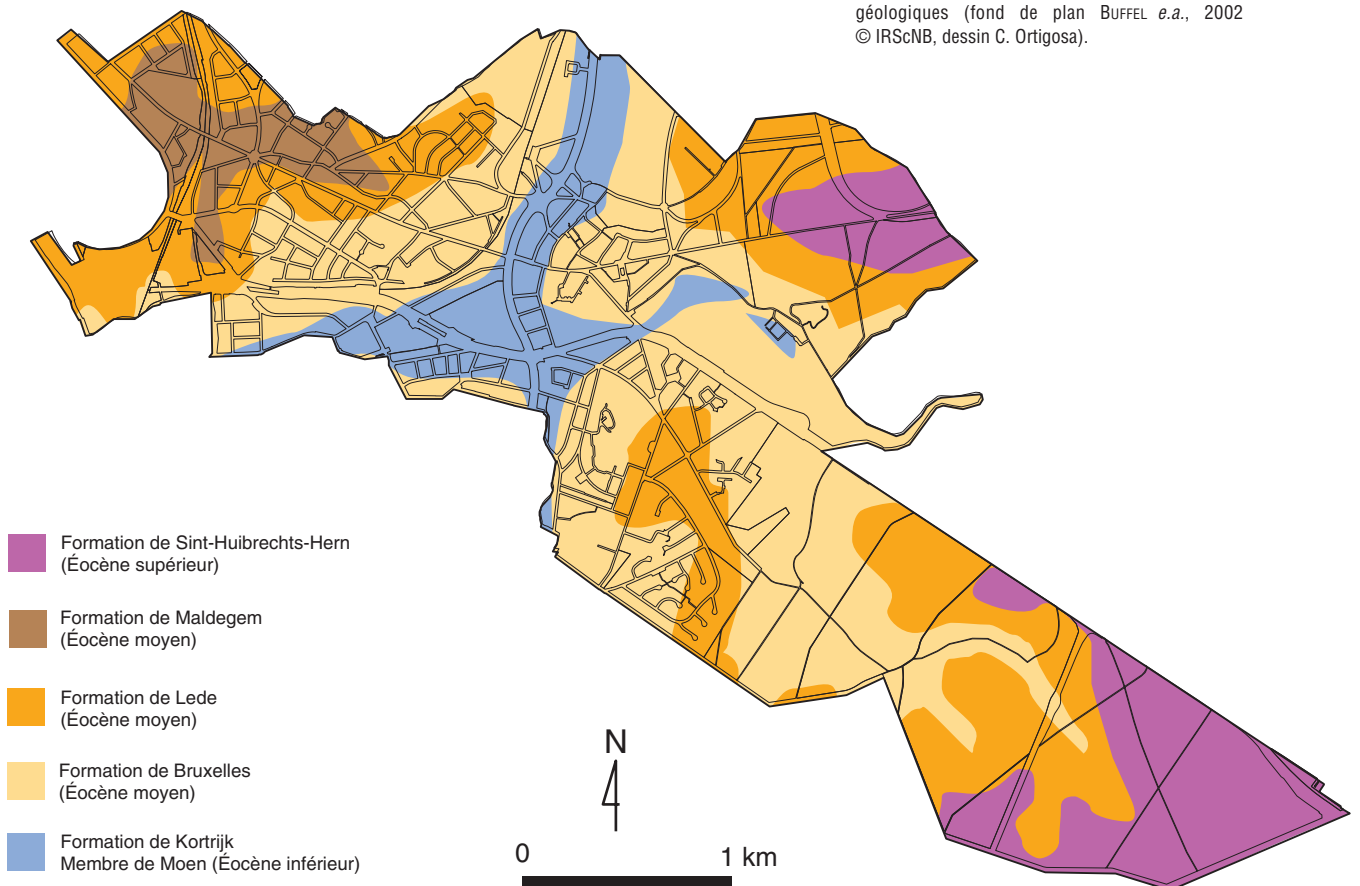
Géologie

À Auderghem, les niveaux quaternaires sont constitués principalement de lœss éoliens périglaciaires³⁶. Peu épais et mal étudiés, on les rencontre avant tout dans les zones boisées situées au sud-est de la commune.

Le reste du territoire est constitué de couches plus anciennes mises à nu par l'érosion lors du creusement des vallées actuelles. Elles datent toutes de l'Éocène (Ère tertiaire)³⁷. Attribués à l'Éocène supérieur, on rencontre tout d'abord des sables de la formation de Sint-Huibrechts-Hern³⁸ ; ces derniers sont rares à exceptionnels en région bruxelloise³⁹. Puis, attribués à l'Éocène moyen, on trouve des sables plus communs qui appartiennent aux formations de Maldegem⁴⁰, de Lede⁴¹ et de Bruxelles⁴². Attribuées à l'Éocène inférieur, on observe finalement quelques argiles de la formation de Kortrijk (membre de Moen)⁴³.

Étant donné qu'elles n'affleurent nulle part à Auderghem, c'est par des sondages profonds que nous connaissons les strates

8. La commune d'Auderghem, les affleurements géologiques (fond de plan BUFFEL *e.a.*, 2002 © IRScNB, dessin C. Ortigosa).



sous-jacentes. Le sommet du Crétacé secondaire culmine à -45 m au nord de la commune et à -20 m au sud ; celui du socle primaire se trouve à -50 m au nord de la commune et à -25 m au sud.

Hydrographie

La Woluwe est l'un des principaux cours d'eau de la région bruxelloise. Auderghem appartient entièrement à son bassin. Depuis Watermael-Boitsfort, où elle alimente les étangs situés à *Ten Reuken*, la rivière pénètre dans Auderghem par le parc *Seny*⁴⁴. Elle traverse ensuite l'avenue Ch. Lemaire⁴⁵, poursuit par le clos des Pommiers-Fleuris et s'engouffre dans son collecteur aménagé dans les années 1950. À Auderghem, ce dernier est divisé en deux conduits distincts. Le plus grand, à l'ouest, épouse le tracé du boulevard du Souverain (jusqu'à Woluwe-Saint-Pierre). Le second, à l'est, correspond sensiblement au cours de la rivière tel qu'il est connu sur les cartes et plans anciens. Il démarre au sud du croisement entre les avenues J. Chaudron et H. Debroux, s'engage sous l'avenue J. Bassem, la suit jusqu'à la chaussée de Wavre, bifurque à l'ouest le long de cette dernière, puis au nord sous les rues É. Idiars et É. Steeno. Parvenu à l'extrémité nord de la rue É. Steeno, il passe sous la propriété qui porte actuellement le n° 6⁴⁶ et franchit le carrefour entre les avenues de Waha et H. Gobert. Revenues à l'air libre à hauteur du n° 24A de la rue H. Gobert⁴⁷, les eaux qui ont suivi ce conduit longent alors, par l'ouest, l'avenue de Valduchesse, pénètrent dans le domaine de *Val-Duchesse*, y alimentent un important étang⁴⁸ et franchissent le boulevard du Souverain vers Woluwe-Saint-Pierre à hauteur du n° 400⁴⁹.

Le Watermaelbeek était autrefois le premier affluent de la Woluwe à Auderghem ; il est aujourd'hui collecté⁵⁰. Depuis sa source, localisée près du lieu-dit *Het Spoel* à *Boondael* (Ixelles)⁵¹, il se dirigeait vers le nord et parcourait les prairies basses situées entre le village de *Watermael* et le lieu-dit *Terlinden*⁵². Parvenu aux abords de l'actuel parc *Tercoigne* (limite Watermael-Boitsfort/Auderghem), ses eaux étaient grossies par celles du *Veeweydebeek*⁵³. Dès le XVIII^e siècle, les plans localisent un chapelet d'étangs en aval de la jonction,

44 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille, parcelles 431^e et 433/2. Ce parc est situé dans l'îlot cerné par le boulevard du Souverain, l'avenue du Grand-Forestier, les rues du Moulin-à-Papier et Ch. Lemaire. Dans cette zone, elle alimentait autrefois plusieurs étangs qui ont aujourd'hui presque totalement disparu.

45 Sitôt cet axe franchi, la Woluwe fournissait l'énergie nécessaire au fonctionnement du *Nedermolen* (voir site 44).

46 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 2^e feuille, parcelle 290^{x3}.

47 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, parcelle 491^{v5}.

48 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, parcelle 4^h. Cet étang était plus grand au XIX^e siècle qu'aujourd'hui ; il s'étendait vers le sud.

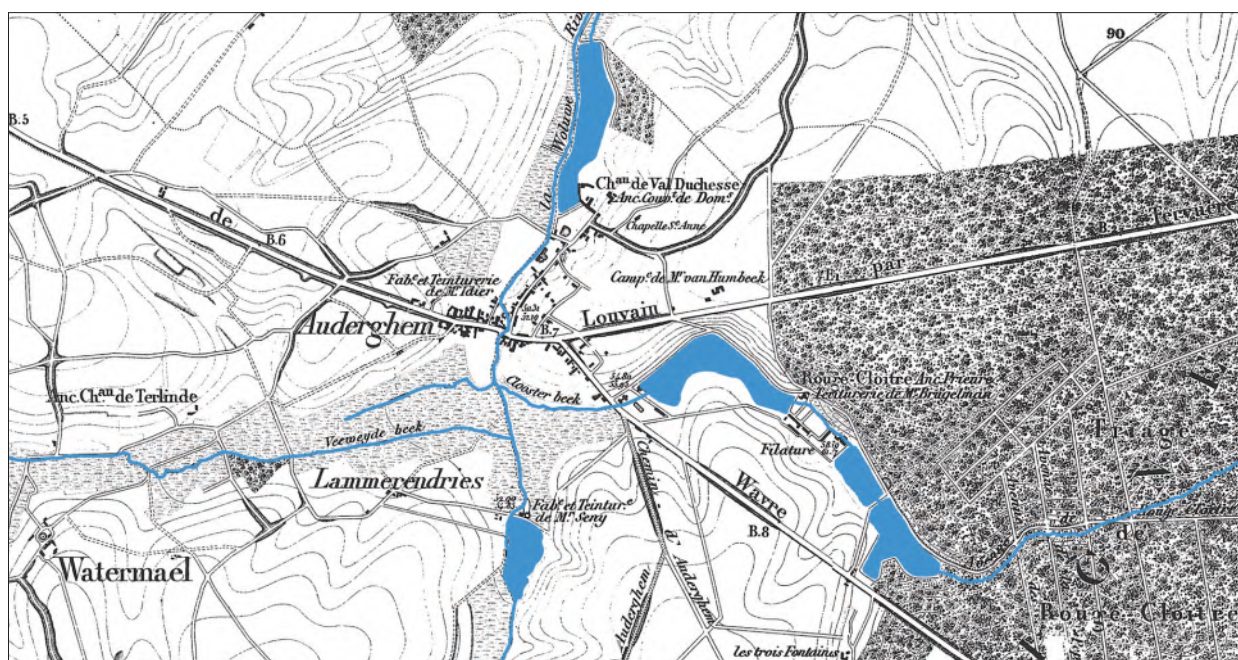
49 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 6^e feuille, parcelle 493^{w31}.

50 Selon les cartes géotechniques, le collecteur du Watermaelbeek, créé en 1956, est connecté à celui du Veeweydebeek. À Auderghem, depuis l'avenue de la Héronnière, le conduit commun se dirige vers le collecteur principal de la Woluwe, situé boulevard du Souverain, peu avant son carrefour avec la chaussée de Wavre, au delà du viaduc de l'autoroute Bruxelles-Namur.

51 CABUY *e.a.*, 1994, p. 25.

52 VANDERMAELEN, 1836.

9. Le réseau hydrographique d'Auderghem au milieu du XIX^e siècle. J. Huvenne, *Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et ses environs, ca 1858*, détail (© Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles).





10. La Woluwe au début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

⁵³ Ce cours d'eau prenait naissance au cœur du hameau de *Boondael* (Ixelles) et rejoignait l'actuel parc *Tercoigne* en irriguant les prairies basses du nord-ouest de Watermael-Boitsfort. GUILLAUME & MEGANCK, 2005, p. 30-31.

⁵⁴ Faute de plans antérieurs suffisamment précis, il n'est plus possible de restituer le parcours originel du cours d'eau dans cette zone.

⁵⁵ AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 2398a et 2398b.

⁵⁶ VANDERMAELEN, 1836.

⁵⁷ Un bassin d'orage artificiel a été créé il y a une dizaine d'années au niveau de l'actuel collecteur du Watermaelbeek, à l'est de la l'avenue de la Houlette, dans l'ancien *Schoonenbergh veld* ; à ce propos, voir CABUY & DEMETER, 1994.

⁵⁸ Plusieurs sources secondaires sont citées en amont de l'ancien prieuré de *Rouge-Cloître*. Les plus connues sont la source de l'Empereur et la source du Sylvain, toutes deux situées à la frontière Auderghem / Tervuren.

⁵⁹ MAES, 1992b. D'amont en aval, on rencontrait autrefois *La Grande Flosse*, *La Petite Flosse*, l'*Aert Stichel*, le *Steenborre*, *Horenvijver*, le *Cluysvijver*, le *Clabotsvijver* (l'extension nord de cet étang s'appelle aujourd'hui *Molenvijver* ; il s'agit d'une appellation tardive), le *Staert van de Clabotsvijver* (connu de nos jours sous le nom de *Petit Clabotsvijver*) et la *Mare aux Grenouilles* (près du *Molenvijver*).

⁶⁰ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, parcelle 4^a.

⁶¹ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, parcelle 45.

⁶² Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, parcelle 24^a. Il pourrait correspondre au *Ten Brugskenvijver*, étang connu depuis 1398. Le *Langengrachtvijver*

à hauteur des actuelles avenue de la Héronnière (Watermael-Boitsfort) et rue des Pêcheries (Auderghem)⁵⁴. Plusieurs petits bassins ont également été exploités (peut-être pour la pisciculture ?) vers 1716 au niveau du bloc cerné aujourd'hui par les rues des Pêcheries, de la Houlette et l'avenue de la Héronnière⁵⁵. Après avoir dépassé l'avenue de la Houlette, les deux bras qui formaient le ruisseau à cet endroit traversaient finalement le *Schoonenbergh veld* jusqu'à la Woluwe⁵⁶. Le premier bras, au nord, rejoignait la rivière près du croisement de l'avenue P. Devis et de la rue J. Bassem alors que le second, au sud, le faisait près du croisement de l'avenue H. Debroux et de la rue J. Bassem⁵⁷.

Le Roodkloosterbeek est le second affluent de la Woluwe sur Auderghem. Il prend sa source en forêt de Soignes (en Brabant flamand) et entre à Auderghem à l'est de l'ancien prieuré de *Rouge-Cloître*⁵⁸. Dans cette zone, les limites du territoire communal épousent le tracé de sa vallée sur quelques centaines de mètres. De la limite communale au mur d'enceinte de l'ancien prieuré, il alimente aujourd'hui deux grands étangs qui constituent le maigre reliquat d'un chapelet d'étangs d'origine médiévale⁵⁹ : il s'agit du *Clabotsvijver*⁶⁰ et du *Molenvijver*⁶¹. Pendant sa traversée de l'ancien prieuré, le ruisseau s'engouffre dans un pertuis reliant les maisons du meunier et du portier. En aval du complexe monastique, il alimente le *Langengrachtvijver*, qui s'étend jusqu'au croisement de la drève du Rouge-Cloître et de la chaussée de Wavre⁶². Là, le Roodkloosterbeek est momentanément collecté⁶³ ; il retrouve la lumière du jour à l'entrée du parc du *Bergoje*⁶⁴ qu'il traverse d'un bout à l'autre. Parvenu rue J. Bassem, au bas du parc, il est définitivement collecté vers la Woluwe⁶⁵.

Le ruisseau de Blankedelle est le premier affluent du Roodkloosterbeek sur Auderghem. Il possède différentes sources localisées en forêt de Soignes, au sud de l'autoroute E411. Certaines sont permanentes, d'autres non. La plus lointaine se situe un peu à l'est de *Jesus-Eik*, au sud-est du carrefour Léonard. Le ruisseau suit ensuite le chemin des Faisans, puis celui de Blankedelle. Arrivé à hauteur du château de *Trois-Fontaines* (site 43)⁶⁶, il alimente un étang qui est aujourd'hui en voie d'ensablement⁶⁷. Au-delà de l'autoroute E411, il alimente le *Petit Clabotsvijver*⁶⁸ et se jette enfin dans le Roodkloosterbeek via le *Clabotsvijver*.

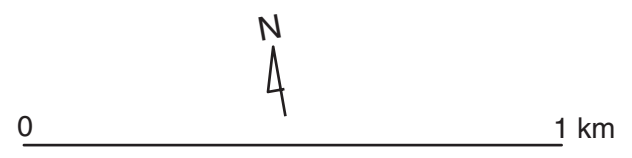
Orographie

La commune d'Auderghem est établie à l'est du plateau brabançon. Le modelé accidenté de son relief actuel est essentiellement lié aux phénomènes de retrait sédimentaire qui ont entaillé ce dernier au cours du Quaternaire le plus récent. Ils sont à mettre en relation directe avec le percement des quatre vallées auderghemoises⁶⁹. Selon l'inclinaison générale des terrains, les cotes décroissent d'est en ouest et du sud au nord. Les cotes les plus élevées se retrouvent donc dans la zone boisée située au sud-est d'Auderghem (ca 90 à 115-120 m). Une zone de plateau, localisée entre la plaine *des Manœuvres* où sont établis les campus universitaires de la VUB et de l'ULB (Ixelles) et le parc de Woluwe (Woluwe-Saint-Pierre), se situe entre ca 80 et 100 m. En général, les cours d'eau ont percé leur lit à travers les couches géologiques les plus meubles et leur progression vers le bas a été stoppée par la rencontre de formations argileuses attribuées à l'Éocène inférieur. Selon J. Huvenne, le prieuré de *Rouge-Cloître* se situait

11. Carte des sites et des découvertes archéologiques (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).



- Site archéologique
- localisé avec plan ■
 - localisé sans plan ●
 - non localisé ★
- Site archéologique potentiel
- Découverte isolée ▲
- Zone d'extension du site archéologique ■
- Réseau hydrographique ancien ■
- Ancien chemin —
- Ancien cimetière —



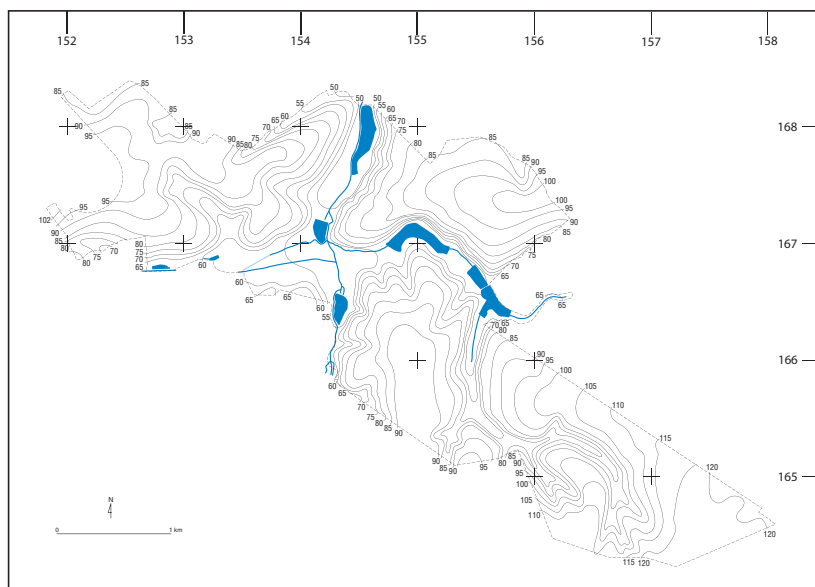


12. L'étang du Moulin (Molenwijver) à Rouge-Cloître (© MRAH, photo M. Meganck, 2007).

à environ 60 m, le *Roodkloosterbeekmolen* à environ 55 m et le moulin à eau de *Val-Duchesse* à environ 51 m. Les cotes le long de la Woluwe, avant les travaux urbanistiques modernes, avoisinent les 50 m d'altitude⁷⁰.

Pédologie

La pédologie a pour but la détermination des sédiments qui composent notre sol. Or, la totalité des sols naturels localisés dans la section occidentale d'Auderghem a été détruite au cours des XIX^e et XX^e siècles. Il n'est donc plus possible de restituer leur composition. Par défaut, ils ont été classés sous la cote OB, soit des sols détruits en zone bâtie. À l'opposé, les sols naturels ont été particulièrement bien conservés vers l'est d'Auderghem, en forêt de Soignes. Ce sont les sols Aba(b)⁷¹ et Abc⁷², des sols de plateaux et de pentes, qui dominent. Les sols Aba(b) sont des sols limoneux⁷³ profonds⁷⁴ à horizon B textural tacheté⁷⁵ et les sols Abc sont des sols limoneux profonds à horizon B textural fortement tacheté⁷⁶. On note aussi la présence de sols Adp au niveau de la toute la vallée du ruisseau de Blankedelle, ainsi que celle plus disparate de sols de types Aba, AbB, sAbc, uAbc, wAbc, ADc, AFp, Lbc, SAF et SAF.



était complété par deux petits étangs, l'étang de *Ten Rodeken* et le *Cocksvijver*.

⁶³ Il est collecté sous la chaussée de Wavre et sous les parcelles cadastrales 81^{a2}, 95^a et 424^{m7} (Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille).

⁶⁴ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille, parcelle 424^{b2}.

⁶⁵ Un moulin, nommé *Roodkloosterbeekmolen*, était autrefois établi sur ruisseau (voir site 26).

⁶⁶ Une source secondaire est localisée au niveau de l'ancien château. Aujourd'hui, en été, le cours d'eau ne coule qu'en aval de cet endroit.

⁶⁷ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 3^e feuille, parcelle 39^e.

⁶⁸ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, parcelle 3^b.

⁶⁹ Les vallées de la Woluwe, du Watermaelbeek, du Roodkloosterbeek et du Blankedelle.

⁷⁰ HUVENNE, ca 1858.

⁷¹ Ces sols se rencontrent sur les dos limoneux dans la partie centrale où ils occupent des terres encore boisées.

⁷² Les sols Abc sont fréquents en forêt de Soignes. Ils ont subi des transformations chimiques qui en diminuent fortement la valeur sylvicole et sont caractérisés par un horizon d'humus brut noirâtre.

⁷³ Ces sols limoneux sont constitués de lœss éolien dit « brabantien ». Les lœss sont des dépôts d'origine éolienne formés de quartz, d'argile et de calcaire, appelés aussi « limons des plateaux ».

⁷⁴ Les sols limoneux profonds font plus de 80 cm d'épaisseur.

⁷⁵ Il s'agit d'un développement de profil présentant une forte accumulation d'argile.

⁷⁶ En raison de la culture des hêtres en forêt de Soignes, ce développement de profil a fortement dégradé le sol limoneux pour en faire un sol podzolique, quasi stérile et fortement délavé.

⁷⁷ SCHREYERS, 2003, p. 3-5.

⁷⁸ CUMONT, 1907, p. CXXXVIII. Dans sa

13. La commune d'Auderghem, esquisse orohydrographique (fond de plan Brussels UrbIS 2 ©, dessin C. Ortigosa).

publication, Cumont précise que les découvertes ont eu lieu dans des terrains appartenant au Diestien, mais la carte géologique actuelle ne fait état d'aucune présence diestienne à Auderghem.

⁷⁹ CUMONT, 1912, p. CIV. Musée Curtius, registre 4, p. 51-52 (pièce n° 6799).

⁸⁰ VAN HEULE, 1953, p. 192 et OTTE, 1978, p. 60.

⁸¹ L'une est en silex, l'autre en grès-quartzite de Wommerson. Musée Curtius, registre 4, p. 51-52 (pièces n°s 6825 et 6826). Faute d'avoir pu les consulter, nous ne pouvons confirmer cette attribution.

⁸² Au moment de notre étude, cette pièce n'a pu être retrouvée en raison de déménagements menés au Musée Curtius.

⁸³ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n°s 19^d, 42^p, 42^h, 45^c, 43^e, 1^l, 15^k, 22^h, 20^f, 3, 1^g et 4^h.

⁸⁴ Jusqu'au lieu-dit *Putdael*, en particulier au niveau de l'ancien domaine Madoux ; sur la localisation de ce dernier, voir : GUILLAUME & MEGANCK, 2004, p. 40.

⁸⁵ MRAH, inv. B. 3055. Seules 207 pièces ont été inventoriées.

⁸⁶ Au Mésolithique, le complexe tardenoïde se développe entre les Alpes, la Loire et la mer du Nord. GOB, 1981. Il comprend un groupe principal, le Beuronien, au sein duquel s'individualise tardivement le groupe Rhin-Meuse-Schelde (RMS). Les trapèzes suggèrent une attribution à la seconde phase du RMS ou RMS B. DE LAET, 1982, p. 154. Chez nous, le RMS B perdure jusqu'à l'arrivée des premiers agriculteurs.

Les activités humaines

Sur la carte archéologique nous dénombrons 50 sites : 10 pour la Préhistoire et 40 se rattachant aux époques médiévale et post-médiévale, dont deux prieurés (*Val-Duchesse* et *Rouge-Cloître*), ce qui démontre toute la richesse du potentiel archéologique d'Auderghem pour l'Ancien Régime. Certains sites sont historiquement liés à *Watermael* (paroisse, seigneurie et village). Il convient donc d'envisager l'histoire d'Auderghem dans le contexte plus large de celui de Watermael-Boitsfort ainsi qu'au niveau de la vallée de la Woluwe.

1. Avenue du Grand-Forestier (Paléolithique moyen ?)

Vers 1907, on créa une nouvelle voie de communication entre Auderghem et Watermael : l'avenue du Grand-Forestier⁷⁷. Au cours des travaux, G. Cumont découvrit quelques artefacts⁷⁸, dont un racloir qu'il attribua au Paléolithique moyen⁷⁹. En dehors de tout contexte, cette datation fut confirmée à plusieurs reprises⁸⁰. D'après les registres du Musée Curtius (Liège), où est actuellement conservée la collection Cumont, deux outils néolithiques auraient été découverts au même endroit⁸¹. Vu que, quelques années plus tard, E. Dupréel découvrit un site néolithique avéré avenue du Grand-Forestier, il faut envisager que la totalité des pièces découvertes par Cumont appartiennent à ce dernier⁸².

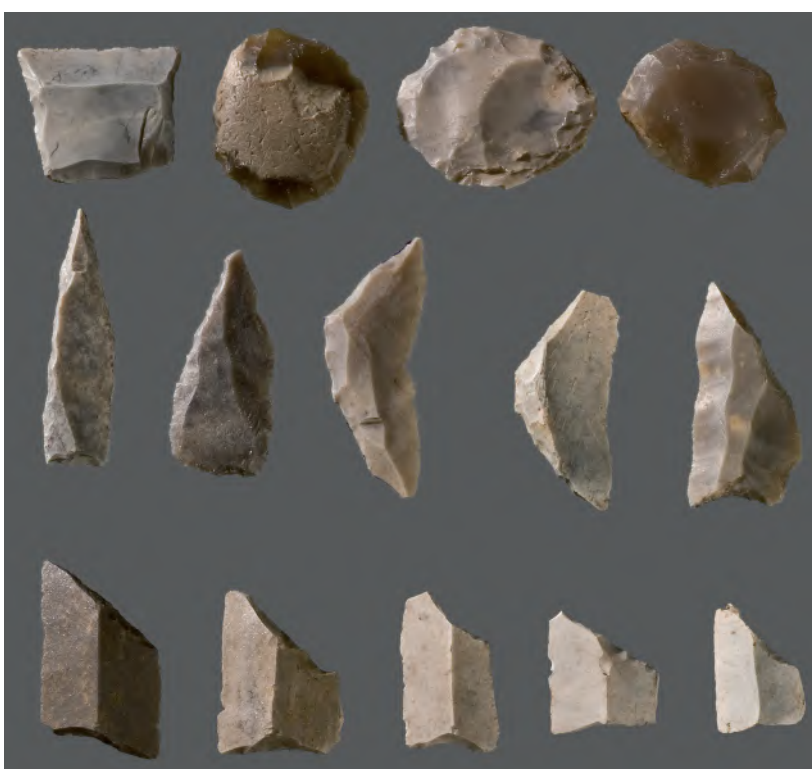
2. Val-Duchesse (Paléolithique supérieur, Mésolithique, Néolithique et Âge du Bronze [?])

Vers 1890, L. Tiberghien collecta plus de 4000 silex taillés dans le domaine de *Val-Duchesse*⁸³. Il observa les plus grandes densités de matériel aux abords de la chapelle Sainte-Anne mais quelques découvertes suggèrent que le site s'étendait aussi un peu vers le nord et le nord-ouest⁸⁴. Aujourd'hui, sa collection est en dépôt aux Musées royaux d'Art et d'Histoire⁸⁵. La chronologie de l'ensemble est assez cohérente (Mésolithique et Néolithique). Quelques pièces marginales attribuées au Paléolithique supérieur se démarquent toutefois des autres découvertes. Il semblerait qu'au moins deux phases soient attestées : ce qui ressemble à un Paléolithique supérieur ancien et des éléments vraisemblablement un peu plus récents, comme des pièces à dos, qui pourraient être gravettiennes ou magdaléniennes. Vu la trop petite taille de l'échantillon qui a été isolé, il est impossible de déterminer avec précision à quelle sous-phase du Paléolithique supérieur ces pièces doivent être attribuées.

Après une ou plusieurs occupations au Paléolithique supérieur, le site de *Val-Duchesse* fut réoccupé par les Mésolithiques et par les Néolithiques. Nous avons déjà décrit comment L. Tiberghien mit au jour près de 4000 artefacts sur le site. L'étude de sa collection permet de relever la présence de pièces datées du Mésolithique récent⁸⁶ (nuclei, petites lames et lamelles régulières, microlithes [triangles, trapèzes, armature à tranchant transversal, croissants, lamelles à tronçatures, grattoirs unguiformes, micro-burin]), du Néolithique moyen



14. Lame, fragment de lame et flanc de nucleus (site 2), silex, Paléolithique supérieur, MRAH, inv. n° B 3055 (© MRAH, photo R. Pessemier).



15. Armature, grattoirs, croissants, triangles et trapèzes en silex (site 2), Néolithique récent, MRAH, inv. n° B 3055 (© MRAH, photo R. Pessemier).

(hache taillée, pic, ciseau, tranchets, quartier d'orange, grattoirs dits « en fer à cheval », grattoirs épais dits « fers à repasser », lames de poignards, perçoirs, pointes foliacées, pointe de flèche à pédoncule, armature à tranchant transversal, haches polies, denticulé...), du Néolithique récent-final (pointes de flèches à pédoncule et ailerons, micro-denticulé sur éclat, hache réduite en roche tenace, hache partiellement polie et bouchardée en roche tenace, hache polie de très grande taille en silex...) et de l'extrême fin du Néolithique ou de l'Âge du Bronze (pointe de flèche à ailerons asymétriques).

Le large éventail de ces trouvailles atteste une occupation dense et relativement longue du site. Selon les phases envisagées, les différents types d'outils témoignent de la variété des activités qui y ont eu lieu : chasse, débitage de lamelles, travail du bois et de la peau, échange et commerce avec des centres de production de matières premières (phtanite cambrien, grès quartzite de Wommersom, divers silex du Hainaut et de la Hesbaye...).

87 Les circonstances de découverte de cet objet ne sont pas connues.

88 MRAH, inv. n° 3221. Parmi les pièces découvertes par L. Tiberghien à *Val-Duchesse* (MRAH, inv. n° 3055) se trouve aussi un fragment de lame retouché portant la mention *Rouge-Cloître LT 9[...]*.

89 DE LOË, 1892, p. 559.

90 Archives manuscrites inédites conservées aux MRAH, section d'Archéologie nationale (« boîtes vertes »). Les circonstances de découverte de ces objets ne sont pas connues. MRAH, inv. B 2039.



16. Fragment de hache polie (site 3), Néolithique, MRAH, inv. n° B 3221 (© MRBC-DMS).

3. Rouge-Cloître (Néolithique)

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, quelques artefacts furent découverts aux abords de l'ancien prieuré de *Rouge-Cloître*. La plus ancienne trouvaille eut lieu en 1887. Il s'agit d'un fragment de hache polie néolithique découvert par L. Tiberghien près de l'ancien monastère⁸⁷. Vendu aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, ce fragment s'y trouve toujours⁸⁸. Une autre hache ou pointe de lance, taillée, en « roche verte » (serpentine ?), fut trouvée au même endroit en 1891⁸⁹. À cette époque, elle appartenait à E. de Deyn, bourgmestre de Ninove ; elle est aujourd'hui perdue. En 1913, A. de Loë découvrit encore des fragments de lames et de lamelles aux alentours des étangs de *Rouge-Cloître*⁹⁰. Mais ce sont les trouvailles d'E. Dupréel, réalisées entre 1915 et 1953, qui sont quantitativement les plus importantes. Son inventaire manuscrit recense quelques dizaines de pièces, trouvées essentiellement sur le petit promontoire sablonneux situé immédiatement au sud du mur d'enceinte de l'ancien prieuré, au nord de la chaussée de Wavre⁹¹. Malheureusement, plusieurs de ces pièces pourraient être des faux, L. Lequeux les ayant introduit autour de *Rouge-Cloître* au début des années 1920 (voir encadré ci-dessous).

4. Rue de la Vignette (Néolithique)

De janvier 1916 à juillet 1946, E. Dupréel récolta quelques dizaines d'artefacts préhistoriques rue de la Vignette⁹². Faute d'informations suffisantes, le site ne peut être mieux localisé. Il est vraisemblable qu'il se situait en bordure de zone inondable du Watermaelbeek. Quelques pièces datent du Mésolithique (nucleus à lamelles, lamelle à troncature, grattoir sur bout de lame...) ; les autres sont attribuables au Néolithique moyen (un fragment de hache polie par exemple). Les matières premières sont variées : silex de différentes provenances, grès-quartzite de Wommersom et quartzite local. Tout indique qu'il s'agit d'un campement ou d'une halte de courte durée, le long d'un cours d'eau. Toutefois, la présence conjointe de pièces de tradition mésolithique et de pièces de tradition néolithique ne manque pas d'interpeller, sauf si l'on admet l'idée d'une certaine contemporanéité ou d'une transmission des savoirs dans les techniques de taille. Les sites caractérisés par des mélanges du même type sont extrêmement nombreux dans la région.

⁹¹ E. Dupréel, catalogue manuscrit inédit, MRAH. Selon ce catalogue, E. Dupréel découvrit également une pièce entre l'ancien prieuré et l'avenue de Tervueren (pièce n° 2126). Les pièces mentionnées sont conservées aux MRAH, hors inv., réserve III, caisse 1062.

⁹² Selon les notes manuscrites de Dupréel, le site se trouvait entre Auderghem et Watermael-Boitsfort, rue de la Vignette, « à la Perche », non loin d'une ferme située près de la « pêche Colyre ».



17. Fragment de hache polie (site 4), Néolithique, MRAH, hors inv., coll. Dupréel, n° 2603 (© MRBC-DMS).



18. Percuteur (site 4), Néolithique, MRAH, hors inv., coll. Dupréel n° 2411, (© MRBC-DMS).

Mystification à *Rouge-Cloître*

Dans la première décennie du XIX^e siècle, une question insoluble taraudait les archéologues : les microlithes, que l'on trouvait fréquemment sur des sites néolithiques, étaient-ils plus anciens ? C'est A. de Loë (MRAH) qui, en 1900, apporta une réponse claire et définitive à la question. Grâce aux fouilles qu'il réalisa à la grotte de Remouchamps (province de Liège), il put démontrer l'antériorité du Mésolithique sur le Néolithique.

Alors que dans d'autres pays, en France par exemple, la question restait débattue, la recherche belge se développa dès lors dans une optique correcte. Un cadre chronologique avant-gardiste fut rapidement proposé et, dans la foulée, E. Rahir (MRAH) et L. Lequeux (étudiant) établirent une première séquence évolutive.

Les recherches de Lequeux prirent une importance grandissante⁹³. Il prospecta les sites des vallées de la Vesdre, de l'Amblève et de l'Ourthe. Excellent homme de terrain, sa vision claire des buts à atteindre lui permit de faire progresser la connaissance du Mésolithique à pas de géants. Bien qu'amateur, il se consacra exclusivement à ses recherches. Son ambition était de se faire accepter par le milieu scientifique et de vivre de son travail. Il publia une synthèse sur le Mésolithique belge assortie d'une première typologie détaillée des armatures microlithiques⁹⁴. Au début des années 1920, il collabora occasionnellement avec A. Rutot (IRScNB). Impulsif, fantasque et légèrement alcoolique, Lequeux ne se pliait guère à la discipline académique. En 1924, il se brouilla avec Rahir et déposa une partie de ses collections à l'IRScNB. Rahir émit alors certains doutes sur l'authenticité de quelques découvertes de Lequeux. Mais ce dernier était soutenu par Rutot, son nouvel allié. En 1925, la suspicion grandissant, Rahir entreprit de refouiller un site précédemment exploré par Lequeux à Spiennes (province de Hainaut). Il put ainsi démontrer à Rutot que les pièces prétendues découvertes par Lequeux à cet endroit étaient fausses. Quelques semaines plus tard, le gouvernement envoya Lequeux en mission spéciale au Maroc. Après s'être aventuré en territoire interdit, celui-ci disparut et demeura introuvable jusqu'à la fin de l'année 1926. Ce n'est qu'en décembre qu'il fut finalement localisé et arrêté avant de reconnaître son implication dans un trafic de faux masques antiques en bronze. Lequeux fut immédiatement mis au ban de la société des archéologues. En 1927, après avoir fait réaliser plus de soixante sondages de contrôle au *Rouge-Cloître*, les dirigeants des MRAH et de l'IRScNB précisèrent comment Lequeux les aurait trompés au sujet de ses prétendues découvertes mésolithiques réalisées à cet endroit⁹⁵. Le site fut rayé de la carte archéologique bruxelloise. Voici la « technique » de Lequeux que nous décrit Rahir en 1928 : « Nous avons pu acquérir ainsi la conviction qu'à la veille de toute visite à ce gisement, ce mystificateur se rendait sur le terrain et introduisait à une profondeur de 10 cm sous la mousse (donc dans un sol vierge), par d'étroites ouvertures, de minuscules instruments tardenoisien véritables. Lorsqu'on l'accompagnait, il cherchait un peu partout des endroits qui lui semblaient favorables à ces recherches, mais qui étaient bien repérés par lui. Par ce procédé ingénieux, on récoltait ainsi de vrais silex tardenoisien dans un gisement naturellement en place »⁹⁶.

5. Avenue du Grand-Forestier (Néolithique)

En février ou mars 1914, E. Dupréel réalisa la première découverte de sa longue carrière d'archéologue amateur. Il s'agissait d'une grande lame en silex, trouvée, par hasard, le long de l'avenue du Grand-Forestier. Par curiosité d'abord, par passion ensuite, il retourna régulièrement sur le site et y récolta plusieurs centaines d'artefacts dont la plupart provenaient de sablières en cours d'exploitation⁹⁷. Ce matériel préhistorique se compose d'un mélange de pièces de tradition mésolithique (nuclei, grattoir sur lame, lamelle à troncature oblique...) et d'éléments néolithiques (lame de poignard, grattoir sur éclat, armatures triangulaires, armature à pédoncule, perçoirs...).

⁹³ GOB, 1981, p. 13-15.

⁹⁴ LEQUEUX, 1923.

⁹⁵ DE LOË, 1927, p. 11-12.

⁹⁶ RAHIR, 1928, p. 260-261.

⁹⁷ MRAH, hors inventaire, réserve III, caisse 1066.

6. Carrefour Léonard (Néolithique)

⁹⁸ Archives manuscrites inédites du baron A. de Loë, conservées aux MRAH (« boîtes vertes »).

⁹⁹ Voir, par exemple, le plan POPP, *ca* 1860, où l'ancienne route de Namur est appelée *route de Bruxelles à Wavre* et l'ancienne route de Waterloo *route provinciale de Waterloo à Tervueren*.

¹⁰⁰ Archives manuscrites inédites du baron A. de Loë, conservées aux MRAH (« boîtes vertes »).

¹⁰¹ Communication orale de Martine Osterrieth (conservateur au Musée de Nivelles).

¹⁰² Pour les communes bruxelloises, les archives de ce service sont actuellement conservées à la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale. Les notes qui mentionnent ces levées datent du premier tiers du XX^e siècle.

¹⁰³ La photographie aérienne date du 27 juin 1947 ; elle est publiée dans SACCASYN, 1950, p. 287. Nous n'avons pas pu retrouver le cliché original.

¹⁰⁴ SACCASYN, 1950, p. 286-288.

¹⁰⁵ Le site s'étend en partie sur le territoire de Woluwe-Saint-Pierre ; voir GUILLAUME & MEGANCK, 2004, p. 47.

¹⁰⁶ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 5^e feuille, n^o 493ⁿ³⁰.

¹⁰⁷ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 5^e feuille, n^{os} 494^{p7}, 494ⁿ⁷, 494^{d5}, 494^{p5}, 494^{z7}, 494^{h7}, 494^{r5}, 494^{r7}, 494^{s5}, 497^{p7} et 493ⁿ³⁰.

¹⁰⁸ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille, n^{os} 423^x, 423^y, 423^z, 423^{a2}, 423^{b2}, 423^{c2}, 423^{d2}, 423^r, 423^p, 395^l, 400^v, 400^w et 400^x.

¹⁰⁹ Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille, n^{os} 377ⁿ, 377^m, 377^p, 423^s, 423^t et 423^v.

¹¹⁰ Archives manuscrites inédites du baron A. de Loë, conservées aux MRAH (« boîtes vertes »).

¹¹¹ Probablement Georges Smets, historien contemporain et collègue d'E. Dupréel.

À la fin du XIX^e siècle, F. Theys, garde forestier résidant à Jezus-Eik (Overijse, Brabant flamand), découvrit une hache polie attribuée au Néolithique au carrefour des routes de Waterloo et de Namur⁹⁸. Le croisement se situait au niveau de l'actuel carrefour Léonard⁹⁹. Bien qu'une note manuscrite d'A. de Loë sous-entend que la pièce aurait été offerte au Musée de Nivelles¹⁰⁰, les inventaires dudit musée ne font pas état de son acquisition¹⁰¹. Aujourd'hui perdu, l'artefact reste une découverte isolée.

7. Parc de Woluwe (Néolithique ?)

Parmi les notes manuscrites conservées dans les archives de l'ancien Service national des Fouilles, certaines mentionnent l'existence de levées de terre au parc de Woluwe¹⁰². E. Sacassyn della Santa fit réaliser une photographie aérienne du site en 1947¹⁰³. Elle pensait pouvoir y distinguer six levées de terre parallèles entre elles¹⁰⁴. Localisées dans le haut du parc, elles auraient formé un système d'enceinte autour du petit promontoire dominant l'intersection des avenues de Kouter et du parc de Woluwe¹⁰⁵.

De nos jours, l'urbanisation du quartier masque une bonne part de l'information qui était encore facilement accessible il y a soixante ans. Citons tout particulièrement les structures situées à l'ouest de l'avenue du parc de Woluwe, détruites ou enterrées sous l'actuel terrain de football. Mais l'observation attentive des vestiges préservés entre l'avenue du parc de Woluwe et le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer ne laisse aucun doute sur leur origine anthropique et vraisemblablement assez ancienne¹⁰⁶. Trois levées s'observent encore sur près de deux cent cinquante mètres. De plus, d'autres irrégularités de terrain pourraient correspondre au reliquat de structures moins bien conservées.

Vu l'absence totale d'éléments de datation, nous en sommes réduits à des hypothèses sur la chronologie et la fonction de cet ensemble. Comme E. Sacassyn della Santa, nous croyons possible que, primitivement, les levées cernaient la plus grande partie du promontoire et formaient une sorte d'enclos fortifié¹⁰⁷. La topographie des lieux peut expliquer le nombre important de levées repérées. La plupart des observations ont en effet été faites dans une zone en pente douce et donc difficile à protéger.

En fonction de leur environnement archéologique, il est possible que les levées aient fonctionné avec l'habitat néolithique de *Val-Duchesse*. La topographie des lieux se prête bien à la création d'une zone refuge du côté abrupt de la Woluwe, alors que le site d'habitat se situerait en contrebas, sur le versant en pente douce. Des fouilles archéologiques devront confirmer ces hypothèses dans le futur.

8. Clos du Bergoje (Néolithique)

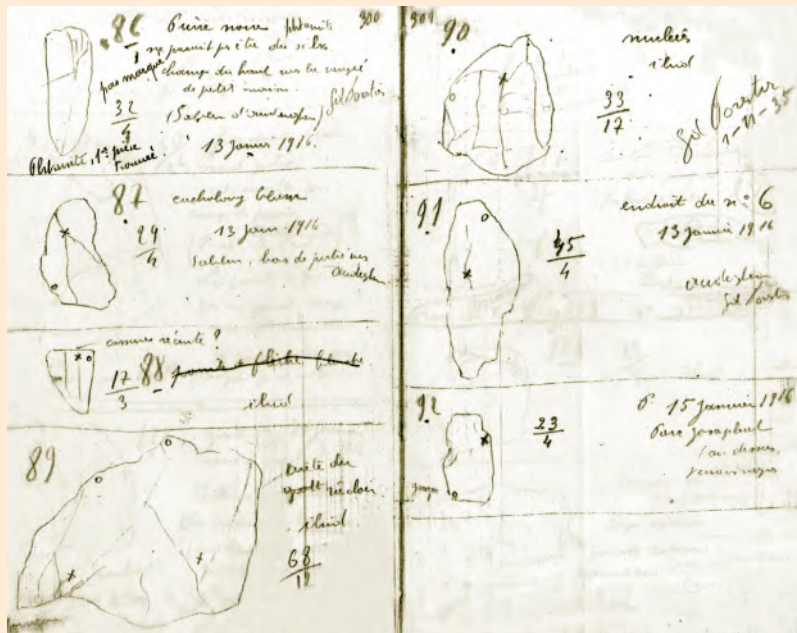
En 1916, E. Dupréel identifia un site néolithique au clos du Bergoje. La plupart des pièces découvertes sur le terrain occupé actuellement par les maisons portant les n^{os} 12 à 25¹⁰⁸ ; quelques pièces furent découvertes à hauteur des n^{os} 5 à 11 du clos¹⁰⁹. Selon les notes manuscrites de A. de Loë¹¹⁰, G. Smets¹¹¹ aurait lui aussi recueilli des silex vers la même période entre la chaussée de Wavre et le Roodkloosterbeek. Perdus, ceux-ci ne peuvent plus être étudiés.

Eugène Dupréel

Eugène Dupréel est né à Malines le 8 février 1879 et décédé à Ixelles le 14 février 1967. Philosophe, sociologue et historien, il professa pendant la plus grande partie de sa vie à l'Université libre de Bruxelles. Quoique largement méconnu du milieu scientifique, l'un de ses passe-temps favoris était la prospection archéologique. Une fois un site identifié, il retournait inlassablement sur le terrain et récoltait, au gré de l'érosion qui les mettait à nu, les artefacts qui jonchaient le sol. Suivait alors un travail de « laboratoire » assez ardu. Rentré chez lui, il numérotait chaque pièce individuellement, la répertoriait dans un carnet avec ses lieux et date de découverte et en faisait un croquis sommaire. Pour les sites les plus intéressants, il lui arrivait de dresser un plan de situation rudimentaire. Aujourd'hui, les réserves des MRAH comptent plus de 17 000 artefacts découverts par lui entre 1914 et 1960. Un catalogue, constitué de 21 cahiers manuscrits, les accompagne. La majorité des pièces provient de la périphérie bruxelloise.



19. Eugène Dupréel donnant cours à l'ULB (repris de : Université libre de Bruxelles, 1834-1959, s.l., s.d., p. 44).



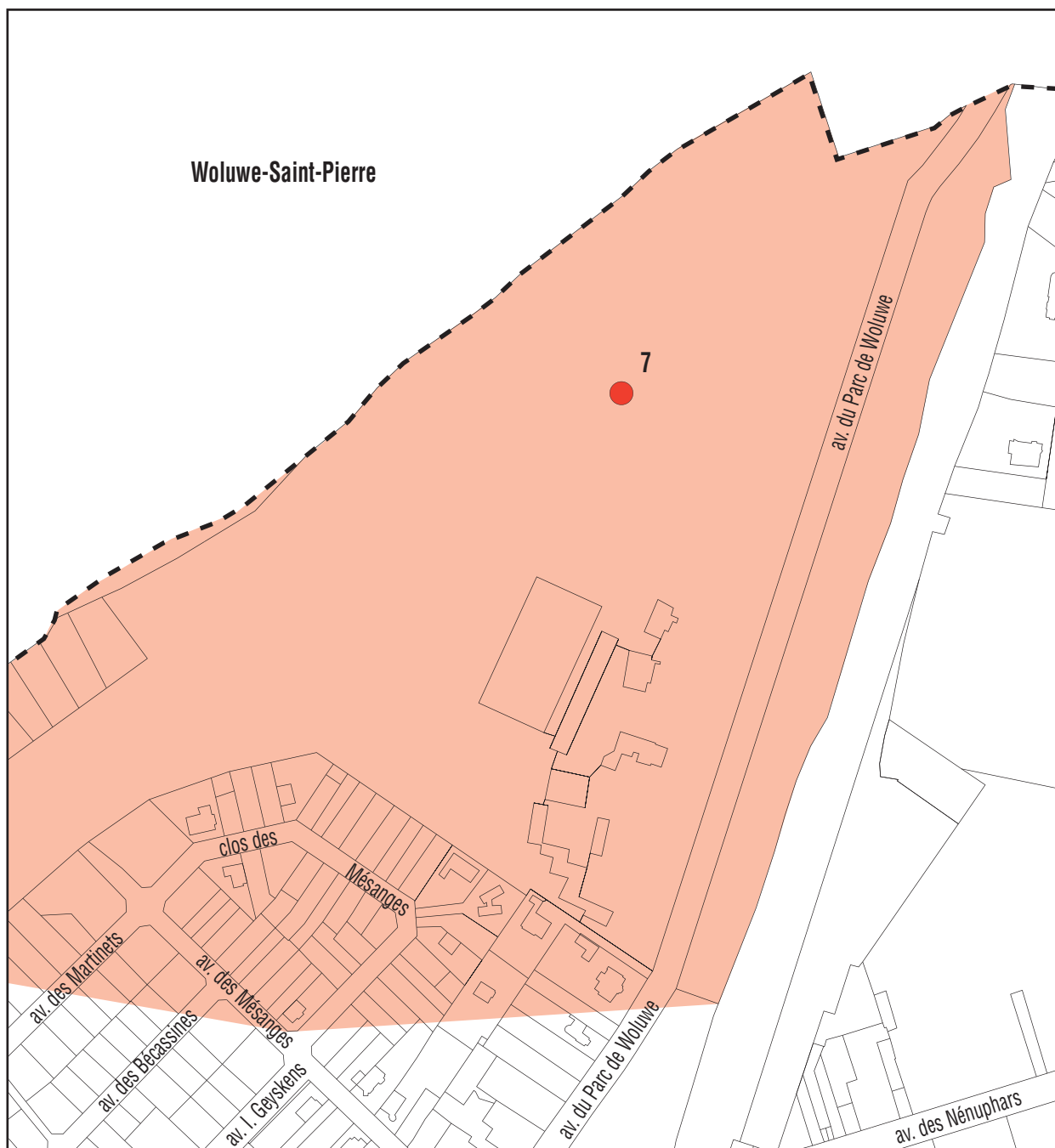
20. Eugène Dupréel, Catalogue manuscrit inédit (MRAH), cahier 2, nos 86 à 92. Silex découverts à Auderghem sur le site du Grand-Forestier.



21. Grattoir double opposé sur lame courbe (site 5), Néolithique, Musée Curtius, coll. Cumont, n° 3816 (© MRBC-DMS).



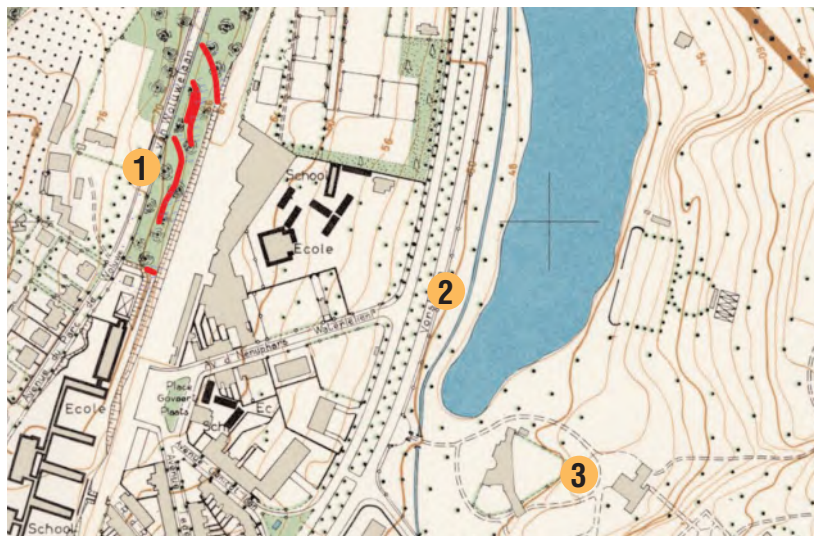
22. Lame de poignard ou perceur (site 5), Néolithique, Musée Curtius, coll. Cumont, n° 577 (© MRBC-DMS).



0 125 m

23. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 7 : parc de Woluwe (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).

24. Les levées de terre du parc (1) de Woluwe (rouge), la vallée de la Woluwe (2) et le site de Val-Duchesse (3). Détail de la carte de Bruxelles éditée par le Ministère des Travaux publics en 1984 (feuille 31-8.1).



Par comparaison avec d'autres sites bruxellois, en particulier ceux qui sont localisés ailleurs dans la vallée de la Woluwe, il faut imaginer que tout le promontoire a pu servir de campement temporaire dans la Préhistoire, essentiellement sa section sud-ouest. Entraînées par l'érosion, de nombreuses pièces ont dégringolé les pentes du promontoire¹¹², ce que la découverte de plusieurs objets taillés rue J. Bassem, en contrebas vers l'ouest, démontre clairement¹¹³. Les découvertes réalisées en 1957 par É. de Munck « entre Auderghem et Rouge-Cloître » ont probablement été faites au même endroit¹¹⁴.

9. Avenue Brassine (Néolithique)

En 1935, au cours d'une réunion de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, M. Mortier, vice-président, présenta trois silex taillés que l'on venait de découvrir avenue Brassine. Bien qu'il n'apportât pas de précisions sur leurs circonstances de découverte, on sait que les artefacts furent trouvés à l'occasion de terrassements. D'après É. de Munck, à qui il confia le matériel, il s'agissait d'un fragment de hache polie et deux grattoirs néolithiques¹¹⁵. Ces pièces sont aujourd'hui perdues.

10. Trois-Fontaines et alentours (Préhistoire)

Selon V. Jacques, la partie de la forêt qui s'étend entre *Trois-Fontaines* et *Notre-Dame-de-bonne-Odeur* était parcourue au début du xx^e siècle par de nombreux sentiers livrant parfois des silex préhistoriques¹¹⁶. Le manque d'informations disponibles ne permet pas de relier ces découvertes à un site précis¹¹⁷. C'est dans cette zone également que, le 9 juin 1908, à peu près vis-à-vis de l'ancien château de *Trois-Fontaines* (site 48), A. et G. Vincent, G. Cumont et J. Poils étudièrent plusieurs structures qu'ils croyaient d'origine anthropique : « un tertre surmonté d'une levée de terre à la manière d'un retranchement et un petit chemin d'accès, encaissé entre deux levées de terre parallèles »¹¹⁸. Le résultat de leur fouille fut totalement négatif, des structures naturelles ayant seules été mises au jour. Contraints, les fouilleurs conclurent que la levée de terre du sommet n'avait « pas été faite de terre rapportée »¹¹⁹ et ils émirent l'hypothèse qu'elle devait son apparence de retranchement au fait que le centre du sommet avait « probablement été évidé pour l'un ou l'autre motif que l'on ignore »¹²⁰. Selon nous, cette dépression pourrait s'expliquer facilement par un sondage ou un pillage antérieur, d'autres ayant cru auparavant à l'origine anthropique du tertre.

11. Forêt de Soignes – Ateliers sidérurgiques, abornements (Moyen Âge – xvi^e-xix^e s.)

La forêt de Soignes occupe près d'un tiers du territoire de la commune d'Auderghem (sud-est). Son sous-sol a été très peu perturbé au fil des siècles. Il présente donc un potentiel archéologique de premier plan.

En 1855, A. Wauters signala des traces d'ateliers sidérurgiques aux environs du lieu-dit *Ter Heyden*, sur la commune d'Hoeilaart¹²¹. Dans les années qui suivirent, plusieurs chercheurs découvrirent que la région bruxelloise regorgeait de vestiges du même type et, sans qu'aucun site n'y soit jamais localisé avec préci-

112 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille, n^{os} 9^a, f², 359^f, 367^y, 367^{a2}, 367^{b2}, 368^k, 369ⁿ, 369^r, 369^s, 369^t, 369^v, 377^g, 377^h, 377^k, 377^l, 377^r, 377^s, 377^t, 381^h, 384^{a2}, 384^{b2} et 424^{b2}.

113 Silex offerts en don aux MRAH par M. ou Mme Cloetens en novembre 1987. MRAH, inv. n^o B5614.

114 VAN HOETER, 1955, p. 58.

115 DE MUNCK, 1935, p. 14.

116 JACQUES, 1914, p. 115.

117 L. Tiberghien a découvert une lame retouchée à *Trois-Fontaines* à la fin du xix^e siècle et E. Dupréel a récolté un « silex taillé » en lisière de la forêt, non loin de l'ancienne propriété de Croÿ (actuel château de la Solitude), au début du xx^e siècle. E. Dupréel, catalogue manuscrit conservé aux MRAH, pièce 16910.

118 VINCENT, 1910a, p. 199.

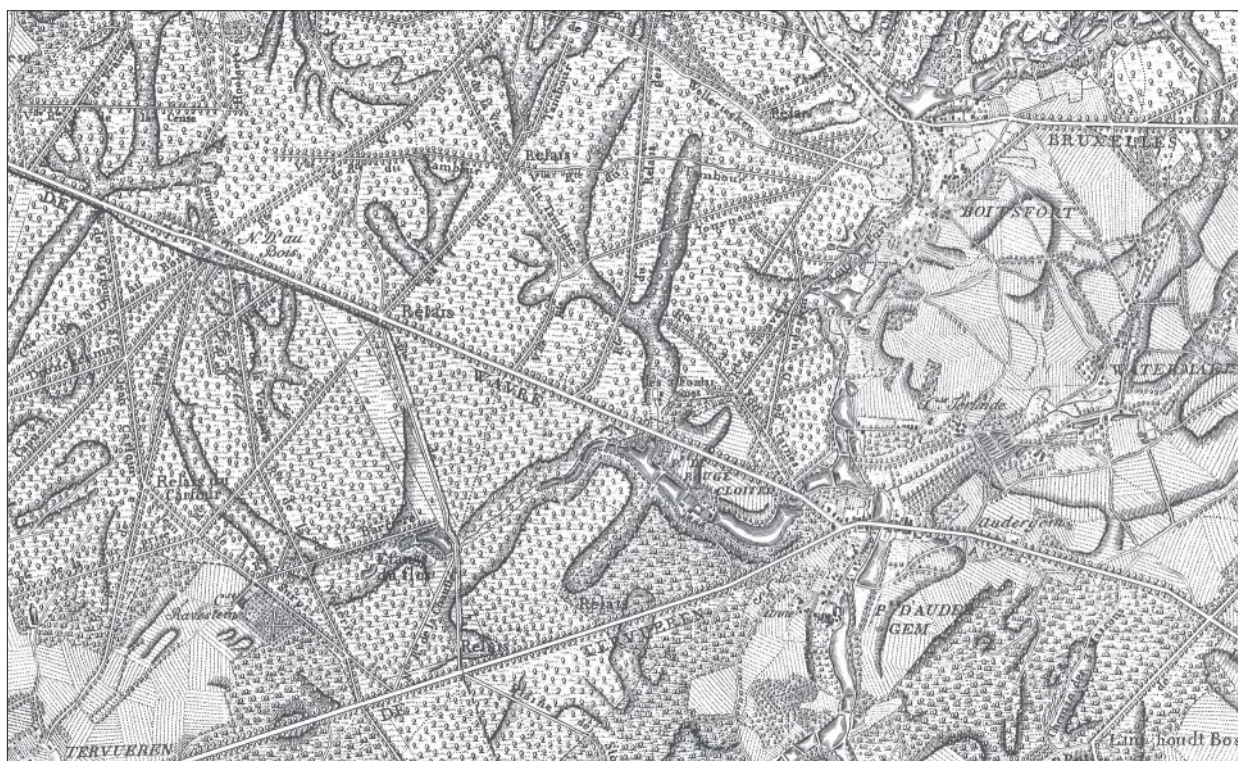
119 VINCENT, 1910a, p. 200.

120 *Ibidem*.

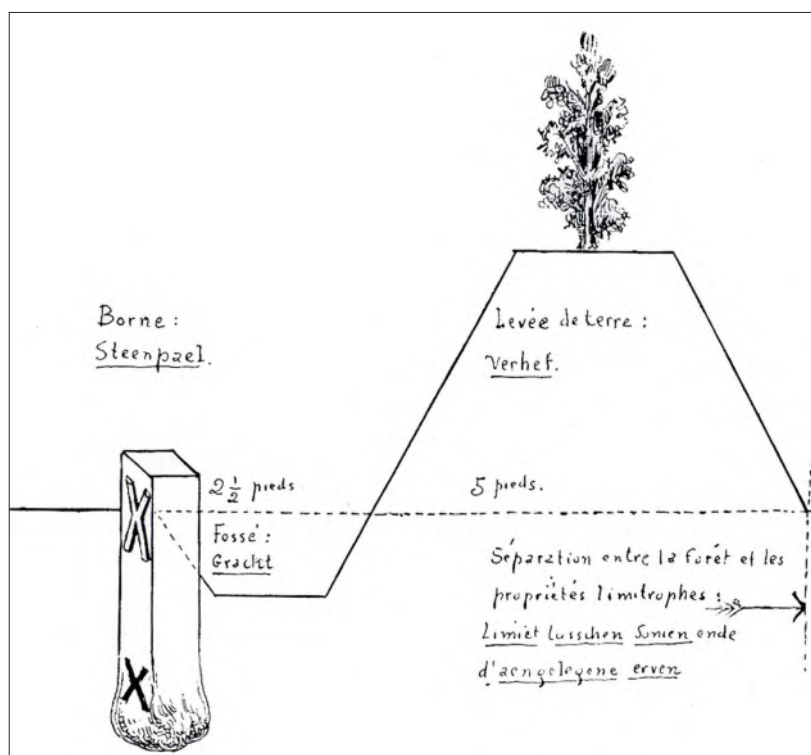
121 WAUTERS, 1855, p. 345.



25. Lamelle (site 10), grès-quartzite de Wommerson, Néolithique (?), MRAH, inv. n^o B 3055 (© MRBC-DMS).



26. La forêt de Soignes à Auderghem. J. de Ferraris, *Carte topographique de la forêt de Soignes et de ses environs*, 1777, détail (© BRA, Cartes et plans).



27. L'abornement en forêt de Soignes : une borne en pierre sculptée d'une croix de Bourgogne, un fossé et une levée de terre surmontée d'un rang d'arbres (repris de S. Pierron, *Histoire illustrée de la forêt de Soignes*, I, Bruxelles, s.d., fig. 69, p. 123).

122 DE LOË, 1925, p. 27-38 ; DESITÈRE, 1963, p. 117.

123 VINCENT, 1910, p. 79-83.

124 RAHIR, 1928, p. 267.

sion, le nom d'Auderghem fut vaguement mentionné à plusieurs reprises¹²². En 1910, A. et G. Vincent proposèrent une cartographie détaillée de ces implantations. Mais aucun des sites qu'ils avaient identifiés ne se trouvait sur Auderghem¹²³. En 1928, comme aucune datation n'avait été proposée jusque-là, É. Devadder entreprit de fouiller quelques tertres¹²⁴. Il découvrit, sous chaque amas de scories, une fosse ayant servi à la réduction du fer. Creusée dans l'argile, cette dernière mesurait généralement 1,5 m de diamètre pour 1,5 m de profondeur. Quelques tessons indatables furent également mis au jour.

Des fragments de tuiles de type romain ont, par ailleurs, été découverts dans un seul et unique cas. Mais leur utilisation tout à fait exceptionnelle ne permettait de tirer aucune conclusion. Une dernière série d'études, multidisciplinaires, fut finalement menée à la charnière des années 1980 et 1990¹²⁵. Encore une fois, les prospections pédestres qui eurent lieu à cette époque ne permirent la découverte d'aucun site sur Auderghem, l'essentiel des sites se situant en fait sur 2 km à partir du fond de vallée de *Groenendael*, là où la présence de grès ferrugineux à faible profondeur permettait son exploitation aisée¹²⁶. La fouille de quelques tertres sur Overijse, entreprise en parallèle à la prospection, permit de déterminer que l'on se trouvait en présence d'ensembles très structurés. Deux tas de scories sont habituellement associés à une aire de grillage du minerai, rubéfiée sur environ 30 cm de profondeur et percée d'une fosse d'environ 1 m³. Une meule de charbonnier complète généralement le tout. Les échantillons de charbon de bois prélevés au cours de ces fouilles ont été datés au C¹⁴ de la période carolingienne, période qui a par ailleurs produit des tuiles de type romain.

Au Moyen Âge, la forêt de Soignes était un domaine réservé au prince¹²⁷. Les défrichements les plus importants qui y furent opérés remontent à la fin de la période mérovingienne et au début de l'époque carolingienne. Ils permirent l'implantation des peuplements médiévaux les plus anciens à l'est de la Senne dont *Watermael*. Au début XII^e siècle, lorsque les comtes de Louvain s'assurèrent l'autorité en Brabant, la forêt de Soignes était le massif forestier le plus important (environ 12 000 hectares). Les zones périphériques de la forêt furent progressivement défrichées, cédées à des institutions ecclésiastiques ou des vassaux du duc de Brabant. C'est vraisemblablement dans ce contexte que naquirent des villages tels que *Boitsfort* et Auderghem. La forêt de Soignes faisait l'objet d'une gestion séparée des autres biens du domaine ducal. Elle possédait aussi un statut juridique particulier. Il s'agissait d'une franche garenne où la chasse était interdite à tous sauf au prince. Le droit de pâturage était concédé à certaines fermes, comme l'*hof te Schoonenberg* et l'*hof ter Linden* à Auderghem qui en jouissaient depuis le XIV^e siècle.

Si quelques mesures de délimitation furent prises dès le XII^e siècle, les limites du domaine forestier ducal demeurèrent longtemps floues, laissant la voie ouverte aux abus en tous genres et particulièrement les appropriations de parcelles, surtout par les communautés monastiques. Il faut attendre le XVI^e siècle pour qu'un abornement systématique et général de la forêt de Soignes soit réalisé à l'initiative de Charles Quint. Commencés en 1520, les travaux se terminèrent vers 1566. L'abornement fut réalisé suivant le principe du talus et fossé doublé, vers l'intérieur du domaine, d'un alignement de bornes de pierre. La plupart de ces bornes portaient, sur leur face supérieure, une croix dont les deux branches indiquaient la direction de l'emplacement des bornes voisines. À certains endroits plus remarquables (carrefours, ruisseaux), un autre type de borne était utilisé, plus grand, portant une croix sculptée de Bourgogne. Les massifs de *Sept-Fontaines* et de *Rouge-Cloître* reçurent les premières ceintures de pierres (1523). Une série de 27 bornes courait entre *Rouge-Cloître*, près de la *grande route d'Yssche*, et le bois de *Val-Duchesse*, à la limite des paroisses de *Watermael* et de *Woluwe-Saint-Pierre*. La plupart des bornes furent taillées dans du grès d'Arquennes. Une partie importante fut réalisée par les tailleurs de pierre Peeter Vuyen et

¹²⁵ LANGOHR, 1993, p. 128-130 ; CABUY *e.a.*, 1994, p. 75-76 ; DEFOSSE *e.a.*, 1991, p. 132-133.

¹²⁶ Selon la carte géologique actuelle, cette zone appartient à la Formation de Lede ; BUFFEL *e.a.*, 2002. Voir également l'analyse pédologique de MEES, 1989.

¹²⁷ Nous reprenons ici CABUY *e.a.*, 1994, p. 42-44.

128 On dispose d'une série de plans de ces abornements : AGR, *Cartes et plans manuscrits*, 720, 721A et 721B (cartes dressées par l'arpenteur C.-J. Everaert, le 17 juin 1786) ; AGR, *Cartes et plans manuscrits*, 3003-2, 3003-3, 3003-4 et 3003-5 (vue d'une partie de la forêt de Soignes et des abornement ; biens du couvent de Jéricho à *ter Cluysen*).

129 PIERRON, 1910, p. 29-31 ; PIERRON, 1935-1937, I, p. 96-129 ; MAZIERS, 1987, p. 95-96 ; CABUY *e.a.*, 1994, p. 42-44.

130 AGR, *Foresterie de Brabant*, n° 8, cité d'après MAZIERS, 1987, p. 105.

131 MAZIERS, 1983, p. 33-36.

132 VANDERMAELEN, section B, n°s 45 et 46. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 45^c.

133 WAUTERS, 1973, p. 184.

134 TAHON, 1917 ; TAHON, 1921 ; LEMAIRE, 1918, p. 23-59 et WAUTERS, 1973, p. 184-191.

Jacoppe van Linthout, originaires de Glabbeke, qui en livrèrent 400 en 1532¹²⁸. L'abornement fut pratically renouvelé entre 1659 et 1680. D'autres révisions furent opérées au XVIII^e siècle¹²⁹. Ce fut par exemple le cas en 1777 lorsque furent placées huit bornes frappées d'une croix de Bourgogne vers l'intérieur de la forêt et des lettres « RO » vers les étangs des *Flosses* appartenant au prieuré de *Rouge-Cloître* mais enclavés dans le massif forestiers¹³⁰.

La ceinture de bornes resta intacte jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Suite à l'élaboration du Cadastre, entre 1808 et 1843, les anciens moyens de délimitation perdirent leur raisons d'être. Quelques bornes ont été préservées (Groenendael, Sept-Fontaines, *Rouge-Cloître*, Uccle, Rhode-Saint-Genèse...). Outre les bornes, quelques sections des talus et des fossés sont encore conservés, notamment à Sept-Fontaines, aux environs du prieuré de *Rouge-Cloître* et surtout à Groenendael¹³¹.

12. Chapelle Sainte-Anne et premier noyau villageois (?-XIII^e-XX^e s.)

Érigée au sommet d'une colline dominant la Woluwe, la chapelle Sainte-Anne est aujourd'hui intégrée dans le domaine de *Val-Duchesse*¹³². La première mention du sanctuaire – dépendance de l'église Saint-Clément de *Watermael* – remonte à 1251¹³³. La construction pourrait néanmoins se situer au XI^e ou au XII^e siècle¹³⁴. Le premier noyau villageois d'Auderghem se situait probablement



28. La chapelle Sainte-Anne (© X. Claes / Soleil Rouge, 2006).



29. L'intérieur de la chapelle Sainte-Anne, début du xx^e siècle (carte postale, coll. L. Schreyers).

aux abords de l'édifice. Lorsque le prieuré de *Val-Duchesse* fut établi au voisinage immédiat de la chapelle (1262), le village se développa progressivement plus au sud, autour de la future chaussée de Wavre. Les alentours de la chapelle ne connurent jamais de nouvelle affectation, ni même de travaux d'urbanisme et constituent à ce titre un site au sous-sol riche en informations archéologiques¹³⁵. Le 25 juin 1307, le duc de Brabant Jean II accorda le patronat de la chapelle Sainte-Anne aux dominicaines de *Val-Duchesse* qui détenaient déjà celui de l'église Saint-Clément à Watermael¹³⁶. Voisin du prieuré, le sanctuaire ne fut pourtant jamais compris dans l'enceinte de ce dernier.

Même si les archives restent muettes à ce propos, il est vraisemblable que la chapelle fut saccagée pendant les Guerres de Religion ; on sait en effet que le prieuré de *Val-Duchesse*, distant d'une centaine de mètres à peine, fut incendié 1562. À partir de 1585 environ, la chapelle fit en tout cas l'objet d'une restauration : la tour fut couverte d'une nouvelle toiture, plus élancée, tandis que les fenêtres romanes firent place à des baies gothiques.

L'édifice fut fermé au culte par les Français en 1796, mais, dès le Concordat (1801), des services religieux y furent à nouveau célébrés¹³⁷. La chapelle passa ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires successifs. Jusqu'au début du xix^e siècle, elle demeura un lieu de pèlerinage fréquenté ; on venait, entre autres, y invoquer sainte Anne contre la stérilité et les écrouelles. Le sanctuaire fut finalement désaffecté en 1843 au profit d'une nouvelle église paroissiale, également dédiée à sainte Anne, érigée en bordure de la chaussée de Tervuren¹³⁸. De 1860 jusqu'au début du xx^e siècle, la chapelle fut transformée en métairie.

En 1902, l'édifice passa entre les mains de la famille Madoux et fit l'objet d'une restauration sommaire. Quelques années plus tard, en 1908, la chapelle fut vendue à Charles Dietrich qui venait de faire l'acquisition de *Val-Duchesse* ; Dietrich l'incorpora à son domaine et confia la restauration au chanoine Raymond Lemaire. La chapelle fut consacrée en 1917 par le cardinal Mercier et rouverte au culte¹³⁹. En 1930, comme le reste du domaine de *Val-Duchesse*, elle fut léguée à la Donation royale par Dietrich. Après le décès de ce dernier en 1939, le sanctuaire fut à nouveau fermé¹⁴⁰.

135 La chapelle et ses abords ont été classés comme site archéologique le 22 novembre 2001. *Monuments et sites classés*, 2003, p. 27.

136 BOGAERTS, 1979, n° 39, p. 239-40.

137 TAHON, 1921.

138 EVERAERT & DECEUNINCK, 1993.

139 LEMAIRE, 1918.

140 Sur les différents propriétaires de la chapelle aux xix^e et xx^e siècles, voir MIGNOT, 1976.



30. Chapelle Sainte-Anne, tête sculptée incrustée au-dessus de la porte (© X. Claes / Soleil Rouge, 2006).



31. Chapelle Sainte-Anne, contreforts de la seconde moitié du xvii^e siècle (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).

L'orientation de la chapelle n'est pas tout à fait classique (nord-est-sud-ouest). L'édifice se compose d'une nef unique, d'un chœur et d'une tour. La nef est une salle rectangulaire de 10,75 m sur 6,20 m. D'une extrême simplicité, elle est éclairée par trois petites baies de chaque côté. Au xvii^e siècle, cette même nef fut aménagée dans l'esprit gothique. Elle subit une importante restauration au début du xx^e siècle (reconstruction du mur nord, placement d'une nouvelle charpente en chêne, couverture de petites tuilles rouges). Les murs allient gros moellons de pierre blanche et blocs de grès ferrugineux. La plus grande partie du pavement est en pierre de Gobertange. À droite, se trouve un autel dédié à sainte Anne et, à gauche, un autel dédié à la Sainte Vierge ; tous deux ont été refaits au début du xx^e siècle. La nef s'ouvre au nord sur un chœur de 7,80 m sur 3,80 m¹⁴¹. Ce dernier est orné d'un maître-autel érigé au début du xx^e siècle sur les fondations de l'autel primitif¹⁴².

La tour est la partie la plus ancienne de l'édifice. De plan carré (5 x 5 m), elle est haute de 13 m jusqu'à la corniche (de 20 m avec la toiture et la croix). Le rez-de-chaussée forme le portail de la chapelle dont l'entrée est axiale¹⁴³. La maçonnerie allie des gros moellons de grès sablonneux et des blocs en grès ferrugineux. Deux contreforts massifs encadrent la porte. Ils ne font pas partie de l'édifice primitif, mais furent vraisemblablement ajoutés après 1667 pour consolider la tour. Au dessus de la porte en chêne s'observe une tête sculptée, incrustée dans le mur, très altérée et difficilement identifiable. Le premier étage de la tour est éclairé par quatre étroites meurtrières, tandis que le deuxième est percé, sur chaque face, d'une baie cintrée romane.

13. Ancien cimetière (?-xiii^e-xix^e s.)

Au Moyen Âge, le cimetière de la paroisse de *Watermael*, dont dépendait Auderghem, était établi autour de l'église Saint-Clément à Watermael-Boitsfort. On y enterrait aussi les personnes décédées dans les hameaux d'Auderghem et de *Boitsfort*. Ce cimetière-

¹⁴¹ LEMAIRE, 1918, p. 33-45.

¹⁴² Un retable représentant la Parenté de sainte Anne (dit aussi *Retable d'Auderghem*) ornait autrefois l'autel majeur de la chapelle Sainte-Anne. En 1844, après la fermeture du sanctuaire, il fut offert aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH, inv. 327). Son style et sa technique permettent de l'attribuer à un atelier bruxellois (vers 1500-1510). BALLESTREM, 1970, 227-234 ; DERVEAUX-VAN USSEL, 1975, p. 5-128 ; FOSSION, 2000, p. 60-67 ; DE BOOT, 2005, p. 172-173.

¹⁴³ Configuration que l'on ne rencontre qu'en deux autres endroits en Brabant, à Watermael-Boitsfort (église Saint-Clément) et à Bertem, Brabant flamand (église Saint-Pierre). LEMAIRE, 1918, p. 26-32.

re fut désaffecté dans le dernier quart du XIX^e siècle¹⁴⁴. Un cimetière exista également autour de la chapelle Sainte-Anne (site 12), probablement dès le Moyen Âge¹⁴⁵. Il fut désaffecté en 1843, lorsqu'un champ de repos fut établi autour de l'église Sainte-Anne, en bordure de la chaussée de Tervuren¹⁴⁶. Ce dernier fut à son tour désaffecté en 1922 et remplacé, au début des années 1930, par un nouveau cimetière, avenue J. Van Horenbeek¹⁴⁷. Aujourd'hui, la chapelle Sainte-Anne se trouve encore au milieu d'un enclos rectangulaire, clôturé par des murs bas en pierre, correspondant l'emplacement de l'ancien cimetière. Le niveau de cet enclos a cependant été modifié par des terrassements réalisés sur le plateau de *Val-Duchesse* au début du XX^e siècle, travaux aux cours desquels de nombreux ossements furent mis au jour¹⁴⁸.

14. *Val-Duchesse* – Prieuré (XIII^e-XX^e s.)

Le prieuré fut fondé en 1262 à l'initiative de la duchesse Aleyde de Bourgogne, veuve d'Henri III, duc de Brabant¹⁴⁹. Il prit le nom de *Val-Duchesse* en mémoire de sa fondatrice¹⁵⁰. Il s'agissait du plus ancien couvent de dominicaines des Pays-Bas¹⁵¹. Le site retenu pour ériger le monastère était un vaste terrain compris entre la Woluwe et le versant d'une colline au sommet de laquelle se trouvait déjà la chapelle dédiée Sainte-Anne (site 12)¹⁵².

Entre 1262 et 1300, le prieuré fut généreusement doté par faveur ducale. C'est ainsi qu'en 1280, le duc de Brabant Jean I^{er} autorisa la communauté à ériger un moulin sur la Woluwe (voir site 19)¹⁵³. En 1271, le prieuré de *Val-Duchesse* obtint le patronat des églises de *Watermael* (Saint-Clément), d'Ekeren près d'Anvers et d'Orten près de 's Hertogenbosch¹⁵⁴. Plus tard, le duc de Brabant céda au prieuré le patronat de la chapelle Sainte-Anne, voisine du couvent (1307)¹⁵⁵.

En 1296, le pape Boniface VIII permit à la communauté de revêtir l'habit de saint Dominique¹⁵⁶. Les religieuses observaient leurs propres statuts, basés sur la règle de saint Augustin. L'admission était réservée aux filles nobles. Menant une vie axée sur la prière et le travail manuel, ces dernières étaient placées sous la direction spirituelle de deux pères dominicains qui résidaient en permanence à *Val-Duchesse*¹⁵⁷.

144 CABUY *e.a.*, 1994, p. 62-64.

145 VANDERMAELEN, section B, nos 44 et 47. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 19^d.

146 Lorsque la chapelle Sainte-Anne servit de métairie dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ancien cimetière fut cultivé.

147 VANDERVELDE, 1997, p. 73-75 et 161-163.

148 TAHON, 1910, p. 91-94.

149 Pour un panorama des sources disponibles, voir UYTTEBROECK & GRAFFART, 1979 et D'HOOP, 1929, p. 18-21. L'histoire du prieuré a été retracée par WAUTERS, 1973, p. 173-184 et TAHON, 1910. On consultera aussi BRODSKY, 1974, p. 82-101 et MEGANCK, 2009, p. 85-101. Pour l'iconographie relative au prieuré, voir MAES, 1987, p. 184-190.

150 *S'Hertoginne-Dael, Vallis Ducissae*. Au XVIII^e siècle, le prieuré est régulièrement appelé *Couvent d'Auderghem*.

151 Les autres couvents de dominicaines de nos régions furent d'ailleurs fondés suivant le modèle de *Val-Duchesse* : l'*Abiette* à Lille, *Beaumont* à Valenciennes, le *Val-des-Anges* à Bruges, le *Val-des-Écoliers* à Mons, le *Val-Saint-Lambert*, près de Liège, etc.

152 VANDERMAELEN, 1836, section B, nos 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 16bis, 22, 23.

153 WAUTERS, 1973.

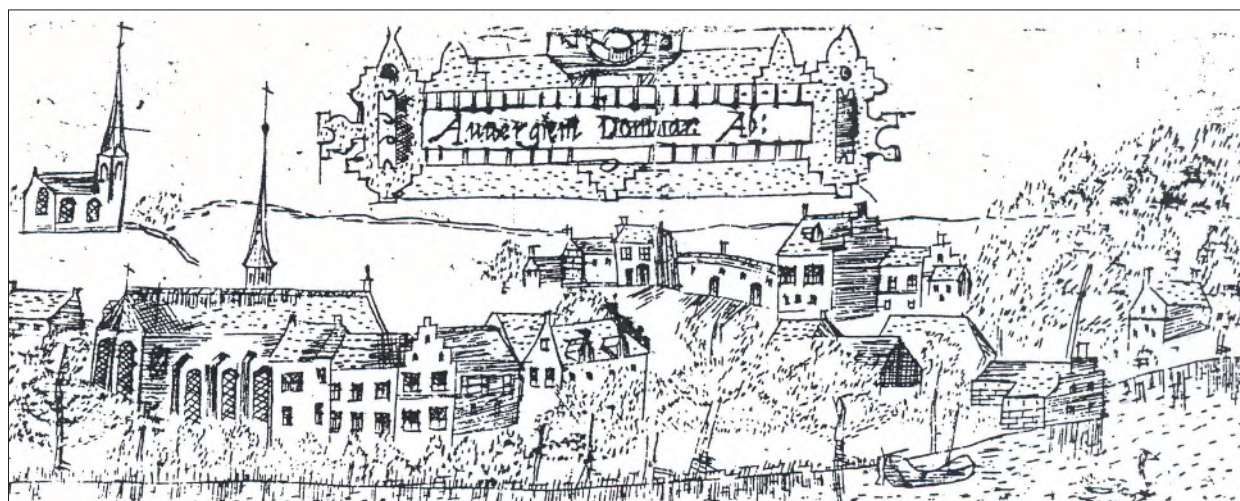
154 MIRAEUS & FOPPENS, 1723-1748, IV, p. 568-569.

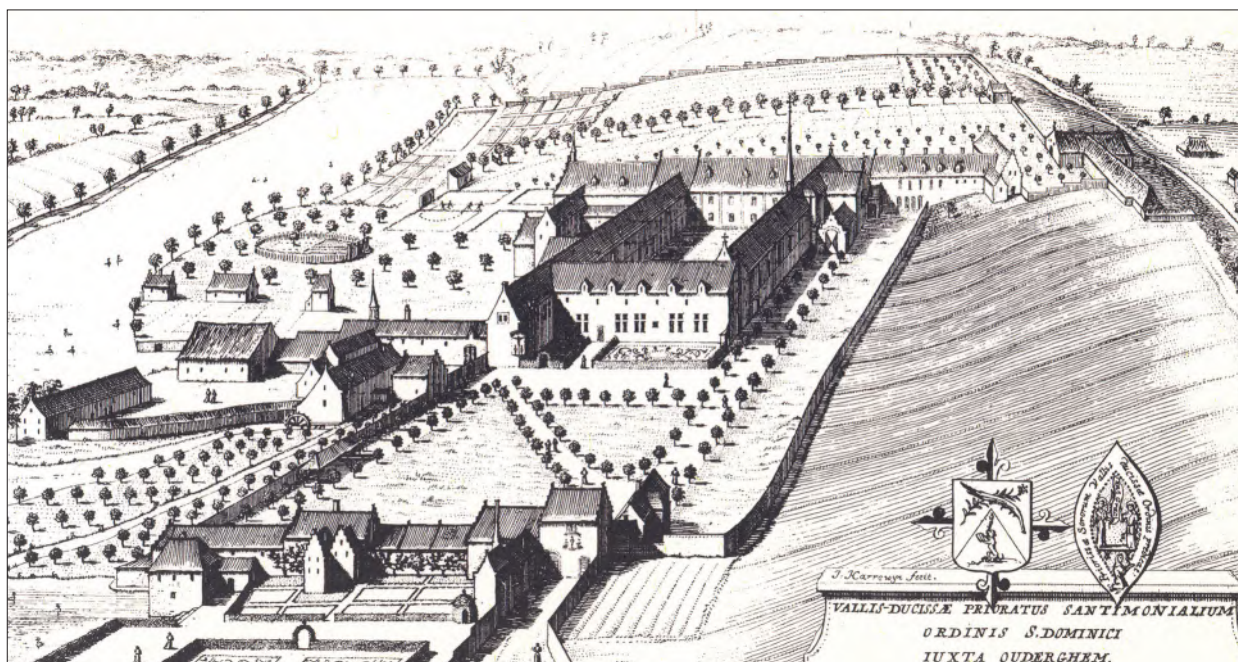
155 BOGAERTS, 1979, n° 39, p. 242-243.

156 BOGAERTS, 1979, n° 34, p. 239-240.

157 On note la présence de familles telles que les Hinckaert, les van der Noot, les de Mol, les Homes, les van der Linden, les van Parys ou encore les Pipenpoy.

32. Le prieuré de *Val-Duchesse*, fin du XVII^e siècle ? (coll. privée).





33. Le prieuré de Val-Duchesse. Gravure de J. Harrewijn extraite de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699.

À la fin du xv^e siècle, le prieuré bénéficiait de rentes confortables et de biens-fonds importants : terres arables, prés, bois, vignobles, étangs dont le grand bordant le prieuré, alimenté par la Woluwe, mais aussi des fermes (Longueville à Chaumont-Gistoux, Moorsel à Tervuren, Meldert...), des maisons et des moulins, dont un à Auderghem.

Le prieuré de *Val-Duchesse* fut mis à sac durant les Guerres de Religion, vers 1562-1563. L'église, l'infirmerie, le réfectoire, les cuisines, une partie du cloître et des cellules furent incendiés. Perte inestimable, la totalité des livres et des manuscrits précieux qui retraçaient les origines et l'histoire du monastère depuis sa fondation disparurent dans l'incendie. La prieure Anne Hinckaert entreprit aussitôt la reconstruction du monastère. En 1564, le gouvernement alloua au prieuré cent livres de Flandre pour la réédification de l'église. Le jour de Pâques 1570, une grande messe inaugura le nouveau sanctuaire¹⁵⁸. Le contexte troublé poussa les dominicaines à se réfugier encore à Bruxelles en 1578, dans leur maison située à hauteur de l'actuelle place de la Chapelle. Elles y restèrent jusqu'en 1585. À leur retour, elles trouvèrent le prieuré en ruine. Les différents bâtiments furent progressivement restaurés¹⁵⁹.

La seconde moitié du xvii^e siècle fut marquée par les guerres de Louis XIV. En 1662, le 400^e anniversaire de la fondation ne fut pas fêté à cause du contexte troublé, mais, à cette occasion, le recteur Henri Scelliers écrivit un historique du prieuré qui constitue une source des plus importantes pour retracer l'histoire de *Val-Duchesse*. Ce texte nous apprend que : « à l'intérieur de son enceinte, le monastère a une superficie d'environ neuf hectares, comprenant l'église, les cloîtres, l'infirmerie, les réfectoires, les jardins, les viviers, les écuries et autres constructions »¹⁶⁰.

Le xviii^e siècle fut une période plus calme. Le prieuré était toujours une riche institution, comme en témoigne une série de travaux somptueux tels, en 1780, la construction d'une nouvelle demeure pour la prieure, sous le priorat de Marie-Cécile de Neufforge (1721-1807).

158 TAHON, 1910, p. 71-77.

159 TAHON, 1910, p. 134.

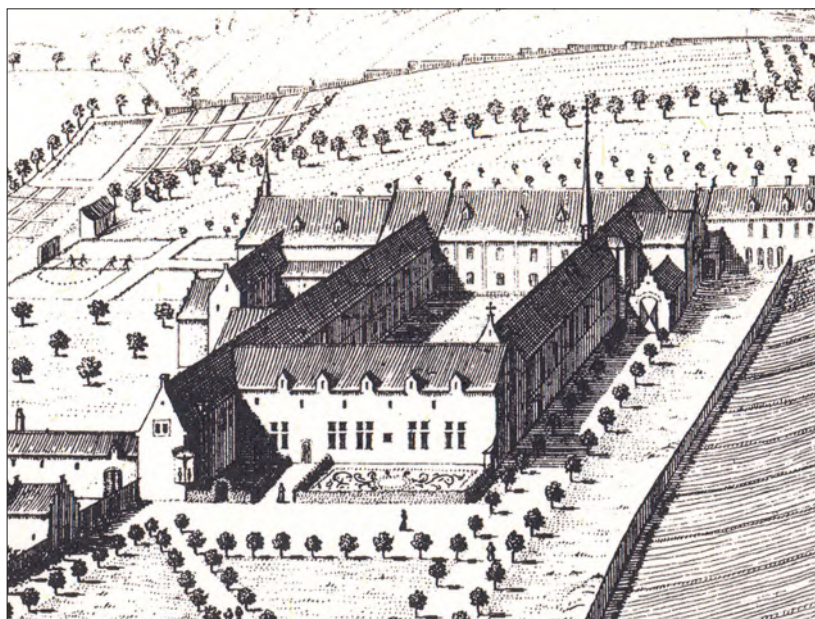
160 SCCELLIERS, 1662, p. 39.

Le gouvernement autrichien supprima le prieuré en 1784. La communauté se composait alors de 23 religieuses, d'une novice et de 23 sœurs converses¹⁶¹. En 1785, une filature fut installée sur le site par un certain Guillaume-Emmanuel Francolet. Entre 1786 et 1790, une école pour enfants pauvres fut établie à *Val-Duchesse*¹⁶². Le prieuré rouvrit néanmoins en 1790 pendant la Révolution brabançonne. Il fut définitivement fermé au mois de frimaire de l'an V (1796). La République française mit les bâtiments en vente en 1797. L'adjudication eu lieu le 12 mars 1798. Un groupe d'ex-dominicaines racheta la ferme et ses dépendances, les terres et les prairies ; tout le reste tomba entre les mains de quatre spéculateurs. Les bâtiments à usage religieux furent démolis pour en récupérer les matériaux ; seuls survécurent, avec des fortunes diverses, les bâtiments à usage agricole et la demeure de la prieure. Le domaine passa ensuite de main en main. Entre 1840 et 1869, il appartient au baron Eugène-Amour de Cartier, l'un des premiers industriels d'Auderghem. En 1908, l'ancien prieuré fut acquis par Charles-Henri Dietrich qui remembra la propriété et restaura les quelques bâtiments subsistants. En 1930, Dietrich légua l'ensemble à la Donation Royale.

L'actuel domaine de *Val-Duchesse*, vaste îlot situé en bordure du boulevard du Souverain, englobe les derniers vestiges du prieuré ainsi que la chapelle Saint-Anne et ses abords¹⁶³. L'ensemble est mis à la disposition du Ministère des Affaires étrangères. Lieu d'importantes réunions politiques nationales, il est aussi internationalement connu depuis 1956, car, cette année là, s'y réunirent les experts européens chargés d'élaborer les textes des traités qui furent à la base de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'Énergie atomique¹⁶⁴.

15. Église (XIII^e-XVIII^e s.)

Un premier sanctuaire fut érigé dans la seconde moitié du XIII^e siècle. On ne dispose que de rares données à son sujet ; seule l'archéologie pourrait palier ce manque d'informations. L'église fut incendiée en 1562, pendant les Guerres de Religion. Entièrement reconstruite, au même emplacement, entre 1564 et 1570, elle bordait



161 Sur cette question voir notamment VANDERBORGHT, 1978, p. 291-312 et MIGNOT, 1969.

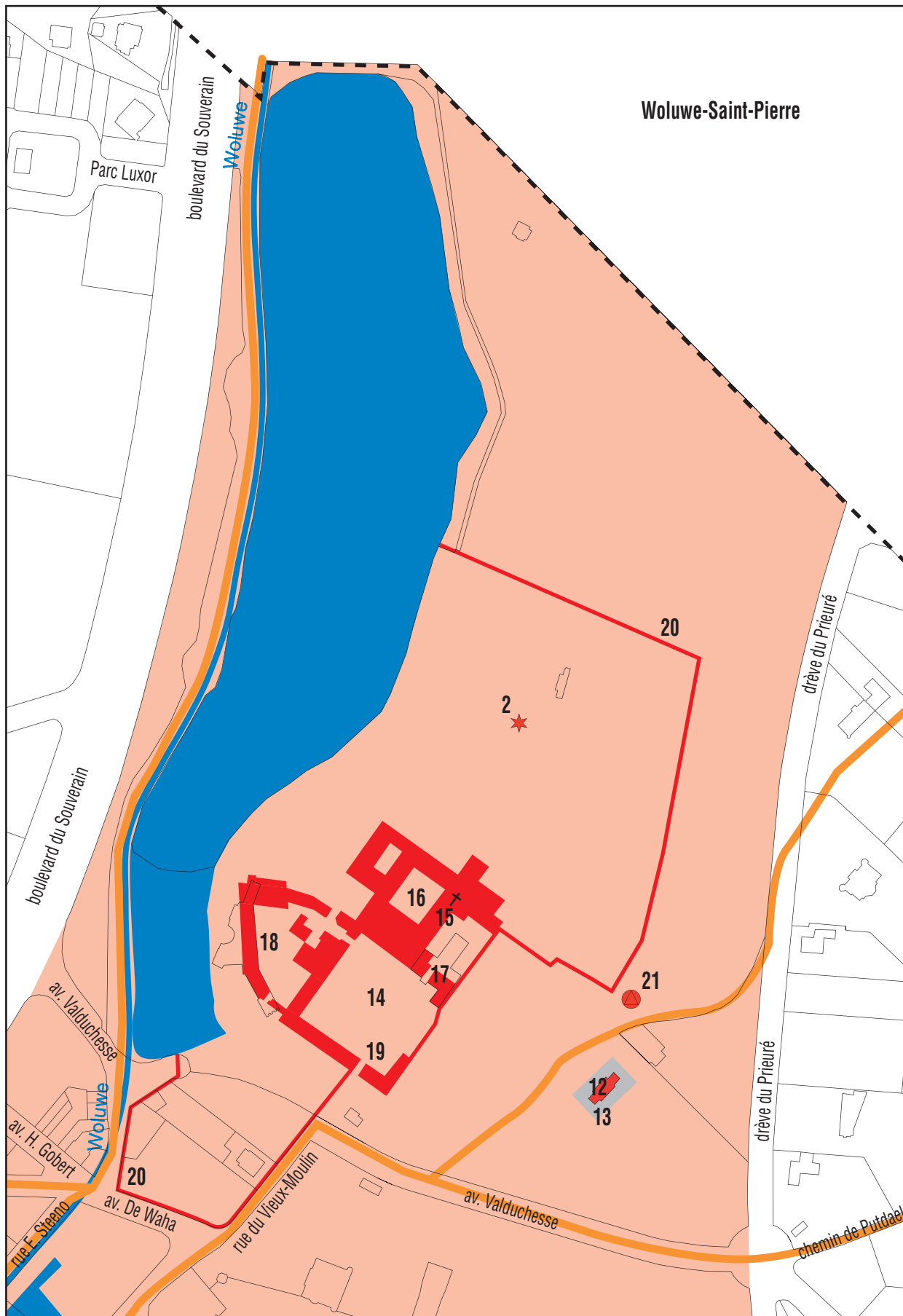
162 LORTHOIS, 1964.

163 Le domaine de *Val-Duchesse* est classé. Comme monuments : le château, le prieuré, le pavillon d'entrée, l'orangerie et le chalet norvégien (5 décembre 2002). L'ancien prieuré est classé comme site archéologique ; la chapelle Sainte-Anne comme monument et ses abords comme site archéologique (22 novembre 2001).

164 Voir MIGNOT, 1972.

34. Le cloître et l'église. Détail de la gravure du prieuré de *Val-Duchesse* de J. Harrewijn, extraite de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699.

35. (page de droite) Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 2 : *Val-Duchesse* ; n° 12 : chapelle Sainte-Anne ; n° 13 : ancien cimetière ; n° 14 : prieuré de *Val-Duchesse* ; n° 15 : église ; n° 16 : cloître ; n° 17 : quartier de la prieure ; n° 18 : quartier agricole ; n° 19 : porterie ; n° 20 : mur d'enceinte ; n° 21 : ferme rue du Prieuré (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).



0 125 m

l'aile ouest du cloître¹⁶⁵. Dans sa description du prieuré, Henri Scelliers fournit des données des plus intéressantes concernant l'église en 1662. Il apparaît que c'était un édifice modeste. Scelliers ne s'étend pas sur les détails architecturaux, il ne dit rien ni de la nef, ni du chœur ou du portail. Il nous apprend néanmoins que l'église était séparée en deux parties. Dans la première partie, où étaient admis tous les laïcs (habitants des environs, visiteurs), on célébrait le service divin. Cette partie de l'église comptait trois autels : le principal, en marbre, était dédié à la Sainte Trinité ; les deux autres, offerts par la Ville d'Anvers, étaient placés dans les chapelles latérales, dédiés à Notre-Dame du Rosaire et à sainte Geneviève. Un grand tableau représentant la fondation et la destruction du prieuré ornait également cette partie de l'église, de même qu'une effigie de la duchesse Aleyde de Brabant. La deuxième partie de l'édifice était strictement réservée aux religieuses ; elle était ornée de tableaux représentant les quinze Mystères du Rosaire. Enfin, selon Scelliers, plusieurs reliques étaient conservées dans le sanctuaire, la plus prestigieuse étant une épine de la Couronne du Christ¹⁶⁶. L'église abritait également de nombreuses sépultures, de même qu'un monument sous lequel avait été placé, en 1272, le cœur de la fondatrice, Aleyde de Brabant¹⁶⁷. Ce monument fut détruit lors de l'incendie de l'église survenu en 1562 pendant les Guerres de Religion¹⁶⁸.

Sur l'une des plus anciennes vues connues du prieuré, une gravure à l'eau forte de Jacques Harrewijn, publiée en 1699 dans l'ouvrage de J. Leroy, *Castella et praetoria nobilium Brabantia*, l'église apparaît comme un long et étroit bâtiment, en contact avec le cloître, surmonté d'un clocheton et accosté d'un portail assez quelconque. Il n'y a pas de nefs, pas de transept, ni de chapelles latérales¹⁶⁹.

165 AGR, *Cartes et plans, inventaire manuscrit*, n° 258. VANDERMAELEN, section B, n° 21. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 19^d.

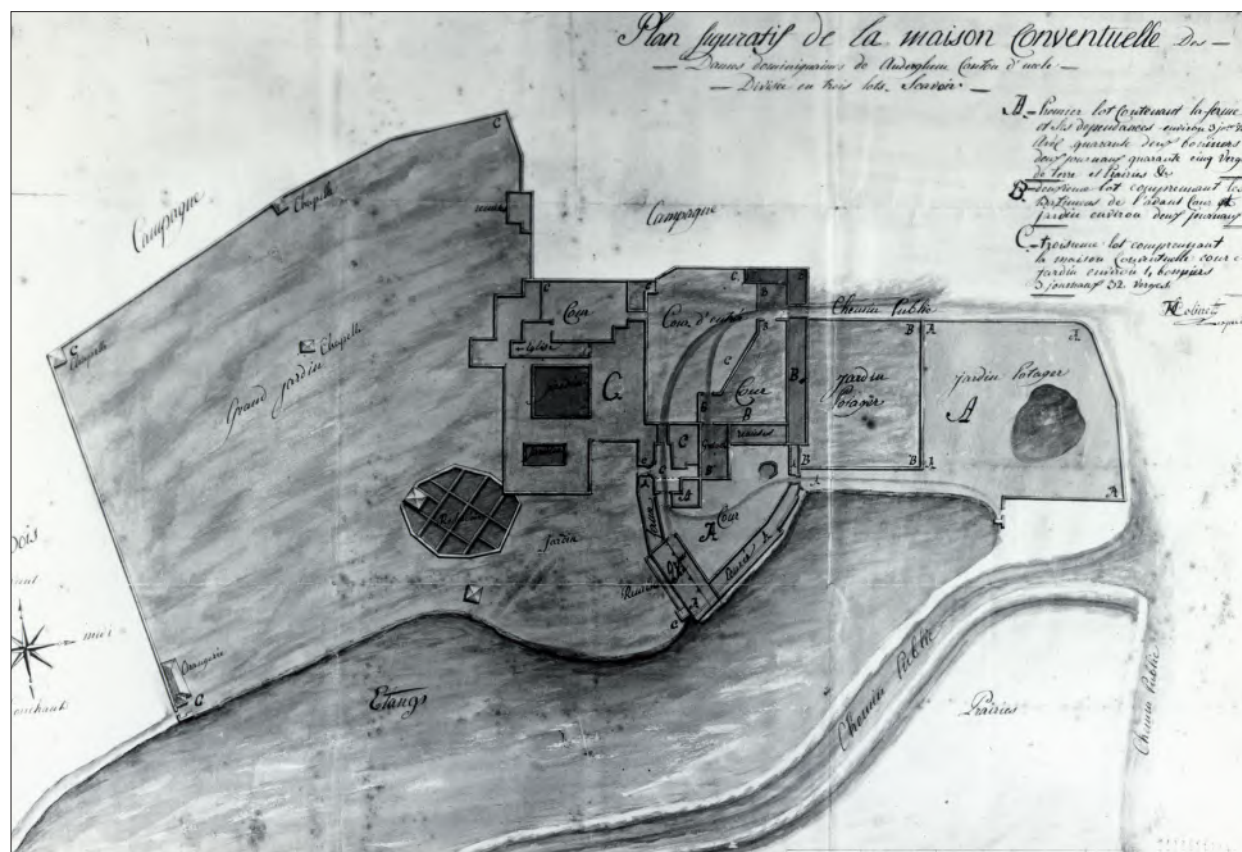
166 SCCELLIERS, 1662, p. 67-68.

167 On y lisait le texte suivant : *Mille semel et centum bis duo septuaginta / Luce Severini fuit Aleydus data fini / Quam tegit haec tumba serpens fuit atque columba* (« l'an 1272, le jour de la fête de saint Séverin, trépassa Aleyde que recouvre cette tombe, elle unit la prudence du serpent à la simplicité de la colombe »), SCCELLIERS, 1662, p. 41. La duchesse est enterrée à Leuven, dans l'église dominicaine Notre-Dame, aux côtés de son époux, Henri III, duc de Brabant. BUTKENS, 1724, p. 1269 ; MIGNOT, 1969, p. 122-127.

168 TAHON, 1910, p. 87.

169 LE ROY, 1699, p. 47.

36. Plan du prieuré de Val-Duchesse dressé par F. Colinet, vers 1798 (© AGR, *Cartes et plans, inventaire manuscrit*, n° 218).



170 MIGNOT, 1969, p. 58-59.

171 Deux cloches provenant de l'ancienne église prieurale ont été conservées, l'une, dans la chapelle Sainte-Anne (1774), l'autre dans l'église Saint-Paul à Vossem (1635). MIGNOT, 1969, p. 17-20. En 1905, V. Tahon et J. Poils réalisèrent quelques fouilles dans l'enclos de l'ancien prieuré, notamment à proximité de l'église : « Ces fouilles n'ont pas donné de résultats appréciables, si ce n'est la découverte de quelques crânes et ossements humains dans une prairie déjà remuée qui se trouve derrière le château actuel. Ces ossements, restes probablement de l'ancien cimetière établi près de l'église, ont été transportés à la maison communale d'Auderghem » ; ASRAB, 1905, p. 279.

172 SCCELLIERS, 1662, p. 67-68.

173 LE ROY, 1699, p. 47.

174 VANDERMAELEN, section B, nos 21 et 17. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n^o 19^d.

175 Au XVIII^e siècle, on remarque, à l'ouest du cloître, un autre groupe de bâtiments, entourant un jardin. AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n^o 258.

176 LE ROY, 1699, p. 47.

Un inventaire du mobilier dressé en 1782, deux ans avant la fermeture du prieuré par les Autrichiens, indique que l'édifice conservait encore, outre les objets de culte, une série importante d'œuvre d'art, dont plusieurs tableaux¹⁷⁰. L'église, à l'image de la plupart des autres bâtiments conventuels, fut détruite immédiatement après la suppression définitive du monastère en 1796¹⁷¹.

16. Cloître (XIII^e-XVIII^e s.)

Les informations relatives à cette partie du prieuré sont peu nombreuses. Le cloître fut construit après 1262. Henri Scelliers nous rapporte que deux ailes furent détruites dans l'incendie qui ravagea le prieuré en 1562 ; l'infirmerie, les réfectoires, les cuisines, et 39 cellules qui le bordaient furent également détruits. La reconstruction du cloître et des bâtiments qu'il desservait se fit vraisemblablement parallèlement à celle de l'église, entre 1564 et 1570¹⁷².

La plus ancienne représentation est celle offerte par la gravure de J. Harrewijn de 1699¹⁷³. Le cloître comptait quatre ailes¹⁷⁴. L'église occupait le côté oriental ; les trois autres ailes étaient bordées par la maison de la prieure au sud, le dortoir des religieuses et une série d'annexes (réfectoire, cuisines, fournil) au nord et à l'ouest¹⁷⁵. Le cloître et la plupart des bâtiments conventuels qui le bordaient furent démolis en même temps que l'église.

17. Quartier de la prieure (?-XVII^e-XX^e s.)

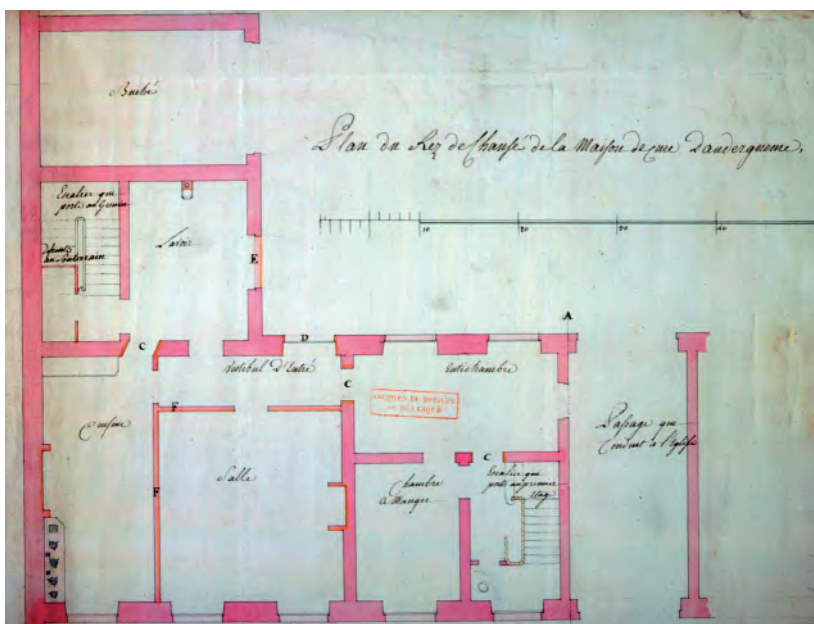
On ne dispose d'aucune information relative à la première demeure de la supérieure du prieuré. Peut-être logea-t-elle d'abord dans le même bâtiment que les religieuses ? Une habitation particulière fut construite à une époque indéterminée. Depuis au moins le XVII^e siècle, elle bordait l'aile sud du cloître et était en contact avec l'église. C'est ainsi qu'elle apparaît sur la gravure du prieuré réalisée par J. Harrewijn (1699). Précédée d'un petit jardin d'agrément, la demeure développait sa façade principale vers la cour d'honneur, jouant par-là également un rôle d'accueil et de prestige. Cette façade comptait une série de cinq fenêtres et une porte cintrée. Le bâtiment était coiffé d'un toit en bâtière éclairé par des lucarnes. Du côté est, la demeure de la prieure se prolongeait par une aile plus petite dont le pignon était orné d'un grand crucifix¹⁷⁶.



37. Le château de Val-Duchesse, début du XX^e siècle (carte postale, coll. Dexia).



38. Le château de Val-Duchesse (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).



39. Plan du rez-de-chaussée de la maison de la prieure de Val-Duchesse, XVIII^e siècle (© AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 601).

Un nouveau quartier fut érigé au même emplacement à la fin du XVIII^e siècle, à l'initiative de la prieure Marie-Cécile de Neufforge. Cet ensemble fut achevé en 1780¹⁷⁷. On dispose de deux plans précis de l'ancien corps de logis de la prieure (rez-de-chaussée et étage)¹⁷⁸. Ils furent probablement réalisés entre 1784 et 1796, entre les deux suppressions du prieuré. Des messes étaient alors à nouveau célébrées dans l'église et le logis de la prieure était qualifié de *cure d'Auderghem*. À la fin du XIX^e siècle, la demeure formait toujours un large bâtiment en L¹⁷⁹.

En 1903, l'ancien prieuré devint la propriété de Charles Dietrich. Souhaitant redonner du lustre au site, ce dernier fit restaurer et agrandir l'ancienne demeure de la prieure pour en faire un élégant bâtiment de style Louis XVI¹⁸⁰. La décoration et l'ameublement des différentes pièces (grand hall, salon, bibliothèque...) furent réalisés par des artistes tels Henri Desir, Armand Heins, Franz Vermeyden et

177 MAES, 1987, p. 189-190.

178 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 601 et 602.

179 ACB, Auderghem, section B, 1882, croquis n° 3 ; 1884, n° 11.

180 VANDERMAELEN, 1836, n° 22. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 22^b.

181 MOENAERT, 1910, p. 57-58 ; MOENAERT, 1911, p. 23-28 et 38-39.

182 TAHON, 1910, p. 109-110.

183 ACB, Auderghem, section B, 1906, croquis n° 25 ; 1914, n° 29 ; 1915, croquis n° 11.

184 *Monuments et sites classés*, 2003, p. 22-23.

185 Communication orale de Ch. Claus.

186 MEGANCK, 2007, p. 3-7.

187 LINGUET, 1790, p. 54-55, note 1.

Hector Theys¹⁸¹. L'aménagement des anciens jardins du prieuré en parc fut confié au paysagiste Louis Breydel¹⁸². En 1906, la demeure fut remaniée en profondeur sur des plans de l'architecte E. De Vigne et flanquée d'une tour à coupole tronquée¹⁸³. Le *château de Val-Duchesse* est classé comme monument depuis le 5 décembre 2002¹⁸⁴.

Découverte de pierres tombales



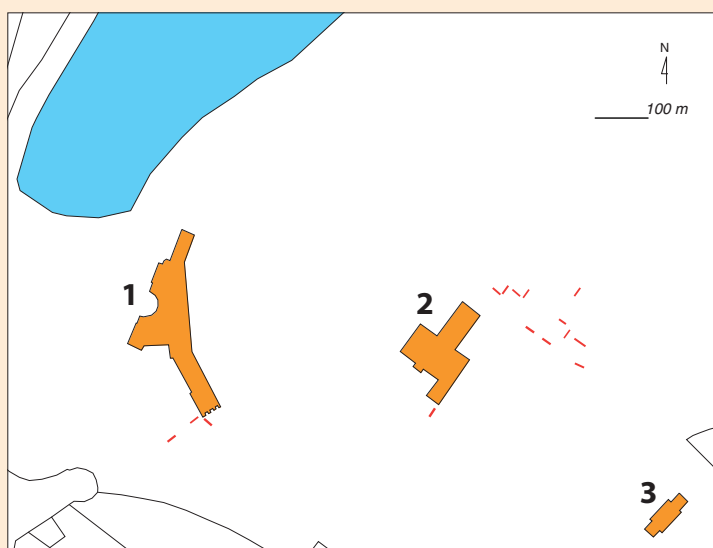
40. Pierre tombale de Barbara Vande Gerssemeuter, religieuse décédée en 1639 (repris de MIGNOT, 1986, p. 76).

En 1985, les pisciculteurs auxquels la Donation royale louait le grand étang de *Val-Duchesse* abaissèrent le niveau des eaux, opération réalisée tous les quatre ans afin de transporter les poissons vers d'autres étangs et de le remplacer par des nourrains. À cette occasion, on découvrit une dalle funéraire à moitié enfouie dans la vase. Il s'agissait de la pierre tombale d'une dominicaine, Barbara Vande Gerssemeuter, décédée en 1639. Elle fut placée contre l'un des murs extérieurs de la chapelle Sainte-Anne avec d'autres pierres tombales. Une série de fragments fut encore découverte dans des circonstances similaires. De nombreuses inscriptions, fortement abîmées ou incomplètes, restent malheureusement indéchiffrables¹⁸⁵.

L'utilisation de pierres tombales pour consolider les berges de l'étang s'est faite au moins à deux époques. D'abord à la fin du xviii^e siècle, au moment de la fermeture du prieuré, puis au début du xx^e siècle, lors de l'aménagement du parc par Charles Dietrich. En 1789, Simon Linguet, homme de lettres, avocat et publiciste, s'était rendu à *Val-Duchesse* afin de faire la visite du prieuré qui venait d'être fermé par le gouvernement autrichien ; il envisageait en effet d'y installer une manufacture¹⁸⁶. Ayant constaté que des pierres tombales avaient été réutilisées pour consolider les berges de l'étang, il s'en émeut dans une lettre du 19 février

1789 au comte de Trautmansdorff, ministre plénipotentiaire en place à Bruxelles : *On avoit fait des réparations à l'un des étangs ; on avoit employé pour la maçonnerie des pierres sépulcrales arrachées des tombes du cloître. Il auroit été facile autant que plus prudent de cacher au moins cette violation du respect dû à ces sortes de monuments en général, et à ceux-ci en particulier, en retournant les pierres, en plaçant par dessous le côté chargés des épitaphes. C'est ce qu'on sembloit avoir affecté de ne pas faire. Toutes ces dépouilles de la mort présentent à découvert la gravure qui en attestoient la destination primitive. La profanation présente en devoit plus sensible et plus douloureuse¹⁸⁷. Il semble que des pierres tombales furent également remployées à des fins semblables au début du xx^e siècle, lorsque Charles Dietrich fit assécher une partie du grand étang.*

Découvertes archéologiques à Val-Duchesse



41. Plan de localisation des principaux lieux de découvertes de Ch. Clauss (en rouge). 1 : ancien quartier agricole ; 2 : château ; 3 : chapelle Sainte-Anne (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

série de carnets¹⁸⁸. En 2007, le matériel a été légué au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Traité, restauré, photographié, dessiné et reconditionné en laboratoire, il est aujourd'hui conservé dans le dépôt archéologique régional (code AU 006).

Le matériel archéologique

Le matériel découvert a été réparti en 14 ensembles déterminés suivant les dates et les lieux de découverte ; il fait l'objet d'une description détaillée dans « L'inventaire des découvertes » :

Ensemble I. Il comprend des objets dont le contexte de découverte n'est pas connu : céramiques, grès (XIV-XVII^e s.), porcelaine chinoise (XVII^e s.) ; « Batavia ware » et faïences stannifères (XVIII^e s.) ; vaisselle courante, porcelaines belges ou étrangères, faïences fines peintes ou à décor imprimé (XIX^e et début XX^e s.).

Ensemble II. Il s'agit d'un lot d'épingles découvert entre 1986 et 1990 au niveau du mur 5 (voir *infra*). Il s'agit, pour la plupart, de petites épingles à têtes globuleuses pleines. On recense aussi quelques grandes épingles à têtes sphériques de même qu'un unique exemplaire d'épingle à tête plate.

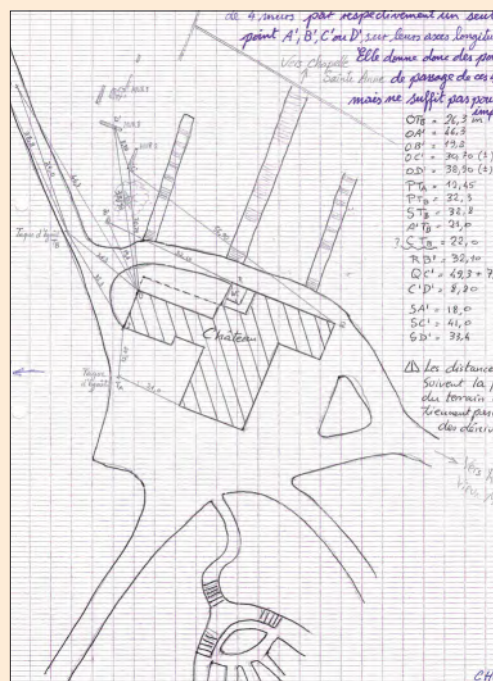
Ensemble III. La date et le lieu de découverte de ce lot sont inconnus. Le matériel (pipes, verre, grès et métal) date des XIX^e et XX^e siècles.

42. Localisation des découvertes réalisées à proximité du château de Val-Duchesse (dessin Ch. Clauss, 1995).

Entre 1984 et 1995, Ch. Clauss a découvert un abondant matériel archéologique – près de 7000 pièces – sur le site de l'ancien prieuré de Val-Duchesse, essentiellement au niveau d'une butte artificielle, entre l'actuel château et la chapelle Sainte-Anne. La principale zone de découverte mesurait environ 16 m de largeur sur 40 m de longueur, soit à peu près 640 m². Quelques objets provenant du suivi de travaux d'égouttage (1995 et juin-juillet 2001), ainsi qu'une série de découvertes isolées, complètent ce mobilier. Au cours de ses prospections, Ch. Clauss rencontra également plusieurs tronçons de murs, probables vestiges de construction de la partie orientale du prieuré.

Ces découvertes ont été soigneusement consignées par Ch. Clauss dans une

188 CLAUSS, 1995 ; CLAUSS, 2001 ; CLAUSS, 2007a ; CLAUSS, 2007b.



Ensemble IV. L'endroit exact de cette découverte est inconnu. Il comprend des artefacts en grès datant d'après 1680 (XVIII^e s. ?) et d'autres (céramique, verre et métal) difficilement datables.

Ensemble V. Il s'agit d'un lot de matériel découvert en 1989-1990 (céramique, grès, faïence, verre, métal) ; l'endroit exact n'est pas connu. Les artefacts sont datés d'entre la fin du XIV^e et le XX^e s.

Ensemble VI. Découvert entre 1989 et 1991, il correspond à des moments de récolte distincts dans une même tranchée dont la situation exacte n'est pas connue. Assez cohérent, ce lot d'artefacts (céramique, grès, métal, verre) date d'entre la fin du XIV^e et *ca* 1550.

Ensemble VII. Il correspond à un lot découvert en 1990/1991. Ce matériel date des XV^e et XVI^e siècles (céramique, grès, os, métal, verre).

Ensemble VIII. Le matériel qui le compose (faïence, métal, verre, terre à pipe, matériaux de construction) a été découvert lors des différentes phases de la mise au jour et du démontage du mur 3 (voir *infra*) qui fut probablement enseveli dans le courant du XIX^e siècle.

Ensemble IX. Il ne contient qu'un seul élément, découvert en 1992 : une céramique fragmentaire datée du XIV^e ou XV^e s.

Ensemble X. Il comprend un lot de matériel de construction mélangé dont une partie a été découverte en dehors de la zone de fouille principale : « à côté de la cheminée de l'ancienne serre construite par le baron Dietrich et détruite en 1988 ». Il s'agit de nombreux fragments de carrelage et d'une brique moulée décorée de deux blasons (XIX^e s.) de *Val-Duchesse*.

Ensemble XI. Découvert en novembre 1991, lors de trois sondages distincts qui ont eu lieu au niveau d'une couche chargée en éléments lithiques, il ne peut pas être situé avec précision (faïence, matériaux de construction, verre).

Ensemble XII. Il comprend un lot de matériel découvert en bordure méridionale du grand étang : grès (XVII^e s.) et verre.

Ensemble XIII. Il se compose de deux céramiques blanches presque complètes (XVII^e-XVIII^e s.).

Ensemble XIV. Il a livré un fragment de céramique romaine découvert en dehors de la zone de fouille principale ainsi que quatre pièces de monnaie (époques médiévale et postmédiévale) ont également été trouvées.

Les structures

Plusieurs murs ont été rencontrés par Ch. Clauss. Les principaux, numérotés de 1 à 8, sont probablement liés à des bâtiments conventuels situés à l'est du château :

Mur 1. Orienté est-ouest, il était situé le long du chemin contournant l'actuel château de *Val-Duchesse* et mesurait au moins 60 cm de largeur.

Mur 2. Les superstructures de ce mur, orientées est-ouest dans le prolongement oriental du mur 1, étaient entièrement construites en moellons de pierre blanche. Elles avaient une épaisseur minimale de 90 à 95 cm et le côté intérieur, exposé au nord, avait été entièrement égalisé. Au niveau des fondations, ce mur était construit en briques. Une voûte de quelques dizaines de centimètres de largeur a été repérée dans le bas de ces fondations mais sa fonction n'a pu être déterminée (renforcement, conduite d'eau ?). Notons qu'à certains endroits, le mur est toujours conservé sur une hauteur de plus d'1 m.

Mur 3. Orienté nord-sud, ce mur était construit en moellons. Il s'appuyait sur les terrains naturels qui formaient la base du coteau s'élevant vers l'est. Vers l'ouest, au contraire du parement extérieur, celui



43. Tranchée ouverte derrière le château (photo Ch. Clauss, 1995).



44. Tranchée ouverte près de l'ancien quartier agricole (photo Ch. Clauss, 2001).

qui se trouvait à l'intérieur était taillé très régulièrement. Dans le bas du mur, une niche d'environ 50 x 50 cm avait été aménagée et rebouchée anciennement. Le mur 3 mesurait environ 70 à 75 cm de largeur. Un matériel archéologique abondant a été trouvé à hauteur de ce mur (voir Ensemble VIII).

Mur 4. Orienté est-ouest, il était construit en moellons. Moins massif que les autres, il s'agissait peut-être d'un mur intérieur.

Mur 5. Orienté est-ouest, il était construit en moellons et mesurait 63 cm d'épaisseur. À son extrémité occidentale se trouvait un contrefort appliqué a posteriori sur le mur préexistant. C'est au niveau de ce renforcement que Ch. Clauss découvrit la grande majorité des artefacts qu'il nous a fournis, dont des fragments de céramique grise datés du XIV^e au XVI^e siècle.

Mur 6. Si ce n'est sa localisation, dans le prolongement oriental du mur 5, aucune information ne nous est parvenue au sujet de ce mur.

Mur 7. Plus fragile que les autres, ce mur situé au sud-ouest du mur 6 était composé de petits blocs quelconques et de fragments de briques. Il formait un angle obtus et correspondait peut-être à la fondation d'un mur ou aux vestiges d'un mur plus ancien. Quelques rares fragments de céramique furent découverts au sud de ce mur.

Mur 8. Orienté est-ouest, ce mur était situé dans le prolongement oriental du mur 1. Il était construit en briques et renforcé par des contreforts qui sortaient à peine du sol actuel. Ce mur est toujours visible actuellement, en élévation, sur près de deux mètres. Il pourrait n'avoir été construit qu'au XIX^e siècle.

18. Quartier agricole (XIII^e-XX^e s.)

Les bâtiments appelé aujourd'hui « Prieuré » constituent les derniers vestiges du quartier agricole de *Val-Duchesse*¹⁸⁹. Occupant l'ouest du couvent, cette ferme se composait de plusieurs constructions entourant une cour (grange, étables, écuries, remises et moulin) et devait fournir les denrées nécessaires à la vie quotidienne des dominicaines¹⁹⁰. Elle présentait déjà cette configuration à la fin du XVII^e siècle, comme on peut le constater sur la gravure de J. Harrewijn (1699)¹⁹¹. Cette partie du prieuré fit l'objet d'une série d'aménagements dans le courant du XVIII^e siècle¹⁹². En 1784, le quartier agricole était un complexe relativement important, comptant 11 chevaux de labour, 7 juments, un bœuf, 23 vaches, une remise avec deux voitures à attelage, une charrette, 5 herses et 6 charrues, une brasserie, des caves à vins et à bières ainsi que des greniers¹⁹³.

En 1798, lors de la vente du prieuré, un groupe d'ex-dominicaines fit l'acquisition de l'ancienne ferme avec les dépendances et les terres qui y étaient attachées. Le quartier agricole fut ainsi épargné tandis que les autres bâtiments conventuels furent livrés aux spéculateurs et détruits¹⁹⁴. L'ensemble passa entre les mains de divers propriétaires au cours du XIX^e siècle. Une importante partie fut démolie en 1882¹⁹⁵. Au début du XX^e siècle, Charles Dietrich, nouveau propriétaire de *Val-Duchesse*, entama la restauration de ce qu'il restait du

189 Cet ensemble est parfois erronément qualifié de « béguinage ».

190 VANDERMAELEN, 1836, section B, nos 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 16^{bis}. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 15^k et 19^d.

191 LE ROY, 1699, p. 47.

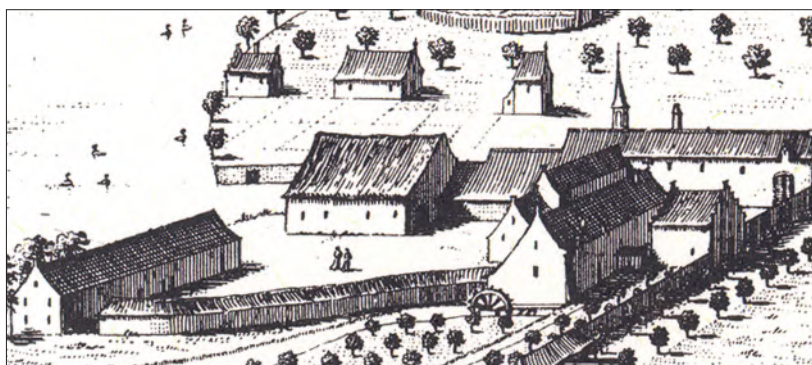
192 AGR, *Cartes et plans, inventaire manuscrit*, n° 258.

193 MIGNOT, 1969, p. 41.

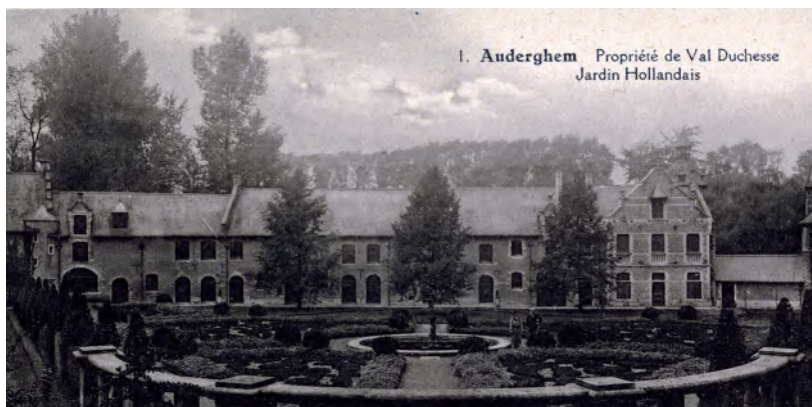
194 MAES, 1987, p. 186.

195 ACB, Auderghem, section B, 1882, croquis n° 3.

45. Le quartier agricole. Détail de la gravure du prieuré de *Val-Duchesse* de J. Harrewijn, extraite de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699.



46. Les bâtiments de l'ancien quartier agricole, début du *xx^e* siècle (carte postale, coll. L. Schreyers).



47. Le quartier agricole (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).



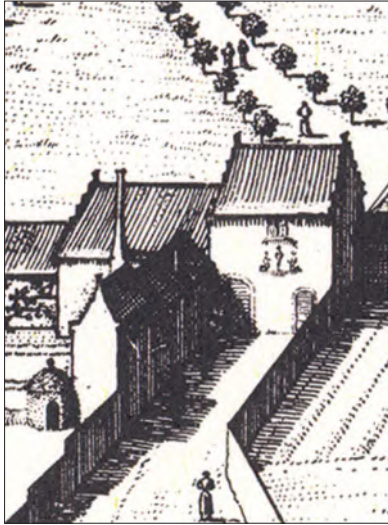
196 TAHON, 1924c, p. 66.

197 ACB, Auderghem, section B, 1915, n° 11.

198 TAHON, 1924c, p. 67.

199 *Monuments et sites classés*, 2003, p. 22-23.

complexe agricole. Il décida de conserver une partie des anciennes dépendances : écuries, étables, remises et porcheries. Ces bâtiments, remontant pour la plupart au *xvii^e* et *xviii^e* siècles, furent restaurés et agrandis « avec du grès de remploi et de vieilles briques du temps des Archiducs, trouvées sur place dans les démolitions voisines »¹⁹⁶. En 1924, l'architecte Albert Roosenboom flanqua l'ensemble d'une galerie en hémicycle, de deux pavillons d'angle et d'une série d'annexes, toujours en matériaux de remploi¹⁹⁷. Un porche monumental surmonté d'un pigeonnier d'esprit Renaissance fut également construit dans le prolongement¹⁹⁸. L'ensemble a été classé comme monument le 5 décembre 2002¹⁹⁹.



48. La porterie. Détail de la gravure du prieuré de *Val-Duchesse* de J. Harrewijn, extraite de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699.



49. L'entrée principale du château, à l'emplacement de l'ancienne porterie, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

19. Porterie (?-xvii^e-xix^e s.)

La porte principale du prieuré était située à hauteur du croisement de la rue du Vieux-Moulin et de l'avenue Valduchesse ; c'est d'ailleurs toujours de ce côté que se fait l'accès au château²⁰⁰. Un bâtiment commandait cette porte au moins depuis le xvii^e siècle. Il comptait une grande porte charretière et un huis pour piétons²⁰¹. Cette porterie s'entourait d'autres bâtiments (noviciat,...) et était devancée de jardins. De là partaient deux allées, l'une vers l'église, l'autre vers le quartier de la prieure. Les derniers vestiges de cet ensemble disparurent en 1884²⁰².

20. Mur d'enceinte (?-xvii^e-xx^e s.)

On ne connaît pas la nature exacte de la première enceinte érigée dans la seconde moitié du xiii^e siècle (levées de terre, bois, pierre ?). Elle devait en tout cas remplir une double fonction : délimiter l'espace conventuel et marquer symboliquement la clôture des dominicaines. Le mur fut régulièrement complété afin d'englober les diverses constructions et les terres nouvellement acquises par la communauté. Vers 1649-1650, la prieure Jeanne Van Onchem fit construire un nouveau mur autour des 5 bonniers que comptait alors le prieuré²⁰³. À l'ouest, le grand étang délimitait l'enclos monastique ; aucun mur n'était en effet construit à ce niveau²⁰⁴.

Le mur d'enceinte était percé de quatre portes à la fin de l'Ancien Régime. L'entrée principale se trouvait au sud, à hauteur de l'actuelle avenue Valduchesse. Au sud-ouest, une deuxième porte donnait accès au quartier agricole. Une troisième porte était percée au nord, près du grand étang ; restaurée au début du xx^e siècle, elle existe encore de nos jours. À l'est, une quatrième porte, pour piétons uniquement, permettait aux religieuses de gagner la chapelle Sainte-Anne ; elle porte le millésime 1765²⁰⁵.

Un assez long tronçon (plus de 100 m) est encore conservé de nos jours au nord et à l'est de l'enclos²⁰⁶. D'une hauteur variant de

200 VANDERMAELEN, section B, n° 23. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 19^d.

201 TAHON, 1910, p. 80.

202 ACB, Auderghem, section B, 1884, n° 11.

203 TAHON, 1910, p. 78.

204 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 258.

205 Une porte fut encore ouverte dans l'enceinte au début du xx^e siècle, au nord-est, au moment de la restauration de *Val-Duchesse* par Charles Dietrich.

206 VANDERMAELEN, section B, nos 20, 21, 24 et 17. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 1^{re} feuille, n° 19^d.



50. Porte menant vers la chapelle Sainte-Anne, 1765 (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).



51. L'enceinte du prieuré, *intra-muros* (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).

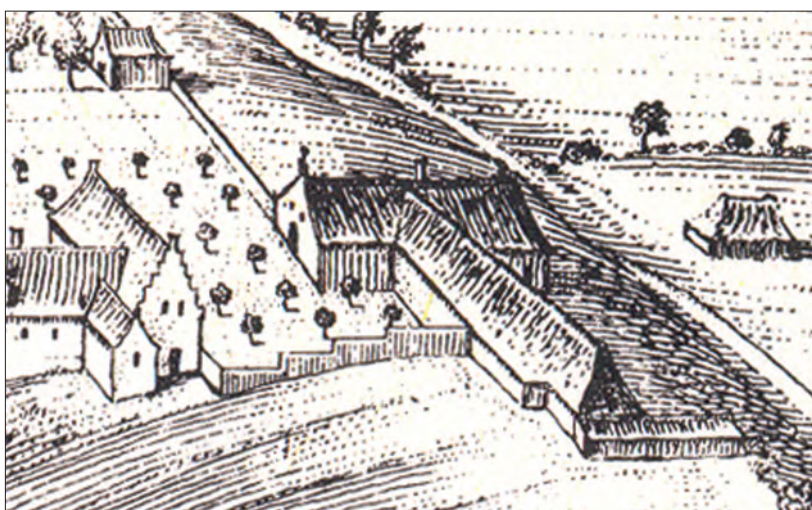
207 VANDERMAELEN, section B, n° 24.
Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B,
1^{re} feuille, n° 19^d.

208 LE ROY, 1699, p. 47.

4 à 5 m, il est fait de briques pour les parties hautes et de pierre blanche pour les soubassements. À intervalles réguliers, on observe de puissants contreforts.

21. Rue du Prieuré – Ferme (?-xvii^e-xviii^e s.)

Deux bâtiments, vraisemblablement à caractère agricole, étaient situés contre le mur d'enceinte du prieuré de *Val-Duchesse*, entre le couvent et la chapelle Saint-Anne, en bordure d'un chemin correspondant à l'actuelle rue du Prieuré²⁰⁷. Il devait s'agir d'une dépendance du monastère, peut-être donnée en location à des métayers. La plus ancienne représentation de cet ensemble est fournie par la gravure du prieuré de *Val-Duchesse* de J. Harrewijn (1699)²⁰⁸. Les deux bâtiments, longs et visiblement à un seul étage, sont perpendiculaires entre eux ; l'un d'eux ouvre vers l'intérieur de l'enceinte du monastère. Ces constructions apparaissent encore sur la carte du comte de Ferraris (1771-1778). Ils furent détruits peu de temps après la fermeture du prieuré ; ils ne figurent en effet plus sur les cartes du début du xix^e siècle, comme celle de G. de Wautier (*ca* 1810) et Ph. Vandermaelen (1836).



52. La ferme voisine du prieuré. Détail de la gravure du prieuré de *Val-Duchesse* de J. Harrewijn, extraite de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699.



53. Le moulin de *Val-Duchesse* fut utilisé par diverses industries jusque dans les années 1960. Papier à en-tête de la fabrique de chicorée « Moulins Ste Anne » (coll. L. Schreyers).

22. Moulin de *Val-Duchesse* – Moulin à eau (xiii^e–xx^e s.)

Le moulin de *Val-Duchesse* était situé à hauteur de l'îlot formé aujourd'hui par la rue du Vieux-Moulin, la chaussée de Wavre, la rue E. Idiers et l'avenue de la Sablière²⁰⁹. Le 29 juin 1280, le duc de Brabant Jean I^{er} avait accordé aux dominicaines de *Val-Duchesse* l'établissement de ce moulin sur le cours de la Woluwe, non loin de leur couvent²¹⁰. Durant cinq siècles, la communauté le loua à des meuniers qui y faisaient moudre le grain des fermiers des alentours. Plus tard, le moulin fut utilisé pour la fabrication de papier et pour la teinturerie²¹¹. Les dominicaines en restèrent propriétaires jusqu'en 1797. Lors de la vente publique des biens de ces dernières sous le Régime français, le moulin fut acquis par sept religieuses qui avaient racheté certains anciens bâtiments dont le quartier agricole. Il passa ensuite entre les mains d'autres propriétaires. Le plan annexé à une affiche annonçant la vente publique du moulin en 1910 donne une intéressante description du site à cette époque²¹². On comptait un bâtiment abritant le moulin proprement-dit et un logement pour le meunier, un bâtiment servant d'écurie, d'étable et de remise, un autre à usage de grange ou de magasin. Le bâtiment principal comprenait deux caves ; le rez-de-chaussée comptait également un espace réservé à la boulangerie avec un four à pain. La chute d'eau qui actionnait le moulin avait 3 m de hauteur et fournissait une force motrice de 20 chevaux ; la totalité du bien faisait 8 ares et 22 centiares²¹³. Le moulin fut utilisé pour la mouture du grain jusqu'en 1918. Le site fut ensuite occupé par diverses industries. Les derniers vestiges furent démolis vers 1967 pour faire place à des immeubles à appartements²¹⁴.

23. Rue É. Steeno, 25 – Maison de plaisance (?-xviii^e-xx^e s.)

Cette maison de plaisance était située sur la rive droite de la Woluwe, le domaine étant bordé par la rivière. Elle occupait un large îlot compris aujourd'hui entre les rues É. Steeno, E. Idiers, de la Sablière et du Vieux-Moulin²¹⁵. La propriété comptait un vaste étang et des jardins qui figurent notamment sur la carte du comte de Ferraris (1771-1778). Peut-être s'agit-il de la *speelhuys* dite *Roodenberg*, située entre la chaussée de Wavre et le prieuré de *Val-Duchesse*, que Jacques Van Haelen avait acquis en 1717 de Goswin van Leemputte, grand drossard d'Aerschot²¹⁶. Une demeure occupe encore la parcelle

209 VANDERMAELEN, 1836, section B, nos 248 (moulin) et 247 (dépendances). Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 2^e feuille, nos 247^r, 247^s, 247^t, 247ⁿ et 247^g.

210 BOGAERTS, 1979, p. 235.

211 WAUTERS, 1973, p. 184.

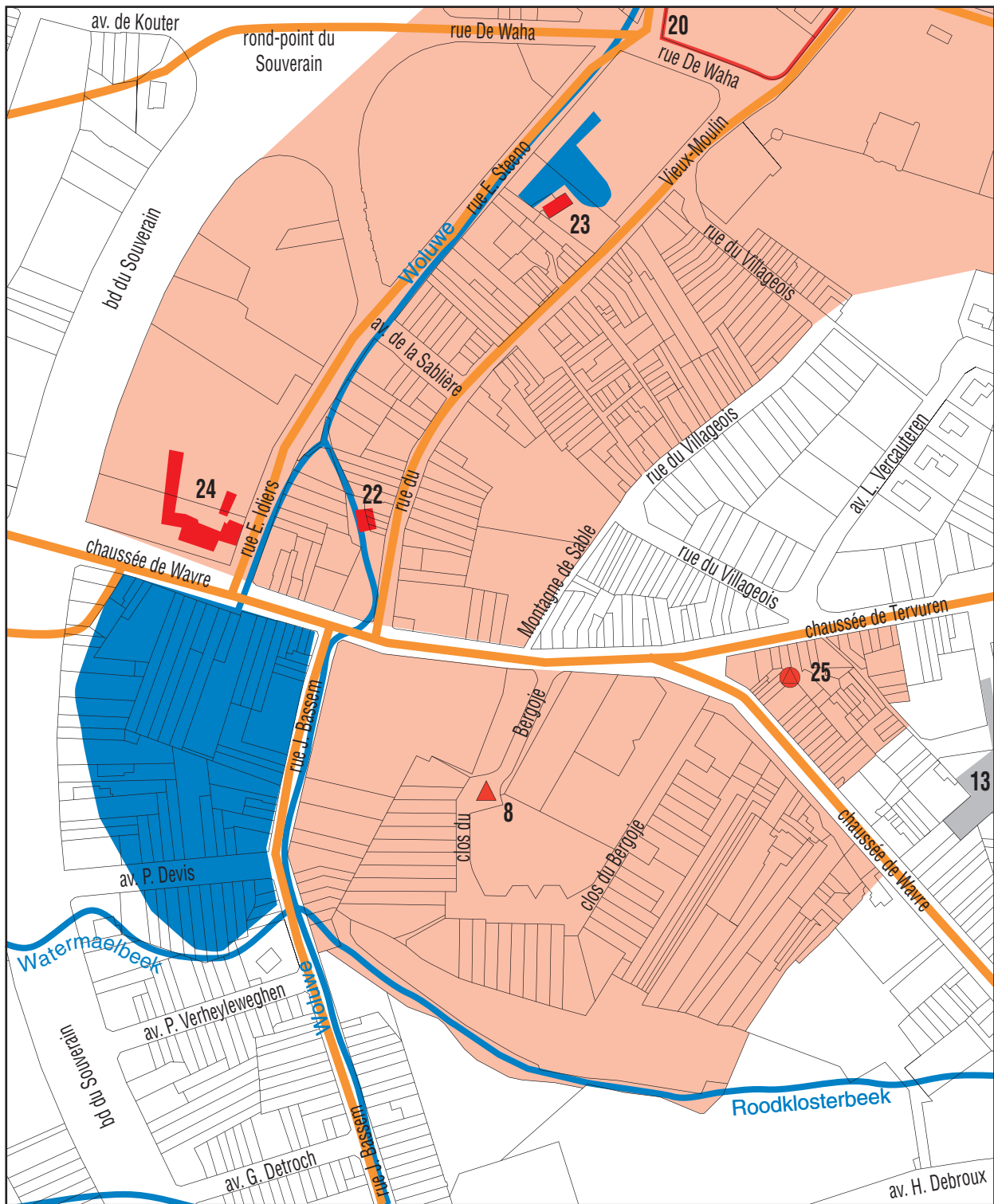
212 *Vente publique d'une propriété consistant en un moulin à eau à moudre le grain & dépendances à Auderghem, rue du Moulin, 2, mardi 11 et mardi 25 janvier 1910* (affiche, coll. L. Schreyers).

213 SCHREYERS, 2003, p. 158.

214 Sur les ré-affectations industrielles successives du site, voir AAM, 1980, fiche n° 39.

215 VANDERMAELEN, 1836, section B, nos 220a (maison), 218 (étang) et 219a (jardins). Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 2^e feuille, nos 220^d et 219^f.

216 LORTHOIS, 1973, p. 227, note 61.



0 125 m

54. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 8 : clos du Bergoje ; n° 13 : ancien cimetière de l'église Sainte-Anne ; n° 20 : mur d'enceinte du prieuré de Val-Duchesse ; n° 22 : moulin de Val-Duchesse ; n° 23 : rue E. Steeno, 25 ; n° 24 : De Croone, n° 25 : chapelle Notre-Dame au Sable, (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).



55. Maison de plaisance à hauteur de l'actuelle rue É. Steeno, parcelles nos 156 à 159 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 8284).



56. Maison de plaisance à hauteur de l'actuelle rue É. Steeno, 25 (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).

de nos jours. Son implantation laisse penser qu'elle pourrait constituer, en partie du moins, un reliquat de la maison de plaisance du XVIII^e siècle. Les plans cadastraux des XIX^e et XX^e siècles montrent en effet que le bâtiment a conservé la même implantation au cœur de cet îlot²¹⁷. L'étang d'agrément a par contre disparu. Il fut progressivement comblé. En 1837, la pièce d'eau encadrait encore la maison de trois côtés²¹⁸ ; elle fut finalement asséchée en 1886 pour faire place à un jardin²¹⁹.

24. De Croone – Ferme (?-XVII^e–XIX^e s.)

La ferme *De Croone* était établie en bordure de la chaussée de Wavre²²⁰. L'époque exacte de sa construction n'est pas connue. On sait en revanche qu'elle est citée sous ce nom dès la seconde moitié du XVII^e siècle²²¹. Elle faisait face à un grand étang appartenant au prieuré de *Val-Duchesse* (*Den vijver van het closter van S' hertoginnen Dael tot Ouderghem*)²²². En 1678, le corps de logis était occupé par Catherine de Beer (dite « de Prince »), veuve du sacristain Louis Hellinx. Au début du XVIII^e siècle, la ferme appartenait à la famille Van Haelen. Elle est notamment représentée sur une *Carte figurative de quelques rues, chemins, terres, bois et maisons situés sous Watermael et Auderghem*, dressée par E. De Mesmaker en 1716²²³. Sur ce plan, elle est qualifiée de *Pacht hoffende huisinge van Jacques Van Halen*. C'est en effet à la demande de Jacques Van Haelen que la carte fut dressée, probablement en vue de la vente, en 1717, à un dénommé Christianus de Maeschalck. La ferme comptait alors une maison d'habitation, des écuries, deux caves et payait un cens à l'*hofte Wesembeek* à Watermael-Boitsfort²²⁴. Les bâtiments furent détruits entre *ca* 1810 et 1836 ; l'étang fut asséché à la même époque²²⁵.

25. Notre-Dame au Sable – Chapelle (XVII^e–XIX^e s.)

Cette chapelle fut érigée vers le milieu du XVII^e siècle, à l'initiative des chanoines de *Rouge-Cloître*²²⁶. Elle s'élevait au lieu-dit *Schietheyde*, sur des terres offertes au prieuré en 1643. Sa dédicace – *Notre-Dame au Sable* (*Onze-Lieve-Vrouw- 't Savelken*) – fait référence à l'aspect sableux du site²²⁷. Le sanctuaire était situé à l'intersec-

217 ACB, *Watermael-Boitsfort*, 1837, croquis n° 8. ACB, *Auderghem*, notamment : 1867, croquis n° 7 et 1959, croquis n° 1.

218 ACB, *Watermael-Boitsfort*, 1837, croquis n° 8.

219 ACB, *Auderghem*, 1886, croquis n° 5.

220 VANDERMAELEN, 1836, section B, nos 270-284. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 2^e feuille, nos 284^a et 275^{b2}.

221 *Conseil de Trois-Fontaines*, 1984, p. 16.

222 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 182.

223 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 2398a et 2398b.

224 LORTHOIS, 1973, p. 224, note 11 ; CABUY *e.a.*, 1994, p. 65-66.

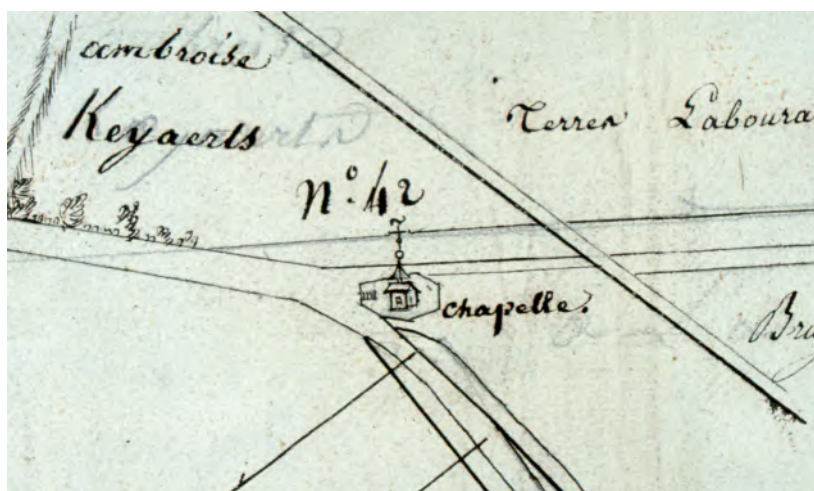
225 DE WAUTIER, *ca* 1810 ; VANDERMAELEN, 1836.

226 MAES, 1992a, p. 53-54.

227 Notons l'existence d'une ruelle dénommée Montagne-au-Sable à proximité.



57. La ferme *De Croone* (A), en bordure de la chaussée de Wavre (B), faisait face à un vaste étang alimenté par la Woluwe, 1716 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2398a).



58. La chapelle Notre-Dame au Sable, à l'angle des chaussées de Wavre et de Tervuren (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 183).



59. La chapelle Notre-Dame au Sable, XVIII^e siècle (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2016).

228 VANDERMAELEN, 1836, section A, nos 107, 108, 112 et 113. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 2^e feuille, n° 119^{e3}.

229 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, 2016.

230 MAES, 1963, p. 13.

231 DE WAUTIER, ca 1810 ; VANDERMAELEN, 1836.

232 ACB, *Watermael-Boitsfort*, 1844, croquis n° 2.

tion de la chaussée de Wavre et de la chaussée de Tervuren²²⁸. Il s'agissait d'une modeste construction couverte d'un toit en bâtière sommé d'un petit clocheton²²⁹. Après la fermeture du prieuré de *Rouge-Cloître*, la chapelle fut mise en vente. Le 24 août 1792, les barreaux de la chapelle furent brisés et tout son contenu dérobé. Preuve du mauvais état de l'édifice, des pierres de ce dernier étaient régulièrement volées à cette époque²³⁰. Bientôt l'édicule tomba en ruines. Les derniers vestiges disparurent dans le premier tiers du XIX^e siècle²³¹. Quelques pierres de la chapelle furent intégrées dans la façade d'une maison érigée au même emplacement en 1844²³² ; un immeuble plus récent a succédé à cette maison.

26. *Ten Brugsken (Roodkloosterbeekmolen)* – Moulin à eau (XIV^e ?-XIX^e s.)

Par un acte daté du 12 avril 1398, la duchesse Jeanne de Brabant autorisa les chanoines de *Rouge-Cloître* à construire un moulin à eau dit *Molenslach*, près de l'étang de *Ten Brugsken* (actuel étang *Lange Gracht*). Cette autorisation fut confirmée par Philippe le



60. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 13 : ancien cimetière de l'église Sainte-Anne ; n° 26 : *Ten Brugsken (Roodklosterbeekmolen)* (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).

Bon le 3 juin 1431²³³. Il s'agit vraisemblablement du moulin localisable, à partir du milieu du XVIII^e siècle, à l'angle des actuelles chaussée de Wavre et rue du Rouge-Cloître²³⁴. Ce dernier est bien représenté sur la carte dressée par le comte J. de Ferraris (1771-1778), de même que sur une carte de l'*Atlas cadastral général du Canton d'Uccle* réalisée en 1812²³⁵. Au début du XIX^e siècle, il fut occupé par une filature à coton²³⁶. En 1867, les bâtiments furent reconstruits en vue d'y établir une fabrique de produits chimiques et pharmaceutiques doté d'une machine à vapeur. Le site abrita ensuite successivement la firme *Champy & Cie*, la cartoucherie *Marga* et la *S.A. des Explosifs de Clermont – Müller*. Ces bâtiments ont aujourd'hui disparu²³⁷.

233 MAES, 1992a, p. 44.

234 VANDERMAELEN, 1836, section A, nos 73-74. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 21ⁿ et 20^m. Voir : DUWAERTS, 1961, p. 232 ; BAUTERS & VILLEIRS, 1996 (carte).

235 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 8284.

236 DUWAERTS, 1961, p. 232.

237 AAM, 1980, fiche n° 33.

238 Pour un aperçu des sources disponibles, voir PERSOONS, 1970, p. 1089-1095 et SMEYERS, 1976a, p. 109-130. Nous synthétisons ici les travaux de MAES, 1992, p. 10-64 et de WAUTERS, 1973, p. 196-217 ; voir aussi : MEGANCK, 2009, p. 65-77. Quelques fouilles archéologiques furent réalisées dans les années 1920 ; voir RAHIR, 1928. Depuis 1997, parallèlement aux travaux de réaménagement opérés sur le site, des sondages et des fouilles archéologiques ont été réalisés par la Direction des Monuments et des Sites, sous la direction de Sylvianne Modrie (voir encart, p. 86-93).

239 Bien des années plus tard, les religieux retrouvèrent les ruines du premier ermitage et mirent ces vestiges complètement au jour, WAUTERS, 1973, p. 199 ; MAES, 1992a, p. 10 ; GIELEMANS, 1895, p. 123.

240 Cette source devait être proche de l'étang du même nom. Peut-être s'agit-il de la source qui alimente encore de nos jours le site en eau ?

27. Rouge-Cloître – Prieuré (xiv^e–xix^e s.)

²⁴¹ En reconnaissance, les chanoines célébraient des messes pour le repos de son âme et celles des membres de sa famille ; cette pratique se perpétua jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

²⁴² MAES, 1992a, p. 10-11. Notons que le prieuré de *Groenendael* (Brabant flamand), fut fondé de la même façon : l'ermitage établi en forêt de Soignes en 1304 se mua en un prieuré suivant la règle de saint Augustin en 1350 ; voir ERKENS, 1981.

²⁴³ Il existe un par exemple un *Rood Kloosterken* à Dworp (Brabant flamand) ; VAN EENHOOGHE, 1984, p. 30-39. Une autre définition répandue renverrait au fait que les premiers bâtiments étaient recouverts d'un enduit rouge à base de tuiles pillées destiné à les protéger contre les intempéries (*Roode Cluse*, « l'ermitage rouge », 1373 ; *Roeden Clooster*, « le monastère rouge »). On trouve aussi l'expression latine *Rubea Vallis* (« la vallée rouge ») ; WAUTERS, 1973, p. 199.

²⁴⁴ PIOT, 1879, p. 33 ; MAES, 1998, p. 7.

Les origines du prieuré de *Rouge-Cloître* remontent au xiv^e siècle²³⁸. Un ermite, Gilles Olivier, s'était établi dans la forêt de Soignes, au lieu-dit *Ten Brugsken*, vraisemblablement aux abords de l'actuelle chaussée de Wavre²³⁹. En 1366, il fut rejoint par Guillaume Daneels, chapelain de Sainte-Gudule à Bruxelles, et par un laïc, Walter van der Molen. L'endroit étant trop marécageux, les ermites reçurent l'autorisation de la duchesse Jeanne de Brabant de s'installer plus en amont, sur site appelé *beneden den Clabotsborre* (vers 1367)²⁴⁰. Les premières constructions de l'ermitage furent érigées en 1368, en bois et torchis, aux frais de Guillaume Daneels : neuf cellules et une petite chapelle consacrée en 1369. Les nombreuses donations de Jeanne de Brabant assurèrent la subsistance de la nouvelle communauté²⁴¹.

Le 18 janvier 1374, l'ermitage fut élevé au rang de prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin. Bénit par l'évêque de Cambrai, il reçut le vocable de Saint-Paul en Soignes²⁴². Mais le monastère sera très tôt dénommé *Rouge-Cloître* (*Rood Klooster*), appellation faisant vraisemblablement référence à un établissement dans une zone de défrichement²⁴³.

Le prieuré attira rapidement de nombreuses vocations. En 1385, on comptait 12 chanoines et plusieurs frères convers. La situation matérielle de la communauté fut particulièrement prospère sous le troisième prieur, Guillaume Brocke (1396-1405). En 1402, *Rouge-Cloître* s'affilia au chapitre de Groenendael, puis à la congrégation de Windesheim (1412). La prospérité des premières années était telle que le prieuré fut à l'origine de deux fondations, l'une à Reimerswaal, sur l'île de Zuid-Beveland (1406) en Zélande, l'autre à Elsegem, près d'Oudenaarde (1417). La vie matérielle atteint son apogée dans la première moitié du xvi^e siècle.

Le monastère fut mis à sac et en partie incendié pendant les Guerres de Religion. De 1581 à 1607, les religieux se réfugièrent à Bruxelles. La fin du xvii^e siècle fut marquée par des crises internes et un appauvrissement croissant causé par les guerres et la mauvaise gestion de certains prieurs dont Gilles Le Roy, accusé d'avoir dilapidé la fortune du prieuré pour la construction d'un nouveau cloître. La situation se rétablit quelque peu au début de la période autrichienne.

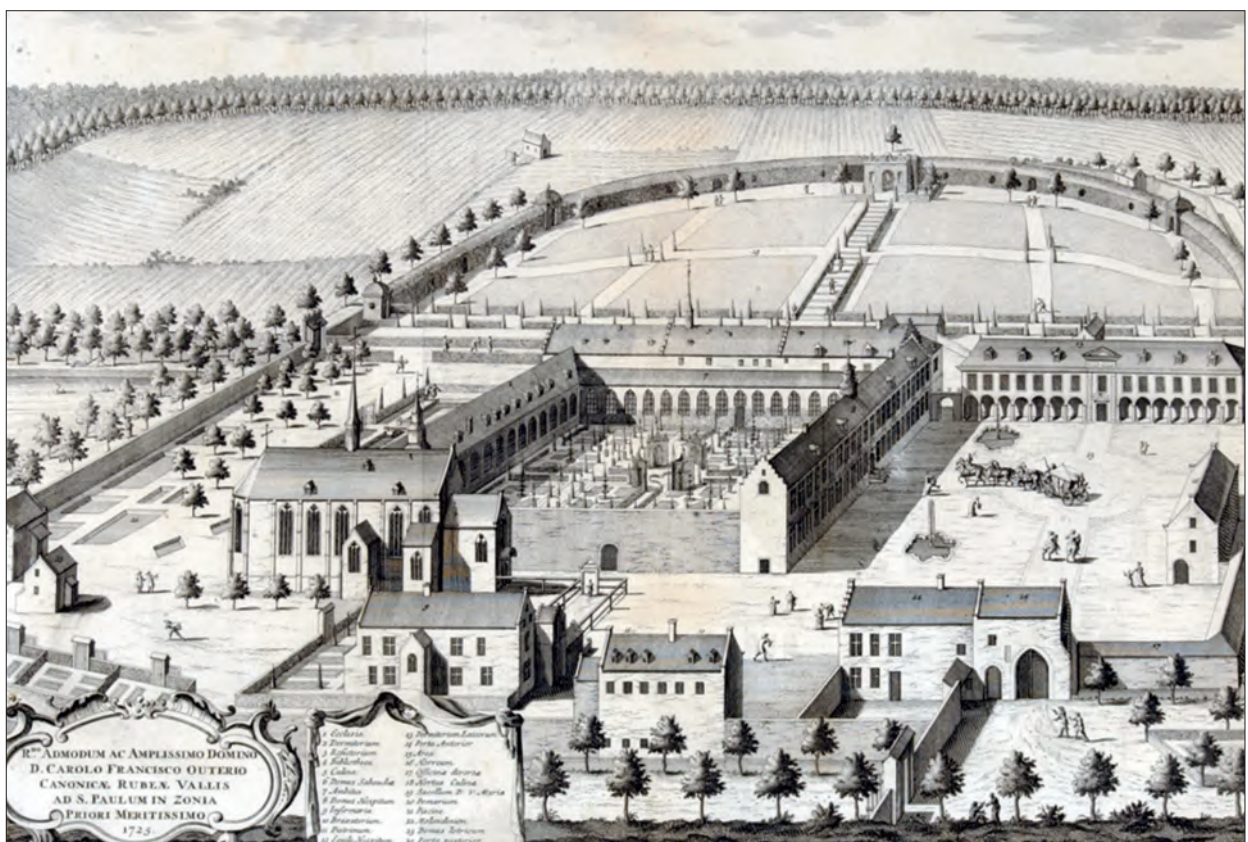
Le prieuré fut supprimé par Joseph II le 13 avril 1784. À la faveur de la Révolution brabançonne, quelques chanoines reprirent la vie commune sur le site en 1790. Le couvent fut définitivement fermé par les Français en 1796. La majeure partie des bâtiments strictement conventuels (église, cloître...) fut démolie au début du xix^e siècle. Plusieurs industries s'établirent successivement dans ce qu'il restait de l'ancien prieuré (filature, teinturerie, atelier d'un tailleur de pierre...). Une guinguette s'ouvrit en 1884, puis une laiterie et un hôtel-restaurant. L'endroit, en pleine forêt de Soignes, fut rapidement prisé par les peintres et les promeneurs. Acquis par l'État belge en 1910, *Rouge-Cloître* est classé comme site depuis 1959 et les bâtiments subsistants comme monuments depuis 1965.

28. L'église (xiv^e–xix^e s.)

Les ermites érigèrent d'abord une chapelle en bois²⁴⁴. Elle n'est connue que par quelques mentions dans les archives. Son



61. Le prieuré de Rouge-Cloître depuis le nord. Gravure de L. Vostermans, 1659 (extrait J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699).



62. Le prieuré de Rouge-Cloître depuis le nord. Gravure de P. de Doncker, 1725 (extrait d'A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, La Haye, 1727).

245 MAES, 1998, p. 7.

246 Établi ensuite autour de l'église gothique, le cimetière fut utilisé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. MAES, 1998, p. 7.

247 GIELEMANS, 1895, p. 137-138 ; MAES, 1998, p. 8.

248 VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 41. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n°s 33, 41^e et 41^h.

249 GIELEMANS, 1895, p. 135.

250 MAES, 1998, p. 13.

251 MAES, 1998, p. 17.

252 Prieur de 1494 jusqu'à sa mort en 1521. PERSOONS, 1970, p. 1099.

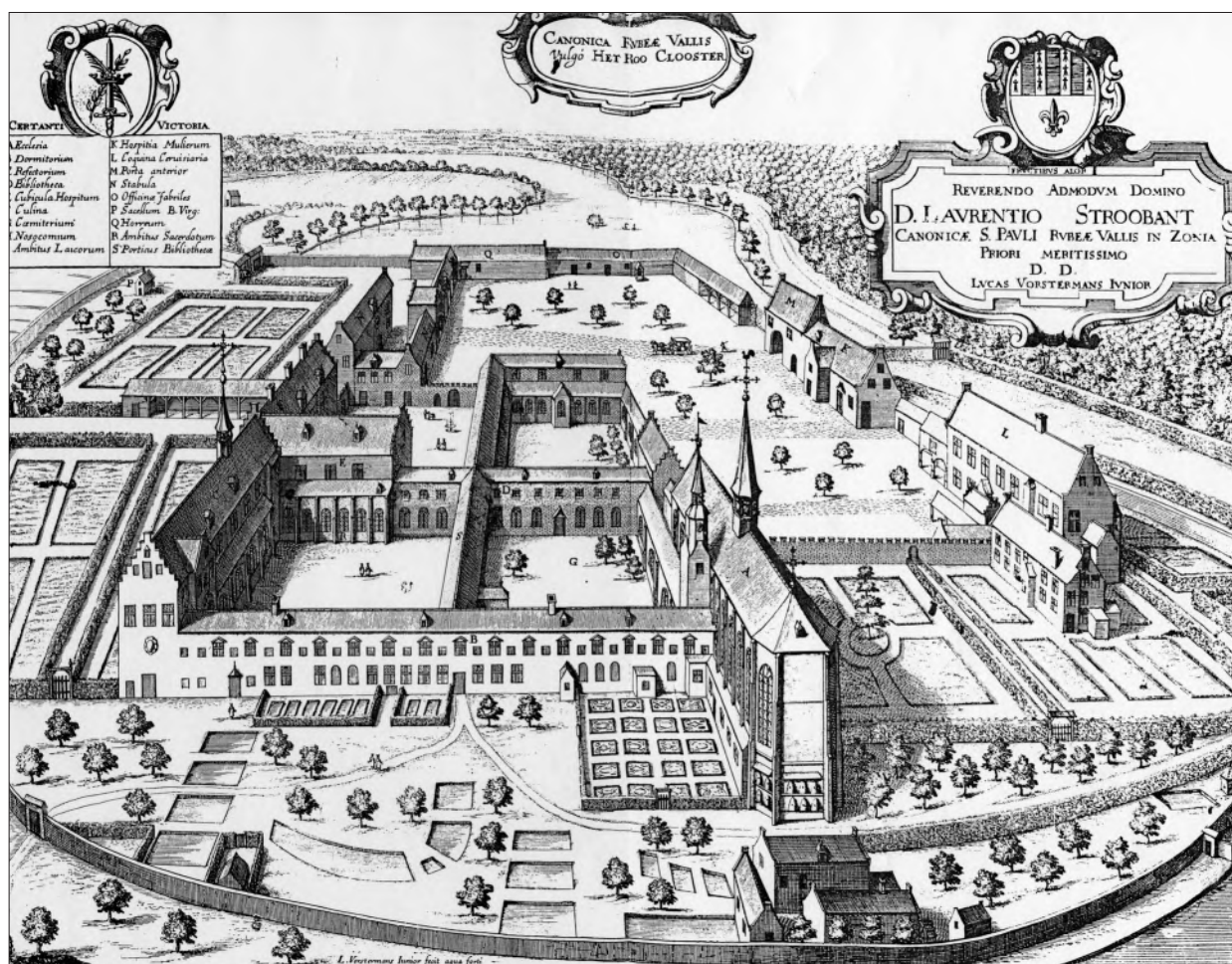
253 À ce propos, voir : MODRIE, 2010, p. 107-108.

emplacement exact, son aspect, de même que ses dimensions sont inconnus. L'édifice était surmonté d'un clocheton abritant une cloche de seize livres. Un premier autel y fut consacré le 29 août 1369, fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste, avec l'autorisation de l'évêque de Cambrai et des dominicaines de *Val-Duchesse*²⁴⁵. Cette première chapelle fut bénie le 21 août 1373 et dédiée à saint Paul. Les ermites reçurent l'autorisation d'aménager un cimetière autour de ce premier sanctuaire qui ne servit que quelques années²⁴⁶. La communauté s'agrandissant sans cesse, la chapelle s'avéra rapidement trop petite. Il fut décidé de construire un nouveau lieu de culte, plus vaste. La première pierre de cette église fut posée le 31 mai 1381²⁴⁷. Contrairement à l'usage, elle était orientée vers le sud-est-nord-ouest, notamment en raison de la nature très marécageuse du sous-sol²⁴⁸. Le chroniqueur de *Rouge-Cloître* Jean Gielemans nous livre une description des plus intéressantes du chantier. Pour l'établissement des fondations, des trous de six pieds de long sur quatre de large furent creusés, à dix pieds de distance l'un de l'autre. Dans chacun de ces trous, on enfonça seize pieux de bois. Ces différents groupes de pieux furent reliés par des sommiers en hêtre. Des arcades de pierre d'environ cinq pieds d'épaisseur furent ensuite construites sur ces fondations en bois. Les murs de l'église furent finalement élevés sur les arcades²⁴⁹. On sait également que l'église était entièrement construite en briques et en pierre blanche provenant d'une carrière proche de *Trois-Fontaines*. L'édifice comptait trois parties : la nef, réservée aux frères convers, le chœur, à l'usage des chanoines, et le *sanctuarium*, légèrement surélevé, où se dressait l'autel. La toiture du chœur était surmontée d'une petite flèche destinée à abriter les cloches²⁵⁰.

Le prieuré adopta la règle de clôture en 1438. Dans cette optique, dès 1433, un narthex (avant-porche) fut érigé à l'initiative du prieur Gérard Ludolfz. Les dames en visite au prieuré pouvaient ainsi suivre l'office divin sans entrer dans l'église proprement dite, alors qu'avant elles pouvaient fréquenter la nef sans restriction²⁵¹. L'église fut agrandie à partir de 1511, sous le priorat de Jean Rampart²⁵². Un nouveau chœur fut érigé et la nef prolongée²⁵³. La première pierre fut



63. L'église de *Rouge-Cloître*. Détail de la gravure de L. Vostermans, 1659 (extrait de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699).



posée le 22 avril 1512. Une source posa des problèmes lors des travaux et il fallut recourir au même système de fondations qu’au XIV^e siècle : des pieux de bois et des arcades de pierre²⁵⁴. En 1513, Charles Quint fit un don pour la construction de la nouvelle église et, en 1525, il offrit aux chanoines un vitrail à ses armes qui fut placé dans le chœur. Philippe II fit, quant à lui, don d’une nouvelle tourelle eucharistique en 1559²⁵⁵.

Comme toutes les églises de la Congrégation de Windesheim, le nouveau sanctuaire était mononef, de type « salle ». Éclairée de chaque côté par sept fenêtres, la nef était prolongée par une abside à trois pans. Les murs latéraux étaient soutenus par des contreforts. Une grande baie ogivale surmontant la porte d’entrée s’ouvrait dans la façade principale, tandis qu’un avant-corps la précédait²⁵⁶. De style gothique, l’église mesurait quelque 60 m de long et 11 m de large²⁵⁷.

L’édifice fut fortement touchée pendant les Guerres de Religion. De retour dans le prieuré en 1607, les chanoines entreprirent la remise en état du sanctuaire sous l’impulsion du prieur Michel de Riddere²⁵⁸. Les vitraux furent remplacés, grâce à un don des archiducs Albert et Isabelle²⁵⁹. Sous le prieur Adrien van der Reest (1635-1648)²⁶⁰, le clocher fut doté d’une horloge et d’un carillon de 20 cloches²⁶¹.

Lors de la vente des bâtiments du prieuré en 1789, l’église fut achetée pour 700 couronnes par le maçon Gaspar Derps pour démolition. Lorsqu’ils revinrent sur le site en 1790, les chanoines constatèrent les grands dégâts déjà causés à leur église, notamment au niveau des toitures et de la façade. Ils entreprirent aussitôt de restaurer l’édi-

64. Le prieuré de Rouge-Cloître depuis l’est. Gravure de L. Vostermans, 1659 (extrait de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699).

254 MAES, 1998, p. 17-18.

255 MAES, 1998, p. 21-23.

256 PIERRON, 1933-1935, III, p. 118-119.

257 MAES, 1998, p. 19.

258 Prieur de 1585 à 1623, PERSOONS, 1970, p. 1100.

259 MAES, 1998, p. 23.

260 PERSOONS, 1970, p. 1101.

261 MAES, 1998, p. 23.

262 MAES, 1998, p. 34-35.

263 VAN DER AUWERA, 1972, p. 88.

264 AGR, *Cartes et plans, inventaire manuscrit*, n° 8294.

265 PERSOONS, 1970, p. 1096 ; MAES, 1983a, p. 49.

266 PERSOONS, 1970, p. 1097 ; MAES, 1983a, p. 150.

267 Prieur de 1481 à 1485, PERSOONS, 1970, p. 1098.

268 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 155 ; MAES, 1983a, p. 241.

269 Ce bâtiment bordait l'aile sud-est du cloître. Servant de logis aux visiteurs de marque, il devait son nom au fait que l'un de ses premiers occupants fut un duc de Savoie. WAUTERS, 1973, p. 200. Il fut détruit au moment de la fermeture du prieuré à la fin du XVIII^e siècle.

270 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 171.

271 VANDERMALEN, 1836, section C, n° 33. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 33.

fice ; le chantier fut achevé en 1793²⁶². Des pierres tombales et des dalles armoriées scellées dans les murs furent utilisées, entre autres objets lourds, pour consolider les fondations de la façade de l'église²⁶³.

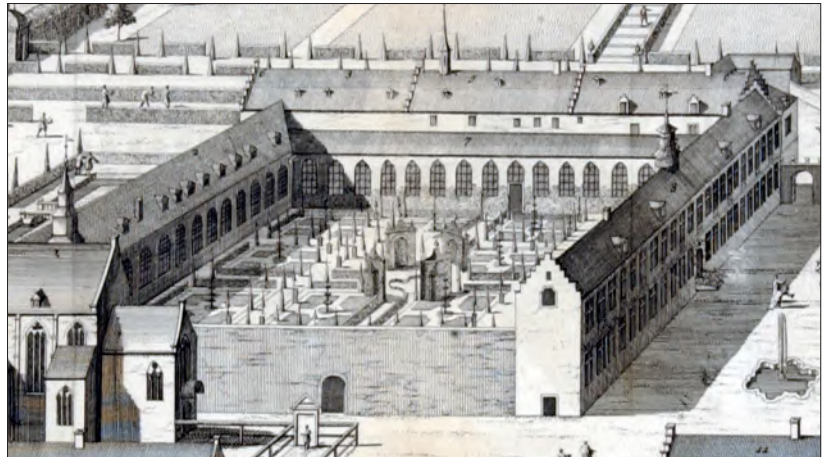
Après la fermeture définitive du prieuré, l'église subit d'importants dégâts au moment de l'installation d'une filature en 1804. Elle fut dépouillée de sa charpente et de ses contreforts. En 1805, un incendie ravagea ce qu'il restait de l'édifice. Il fut alors décidé d'abaisser les murs de l'église jusqu'à une hauteur de 4,5 m, mais comme l'ensemble n'était plus stable, il fut finalement rasé. Le sanctuaire n'apparaît plus sur l'*Atlas cadastral général du Canton d'Uccle*, dressé en 1809²⁶⁴.

29. Le cloître (XIV^e-XVIII^e s.)

Le premier cloître fut érigé avec des pierres provenant des carrières découvertes à *Rouge-Cloître* sous le priorat de Guillaume Brocke (1396-1409)²⁶⁵. Sous l'impulsion du prieur Gérard Ludolfsz, on entama ainsi la construction de trois ailes du cloître en 1430²⁶⁶. Sous le priorat de Thomas de Vessem²⁶⁷, le cloître fut rénové par un frère convers nommé Martin qui, plus tard, fut vicaire de Sainte-Gudule²⁶⁸. Entre 1520 et 1535, plusieurs bâtiments furent érigés autour du cloître : *la Maison de Savoie*²⁶⁹, un nouveau réfectoire, des cuisines ainsi qu'une bibliothèque. Ce premier cloître était lui-même entouré d'une série d'annexes formant deux autres cours²⁷⁰.

De 1670 à 1680, le prieur Gilles de Roy fit exécuter d'importants travaux – qui faillirent provoquer la ruine du prieuré tant ils s'avèrent coûteux – dont la création d'un nouveau et très grand cloître, englobant les deux cours adjacentes²⁷¹. La comparaison des

65. Le cloître. Détail de la gravure de P. de Doncker, 1725 (extrait d'A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, La Haye, 1727).



66. L'emplacement de l'ancien cloître (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2010).





67. La maison du prieur à l'époque où elle servait de cadre à un hôtel-restaurant, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

gravures de L. Vostermans (fig. 61) et de P. De Doncker (fig. 62) est éloquente²⁷². L'aile nord-est, n'était pas bordée de bâtiments.

En mars 1693, une partie du cloître fut détruite par un incendie²⁷³. Le prieuré reçut l'autorisation de la Chambre des Comptes de procéder à la coupe de quelques chênes dans la forêt de Soignes en vue de la reconstruction. En signe de reconnaissance, les armes de Charles II d'Espagne furent placées sur un des murs²⁷⁴.

Lors de la fermeture du prieuré sous le Régime autrichien, 41 vitraux provenant du cloître furent vendus²⁷⁵. Lors de leur retour en 1790, les chanoines firent restaurer le cloître à leurs frais. Après la suppression définitive du couvent, les ailes nord-ouest et sud-ouest du cloître furent détruites en 1798²⁷⁶. Seule l'aile sud-est, bordée par la maison du prieur, existe encore de nos jours. Elle compte quinze grandes baies vitrées²⁷⁷.

30. Maison du prieur (xiv^e-xviii^e s.)

Ce vaste bâtiment abrita non seulement le logis du prieur, mais aussi la salle du chapitre (au rez-de-chaussée) et le dortoir des chanoines (à l'étage)²⁷⁸. Une première phase de construction peut-être située à la fin du xiv^e siècle. En 1382, la sacristie, accolée à l'église, fut agrandie et prolongée par un bâtiment qui constitua le premier volume architectural de cette longue aile²⁷⁹. La façade de ce bâtiment fut réalisée avec des pierres blanches provenant des carrières de *Trois-Fontaines* et de *Rouge-Cloître*²⁸⁰. En 1454, un nouveau dortoir pour les religieux fut construit par le prieur Jean Veron. À l'étage, il comprenait 15 cellules. Le rez-de-chaussée comprenait la salle du chapitre, la sacristie, la chambre de rasage et 7 cellules pour les religieux âgés²⁸¹. Une nouvelle salle du chapitre, pourvue d'un autel dédié à la Sainte Trinité, fut consacrée en 1464. Le bâtiment ne fut plus modifié jusqu'au xviii^e siècle. En 1780, la façade du bâtiment fut entièrement re-maçonnerie, les fenêtres furent pourvues de nouveaux chambranles, les chambres rénovées, un nouveau plancher fut placé à l'étage et le logis du prieur fut réaménagé²⁸².

En juillet 1789, la maison fut acquise en vente publique par un dénommé G. Derps. La vente fut finalement annulée et les chanoines purent revenir s'établir dans le monastère en 1790²⁸³. Aux xix^e et xx^e siècles, la demeure est affectée de différentes manières :

272 MAES, 1987, p. 220-221 ; PERSOONS, 1970, p. 1102.

273 PERSOONS, 1970, p. 1102.

274 MAES, 1983, p. 85.

275 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 177.

276 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 142 et 178.

277 Voir BABEL, 1995, p. 28 et VERMILLEN, 2006.

278 VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 32. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 32^s.

279 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 153.

280 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 153-155 et 167.

281 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 167 ; MAES, 1983, p. 103.

282 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 176 ; MAES, 1980, p. 99.

283 MAES, 1980, p. 99 ; VAN DEN AUWERA, 1972, p. 63 ; AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 603.

68. Façade sud-est de la maison du prieur
(© X. Claes / Soleil Rouge, 2009).



69. Façade nord-ouest de la maison du prieur
(© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2000).

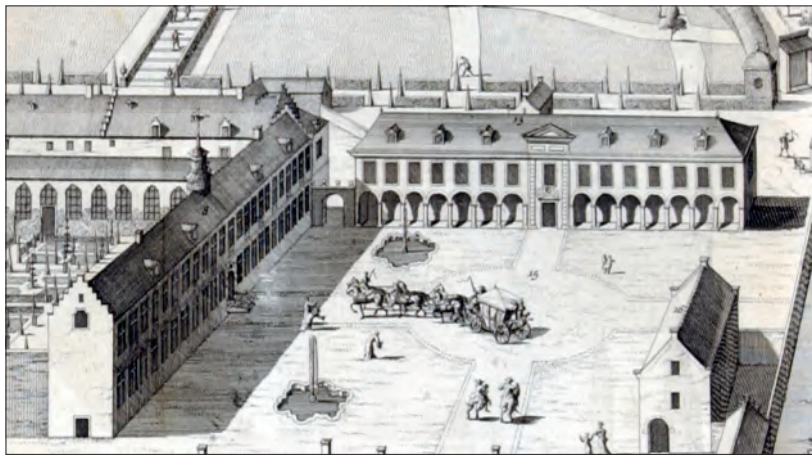


284 MAES, 1980, p. 119-133 et 147.

285 EECKHOUT & HOUBRECHTS, 2002, p. 7.

filature, maison de campagne, atelier d'un sculpteur-marbrier, verrerie, blanchisserie, restaurant²⁸⁴. Classé en 1965, la demeure est désormais en attente de réaffectation et de rénovation.

Le bâtiment présente plusieurs phases de constructions (XIV^e-XVIII^e siècles). Il est construit sur caves, dont deux sont voûtées en briques. La partie nord de la maison est vraisemblablement la plus ancienne ; il s'agit d'une ancienne pièce de communication avec l'église avec des voûtes en briques et un escalier en pierre. Le rez-de-chaussée a subi de nombreuses modifications, mais les murs de façade et certaines ouvertures datent encore vraisemblablement du XVI^e siècle. La galerie correspondant à l'ancien couloir du cloître a été refaite à la fin du XVII^e siècle et présente des remarquables voûtes en stuc. L'étage est, quant à lui, constitué en majorité d'éléments datant de la fin du XVIII^e siècle (plancher, cloisons, châssis, portes). Les façades ont régulièrement fait l'objet de réfections, comme en témoignent les nombreux styles coexistants (XVI^e-XVIII^e siècles) – notamment au niveau des fenêtres – mais aussi la présence d'un fronton néo-classique du côté de la façade sud-est. Une étude typologique réalisée en 2002 montre que la charpente en chêne est de type « à fermes et pannes ». Bien qu'une datation précise n'ait pas été possible, la typologie suggère que la charpente serait antérieure au XVII^e siècle²⁸⁵.



70. La cour d'honneur bordée par la maison des hôtes (à gauche) et la maison des laïcs (en haut). Détail de la gravure de P. de Doncker, 1725 (extrait d'A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, II, La Haye, 1727).

31. Maison des hôtes (xv^e-xviii^e s.)

L'hospitalité était un devoir très important pour les religieux. De nombreuses personnalités s'arrêtèrent en effet dans le prieuré, après des parties de chasse en forêt de Soignes : Charles Quint, Philippe II, Maximilien d'Autriche... Au xv^e siècle, les hôtes de marque (rois, princes...) étaient logés dans une aile de la maison des laïcs (voir site 32) tandis que les bienfaiteurs, les proches et les amis des religieux étaient logés dans une pièce située à proximité du réfectoire²⁸⁶. Un quartier spécialement réservé aux hôtes fut aménagé par la suite, dans le prolongement de l'aile nord du cloître²⁸⁷. La maison fit l'objet d'importants aménagements à la fin du xvii^e siècle. Après 1683, elle abrita aussi la bibliothèque du prieuré²⁸⁸. Le bâtiment fut encore agrandi avant 1725, comme on peut le constater en comparant les gravures de Vostermans et de De Doncker où il est qualifié de *Domus Hospitum*²⁸⁹. Plus tard, il sera connu sous le nom de *Quartier des Étrangers* ou des *Hôtes*²⁹⁰. Sur le plan dressé par P. C. Culp en 1786, on remarque que la façade tournée vers la cour d'honneur était précédée de quelques marches menant vers l'entrée principale²⁹¹. La maison fut finalement abattue le 14 juin 1798²⁹².

32. Maison des laïcs (xv^e-xviii^e s.)

Ce bâtiment fermait le côté sud-ouest de la cour d'honneur qu'il séparait de la ferme²⁹³. C'est en 1462, sous le priorat de Jean de Coersele (1405-1467), que fut entamée la construction d'un complexe résidentiel pour les frères laïcs et les hôtes de marque²⁹⁴. Il fut achevé vers 1473. Il se composait de deux parties. Dans la première, au rez-de-chaussée, il comptait un réfectoire et quelques cellules pour les frères convers âgés – le dortoir des frères convers était quant à lui situé à l'étage. La deuxième partie du bâtiment comprenait trois chambres spécialement aménagées pour les hôtes²⁹⁵. La plus somptueuse, appelée *Rubea*, était réservée aux rois et aux princes. Plus modeste, la seconde chambre était qualifiée de logis pour les *fratres minores*, tandis que la troisième était réservée aux autres visiteurs²⁹⁶. D'importantes modifications furent apportées à la fin du xvii^e ou au début du xviii^e siècle. En 1743, dans sa description du prieuré, G. Fricx indique que le bâtiment était « orné d'une belle galerie à quatorze arches ouvertes sur la cour »²⁹⁷. La plus grande partie de ce bâtiment fut détruite à la fin du xviii^e siècle. Il subsiste cependant

286 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 165.

287 VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 33. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 33.

288 BABEL, 1995, p. 92.

289 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 167 ; MAES, 1987, p. 220-221.

290 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 1880A.

291 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 603.

292 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 177-178.

293 VANDERMAELEN, 1836, section C, nos 33, 34 et 34bis.

294 MAES, 1983a, p. 65-66.

295 Plus tard, les hôtes de marque furent logés dans la Maison des Hôtes (site 31).

296 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 165.

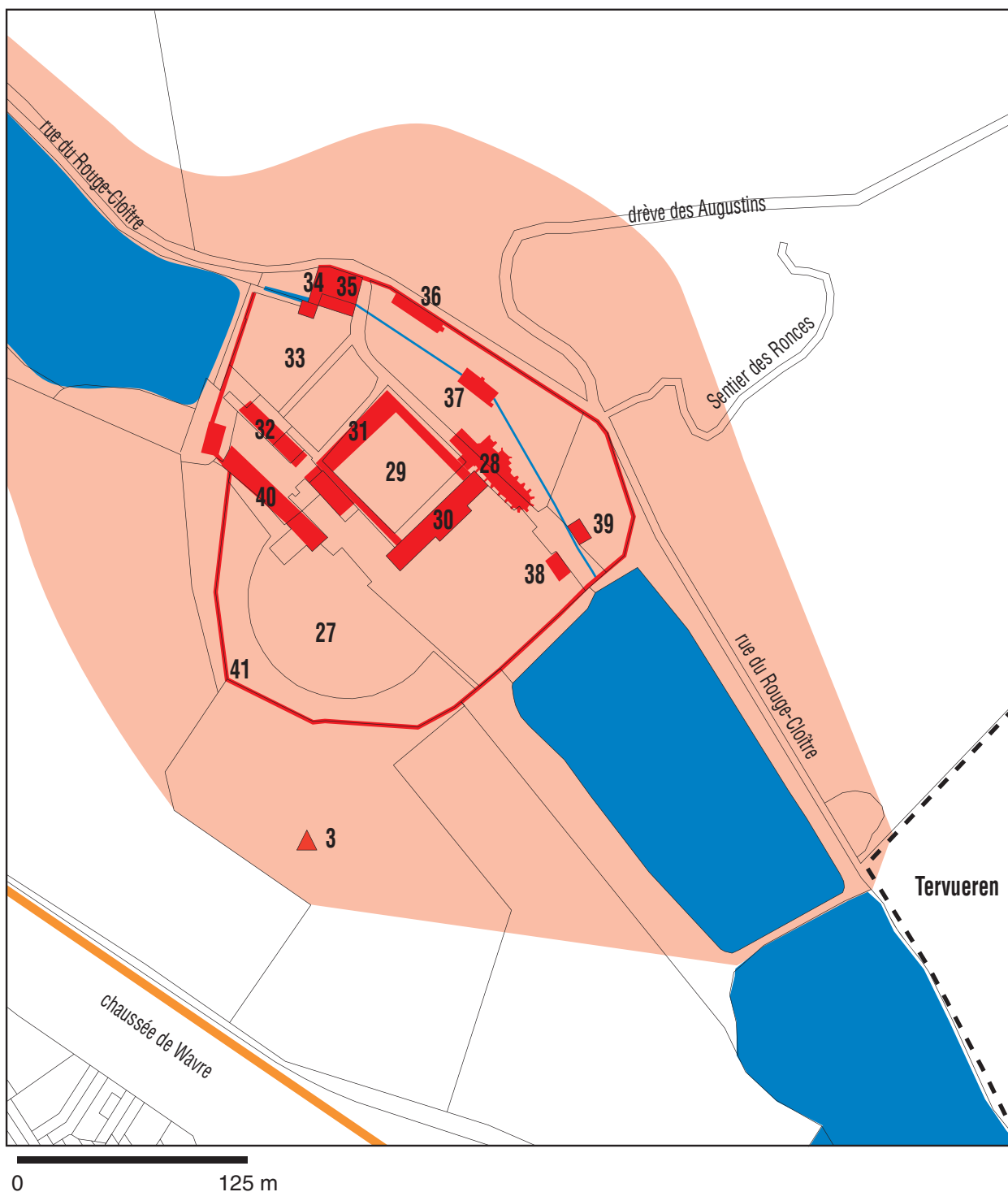
297 FRICX, 1743, p. 217.

298 Une analyse des charpentes de ce bâtiment donne une date d'abattage des bois entre 1683 et 1697. EECKHOUT & HOUBRECHTS, 2002, p. 8.

299 MAES, 1980, p. 100-101 et 127-129.

300 VANDERMAELEN, 1836, section C, nos 34, 34bis et 35. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, nos 34^d et 27^e.

301 VANDERMAELEN, 1836, section C, nos 36 et 37. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 36^b.



71. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 3 : Rouge-Cloître ; n° 27 : prieuré de Rouge-Cloître ; n° 28 : église ; n° 29 : cloître ; n° 30 : maison du prieur ; n° 31 : maison des hôtes ; n° 32 : maison des laïcs ; n° 33 : cour d'honneur ; n° 34 : porterie ; n° 35 : maison des dames ; n° 36 : brasserie ; n° 37 : infirmerie ; n° 38 : moulin ; n° 39 : maison du meunier ; n° 40 : quartier agricole ; n° 41 : mur d'enceinte (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).

encore une partie présentant une série de quatre arcades visibles en façade²⁹⁸. Après la suppression du prieuré, le bâtiment servit à divers usages (teinturerie, laiterie...)²⁹⁹. La commune d'Auderghem y installa finalement le Centre d'Art de Rouge-Cloître, inauguré en 1977. La maison est classée depuis 1965³⁰⁰.

33. Cour d'honneur (xiv^e-xviii^e s.)

La vaste cour d'honneur était encadrée par la maison des hôtes au sud-est, la maison des laïcs au sud-ouest et la porterie au nord³⁰¹. C'était un espace d'accueil et de prestige. Contre le mur d'enceinte, on trouvait quelques dépendances (remises, écuries) et un



72. Plan d'une partie des bâtiments du prieuré de Rouge-Cloître levé par P. R. Culp en 1786 (© AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 1880A).

jardin. La gravure de De Doncker (fig. 62) montre que deux fontaines en ornaient le centre, comme le souligne G. Fricx : « La cour d'entrée est ornée de deux fontaines jaillissantes dans de grands bassins artistement construits »³⁰². Le plan de P. C. Culp de 1786 n'indique plus l'emplacement que d'une de ces deux fontaines³⁰³. Cette dernière a, par ailleurs, été mise au jour durant l'été 2006 au cours d'une fouille archéologique réalisée par la Direction des Monuments et des Sites³⁰⁴.

34. Porterie (xiv^e-xviii^e s.)

Cette maison occupe le nord-ouest de l'enclos monastique³⁰⁵. C'était l'entrée principale du prieuré. Elle comptait un accès pour cavaliers et voitures attelées et un autre pour les piétons³⁰⁶. Construite vers 1430-1435, elle fut rénovée en 1445 sous le priorat de Jean Doyenberg³⁰⁷. Une nouvelle maison destinée au portier fut ensuite construite sous le priorat de Corneille Tsrijcken (1485-1493)³⁰⁸.

La maison fut reconstruite dans la seconde moitié du xviii^e siècle³⁰⁹. Plus tard, elle fut acquise par J. Zanna, lors de la vente publique du 11 janvier 1798. L'acte de vente en fournit une descrip-

302 FRICX, 1743, p. 216.

303 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 603.

304 MODRIE, 2006, p. 12-13.

305 VANDERMAELEN, 1836, section C, nos 39. Cadastre : Audergem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, nos 39^s, 39^r et 39^m.

306 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 603 et 1880A ; MAES, 1991, p. 52.

307 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 161 ; MAES, 1983, p. 14.

308 MAES, 1980, p. 205.

309 Une étude des charpentes de ce bâtiment réalisée en 2002, donne une datation très précise de l'abattage des bois qui remonte à l'hiver 1765-1766. ECKHOUT & HOUBRECHTS, 2002, p. 8.

73. L'aile des laïcs (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2010).



74. La porterie, *intra-muros* (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2010).



310 MAES, 1992b, p. 5.

311 Sur les affectations successives de ce bâtiment, voir MAES, 1980, p. 123-145.

312 VANDERMAELEN, 1836, section C, n^{os} 39. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n^{os} 39^s, 39^r et 39^m.

313 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 157-159.

314 MAES, 1983a, p. 14.

315 MAES, 1983a, p. 79.

tion intéressante. Le bâtiment comportait deux fours à pain, deux remises et des jardins. Le rez-de-chaussée comptait quatre petites chambres et une écurie pour quatre chevaux. Le premier étage était composé de cinq chambres et de greniers³¹⁰.

Entre 1856 et 1879, le bâtiment servit de cadre à une teinturerie, puis, en 1887, à la *Savonnerie de Rouge-Cloître*. Au début du xx^e siècle, la maison prit un caractère résidentiel et fut occupée par différents artistes (Léon Hoyoux, Désiré Haine)³¹¹. Classée depuis 1965, elle vient d'être restaurée.

35. Maison des dames (xv^e-xx^e s.)

En 1433, le prieur Gerard Ludolfz aménagea une *domus mulierum*, une résidence pour les visiteuses. Elle prolongeait la maison du portier³¹². La création d'un tel bâtiment doit être mis en rapport avec la règle de clôture instaurée en 1438³¹³, car, comme le soulignait Augusta Maes, « les femmes étaient, pour les religieux, des êtres redoutables et redoutés qu'il convenait de tenir à l'écart »³¹⁴. Une nouvelle maison des femmes fut érigée en 1445³¹⁵. Elle fut agrandie sous les priorats de Corneille Tsrijcken (1485-1493) et de Jean Rampaert (1494-1521). Autour de la maison se trouvait un petit jardin réservé aux femmes. Comme ces dernières devaient être soustraites à la vue des religieux, on érigea un couloir couvert à partir duquel, protégées par de hauts murs, elles pouvaient se rendre jusqu'à



75. La porterie *intra-muros* (M), détail de la gravure de L. Vostermans, 1659 (extrait de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699).

l'église³¹⁶. Jean Rampaert fit également ajouter une annexe où les chanoines pouvaient s'entretenir avec les visiteuses à travers un grillage. Bien que la règle de clôture fut abrogée en 1635, la maison des dames garda sa fonction originelle jusqu'à la fin du XVII^e siècle³¹⁷. Au siècle suivant, elle perdit sa fonction première ; en 1727, sur la gravure de De Doncker, elle est en effet mentionnée comme écurie³¹⁸. Sur le plan du prieuré dressé par de P. C. Culp en 1786, on constate que le bâtiment est intégré à la porterie³¹⁹.

36. Brasserie (xv^e-xviii^e s.)

Érigé avant 1443, le premier bâtiment à usage de brasserie fut reconstruit ou remplacé par un nouvel édifice en 1450-1451³²⁰. C'était, d'après les contemporains, une très importante construction qui se distinguait d'entre tous les autres bâtiments proches³²¹. Le mur nord de la brasserie faisait office de mur d'enceinte à cette hauteur³²². En 1785, la brasserie fut louée, au même titre que d'autres bâtiments du prieuré, à François Wauthier qui y installa une fabrique d'aciers³²³. Elle fut finalement démolie en 1789 par Gaspar Derps qui avait fait l'acquisition d'une grande partie de l'ancien monastère après sa première suppression³²⁴.

37. Infirmerie (xv^e-xviii^e s.)

L'infirmerie était située au nord de l'église³²⁵. Elle fut construite sous l'impulsion du prieur Jean Doyenberg (1441-1454 et 1467-1475)³²⁶. Établie sur le parcours du pertuis canalisant les eaux du Roodkloosterbeek, elle était entourée d'un petit jardin d'herbes médicinales. Il s'agissait d'un ensemble parfaitement autonome au sein du prieuré, possédant sa propre chapelle pour les malades ainsi qu'une cuisine³²⁷. Comptant un étage, le bâtiment abritait quatre chambres, chacune pourvue d'un âtre et d'une latrine ; il pouvait recevoir un total de 8 personnes³²⁸. À partir de 1785, l'ancienne infirmerie, comme ce fut le cas de la brasserie, servit d'annexe à la fabrique d'aciers de François Wauthier³²⁹. Elle fut détruite en 1789³³⁰.

³¹⁶ Ce passage est représenté sur la gravure de Vostermans (fig. 61), entre la brasserie et l'infirmerie.

³¹⁷ MAES, 1992a, p. 24.

³¹⁸ SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 152.

³¹⁹ AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 603.

³²⁰ MAES, 1983a, p. 43.

³²¹ GIELEMANS, 1895, p. 174 ; SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 161.

³²² AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 603 et 1880A.

³²³ VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 41. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 41^h.

³²⁴ SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 161 ; MAES, 1980, p. 105.

³²⁵ VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 41. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 41^h.

³²⁶ PERSOONS, 1970, p. 1098 ; MAES, 1983, p. 79-80.

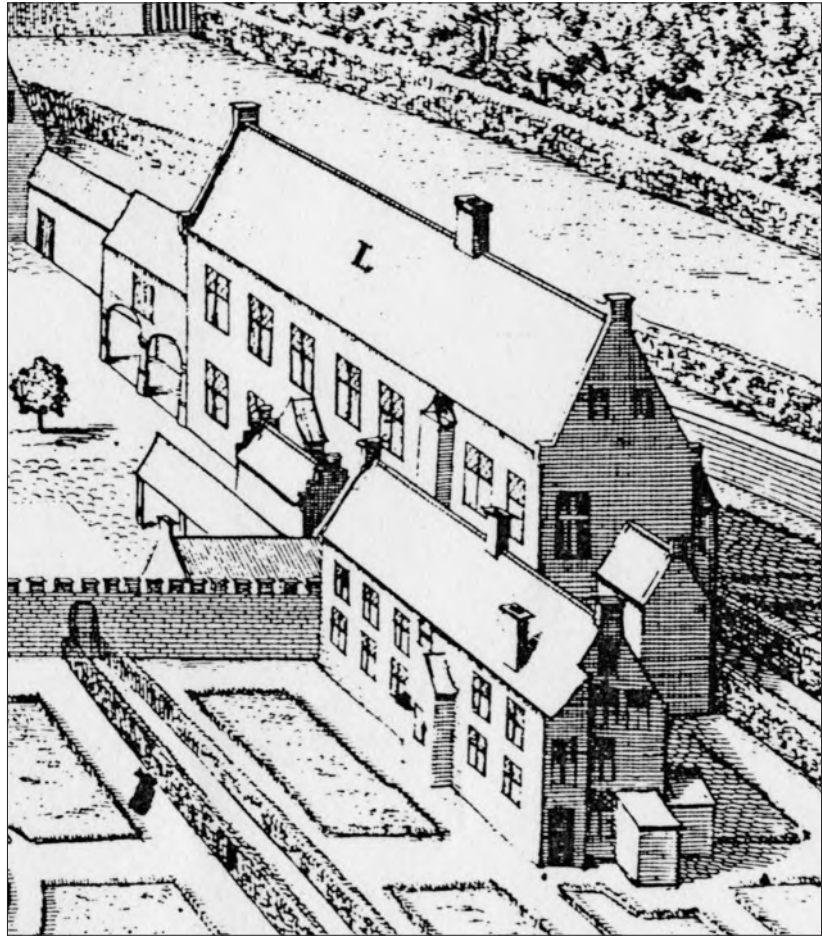
³²⁷ Sur l'organisation des infirmeries monastiques, voir, par exemple : DUBUISSON, 2008.

³²⁸ MAES, 1983a, p. 14.

³²⁹ MAES, 1980, p. 103.

³³⁰ MAES, 1980, p. 105.

76. La brasserie (L) et l'infirmerie (au premier plan).
 Détail de la gravure de L. Vostermans, 1659 (extrait
 de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium
 Brabantiae*, Leyde, 1699).



331 VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 31.
 Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C,
 1^{re} feuille, n° 31^b.

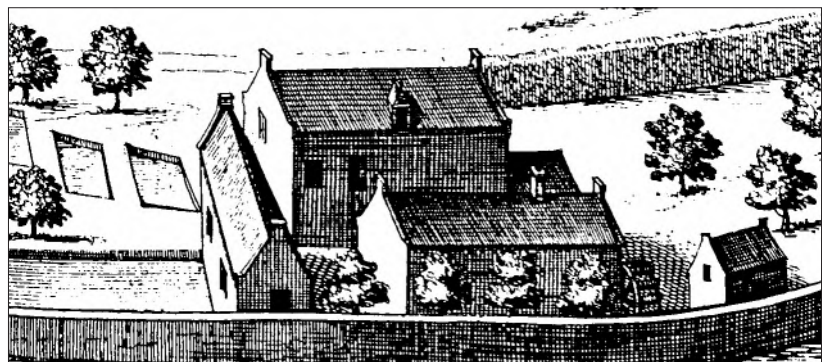
332 MAES, 1992a, p. 44.

333 MAES, 1980, p. 103.

334 MAES, 1992a, p. 44.

38. Moulin à eau (xiv^e-xix^e s.)

Le 12 avril 1398, la duchesse Jeanne de Brabant autorisa les chanoines à ériger un moulin à eau sur le Roodkloosterbeek³³¹, à la condition qu'il ne nuise pas à celui de *Boitsfort*. Il était avant tout destiné à moudre le grain³³². Après la suppression du monastère en 1784, le moulin et ses dépendances furent donnés en location³³³. Il servit, entre autres, d'annexe à la filature établie sur le site en 1804 et d'atelier. À partir de 1863, une scierie de marbre et de pierre blanche y fut installée. Le bâtiment s'écroula de vétusté en 1887³³⁴.



77. Le moulin à eau et ses dépendances. Détail de la
 gravure de L. Vostermans, 1659 (extrait de J. Le Roy,
Castella et praetoria nobilium Brabantiae,
 Leyde, 1699).



78. La maison du meunier (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).

39. Maison du meunier (xiv^e-xviii^e s.)

Cette maison est située dans la partie est de l'enclos monastique³³⁵. Un premier bâtiment à l'usage du meunier fut érigé en 1396³³⁶. Au départ, il devait être attenant au moulin à eau. Au milieu du xviii^e siècle, le meunier s'installa dans l'ancien lavoir, la *domum lotricum*, identifiable sur la gravure de De Doncker (fig. 62). Ce bâtiment avait été agrandi dans les années 1740³³⁷ ; une analyse dendrochronologique des charpentes réalisée en 2002 fournit en effet une date précise pour l'abatage des bois, à l'hiver 1744-1745³³⁸. Lors du rachat du domaine par V. Pierredon Laurent (1801), le notaire Delaing donna une description sommaire de la maison du meunier qui comptait « deux places pavées, un petit vestibule et un grenier au-dessus où est pratiqué une petite chambre »³³⁹. Dans les années 1820, une forge fut installée dans la maison³⁴⁰. Le bâtiment servit à nouveau d'habitation dans les années 1860. Entre 1884 et 1892, il abrita une auberge fréquentée par les bûcherons et les promeneurs. Le peintre Alfred Bastien (1873-1955) s'installa ensuite dans la maison avec sa famille. De 1955 à 2001, le bâtiment fut occupé par l'historienne Augusta Maes. Il est classé depuis 1965.

40. Quartier agricole (xiv^e-xviii^e s.)

Une première ferme, fournissant les denrées quotidiennes nécessaires à la communauté, fut établie directement au nord de la porterie dans la seconde moitié du xiv^e siècle. La découverte d'une carrière de pierre à proximité du prieuré permit la construction d'une grange et d'étables³⁴¹. Les bâtiments agricoles furent probablement détruits lors du sac du prieuré durant les Guerres de Religion de la fin du xvi^e siècle. Une nouvelle ferme fut alors construite à l'emplacement actuel, dans l'enceinte du monastère. Elle fut complètement restaurée vers le milieu du xvii^e siècle³⁴². Les bâtiments encore visibles de nos jours furent érigés en plusieurs étapes au cours du xviii^e siècle : grange, remises et écuries, le tout encadrant une cour rectangulaire³⁴³. L'analyse des charpentes de ces bâtiments offre des dates

335 VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 42. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 42^d.

336 JANSSENS & PERSOONS, 1989, p. 48.

337 MAES, 1987, p. 221. Au-dessus d'une des portes, on peut lire le nom du prieur Pierre Lambrechts et la date 1740 : R.A. AC. AMPL./D. LAMBRECHTS/PRIOR 1740. MAES, 1983a, p. 136.

338 EECKHOUT & HOUBRECHTS, 2002, p. 8.

339 MAES, 1980, p. 109.

340 MAES, 1980, p. 127.

341 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 168.

342 SMEYERS *e.a.*, 1977, p. 174.

343 VANDERMAELEN, 1836, section C, n° 27. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, n° 27^e, 27^h, 27^k, et 27^l.

79. Le quartier agricole, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).



80. Le quartier agricole aujourd'hui (© X. Claes / Soleil Rouge, 2009).



344 ECKHOUT & HOUBRECHTS, 2002, p. 8-9.

345 DEMETER, 2000, p. 92-95 ; MAES, 1991, p. 49-51.

précises d'abattage des bois entre 1720 et 1735 (écuries, remises) et 1778-1792 (grange)³⁴⁴. L'ensemble a conservé une vocation agricole jusqu'au xx^e siècle.

41. Mur d'enceinte (xiv^e-xx^e s.)

Le mur d'enceinte de l'ancien prieuré était le symbole de la règle de clôture à laquelle les chanoines de *Rouge-Cloître* furent assujettis. Il remplissait également un indéniable rôle défensif. La conservation de ce mur est capitale pour la compréhension du prieuré qui vivait en autarcie dans son enceinte avec ses viviers, son moulin, sa brasserie, son infirmerie, sa ferme et ses jardins-potagers. Les premiers ermites délimitèrent le terrain qu'ils avaient reçu de la duchesse de Jeanne de Brabant en 1367. On ignore la nature exacte de la première enceinte (levées de terre, fossés, haies, clôture en bois, bornes ?). Dès 1383, un riche bourgeois de Bruxelles, Louis Thonys, offrit 20 couronnes de France pour la consolidation de l'enceinte existante. En 1393, la découverte de carrières de pierre blanche au nord-est de l'enclos permit de construire le mur « en dur ». Le premier tronçon érigé en pierre reliait la porte du moulin à la ferme ; ce tronçon n'était pas encore achevé en 1430³⁴⁵. Vingt ans plus tard commença la construction du second tronçon qui devait fermer l'enceinte. Elle fut réalisée grâce aux dons d'un notable brugeois, Jan Van Nieuwenhoven. Ce deuxième tronçon du mur englobait, outre les



81. L'enceinte *extra-muros* (© X. Claes / Soleil Rouge, 2008).



82. L'enceinte *intra-muros* (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2003).

83. (page de droite) Plan du prieuré de *Rouge-Cloître* dressé par P. R. Culp, 1786 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 603).

bâtiments conventuels, le vaste jardin du prieuré, au sud-est³⁴⁶. Entamée en 1452, sous le premier priorat du grand bâtisseur que fut Jean Doyenberg (1441-1454), l'érection de ce tronçon du mur s'acheva sous son successeur, Jean de Coersele (1455-1466). Épousant la configuration du terrain, le mur d'enceinte fut entièrement construit en pierres blanches et en briques³⁴⁷. Long d'environ 700 m, il est encore en grande partie conservé de nos jours³⁴⁸.

Le mur s'ouvrait en quatre endroits³⁴⁹. L'entrée principale se trouvait au niveau de la porterie (ou *Voorpoort*). Elle comportait un accès pour cavaliers et voitures attelées, un autre pour piétons. Elle fut supprimée en 1786 afin de fermer entièrement le bâtiment. La porte de la ferme (*Peerdpoort*) donnait un accès direct aux terres de cultures et aux prairies voisines du prieuré. Une troisième porte, dite « du moulin », donnait sur l'*étang du moulin*, tout comme une quatrième, la *Kalkpoort*, dont le nom évoque un four à chaux situé à l'extérieur de l'enceinte³⁵⁰.

Le mur fut partiellement démoli à partir de la première suppression du monastère en 1784. Lorsque l'État belge acquit le domaine de *Rouge-Cloître* en 1910, il s'attacha à réparer le mur en divers endroits. Les dégradations ne cessèrent pas pour autant³⁵¹. Depuis 2003, un chantier de restauration du mur est en cours.

346 Ce jardin fut conçu par le chanoine Paul Peeters († 1489) et appelé *Mons Pauli* en son honneur. Là s'élevait une petite chapelle dédiée à la Vierge. Chaque samedi, les chanoines s'y rendaient en procession pour une messe. Les religieux faisaient régulièrement une retraite dans une annexe accolée au sanctuaire. MAES, 1991, p. 51.

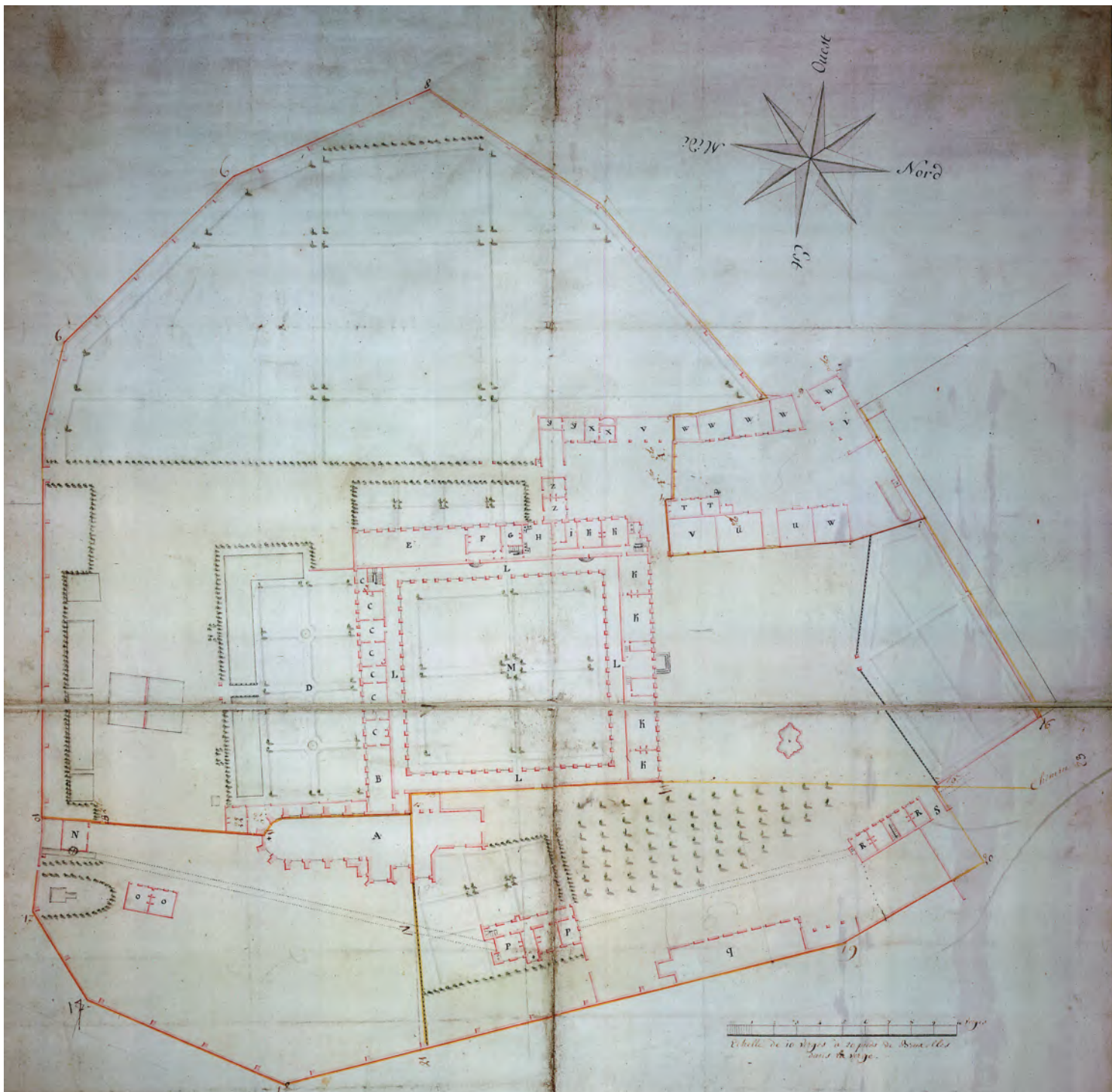
347 MAES, 1991, p. 51-52.

348 VANDERMAELEN, 1836, section C, nos 25, 28, 29, 40, 41 et 43. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section C, 1^{re} feuille, nos 12^e, 12^d, 14^e, 25^e, 25^b, 27^e, 28, 31^h, 39^p, 41^h, 41^k, 43.

349 MAES, 1991, p. 52-53.

350 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 949.

351 MAES, 1991, p. 56-60.



Le Siegneur Arpenteur et Mesureur D'Espa jure, admis par le Conseil souverain de Sa Majesté Ordonnée en Brabant de Le fidelle en cette Ville de Bruxelles, declare avoir mesuré lors au mois d'Octobre deux cent quatrevingt quatre, le plan de l'Enclos avec tous les Bâtimens du Prioué Supérieur de Louve Clécha, situé au village d'Endersgem, & la requête de Monsieur Yvan Administrateur des Bénéfices et revenus du dit Prioué, dont le dit Enclos et depuis designé et renfermé de ses Murs, contient quatre Bénéfices journal vingt quatre Toises, à six sept pieds et un tiers de Bruxelles dans la Toise.

Explication des Bâtimens renfermés dans le dit Enclos.

- | | | | | | |
|------|---------------------------------|---------|----------------------------|---------|---------------------------|
| Mura | A. Eglise | Littera | i. Lavoir | Littera | R.R. Maison du Portier |
| | B. Chambre au Chapitre | | l.l.l.l.l. quatre Cloîtres | | S. Entrée |
| | c.c.c.c.c.c. quartier du Prieur | | l.l.l.l.l. Cloîtres | | T.T. Maison du Cendrier |
| | D. jardin du Prieur | | M. jardin des Cloîtres | | V.V.V. Kiosques |
| | E. Refectoire d'été | | N. Moulin | | l.l.l. Grange |
| | F. Refectoire d'hiver | | o.o. Maison du Maitre | | w.w.w.w.w. Couries |
| | G. Chambre nommée Emans | | P.P. Infirmerie | | XX. Doullagerie |
| | H. Cuisine | | Q. Infirmerie | | Y.Y. Tuilerie |
| | | | | | Z.Z. Comptoir ou Bénéfice |

Le tout mesuré au pied de Bruxelles, au mois d'octobre et au que dessus d'après la désignation du Siegneur Administrateur, en fin de quoi j'ai signé cette ce 2 Mars 1784
 P. de Culpes jureur



Les recherches archéologiques sur le site du prieuré de *Rouge-Cloître*

Sylvianne MODRIE

En 1991, l'État transfère la propriété des biens composant le site de *Rouge-Cloître* vers la Région de Bruxelles-Capitale. Depuis, cette dernière a entamé une série de travaux portant sur le réaménagement des lieux selon un schéma défini par une période de référence correspondant à l'état de conservation des bâtiments à la fin du XVIII^e siècle. Cette période, représentant la dernière phase d'occupation du prieuré par les chanoines réguliers de saint Augustin, est particulièrement bien documentée par les sources historiques et notamment par un plan du géomètre P. R. Culp levé à l'occasion de la vente du prieuré en 1786 (voir fig. 83). Les bâtiments conventuels sont protégés au titre de monuments classés et le prieuré est tout entier compris dans le site classé de la forêt de Soignes : ce double classement a imposé de nombreuses études préalables aux projets de restauration des bâtiments et d'aménagement paysager. Depuis 1997, une même équipe archéologique de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, en collaboration avec les Musées royaux d'Art et d'Histoire, a procédé aux études archéologiques nécessaires aux différents projets, ainsi qu'aux suivis de chantier. Aujourd'hui, les écuries et les chartils, la grange et la porterie ont été restaurés. Des projets de réaffectation et de restauration pour la maison du prieur comprenant une galerie du cloître, de la ferme et de la maison du meunier sont en cours. Le mur d'enceinte, conservé sur la moitié de son tracé, sera reconstruit dans son état initial, réhabilitant les quatre accès médiévaux. Ce projet a imposé un nivellement général du site tant *extra-muros*, avec notamment l'abaissement de la rue de Rouge-Cloître de près de 3 m, qu'*intra-muros* à proximité immédiate du mur. À l'intérieur de la clôture, les bâtiments disparus ont été évoqués de manières diverses : les murs de l'église et des galeries du cloître sont marqués au sol par un dallage en pierre blanche ; l'infirmerie, la brasserie, le réfectoire et la maison des hôtes sont évoqués par un volume végétal délimité par des murets en pierres sèches ; la fontaine ornant la cour d'honneur a quant à elle été reconstituée et est alimentée par le réseau de captage d'eau de source. Si le potager tel qu'il apparaît sur le plan Culp abrite le parking *intra-muros*, le verger sera bel et bien replanté de fruitiers de variétés anciennes. Les viviers ont été en partie reconstruits et le pertuis reliant l'étang supérieur dit *du Moulin* à l'étang inférieur dit *Petit étang du Lange Gracht* a été réhabilité. Ces aménagements permettront une lecture historique du site tout en réaffectant de manière durable le patrimoine bâti.

Les observations archéologiques ont été effectuées sur plusieurs niveaux allant des suivis de travaux ponctuels permettant d'effectuer quelques croquis et photographies aux véritables campagnes de fouilles programmées préalablement aux travaux d'aménagements. De 1997 à 2010, plus de 300 tranchées furent ouvertes au cours de 51 mois de présence sur le terrain de l'équipe archéologique, renforcée par la présence de nombreux bénévoles et stagiaires. Les zones ciblées par les investigations étaient celles des bâtiments pré-



84. Plan des interventions archéologiques ; 1. Mur d'enceinte ; 2. Porterie ; 3. Maison des dames ; 4. Brasserie ; 5. Fontaine ; 6. Infirmerie ; 7. Église ; 8. Maison du meunier ; 9. Moulin ; 10. Viviers ; 11. Maison du prieur ; 12. Cloître ; 13. Maison des hôtes ; 14. Dortoir des laïcs ; 15. Quartier agricole ; 16. Grange ; 17. Écuries ; 18. Charrettils ; 19. Maison de Savoie (Bibliothèque) ; 20. Cuisine ; 21. Réfectoire ; 22. Peerdpoort (porte de la ferme) ; 23. Kalkpoort ; 24. Porte du moulin (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

sents ou disparus appartenant à la phase de transformation baroque du prieuré représentée par la gravure de P. de Doncker de 1725 (voir fig. 62). Bien évidemment les éléments des premières phases d'occupation du site rencontrés lors des fouilles ont également été enregistrés. Une partie des données scientifiques issues de ces interventions a été directement utilisée par les auteurs de projet (architecte et paysagiste) tandis que la majorité des enregistrements et du matériel archéologique recueillis attendent encore leur traitement et l'analyse de l'équipe archéologique. Pour ce faire, la Direction des Monuments et Sites s'est adjointe la collaboration des Musées royaux d'Art et d'Histoire, de l'Université de Liège, de l'Université libre de Bruxelles, de l'Institut des Sciences naturelles, du Musée royal de l'Afrique centrale, de l'Institut royal du Patrimoine Artistique et d'autres chercheurs de différentes disciplines telles l'anthropologie, la taille de la pierre, l'étude et la restauration des enduits et peintures murales, la numismatique... Les résultats de cette vaste étude feront l'objet, le moment voulu, de la diffusion qu'ils méritent.

La topographie

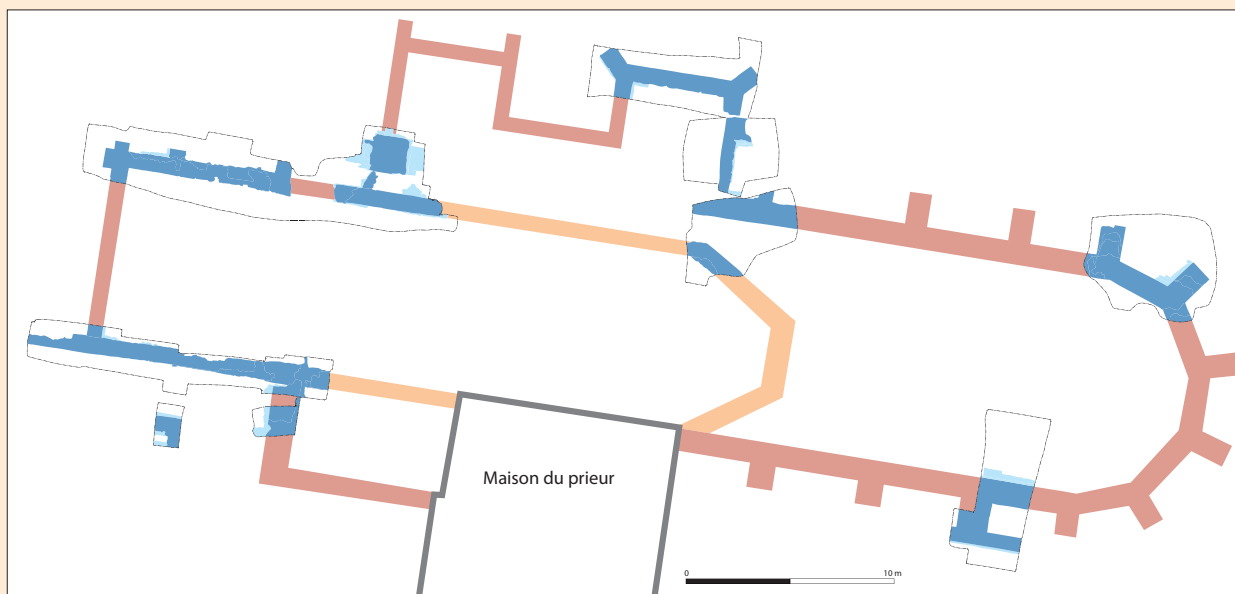
La topographie contraignante du lieu a obligé la communauté religieuse à réaliser d'importants aménagements préalables à l'installation du prieuré qui ont été mis en évidence lors des fouilles archéologiques. Ces travaux étaient liés à l'établissement même (rehaussement généralisé du site, mise au sec des fondations des bâtiments, adduction et évacuation des eaux), mais également à l'organisation de l'espace déterminée par la vie et la règle monastiques. Le prieuré a été entouré d'un mur de clôture percé de quatre accès hiérarchisés dont le principal était contrôlé par une porterie. À partir de *Voorpoort*, le visiteur avait directement accès aux fonctions liées à sa venue au prieuré : écuries, magasins divers, cellier et maison des hôtes disposés autour d'une vaste cour d'honneur. De cette dernière, on pouvait accéder à la brasserie. La ferme située derrière les écuries était desservie par la *Peerdpoort* tandis que la porte du moulin menait à l'étang supérieur. Pour distinguer l'espace dédié à la vie monastique, les chanoines ont marqué la topographie en créant un plateau surélevé sur lequel ils installèrent l'église, les quartiers du prieur, l'infirmerie, ainsi que le cloître desservant le réfectoire, la cuisine et les dortoirs. Pour leurs constructions, les chanoines trouvaient les matériaux à proximité du prieuré : sable et moellons de grès calcaire contenu dans le substrat tertiaire affleurant dans les flancs abrupts de la vallée et limon extrait en carrières que l'on distingue encore aujourd'hui dans la forêt. Un four à chaux –dont le toponyme de la quatrième porte, dite *Kalkpoort*, perpétue le souvenir– permettait de produire la chaux nécessaire aux mortiers et enduits. La richesse des ressources naturelles, combinée à la considération des puissants dont le prieuré put se prévaloir, permirent à cette communauté de se doter d'une architecture imposante dont on retrouve les restes significatifs hors-sol et en sous-sol. Les niveaux de circulation ont été légèrement rehaussés à travers les quatre siècles d'occupation du prieuré, mais c'est la phase industrielle et la destruction des bâtiments qui provoqua le relèvement significatif de ces niveaux de 60 cm à 160 cm sur la totalité du site, ce qui contribua à la bonne conservation des vestiges ainsi enfouis.

Le mur d'enceinte

Des 700 m du mur de clôture originel, il ne subsiste que 460 m, dont plus de la moitié en très mauvais état. L'analyse archéologique, préalable à la restauration, a permis de déterminer la typologie du mur, l'état général des maçonneries, les niveaux de circulation et de retrouver le tracé là où le mur a disparu. Pour ce faire, 53 sondages ont été ouverts en 2001 et 2002 le long du mur. Le parement extérieur du mur est constitué de moellons de grès calcaire local et le parement intérieur présente une maçonnerie de briques reposant sur une plinthe en pierre dans le même nu. Même si les niveaux de circulation étaient identiques de part et d'autre du mur de 3 m de haut, des contreforts le soutenaient côté intérieur.



85-86. Sondages au pied du mur, *extra-muros* et *intra-muros* (© MRBC-DMS photo S. Modrie, décembre 2001).



87. Les éléments retrouvés en fouille (bleu) permettent de distinguer deux églises, celle du XIV^e siècle (jaune) et celle du XVI^e siècle (rose) (© MRBC-DMS, dessin N. Blocteur).

L'église

Lors des fouilles qui se sont déroulées durant l'hiver 2008, les murs formant le porche de l'église ont pu être attribués à la première église consacrée en 1384 (en jaune sur le plan, fig. 88) : le pilastre protégeant l'angle de la façade porte en effet les traces de taille appartenant à la phase 1 de la chronologie de la taille de la pierre établie par de Frans Doperé (avant 1420). Cette première église construite en pierre de grès calcaire local et en brique possédait un chœur à chevet à 3 pans. Les fondations sur arc partiellement mises au jour semblent corroborer les données historiques.

L'agrandissement de l'église au XVI^e siècle (en rose sur le plan, fig. 88) s'effectue principalement à l'est avec l'érection d'un nouveau chœur qui sera connecté à l'ancien porche par l'intermédiaire de deux chapelles latérales. Le parement extérieur très soigné, toujours construit en pierre locale, protège le cœur de la maçonnerie en pierre noyé dans le mortier. Si les niveaux de circulation des deux phases ont pu être déterminés à l'extérieur des édifices, l'intérieur de ceux-ci n'a pas livré de traces des revêtements de sol.

La maison du prieur

Le bâtiment appelé « maison du prieur », fouillé en 2001, abritait plusieurs espaces : les quartiers du prieur installés au rez-de-chaussée, la salle du chapitre et la sacristie proches de l'église, les dortoirs à l'étage et la galerie sud-est du cloître. Les différentes phases de construction du bâtiment qui s'agrandit à partir de l'église et de sa sacristie ont été identifiées par l'archéologie. Le premier noyau fonctionnait avec l'église du XIV^e siècle. C'est sans doute lors de la reconstruction de l'église en style gothique du début du XVI^e siècle que le niveau de circulation fut élevé de plus de 50 cm, y compris dans la galerie du cloître. La connexion entre la galerie du cloître et l'église se faisait alors par le biais d'un petit local voûté en pierre qui supportait le clocher, construit au début du XVI^e siècle. Le prieur responsable de cette construction y aurait été enterré : la datation du squelette que l'on a retrouvé permettra peut-être de le confirmer.



88. Porche et façade septentrionale de l'église en cours de fouille (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, avril 2009).



89. Maison du prieur : la plupart des murs de refend ont été arasés (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, mars 2001).

La galerie du cloître

Les deux phases de construction de la galerie du cloître longeant la maison du prieur ont été identifiées lors de l'intervention archéologique de 2001. Celle qui subsiste aujourd'hui appartient à la phase d'aménagement baroque et conserve suffisamment d'éléments –dont ses quinze belles voûtes de bois plié et stucquées reposant sur des culs-de-lampes décorés de motifs non figuratifs et une remarquable peinture en trompe-l'œil– pour être restaurée fidèlement. Le dégagement d'une des baies qui avaient été obstruées au XIX^e siècle a permis de retrouver le rythme des séparations des vitraux. Cette galerie est plus haute et légèrement plus large que la précédente, sa construction condamna les fenêtres qui éclairaient le 1^{er} étage de ce côté. De nombreuses mentions historiques font état d'inhumations de moines dans le cloître. Les chanoines réguliers ont volontiers utilisé le cloître comme enclos funéraire, dans certains cas, des ecclésiastiques et même des laïcs y ont été inhumés, ce que confirme les fouilles par la présence d'inhumations en cercueil dont celle d'une femme.



90-91. La galerie du cloître attend sa restauration et à l'extrémité de la galerie du cloître, une peinture murale représente en trompe l'oeil une autre galerie voûtée (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, octobre 2006).

92. Les vestiges de l'infirmerie sont apparus quelques décimètres sous le sol (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, octobre 2002).



93. La porterie et la maison des dames après restauration (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, juin 2010).



94. Relevé de l'arc du passage charretier dans la façade *intra-muros* de la porterie (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, avril 2007).

L'infirmerie

La fouille opérée en 2002 a confirmé les informations sur l'organisation des établissements hospitaliers conventuels médiévaux : située à l'écart des autres bâtiments et entourée d'un jardin planté d'herbes médicinales, l'infirmerie disposait de chambres pourvues chacune d'un âtre et de latrines aux deux extrémités du bâtiment. Un petit édicule faisant saillie sur la façade arrière pourrait avoir abrité la chapelle. La destruction de l'infirmerie épargna son sol originel composé de grandes dalles en pierres blanches posée en *opus incertum*.

La porterie et la maison des dames

Bien qu'enserrées par quelques restes de bâtiments industriels, la porterie et la maison des dames sont encore très reconnaissables. À partir de la maison des dames, un cheminement a pu être défini jusqu'à l'église où ces dames pouvaient assister à l'office. En effet, un accès avait été aménagé dans l'enceinte entre la brasserie et l'infirmerie et donnait sur un passage protégé de hauts murs le long de l'infirmerie.



95. Seul la façade méridionale de la brasserie, faisant office de mur d'enceinte fut préservée. À l'avant-plan, le support de cuve installé dans un édicule (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, novembre 2003).

La brasserie

Dégagée entièrement lors des terrassements imposés par la restauration du mur d'enceinte en 2003, le bâtiment de la brasserie se développe sur 33 m de long pour 9 m de large. Un petit espace hors œuvre lui est accolé et abritait un support de cuve en brique relié à une chambre de chauffe dont le rapport direct avec une activité brassicole doit encore être précisé. En effet, la brasserie accueillit durant quelques années une fabrique d'acier après la suppression du prieuré. Quelques beaux exemplaires de pierre de séchage en pierre calcaire tendre, utilisées dans le processus de préparation des céréales, ont été retrouvés dans les remblais d'un foyer.

La fontaine

Le dégagement complet des vestiges de la fontaine en 2006 avait été décidé afin de rendre possible une évocation fidèle. L'intervention a permis de déterminer les principales caractéristiques



96. La fontaine monumentale fut arasée jusqu'au niveau de son dernier sol. À l'avant plan, la chambre de visite reliée au trop-plein (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, juillet 2006).

typologiques de la fontaine, son état de conservation et son niveau de destruction. Datant de la phase de transformation baroque, sa forme hexagonale est définie par des tronçons d'arc entrant dans un cercle de 7,50 m de diamètre. Trois sols successifs, deux en dalles de pierres blanches et un en briques posées à plat en chevron ont été relevés. Le rehaussement généralisé du site et donc l'enterrement profond des vestiges permît une reconstitution à son emplacement initial, mais quelques 160 cm plus haut. Cette fontaine construite en matériaux modernes est alimentée par gravitation, par l'eau de source qui avait été canalisée par les chanoines.

Les viviers, l'hydraulique

L'hydraulique du site, enjeu majeur de l'occupation conventuelle, a pu être abordée lors des différentes interventions archéologiques. À l'intérieur du pertuis voûté en pierre reliant l'étang supérieur à l'étang inférieur, le foisonnement de canalisations diverses confirme la maîtrise de l'hydraulique du site. Cette maîtrise se révèle également par une canalisation en pierre sous pression, un réseau d'adduction d'eau de source en plomb, un réseau d'eau pluviale en céramique grise, un puits au fuselage de bois, des citernes imposantes interconnectées, des siphons en pierre taillée, des viviers recueillant l'eau de drains...

Conclusion

L'objectif de la collaboration entre la Direction des Monuments et Sites et les gestionnaires d'un site très apprécié des promeneurs est la préservation maximale des vestiges archéologiques qui représentent une source d'information inestimable dans l'étude des ensembles monastiques de la région bruxelloise. La coopération entre les différents acteurs sur place a permis la récolte d'informations nécessaires à l'aménagement tout en fournissant l'opportunité de compléter les données historiques du site.



97. Le tronçon du pertuis en pierre reliant l'infirmerie à la porterie a été curé en 2003 permettant l'analyse archéologique du monument (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, février 2003).

42. Source de l'Empereur – Vestiges de construction ? (Époque indéterminée)

En 1935, des ouvriers mirent au jour « des murs qui sont peut-être les vestiges d'une construction qui intéressera les savants » à proximité de la *source de l'Empereur*, l'une des sources du Roodkloosterbeek³⁵². Au nom de cette source (ou *Keysers fonteyne*) est attachée une légende liée à Charles Quint comme on en rencontre tant en région bruxelloise, qui rapporte que l'empereur venait s'y désaltérer lorsqu'il chassait aux environs du prieuré de *Rouge-Cloître*³⁵³. Les vestiges découverts dans cette zone pourraient être liés à l'histoire du monastère. En effet, en 1395, la duchesse Jeanne de Brabant céda à la communauté le vivier *Den Flossche*, situé à proximité, moyennant un cens de 400 carpes³⁵⁴.



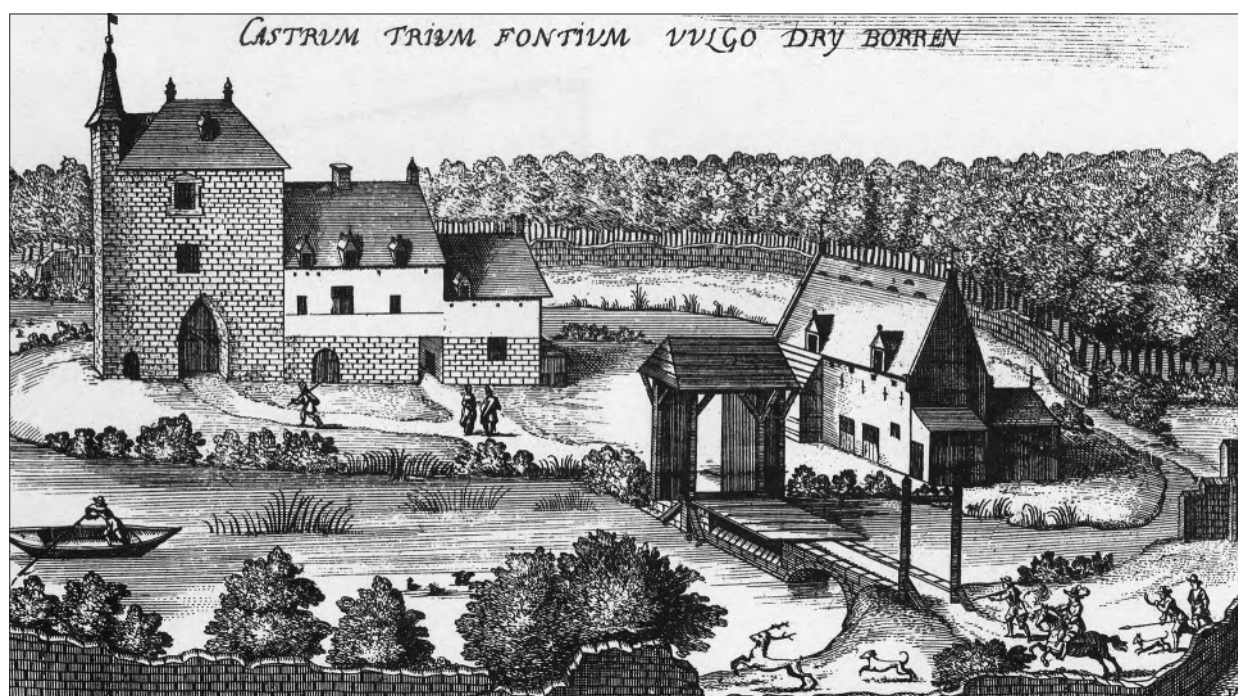
98. La source de l'Empereur, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

43. Trois-Fontaines – Château (xiv^e-xx^e s.)

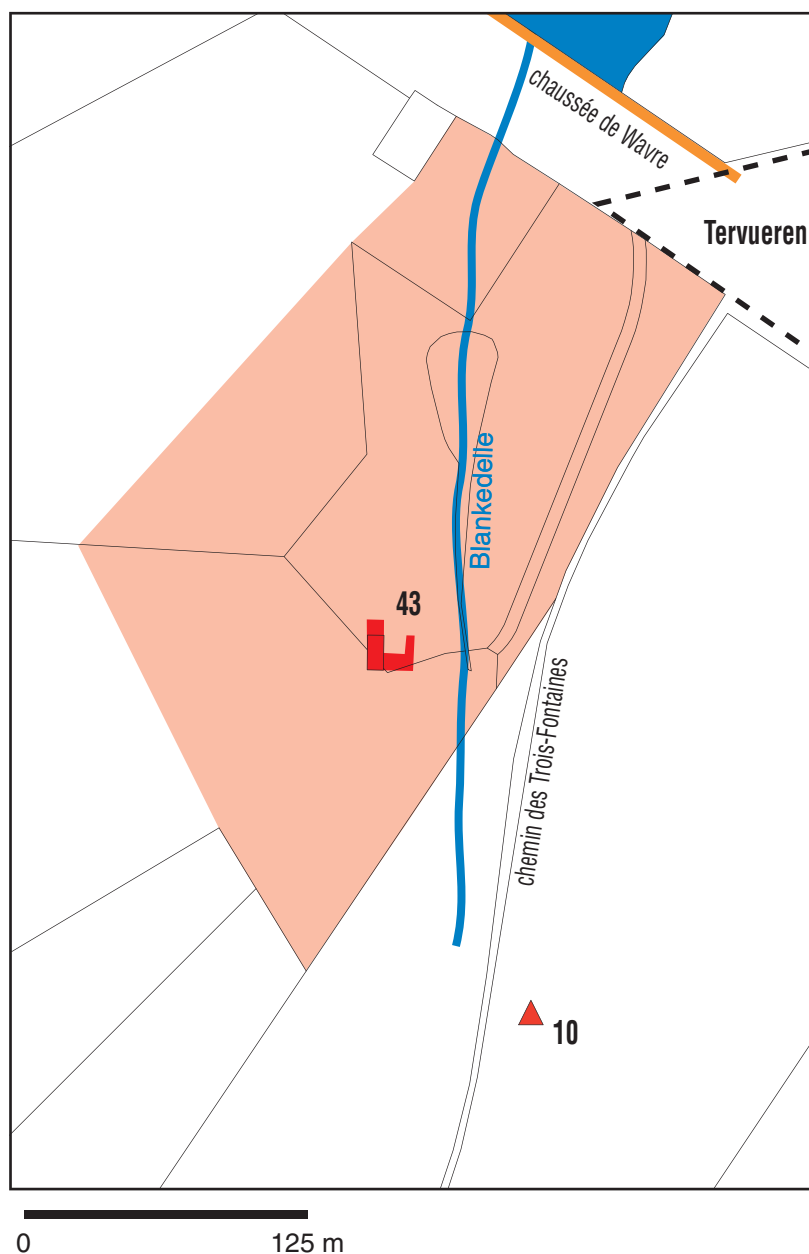
Le château de *Trois-Fontaines* se situe au cœur de la forêt de Soignes, directement au sud de la chaussée de Wavre, à hauteur du chemin des Trois-Fontaines³⁵⁵. Il est déjà fait mention du lieu-dit *Trois-Fontaines (Dry Borren)* en 1321, date à laquelle un ermite y avait établi sa demeure³⁵⁶. Le château fut construit peu de temps après, vraisemblablement à l'initiative du duc de Brabant Jean III (1313-1355) à qui il servit de pied-à-terre durant les périodes de chasse³⁵⁷. L'ensemble se composait d'un donjon, d'un corps de logis et d'une chapelle dédiée à sainte Catherine³⁵⁸. Le complexe occupait une situation isolée en plein massif forestier, à proximité du chemin vers Yssche, mais loin de toute habitation.

Le château servit ensuite de demeure aux drossards de Brabant (fonctionnaire chargé de la répression des crimes dans le duché), puis aux gruyers (officiers jugeant les délits commis dans la forêt)³⁵⁹. À partir du xv^e siècle, les délinquants forestiers furent incarcérés au château de *Trois-Fontaines*. Pendant plus de trois

99. *Trois-Fontaines* au milieu du xvii^e siècle. Entouré d'un fossé mis en eau, le corps de logis est flanqué d'un puissant donjon. On remarque également un bâtiment de dépendance près du pont. Dessin extrait d'A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659).



100. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 10 : *Trois-Fontaines* et alentours (Préhistoire) ; n° 43 : château de *Trois-Fontaines* (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).



352 Rapporté par la *Nation belge* du 9 mai 1935.

353 WAUTERS, 1973, p. 217.

354 DELIGNE, 2003, p. 139, 147 et 151.

355 VANDERMAELEN, 1836, section C, n°s 37-38. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section E, 4^e feuille, n° 38d.

356 MARTENS, 1958, p. 110 : *It. Johannes Appelman inclusus de chusa et domo stante apud fons dictos ten Drienborren. IX d.*

357 Nous résumons ici l'étude de MAES, 1975.

358 En 1355, Jean III dota ce sanctuaire d'une chapellenie dont le bénéficiaire devait célébrer la messe quatre fois par semaine pour l'âme des ducs de Brabant et des membres de leur famille. En 1466, la chapelle menaçant ruine, Philippe le Bon ordonna que les messes soient célébrées en la chapelle de la Vénérie à *Boistfort* (chapelle Saint-Hubert, voir CABUY *e.a.*, 1994, p. 71-72) et ce jusqu'à la restauration de la chapelle de *Trois-Fontaines*.

359 *Trois-Fontaines* fut le siège des gruyers de Brabant, chargés de garder les chasses du souverain ; ils portèrent le titre de « châtelain de Trois-Fontaines ». La fonction de gruyer disparut à la fin du XVIII^e siècle.

360 SMOLAR-MEYNART, 1991, p. 127-138.

siècles, le château resta la principale maison de détention des braconniers et des voleurs des bois, même si quelques prisonniers politiques y furent parfois enfermés³⁶⁰.

Dans les années 1580, le château fut incendié et partiellement détruit. Philippe De Meester, sergent forestier, reçut l'autorisation de construire une hutte parmi les ruines, afin de surveiller les matériaux qui furent réutilisés au moment de la restauration. Par ordre de Philippe II, la prison fut reconstruite dès avant la fin du XVI^e siècle. Son nouvel aspect est connu par une gravure de Lucas Vorstermans publiée dans le *Chorographia sacra Brabantiae* d'Antoine Sanderus (fig. 99). Le site est protégé par un fossé rempli d'eau et par un mur d'enceinte. On y accède par une porte et un pont-levis. Comptant deux étages, le donjon est surmonté, à gauche, d'une tourelle coiffée d'une petite flèche. Le toit est couvert d'ardoise. La porte d'entrée est ogivale tandis que les fenêtres sont carrées et grillagées. Accolé au donjon, le corps de logis compte un étage et est éclairé par une grande fenêtre et par deux autres petites baies. Les combles prennent jour



101. *Trois-Fontaines* aujourd'hui. Seul subsiste le corps de logis (photo, coll. Dexia).

par trois lucarnes. Au rez-de-chaussée, une porte basse donne accès aux cachots. À droite, le corps de logis se prolonge par une petite annexe dépourvue d'étage. Enfin, un bâtiment de dépendance (peut-être à usage d'écuries ?) s'élève un peu à l'écart³⁶¹.

Au début du XVIII^e siècle, le château fit l'objet de quelques rénovations. Des chênes furent abattus pour réparer les écuries. On plaça également des barreaux de fer et des vitres neuves au rez-de-chaussée du corps de logis. Le pont-levis de bois fut reconstruit et l'on remit complètement en état cinq cages de fer destinées aux prisonniers.

À partir des années 1720, le gruyer ne résidait à *Trois-Fontaines* en raison du délabrement du château qui ne fut plus occupé que par des agents subalternes. La prison fut finalement désaffectée en 1786.

Les documents iconographiques du début du XIX^e siècle, montre que le château était presque à l'état de ruine³⁶². Les fossés étaient comblés, le pont-levis avait disparu et une palissade grossière délimitait le bien. Le bâtiment de dépendance avait été démoli et remplacé par deux modestes cabanes couvertes de chaume.

Devenu inutile et dangereux en raison de son mauvais état, le donjon fut finalement démantelé. La démolition, toujours en cour en 1825, ne se fit pas sans peine, les fondations étant des plus solides. Les matériaux furent mis en enchère publique en 1828. Seul le corps de logis fut épargné. Il passa entre les mains de différents propriétaires avant d'être cédé à l'État belge en 1906³⁶³. Entre 1973 et 2000, le château fut occupé par l'a.s.b.l. « Le Conseil de Trois-Fontaines » qui y organisa des expositions consacrées à la forêt. Il est désormais mis à la disposition de l'IBGE.

44. *Nedermolen* – Moulin à eau (?-XVII^e-XIX^e s.)

Établi sur la Woluwe, le *Nedermolen* était situé dans l'îlot aujourd'hui délimité par la rue du Moulin-à-Papier, l'avenue Ch. Lemaire, le clos des Pommiers-Fleuris et le boulevard du Souverain³⁶⁴. Il fut vraisemblablement établi vers 1271, suite à une autorisation donnée à Jean van den Bisdrom par le duc de Brabant

361 MAES, 1987, p. 135.

362 Notamment un dessin Paul Vitzthumb daté de 1802 ; BRA, *Cabinet des Estampes*, S II 23617 (t. II, 22).

363 En 1908, des fouilles furent entreprises sur le site à l'initiative de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles. Un tertre, situé approximativement en face du château, paraissait surmonté et entouré d'une levée de terre à la manière d'un retranchement. Deux tranchées profondes furent réalisées au centre du tertre et sur sa déclivité jusque dans le sol de la base, en traversant complètement la levée de terre du sommet. Le tertre s'avéra être une formation naturelle. TAHON, 1910, p. 199-200.

364 VANDERMAELEN, 1836, section B, n° 429-430. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 3^e feuille, n°s 427^{f4}, 429², 429^x, 429^{x2} et 429^y.

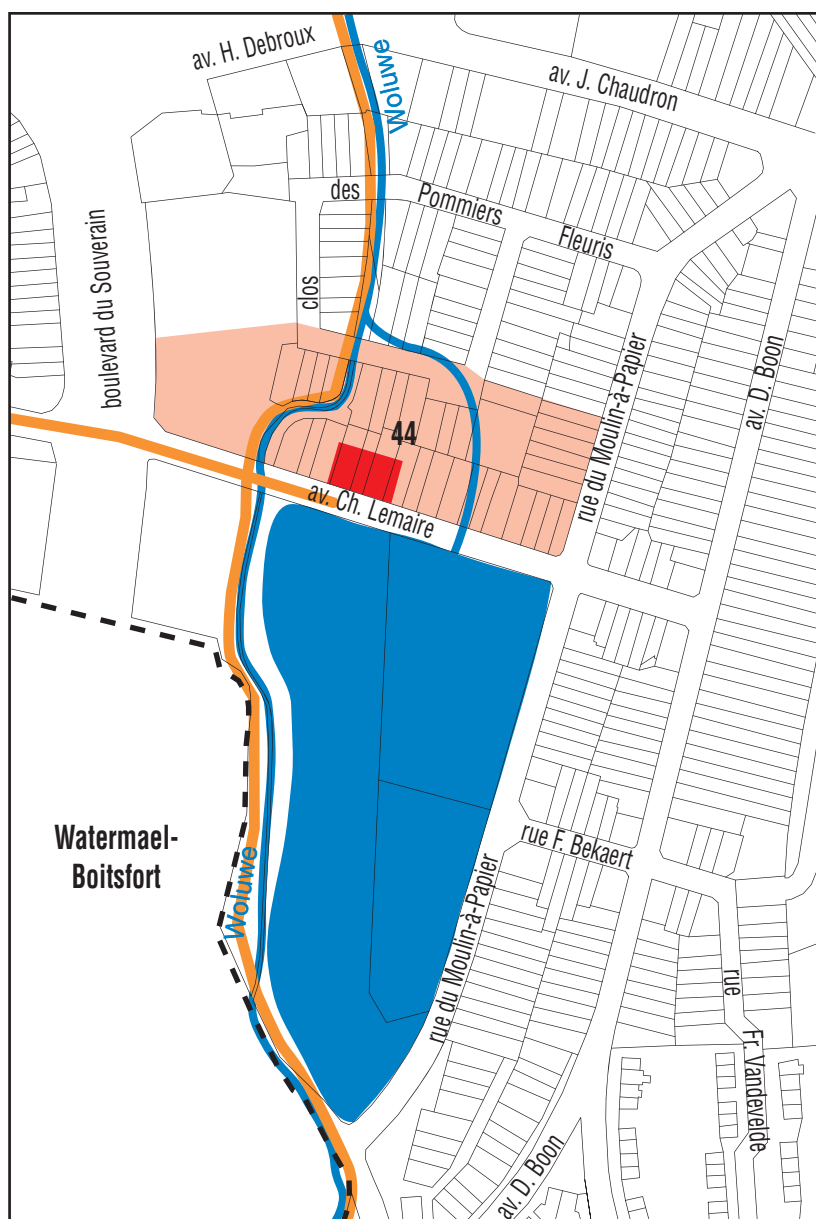


102. Le *Nedermolen*, sur la Woluwe, 1716 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2398a).

103. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 44 : *Nedermolen* (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).



104. Le *Nedermolen*, XVIII^e siècle (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2016).



365 DELIGNE, 2003, p. 22, note 36.

366 Ce chemin est déjà représenté sur les plans à partir du milieu du XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, il était connu sous le nom de *Papiermolenstraat*. Une rue porte encore ce nom (rue du Moulin-à-Papier). La dénomination actuelle ne se rapporte plus qu'à un tronçon de l'ancien chemin.

367 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, 2398 B.

368 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, 2016.

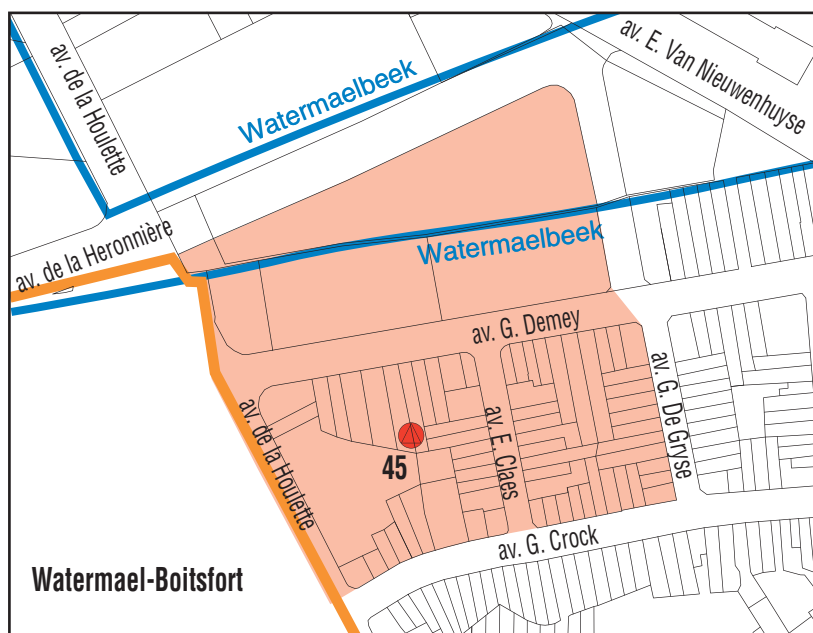
369 BRA, *Cabinet des Estampes*, SII 23617.

370 AAM, 1980, fiche n° 42.

371 SCHREYERS, 2003, p. 78.

372 ACB, *Auderghem*, division unique, section B, 1904, croquis d'arpentage n° 30.

Jean I^{er}³⁶⁵. Le moulin fut construit à proximité d'un ancien chemin venant de *Watermael*, passant notamment par la ferme de *Schoonenberg* (voir site 45)³⁶⁶. Au XVII^e siècle, il servit à la fabrication d'un pastel dont se servaient les teinturiers. Il fut ensuite utilisé comme moulin à papier ; il est qualifié de la sorte sur plusieurs documents iconographiques, dont une *Carte figurative de quelques rues, chemins, terres, bois et maisons situés sous Watermael et Auderghem*, dressée par E. De Mesmaker en 1716³⁶⁷, un plan terrier du couvent de Notre-Dame à la Rose de Jéricho du XVIII^e siècle, dessiné par P. van Breuseghem³⁶⁸ et une *Vue d'un moulin à papier sur le ruisseau de la Woluwe entre Boitsfort et Awerghem* dessinée par P. Vitzthumb (1802)³⁶⁹. Le moulin à papier fonctionna jusqu'en 1836 lorsqu'un certain Albert Seny en devint propriétaire et l'affecta à la fabrication d'indiennes et à la teinturerie³⁷⁰. Vers 1894, une fabrique de produits antiseptiques fut installée sur le site par la firme *Vanden Broeck & Cie*³⁷¹. Le moulin fut finalement détruit en 1904³⁷².



0 125 m

45. Hof te Schoonenberg – Ferme (xiv^e-xix^e s.)

Cette ferme était située sur la rive droite de Watermaelbeek, au niveau de l'îlot formé par les actuelles avenues de la Houlette, G. Demey, E. Claes et G. Crock³⁷³. Elle est mentionnée dès 1343 : Jean Clutinc (*de Lapide*) possède alors la *curtis de Sconenberge apud Watermale* avec 20 bonniers de terres et d'autres dépendances³⁷⁴. Il s'agissait probablement d'une exploitation faite de terres gagnées sur la forêt de Soignes. Plus tard, le duc de Brabant Jean III agrandit le fief de Jean Clutinc en y adjoignant un fief appelé '*t Buscelken van de Steen*', situé près de la forêt de Soignes³⁷⁵. Sous l'appellation de *Schoonenberg*, les Clutinc avaient regroupé plusieurs tenures dont le nombre s'élevait encore à 116 au début du xviii^e siècle³⁷⁶. La débâcle financière de Jean et de Renier Clutinc mit fin à la domination de cette famille lignagère et provoqua la dispersion de leurs biens. La seigneurie foncière, la ferme avec son droit de pâture et ses 20 bonniers de terres, fief de Brabant, furent achetés, en 1344, par Guillaume van den Bisdomme³⁷⁷. Le bien resta entre les mains de cette famil-

105. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 45 : *Hof te Schoonenberg* (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).

373 VANDERMAELEN, 1836, section D, nos 276 et 277. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section D, 1^{re} feuille, nos 16^{g5}, 16^{f5}, 16^{h5}, 16^{z12}, 16^{a13}, 16^{e3}, 16^{b13}, 16^{g8}, 16^{h12}, 16^{b3}, 16^{a3}, 16^{z2}, 16^{y2}, 16^{x2}, 16^{x6}, 16^{a4}, 16^{l12}, 16^{g12}, 16^{g8}, 16^{p11}, 16^{e8}, 16^{m11}, 16^{d8}, 16^{d12}, 16^{s12}, 16^{a11}, 16^{z10}, 17^{c2}, 17ⁿ et 17^{a2}.

374 WAUTERS, 1973, p. 169, note 1.

375 *Idem*, p. 168.

376 On en trouvait 106, à *Watermael, Boitsfort, Auderghem et Boondael* ; 9 à Bruxelles et une à Humelghem. Cet ensemble constituait la seigneurie foncière de *Schoonenberg*. Le premier groupe de 106 tenures comprenait des biens tels que *ter Coigne, De Vleughe* et *Ophem* à *Watermael* ou encore *Roodenberg* à Auderghem. LORTHIOIS, 1985, p. 126-127.

377 VERBESSELT, 1982, p. 361-363 ; LORTHIOIS, 1985, p. 126-127.



106. L'hof te Schoonenberg, dans la vallée du Watermaelbeek, 1716 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2398a).

378 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 22398a et 2398b. On ne connaît pas avec précision l'étendue du domaine qui devait s'étendre autour du *Schoonenbergveld*, du *Lammerendries*, du *Berenheide* et du *Slangenbosveld*. VERBESSELT, 1982, p. 361-363.

379 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 2401 (1784) et 8284 (1816).

380 VANDERMAELEN, 1836, section A, nos 73-77. Cadastre : Auderghem, 1^{re} division, section A, 2^e feuille, nos 75^c, 75^d, 75^r et 75ⁿ.

381 MARTENS, 1958, p. 110.

382 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2401.

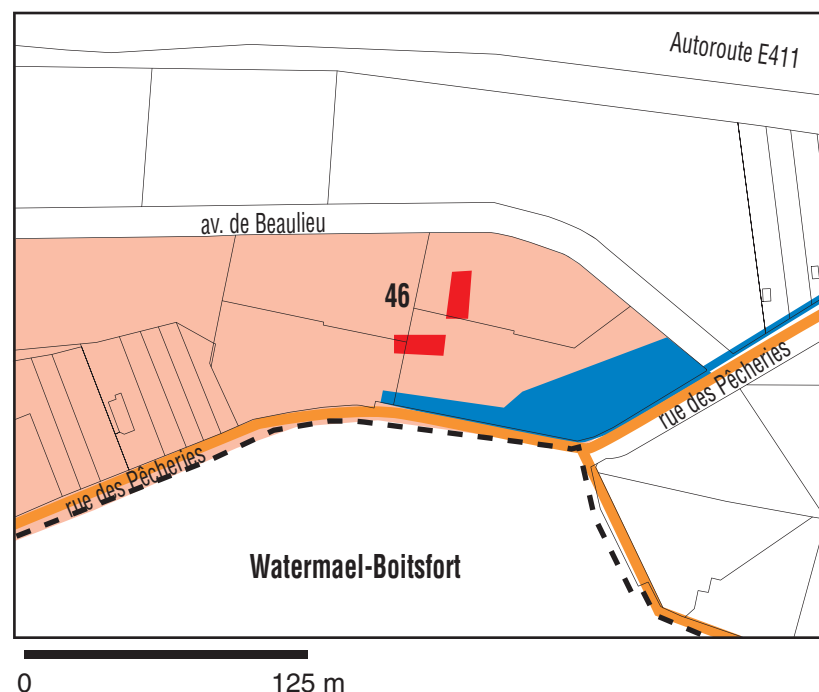
383 WAUTERS, 1973, p. 167.

le pendant deux siècles avant de passer aux Rivieren. En 1674, Guillaume-Adrien de Rivieren, baron d'Houffalize, vendit à Corneille de Man, la seigneurie justicière de *Watermael* ainsi que la seigneurie foncière de *Schoonenberg* qui restèrent aux mains de cette même famille jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La ferme de *Schoonenberg* et ses 79 bonniers furent rachetés la même année par Corneille de Man qui possédait aussi le château de *Watermael* (site 47). En 1716, l'*hof te Schoonenberg* formait un ensemble de quatre bâtiments entourant une cour carrée ouverte vers le nord (fig. 106)³⁷⁸. Le domaine agricole fut démembré au début du XIX^e siècle et les terrains lotis. La ferme disparut entre 1782 et 1816³⁷⁹.

46. Hof ter Linden – Ferme (XIV^e–XX^e s.)

La ferme dénommée *hof ter Linden* était établie dans la vallée du Watermaelbeek, à hauteur de l'angle des actuelles rue des Pêcheries et avenue de Beaulieu³⁸⁰. Un lieu-dit *sub Tylia apud Watermale* est déjà mentionné en 1321, mais sans qu'il soit fait allusion à une ferme³⁸¹. Dès le milieu du XIV^e siècle, *ter Linden* formait un fief de Brabant dont la superficie atteignait 17 bonniers 1 journal (environ 15 hectares et demi), superficie qui resta inchangée jusqu'en 1783, époque de son démembrement³⁸². En 1380, un certain Willem der Moyen céda la propriété à Daniel Daneels dit « de Watermael ». Le fils de ce dernier, Jean, obtint de Philippe le Bon, en 1445, le droit de pâture en forêt de Soignes pour le bétail de la ferme³⁸³.

Un plan réalisé par le géomètre E. De Mesmaker en 1716 montre que l'*hof ter Linden* se composait alors de quatre bâtiments encadrant une cour dont le centre était occupé par un colombier construit en briques. L'entrée principale était commandée par une porte monumentale, elle aussi érigée en briques. Le corps de logis était, quant à lui, bâti en pierre et couvert d'ardoises. Les autres bâtiments étaient construits en matériaux plus modestes (bois, torchis et chaume). Aux abords immédiats de la ferme se trouvaient un verger,



107. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 46 : Hof ter Linden (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).



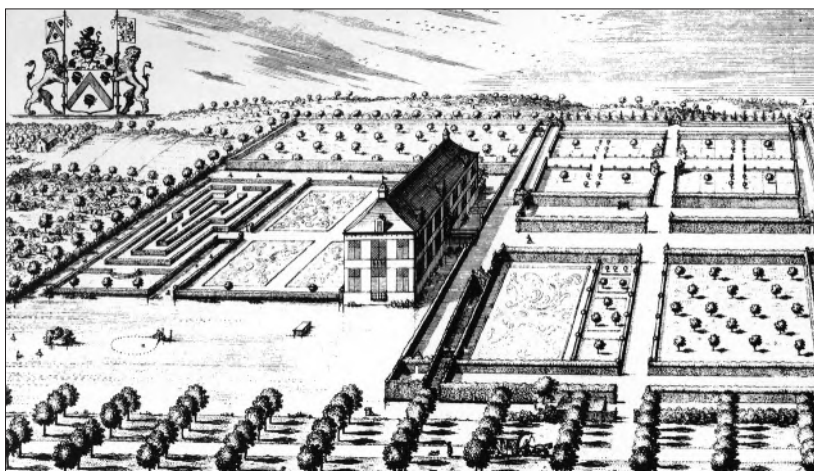
108. L'hof ter Linden, 1716 (© AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 2398a).

des champs et une pièce d'eau (fig. 108)³⁸⁴. En quatre siècles, la ferme connut une vingtaine de propriétaires différents³⁸⁵. En 1819, elle passa aux Huet avec 13 hectares de terres ; elle fut peut-être en partie reconstruite à cette époque. Elle appartient ensuite à Théodore Verhaegen (1835)³⁸⁶ et plus tard aux Le Hardy de Beaulieu dont l'avenue voisine (avenue Beaulieu) rappelle le nom³⁸⁷. Les derniers bâtiments furent démolis au milieu des années 1960³⁸⁸.

47. Château de Watermael (?-xvii^e-xx^e s.)

Ce château était situé au lieu dit *Loosberg*, rue des Pêcheries, entre les avenues de la Tanche, du Gardon et du Barbeau³⁸⁹. La date exacte de sa construction n'est pas connue. En 1653, il est acquis par un dénommé Adrien Waterloos. Corneille de Man, seigneur de *Schoonenberg* et conseiller de Brabant, rachète la propriété en 1674 ; le château est soit détruit et remplacé par un autre, soit mis au goût du jour par le nouveau propriétaire. Quelques années plus tard, le bien passe entre les mains de Joseph-Guillaume de Kessel (1697-1769), seigneur de *Watermael* et de *Schoonenberg*³⁹⁰.

La plus ancienne représentation du château est une gravure de J. Harrewijn de la fin du xvii^e siècle publiée dans l'ouvrage de J. Le Roy, *Castella et praetoria nobilium Brabantiae coenobique*



109. Le château de Watermael à la fin du xvii^e siècle. Gravure extraite de J. Le Roy, *Castella et Praetoria nobilium Brabantiae*, Leyde, 1699.

384 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, nos 2398a et 2398b.

385 Pour la liste des propriétaires, voir : WALTERS, 1973, p. 168.

386 Fondateur de l'Université libre de Bruxelles.

387 VERBESSELT, 1982, p. 359-361 ; LORTHOIS, 1985, p. 128-129.

388 ACB, *Auderghem*, 1^{re} division, section A, 1966, croquis n° 9. On a souvent confondu l'hof ter Linden et les dépendances du château de Watermael, qui ne furent démolies qu'en 1936 (voir site 47).

389 VANDERMAELEN, 1836, section A, nos 61-67. Cadastre : Auderghem, 1^{re} division, section A, 2^e feuille, nos 66^{s18}, 66^{t20}, 66^{z14}, 66^{y14}, 66^{p19}, 66^{k10} et 66^{r19}.

390 WALTERS, 1973, p. 168-169 ; PIERRON, 1935-1937, II, p. 485-487 ; LORTHOIS, 1991, p. 49.

110. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 47 : *Château de Watermael* (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).

391 LE ROY, 1699, p. 68.

392 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 2401.

393 AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 8284.

394 VANDERMAELEN, 1836, section A, n° 65.

395 DE WAUTIER, *ca* 1810 ; VANDERMAELEN, 1836.

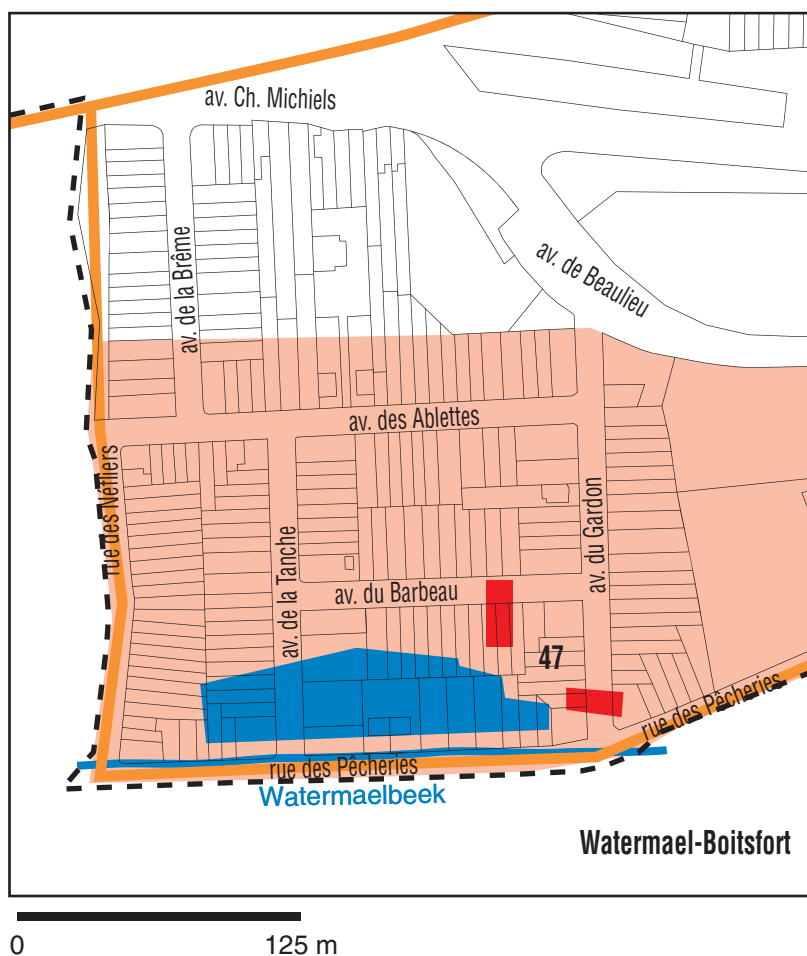
396 LORTHIOIS, 1985, p. 134-136 ; ACB, *Auderghem*, 1^{re} division, section A, 1936, croquis n° 2.

397 VANDERMAELEN, 1836, section A, n° 130. Auderghem, 1^{re} division, section A, 3^e feuille, nos 132b², 132z³, 132a², 132z⁴, 132s², 132z, 132x, 133r, 132c⁵, 132d⁵, 133g, 132h⁴, 133p, 133l, 132k⁵, 133k, 133h, 132z⁴, 132m³, 132g⁴, 132g⁵, 132l⁴, 132l⁵, 132n², 132n⁴, 132v³ et 132e⁴.

398 WAUTERS, 1973, p. 166.

399 LORTHIOIS, 1991, p. 41-49.

400 AGR, *Notariat de Brabant*, n° 30.328 (d'après LORTHIOIS, 1991, p. 44 et 49, note 7).



111. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 48 : *Zieckenhuisblock* (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).

celebroria ; la demeure est bordée par un large étang et entourée de jardins à la française (fig. 109)³⁹¹. L'implantation du château est également bien rendue par une série de plans tels qu'une carte de la paroisse de *Watermael* dressée en 1782³⁹² et un relevé cadastral du canton d'Uccle de 1816³⁹³. On accédait au bien par une longue drève démarrant au niveau de l'actuelle rue des Pêcheries et en bordure de laquelle se trouvait une dépendance³⁹⁴. Le château fut détruit entre *ca* 1810 et 1836³⁹⁵. Divisée en plusieurs habitations, l'annexe fut occupée par des maraîchers avant d'être démolie en 1936³⁹⁶.

48. *Zieckenhuisblock* – Léproserie (xiv^e-xix^e s.)

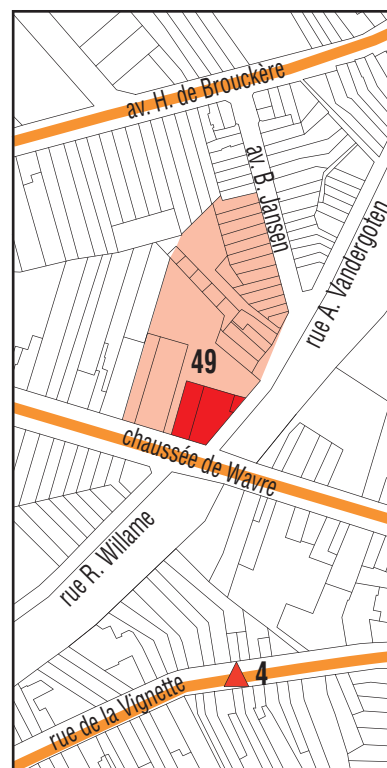
Une léproserie était établie au niveau de l'îlot délimité aujourd'hui par la chaussée de Wavre, l'allée des Colzas et les avenues G. Keyen et Vandromme³⁹⁷. Mentionnée dès 1379 (*domus leprosi*), elle se situait près du bois de *Melsdal* et du chemin conduisant de Bruxelles à Auderghem (la future chaussée de Wavre)³⁹⁸. On trouve une série de mentions du toponyme jusqu'au xix^e siècle³⁹⁹. En 1819, le site était encore appelé *Zieckenhuisblock*, comme nous l'apprend un acte notarial du 9 septembre de cette année-là, décrivant la vente des biens, après sa mort, de Joseph-Benoît-Casimir-Hyacinthe, baron de Kessel de Blamont (1739-1816), dernier seigneur de *Watermael* et *Schoonenberg*⁴⁰⁰. Une comparaison de la carte annexée à ce document avec d'autres plans permet de situer le *Zieckenhuisblok* avec précision. En 1836, cette parcelle, d'une contenance de 1 hectare 8 ares et 90 centiares, appartenait encore aux Pauvres de

Watermael. En 1819, le *Zieckenhuisblok* était entouré par des terres ayant appartenu au défunt baron de Kessel et qui venaient, par succession, de son trisaïeul, le conseiller de Man qui avait acheté la seigneurie foncière de *Schoonenberg* en 1674.

L'implantation du *Zieckenhuisblok* parmi les anciennes terres seigneuriales de *Schoonenberg* incite à croire que la léproserie devrait son origine à des libéralités d'un seigneur de *Schoonenberg* d'avant 1379, probablement un Clutinc⁴⁰¹.

49. Chaussée de Wavre, 1604-1606a – Ferme (?-xviii^e-xx^e s.)

Les origines de cette maison remontent au moins au xviii^e siècle⁴⁰². Au départ, elle faisait partie d'un ensemble plus vaste, probablement à caractère agricole, établi le long de la chaussée de Wavre⁴⁰³. Il s'agissait d'un grand bâtiment en L et d'un autre, plus modeste, encadrant une cour. Le bâtiment en L fut démoli en plusieurs étapes ; la dernière aile disparut au début du xx^e siècle⁴⁰⁴. En 1908, l'aile restante fut divisée en deux habitations distinctes⁴⁰⁵. Ce bâtiment est en léger recul de la chaussée de Wavre et précédé d'un



0 125 m

112. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 49 : chaussée de Wavre, n°s 1604-1606a (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).

Les léproseries aux environs de Bruxelles

Plusieurs léproseries furent établies autour de Bruxelles au Moyen Âge. L'installation de telles maisons se fit généralement en dehors des zones habitées, non seulement pour éviter les risques de contagion, mais aussi par besoin de place. Les léproseries n'étaient pourtant jamais très éloignées des noyaux villageois. Elles contribuèrent d'ailleurs elles aussi à la conquête de l'espace extra-urbain. Aussi, la mise à l'écart des malades était loin d'être un isolement total car, ces lieux restaient accessibles à tous. Les léproseries furent souvent établies à proximité voire en bordure d'un axe de communication important et fréquenté (à Auderghem, sur la chaussée de Wavre ; à Evere, le long de la chaussée de Haecht ; à Molenbeek-Saint-Jean, en bordure du chemin menant à *Scheut*...). On note aussi régulièrement la proximité d'une chapelle (Evere, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode) où pouvaient aisément se rendre les malades. Les établissements étaient de tailles variables. Dans certains cas, il ne s'agissait que de modestes constructions en bois détruites par le feu dans un souci d'hygiène après avoir été occupées. D'autres maisons furent bâties en pierre. De nombreuses anciennes léproseries furent réaffectées en refuges (ou hospices) pour les vieillards nécessiteux. Les terrains attachés à ces petites institutions passèrent ensuite aux mains des Tables des Pauvres, ancêtres de l'Assistance publique et du CPAS. Dans ces lazarets s'effectuait le contrôle sanitaire et l'isolement des personnes atteintes de divers maux. On n'y traitait pas seulement la lèpre, mais également toutes les maladies contagieuses. Les malades remplissaient une fonction utile à la collectivité puisqu'on leur demandait, entre autres, de mener une existence paisible en priant pour les morts et les vivants.

401 Suite à la découverte d'ossements à proximité de l'*hof ter Coigne* à Watermael-Boitsfort, on émit erronément l'hypothèse que la léproserie se trouvait à proximité de cette ferme. L'hypothèse d'une léproserie à *ter Coigne* ne tient pas ; les ossements découverts dans cette zone sont à rapprocher des troubles de la fin du xvi^e et du début du xvii^e siècle. LORTHIOIS, 1991, p. 41-49. Sur l'*hof ter Coigne*, voir : LORTHIOIS, 1970, p. 36-42 et CABUY *e.a.*, 1994, p. 66-67.

402 FERRARIS, 1771-1778.

403 VANDERMAELEN, 1836, section B, n° 297. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section B, 4^e feuille, n°s 297^s et 297^t.

404 ACB, *Auderghem*, section A, 1865, croquis n° 28 ; 1903, croquis n° 33.

405 ACB, *Auderghem*, section A, 1908, croquis n° 34.

406 Carte postale, coll. L. Schreyers.

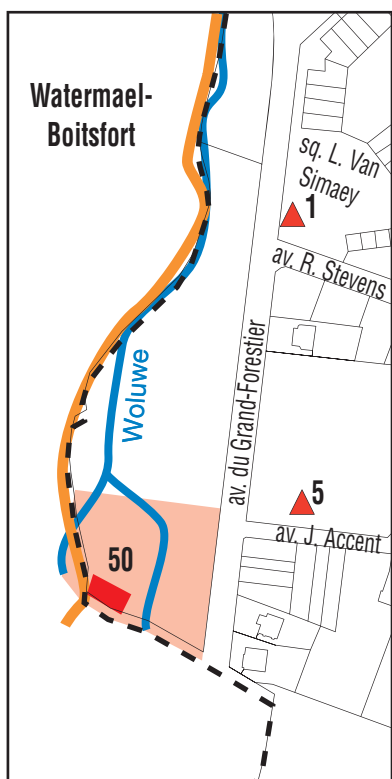
407 *Monuments et sites classés*, 1999, p. 31.

408 VANDERMAELEN, 1836, section B, n° 301. Cadastre : Auderghem, 2^e division, section E, 2^e feuille, n° 30^t.

409 DESPY, 1959, p. 1-8 ; CABUY *e.a.*, 1994, p. 37 ; DELIGNE, 2003, p. 18.

410 AAM, 1980, fiche n° 34 ; DEMEY, 2003, p. 439.

113. Ancienne ferme, chaussée de Wavre, nos 1604-1606a (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).



0 125 m

114. Extrait de la carte des sites et des découvertes archéologiques, n° 1 : avenue du Grand-Forestier (Paléolithique) ; n° 5 : avenue du Grand-Forestier (Néolithique) ; n° 50 : moulin à eau de *Ten Reuken* (fond de plan Brussels UrbIS ©, dessin C. Ortigosa).

115. Au milieu du xix^e siècle, la distillerie *L'Espérance* est établie sur le site du moulin de *Ten Reuken*. J. Huvenne, *Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et ses environs*, ca 1858, détail (© Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles).

petit jardin clos par une grille. Au début du xx^e siècle, il abrita la *Laiterie du Pont*⁴⁰⁶. La division du bâtiment en deux habitations a provoqué une différenciation dans le traitement des façades et des toitures. Cependant, on distingue encore de nombreuses traces anciennes, tels les pignons en moellons de grès lédien. L'ensemble a conservé sa charpente d'origine de même que des caves voûtées⁴⁰⁷.

50. *Ten Reuken* – Moulin à eau (x^e ?-xx^e s.)

Ce moulin à eau était établi sur la Woluwe, à la limite entre Watermael-Boitsfort et Auderghem, près de l'avenue du Grand-Forestier. Il se situait à hauteur de l'actuel grand étang du parc *Ten Reuken*⁴⁰⁸. Il pourrait s'agir du moulin dont il est fait mention dans l'acte de 914 par lequel Guntbert, membre de l'aristocratie lotharingienne, et sa femme, Bertaïde, cèdent à l'abbaye de Saint-Martin de Tours l'alleu qu'ils possèdent dans le domaine de *Guatremael*, pour autant que l'on accepte l'identification de *Guatremael* avec le village de *Watermael*⁴⁰⁹. Sur la carte de Ferraris (1771-1778), on remarque que la Woluwe est déviée vers le moulin au moyen d'un bief. Une distillerie (*L'Espérance* ou *Distillerie de Ten Reuken*) fonctionna sur le site à partir des années 1840. À cette époque, l'ancien moulin s'entourait de plusieurs dépendances (maisons d'habitation, étables, forges, magasin, cours, jardins et étangs). Il fut finalement démoli en 1901⁴¹⁰.



L'inventaire des découvertes

La numérotation des ensembles décrits dans l'*Inventaire des découvertes* correspond à celle qui est reprise sur la carte des sites et découvertes archéologiques d'Auderghem. Notons que l'attribution chronologique proposée pour chaque lot de matériel a été établie sur base des pièces qui ont permis un diagnostic chronologique et/ou culturel précis. Dans les lignes qui suivent, quand le matériel est conservé au dépôt archéologique du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, sa description a été complétée par deux numéros qui ont été séparés par un trait d'union (exemple : 35-264). Le premier correspond au numéro de l'unité stratigraphique (US) dans laquelle la pièce a été trouvée. Le second correspond au numéro de tessons à l'intérieur de chaque US.

1. Avenue du Grand-Forestier – Silex taillé (Paléolithique moyen ?)

Racloir

- Attribution chronologique : Paléolithique moyen ?
- Quantité de pièces : 1
- Lieu de conservation : Musée Curtius, coll. Cumont, n° 6799
- Inventeur et date de découverte : G. Cumont, vers 1907

Racloir (silex ; taillé sur une seule face ; éclats récent sur le bord droit ; patine blanchâtre ; forme plus ou moins triangulaire ; L. : 86 mm, l. : 54 mm).

Première publication : CUMONT, 1907, p. CXXXVIII.

Autres publications : CUMONT, 1912, p. CIV ; KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5 ; OTTE, 1978, p. 60 ; VAN HEULE, 1953, p. 192.

2. Val-Duchesse – Matériel lithique (Paléolithique, Mésolithique, Néolithique et Âge du Bronze ?)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Paléolithique supérieur - Âge du Bronze
- Quantité de pièces : environ 4000 pièces.
- Lieu de conservation : MRAH, inv. n° B 3055
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien, vers 1890

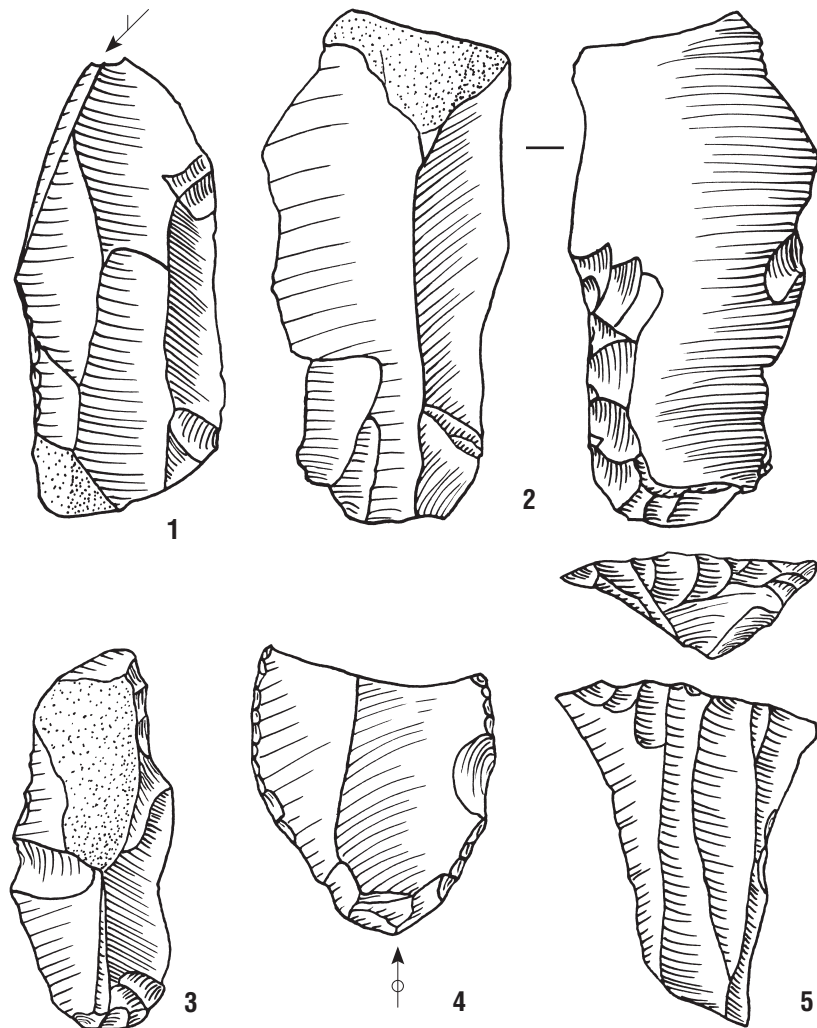
Paléolithique supérieur (ancien ?)

1. Un fragment de lame retouché (fig. 116) (section distale, L. : 60 mm, l. : 27 mm, ép. : 9 mm).
2. Un fragment de lame retouché (fig. 116) (retouches rasantes sur la face ventrale, L. : 67 mm, l. : 32 mm, ép. : 9 mm).
3. Une lame (fig. 116).
4. Un fragment proximal de lame non retouché (fig. 116).
5. Un flanc de nucleus (fig. 116) (retouches sur le bord droit, L. : 44 mm, l. : 33 mm, ép. : 15 mm).

Paléolithique supérieur (Gravettien ou Magdalénien ?)

6. Une lame à dos droit fragmentaire (fig. 117) (silex gris bleuté ;

116. Fragments de lame (1-2), lame (3), fragment proximal de lame (4) et flanc de nucléus (5) (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse*, Paléolithique supérieur, MRAH, inv. B 3055, p. 104) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



traces de cortex, L. : 52 mm, l. : 18 mm, ép. : 7 mm).

7. Une lame à dos courbe (fig. 117) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire ; silex gris foncé patiné clair, L. : 69 mm, l. : 21 mm, ép. : 7 mm).

8. Une lamelle à dos droit (fig. 117) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire ; silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 41 mm, l. : 12 mm, ép. : 3 mm).

9. Un burin (fig. 117) (silex patiné blanc opaque, traces de cortex, L. : 57 mm, l. : 22 mm, ép. : 8 mm).

10. Un burin nucleiforme (fig. 117) (chert (?), enlèvements multidirectionnels de chutes de burin ou de lamelles, L. : 43 mm, l. : 35 mm, ép. : 14 mm).

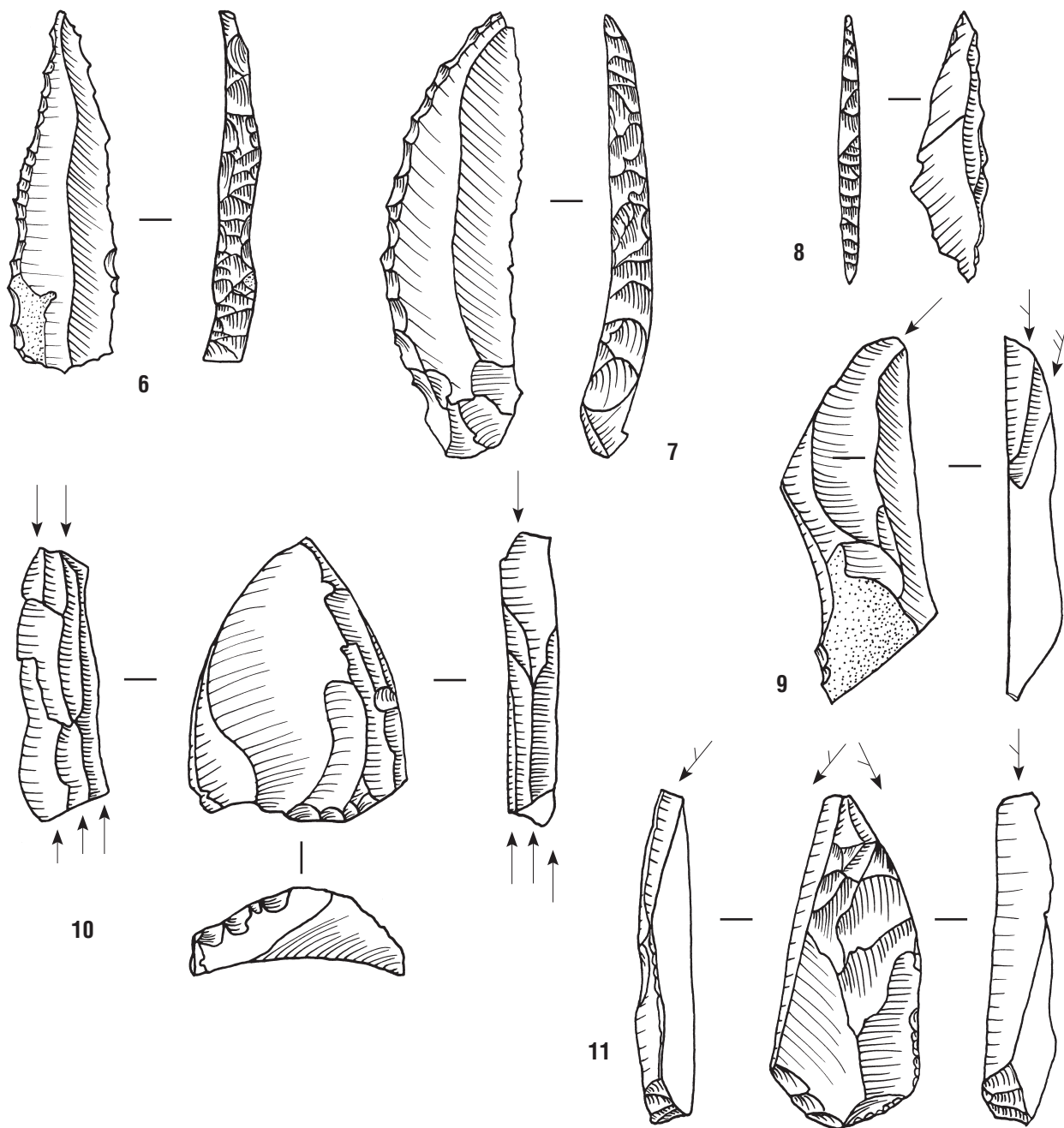
11. Un outil composite (fig. 117) (burin dièdre et grattoir, silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 53 mm, l. : 23 mm, ép. : 9 mm).

Mésolithique récent

12-16. Cinq nucléi (fig. 118) (différents types de silex et grès-quartzite de Wommerson).

17. Un grattoir sur lame (fig. 118) (marquage : *B.3055* à l'encre noire, silex gris opaque avec inclusions blanches, L. : 44 mm, l. : 17 mm, ép. : 4 mm).

18. Un grattoir sur lame (fig. 118) (marquage : *B.3055* à l'encre noire, silex gris foncé translucide de très bonne qualité, L. : 47 mm, l. : 19 mm, ép. : 7 mm).



19-21. Trois grattoirs unguiformes (fig. 118) (silex divers, diamètres entre 15 et 21 mm).

22-23. Deux trapèzes allongés (fig. 118) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 36 mm, l. : 11 mm, ép. : 3 mm) et (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, silex gris patiné blanc avec inclusions, L. : 23 mm, l. : 13 mm, ép. : 4 mm).

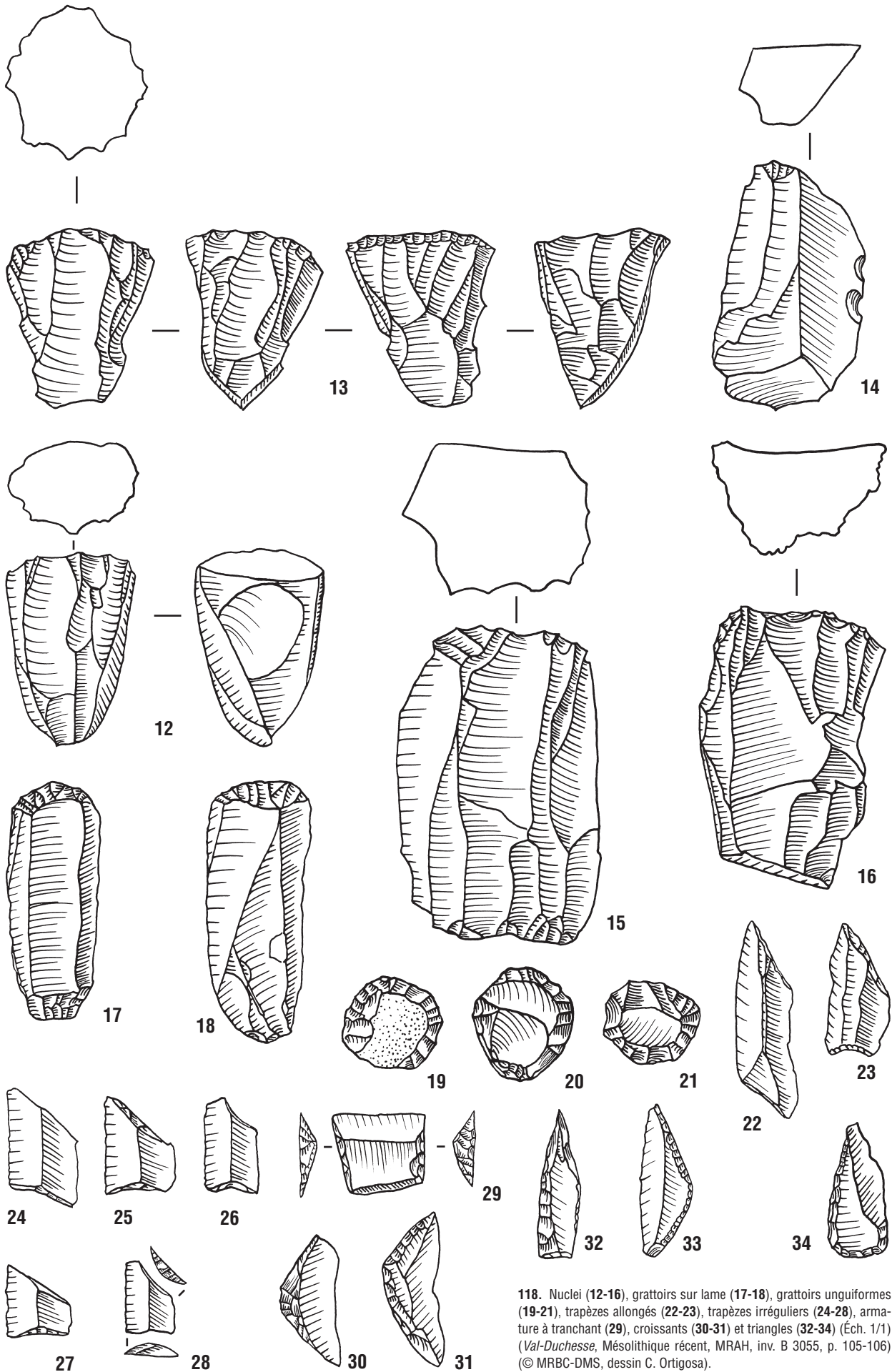
24-28. Cinq trapèzes irréguliers dont un à retouches inverses à la base (fig. 118) (silex divers et grès-quartzite de Wommerson, L. comprises entre 13 et 23 mm).

29. Une armature à tranchant transversal (fig. 118) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire et *Aud. L.T.* au crayon, silex gris, L. : 22 mm, l. : 14 mm, ép. : 3 mm).

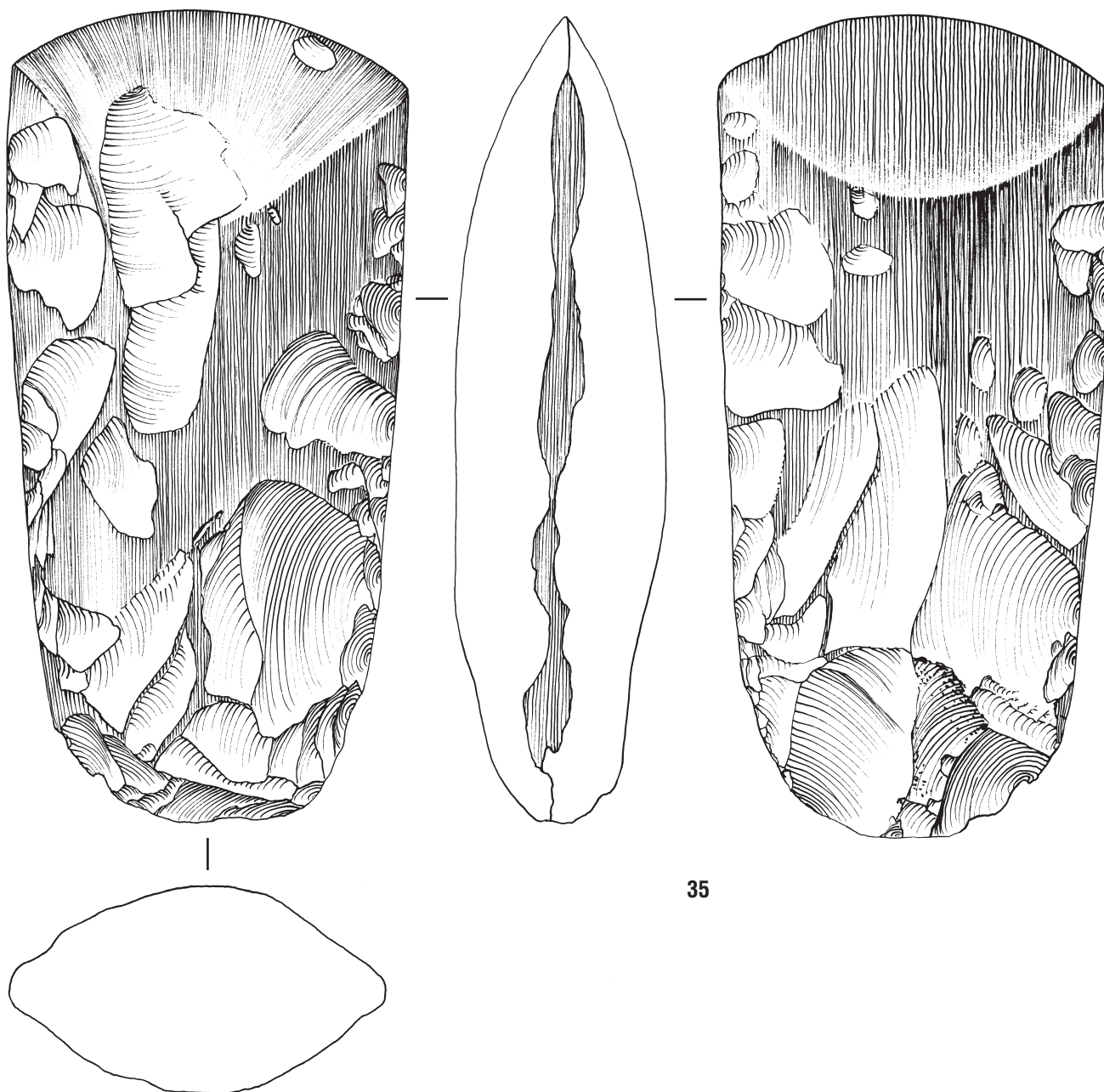
30-31. Deux croissants (fig. 118) (silex gris, L. comprises entre 22 et 28 mm).

32-34. Trois triangles (fig. 118) (différents silex, L. comprises entre 22 et 27 mm).

117. Lames (6-7), lamelle (8), burin (9), burin nucleiforme (10) et un outil composite (11) (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse*, Paléolithique supérieur, MRAH, inv. B 3055, p. 104-105) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



118. Nuclei (12-16), grattoirs sur lame (17-18), grattoirs unguiformes (19-21), trapèzes allongés (22-23), trapèzes irréguliers (24-28), armature à tranchant (29), croissants (30-31) et triangles (32-34) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Mésolithique récent, MRAH, inv. B 3055, p. 105-106) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



Néolithique moyen

35. Une hache polie (fig. 119) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, silex gris à inclusions, traces de cortex, traces de rouilles, L. : 125 mm, l. : 62 mm, ép. : 34 mm).

36. Une hache polie (fig. 120) (marquage : *B. 3055* et *Aud L. T.* à l'encre noire, silex patiné blanchâtre, nombreuses traces de rouilles, L. : 128 mm, l. : 46 mm, ép. : 25 mm).

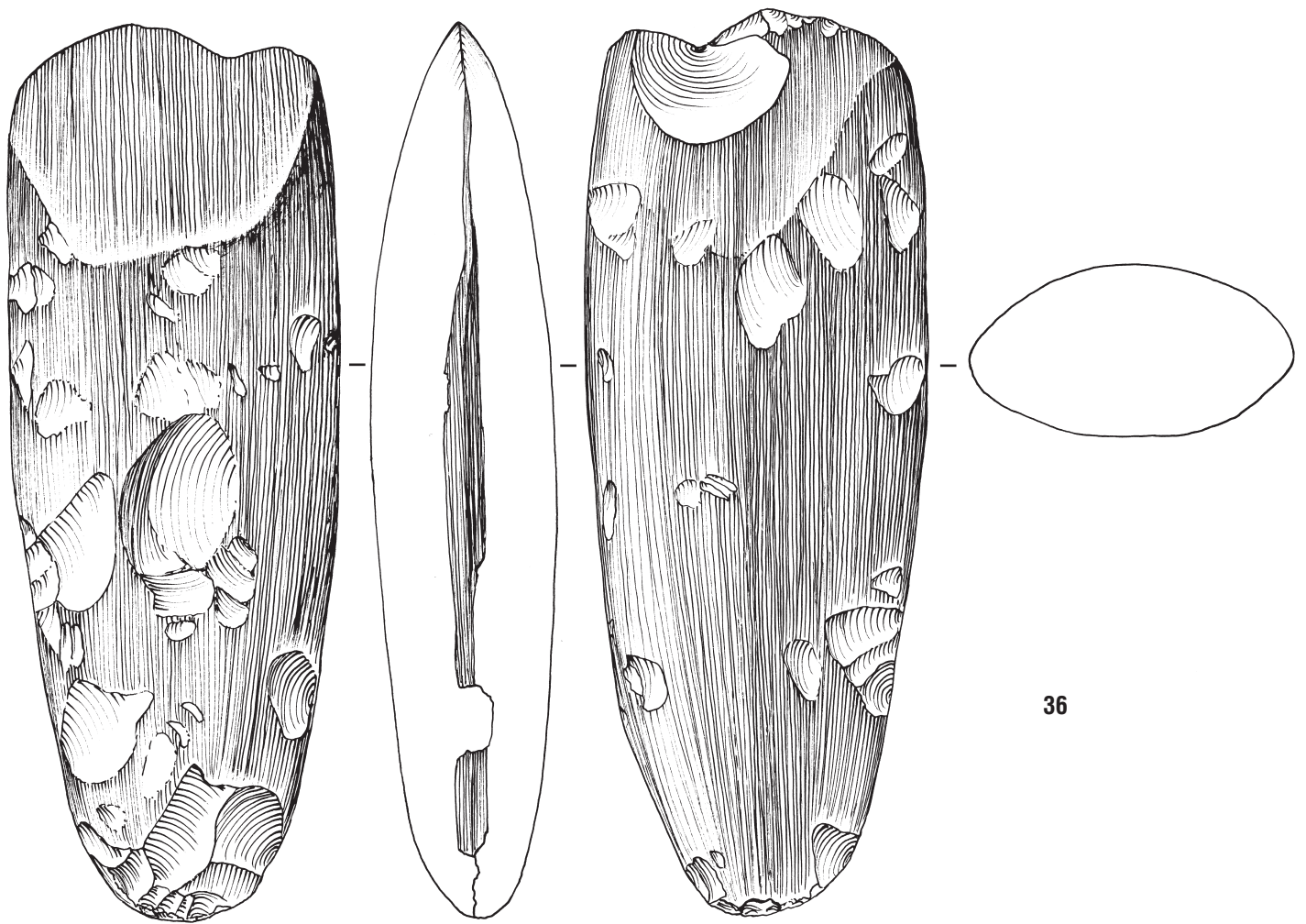
37. Une hache polie (fig. 121) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire et 22. au crayon, silex patiné gris très clair, quelques traces de rouille, L. : 24 mm, l. au tranchant : 68 mm, ép. max. : 35 mm).

38. Une hache taillée (fig. 122) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire et *MK* au crayon pour Michelsberg, silex gris clair légèrement bleuté, talon pointu, section elliptique, épaisseur max. atteinte vers le tiers supérieur de la pièce, L. : 166 mm, l. : 69 mm, ép. : 32 mm).

39-40. Deux talons d'objets taillés (fig. 122-123) (L. comprises entre 47 et 78 mm).

41. Un ciseau (fig. 123) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire et

119. Hache polie (35) (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse*, Néolithique moyen MRAH, inv. B 3055, p. 108) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).



120. Hache polie (36) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Néolithique moyen MRAH, inv. B 3055, p. 108) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).

Auderghem au crayon, silex gris foncé avec inclusions, manque la portion proximale de la pièce, traces de polissage sur *ca* 40 mm au tranchant, L. : 120 mm, l. max. : 32 mm ; ép. : 20 mm).

42. Un fragment de pic minier (fig. 124) (marquage : *Aud. L.T.* à l'encre noire, silex à patine blanchâtre et inclusions grises, L. : 15 mm, l. : 40 mm, ép. : 35 mm).

43-44. Deux tranchets (fig. 124) (silex gris foncé opaque, L. : 53 mm, l. : 37 mm, ép. : 17 mm, le second avec un marquage : *B. 3055, Aud. L.T.* et 22. à l'encre, silex patiné gris clair, L. : 68 mm, l. : 36 mm, ép. : 22 mm).

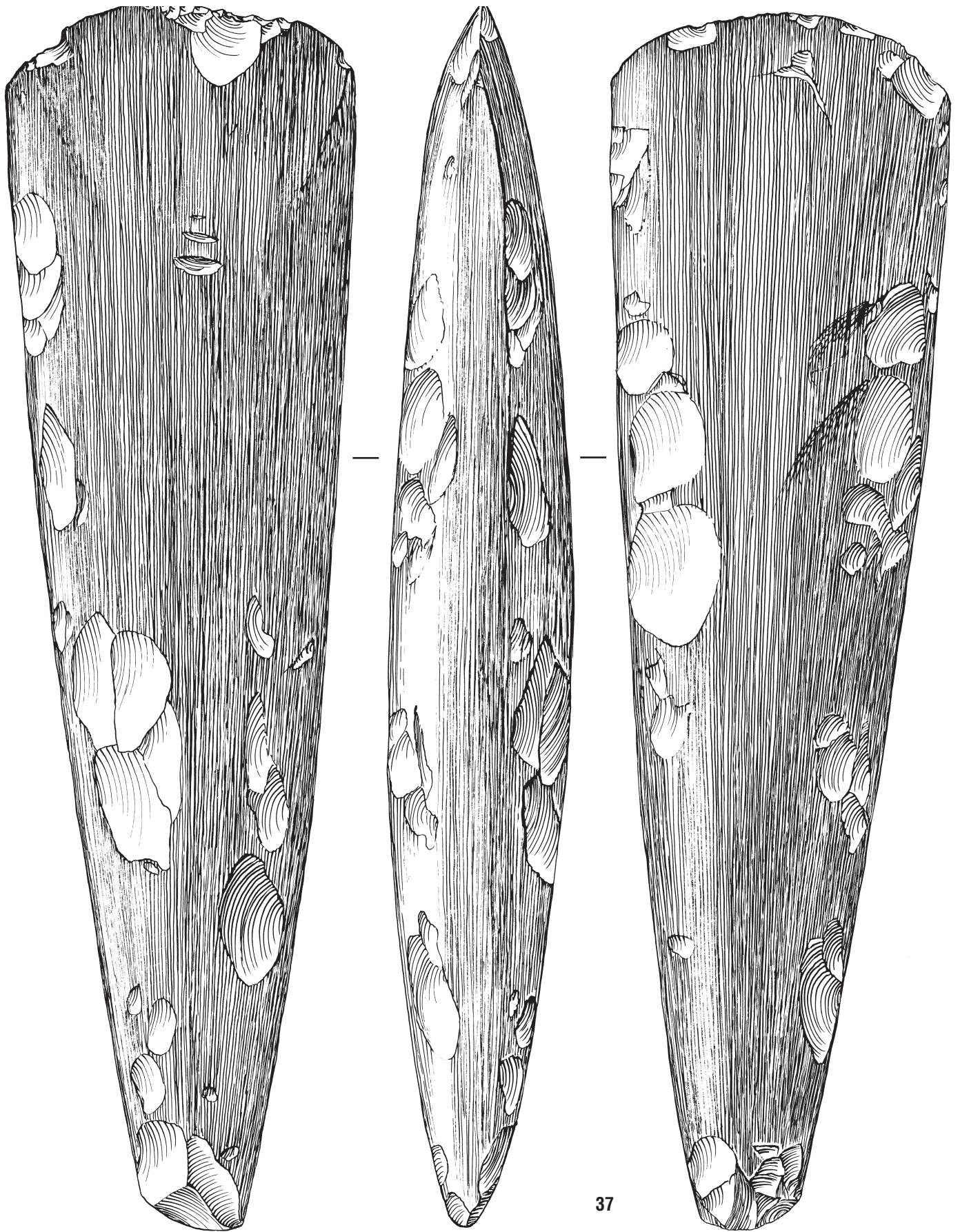
45. Un quartier d'orange (fig. 124) (silex noir, L. : 71 mm, l. : 17 mm, ép. : 17 mm).

46. Un perceur sur éclat (fig. 124) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire et *Aud. 22* au crayon, silex gris jaunâtre, nombreuses traces de rouille, L. : 71 mm, l. : 48 mm, ép. : 15 mm).

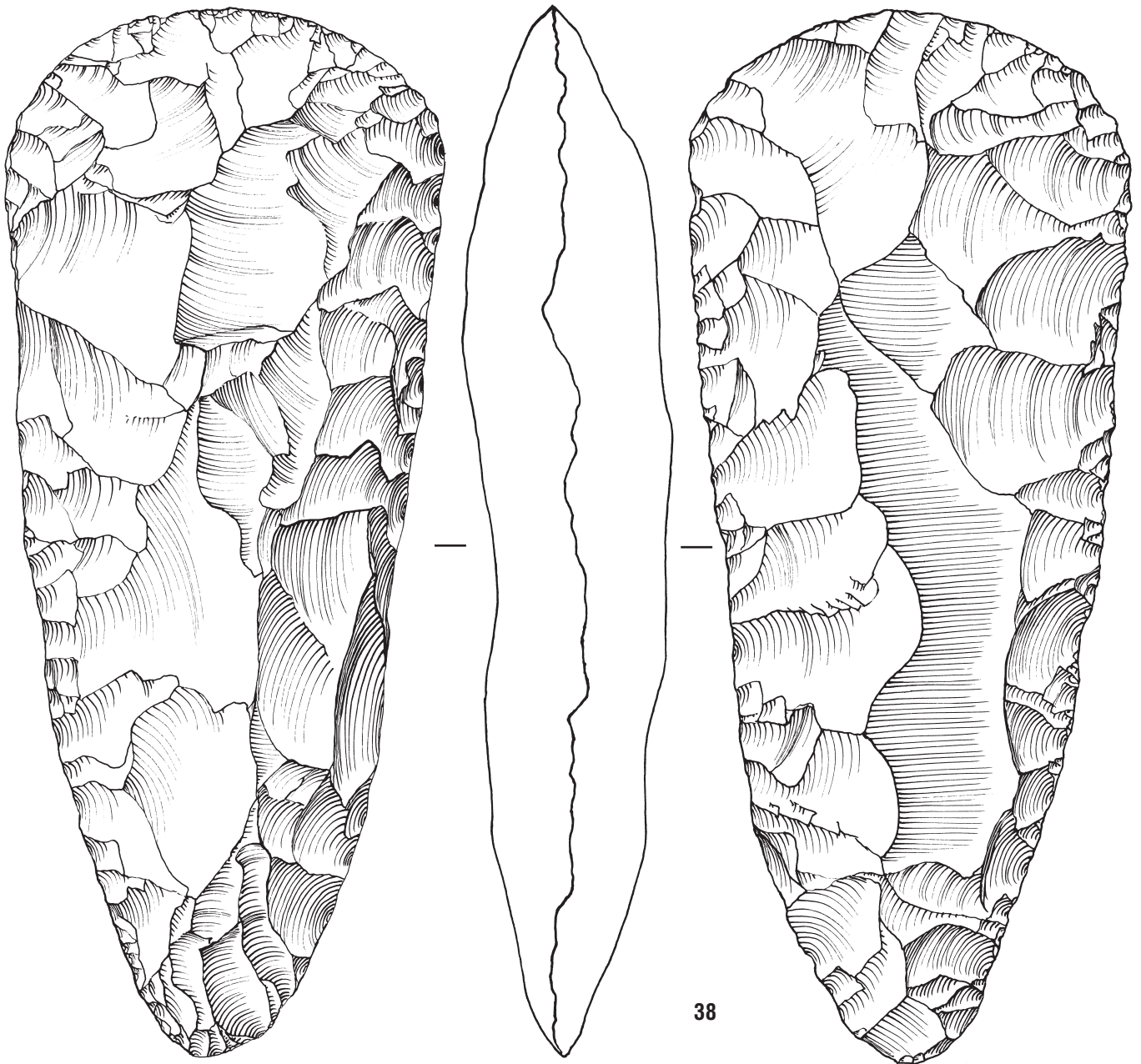
47. Un perceur sur lame (fig. 124) (marquage : *Aud. L.T.* à l'encre noire ; silex gris grenu assez clair, L. : 48 mm, l. : 15 mm, ép. : 4 mm).

48. Une lame de poignard (fig. 125) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire et *Aud. 22* au crayon, silex gris grenu légèrement jaunâtre, quelques traces de rouille, L. : 124 mm, l. : 29 mm, ép. : 7 mm).

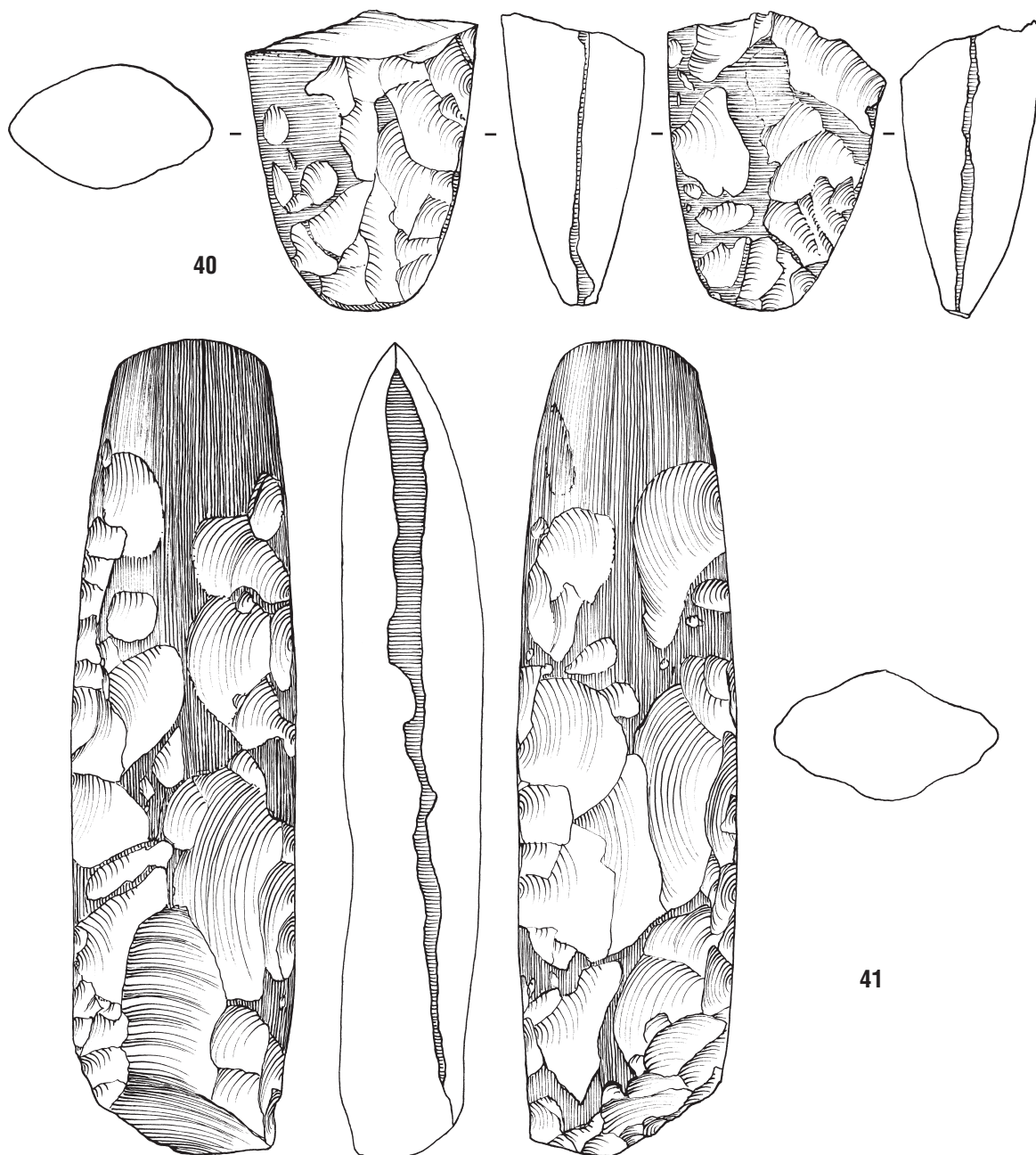
49. Une lame de poignard fragmentaire (fig. 125) (marquage : *B. 3055* et *Aud. L.T.* à l'encre, silex patiné blanc, quelques traces de rouille, L. : 82 mm, l. : 24 mm, ép. : 8 mm).



121. Hache polie (37) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Néolithique moyen MRAH, inv. B 3055, p. 108) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).



122. Hache taillée (38) et talon d'objet taillé (39)
 (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse*, Néolithique moyen,
 MRAH, inv. B 3055, p. 108) © MRBC-DMS, dessin
 Y. Baele).



50-53. Quatre armatures triangulaires à retouches bifaciales couvrantes ou envahissantes (fig. 125), silex divers, L. comprises entre 42 et 33 mm).

54. Une armature à pédoncule (fig. 125) (marquage : 3055 à l'encre noire, silex patiné blanc, légères traces de rouille, L. : 26 mm, l. : 16 mm, ép. : 6 mm).

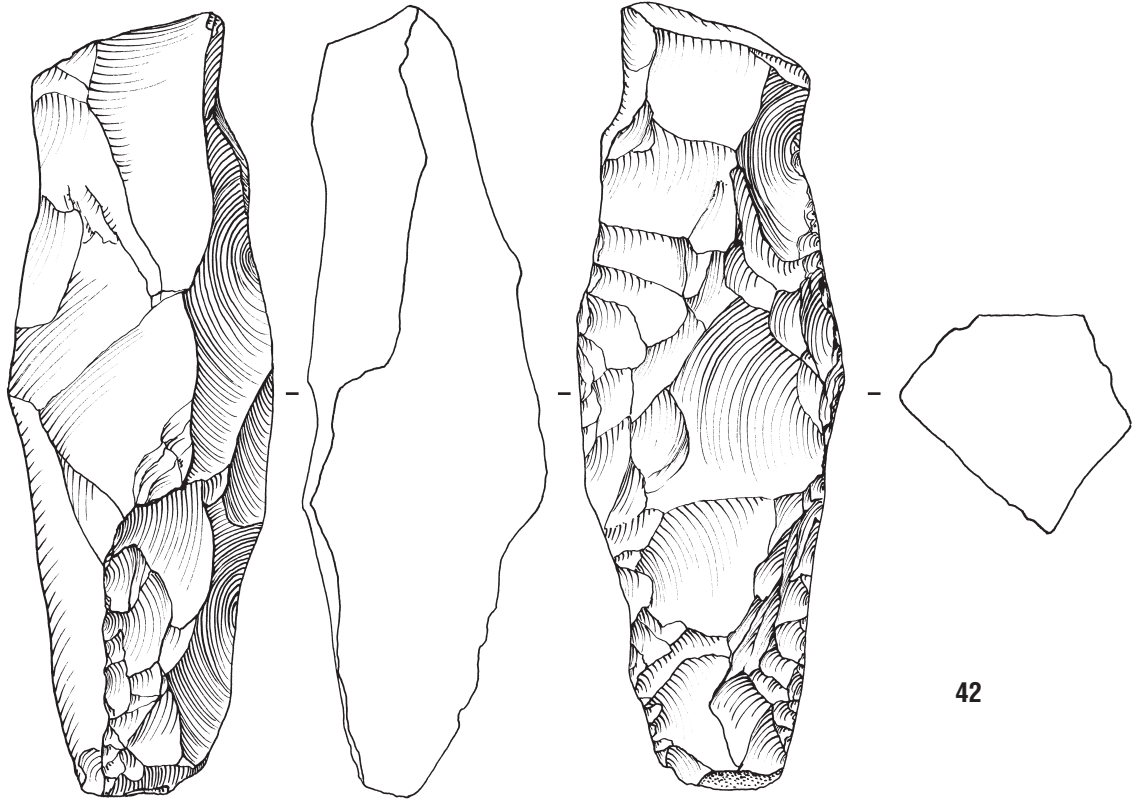
55. Une armature à tranchant transversal (fig. 125) (silex gris foncé légèrement translucide avec minuscules inclusions blanches, L. : 24 mm, l. : 20 mm, ép. : 3 mm).

56. Un grattoir sur éclat dit « en fer à cheval » (fig. 125) (marquage : B. 3055 et Aud. L.T. avec diverses encres noires et 22 au crayon, silex gris à patine claire, L. : 53 mm, l. : 46 mm, ép. : 16 mm).

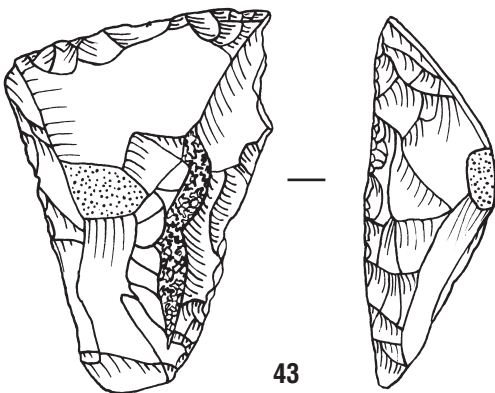
57. Un grattoir sur éclat dit « en fer à cheval » (fig. 125) (marquage : B. 3055 et Aud. L.T. avec diverses encres noires, silex gris à patine claire, traces de rouille, L. : 56 mm, l. : 52 mm, ép. : 10 mm).

58. Un grattoir circulaire (fig. 125) (silex gris foncé avec inclusions partiellement cortical, diam. max. : 41 mm).

123. Talon d'objet taillé (40) et ciseau (41) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Néolithique moyen, MRAH, inv. B 3055, p. 108-109) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).

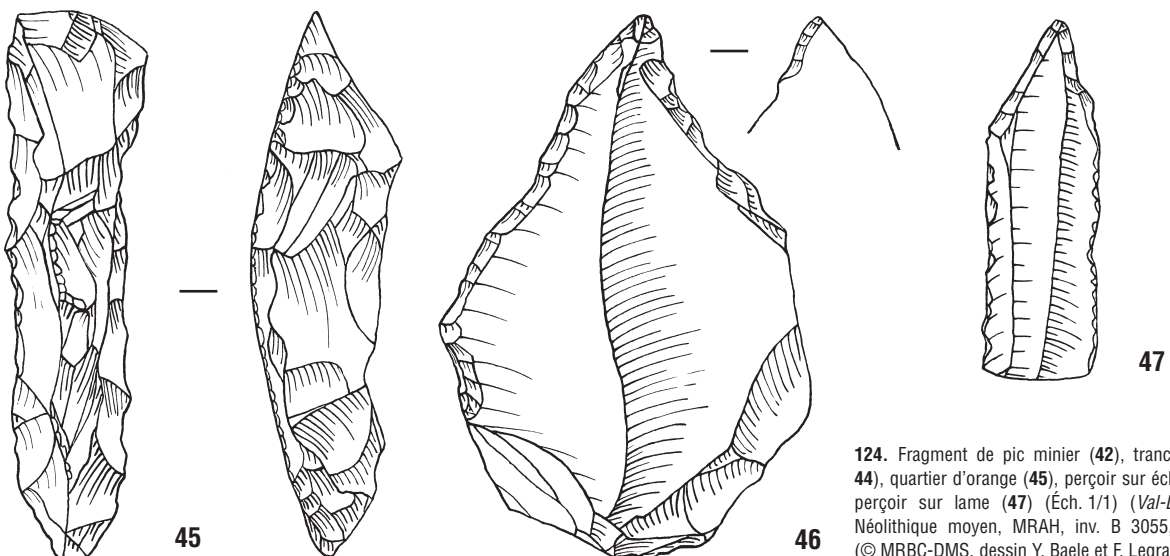


42



43

44

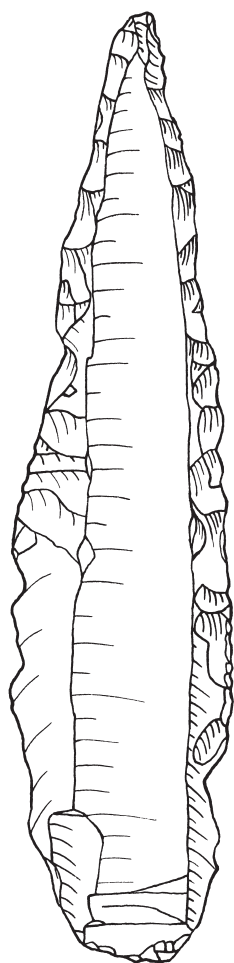


45

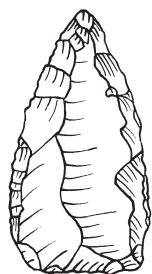
46

47

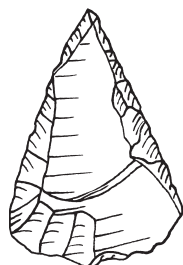
124. Fragment de pic minier (42), tranchets (43-44), quartier d'orange (45), perçoir sur éclat (46) et perçoir sur lame (47) (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse*, Néolithique moyen, MRAH, inv. B 3055, p. 109) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele et F. Legrand).



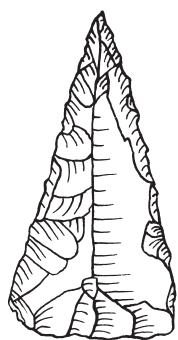
48



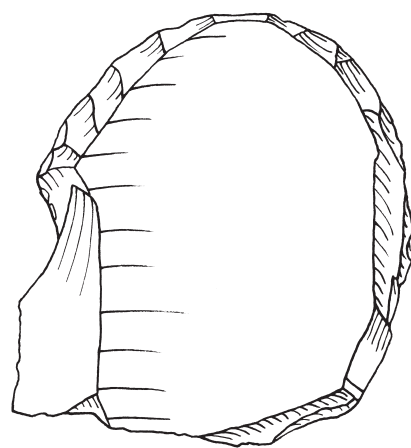
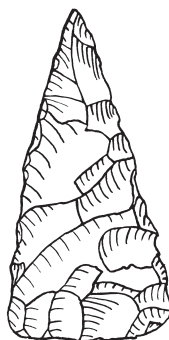
50



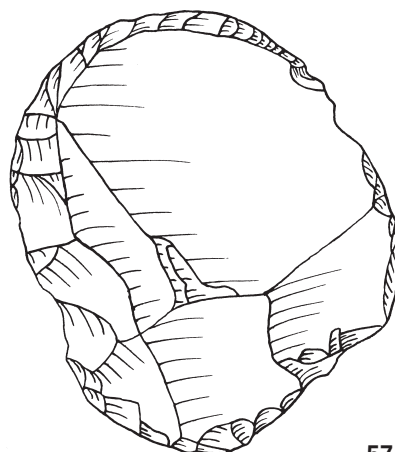
51



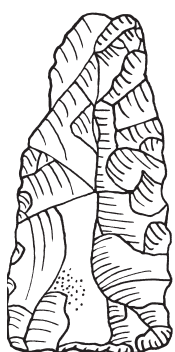
52



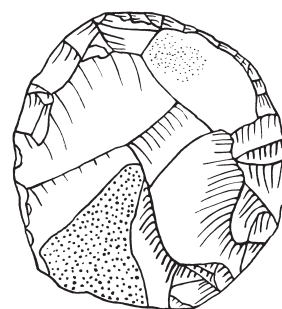
56



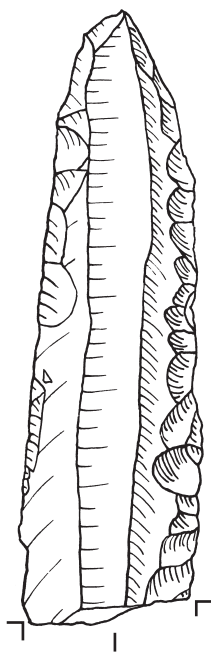
57



53



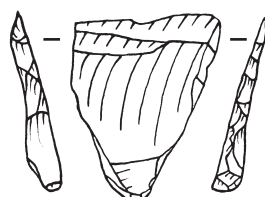
58



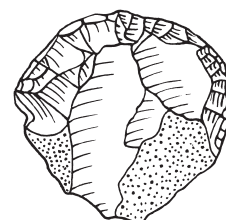
49



54

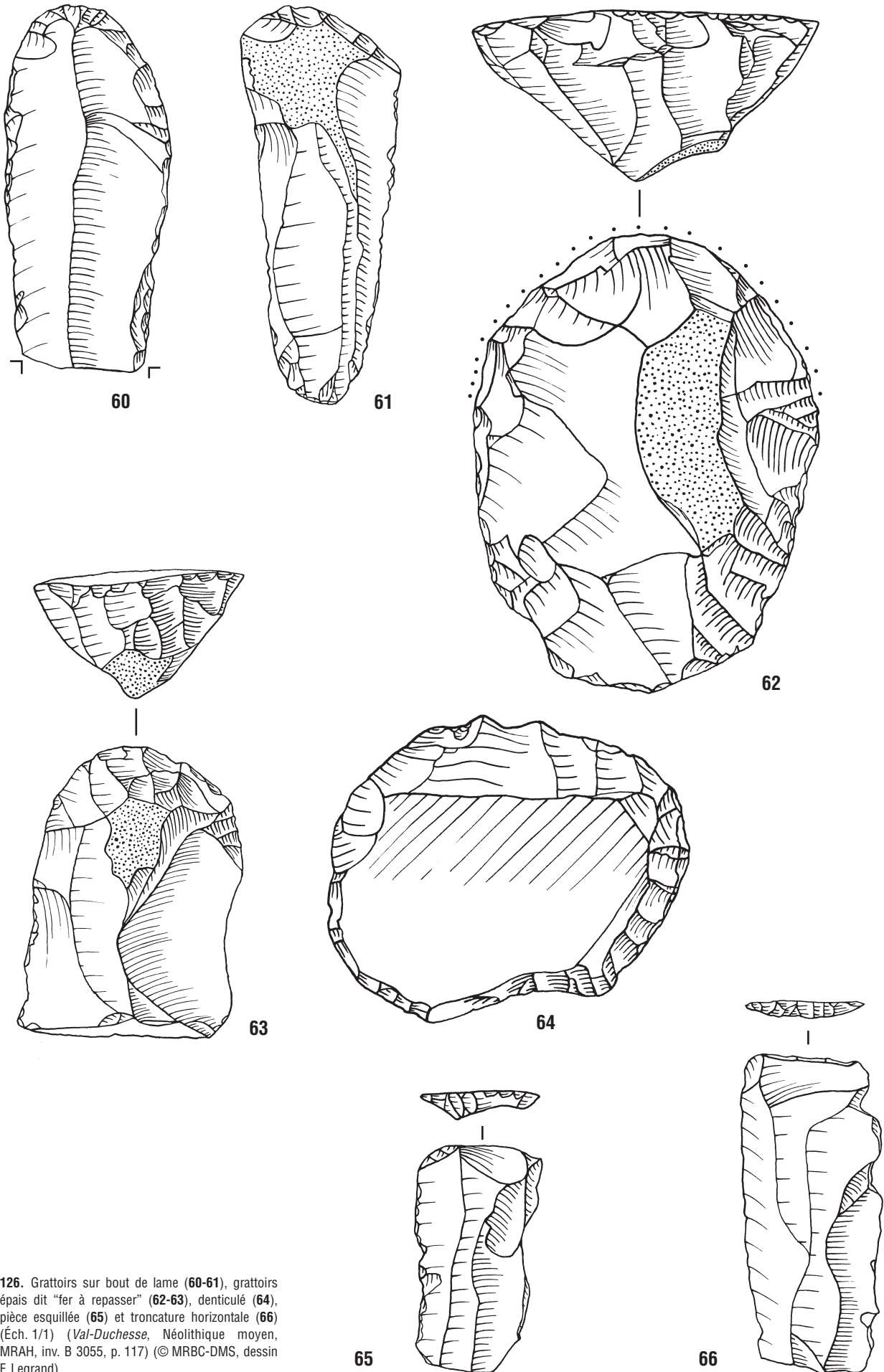


55

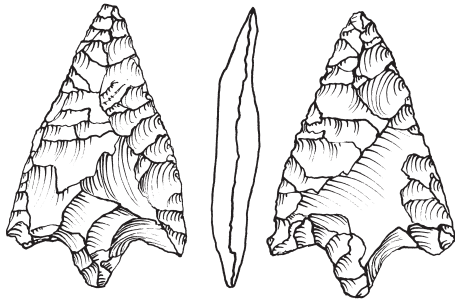


59

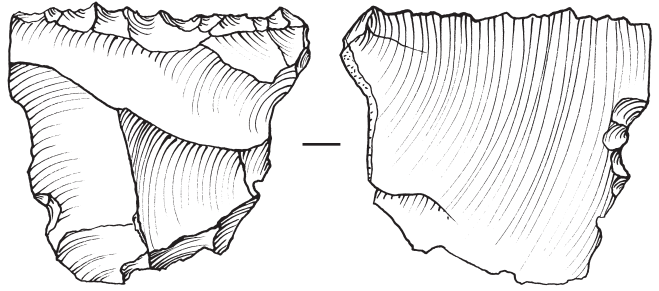
125. Lames de poignard (48-49), armatures triangulaires (50-53), armature à pédoncule (54), armature à tranchant (55), grattoirs sur éclat (56-57), grattoir circulaire (58) et grattoir unguiforme (59) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Néolithique moyen, MRAH, inv. B 3055, p. 109-117) © MRBC-DMS, dessin F. Legrand).



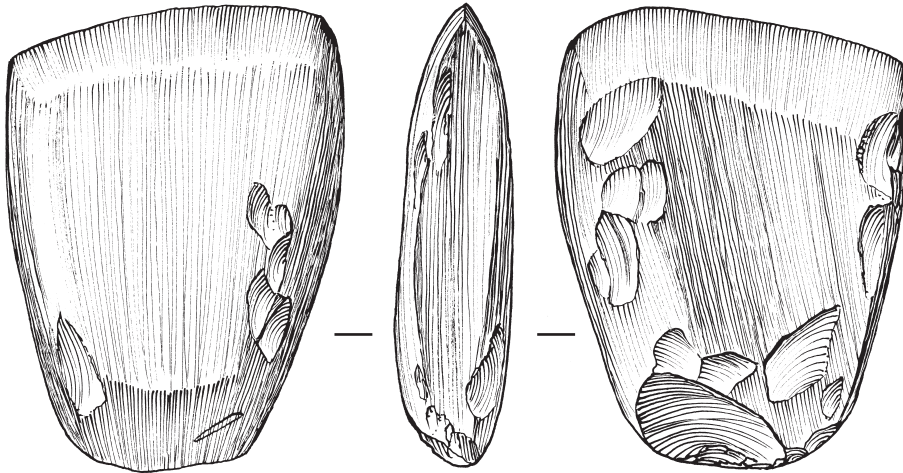
126. Grattoirs sur bout de lame (60-61), grattoirs épais dit "fer à repasser" (62-63), denticulé (64), pièce esquillée (65) et troncature horizontale (66) (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse*, Néolithique moyen, MRAH, inv. B 3055, p. 117) © MRBC-DMS, dessin F. Legrand).



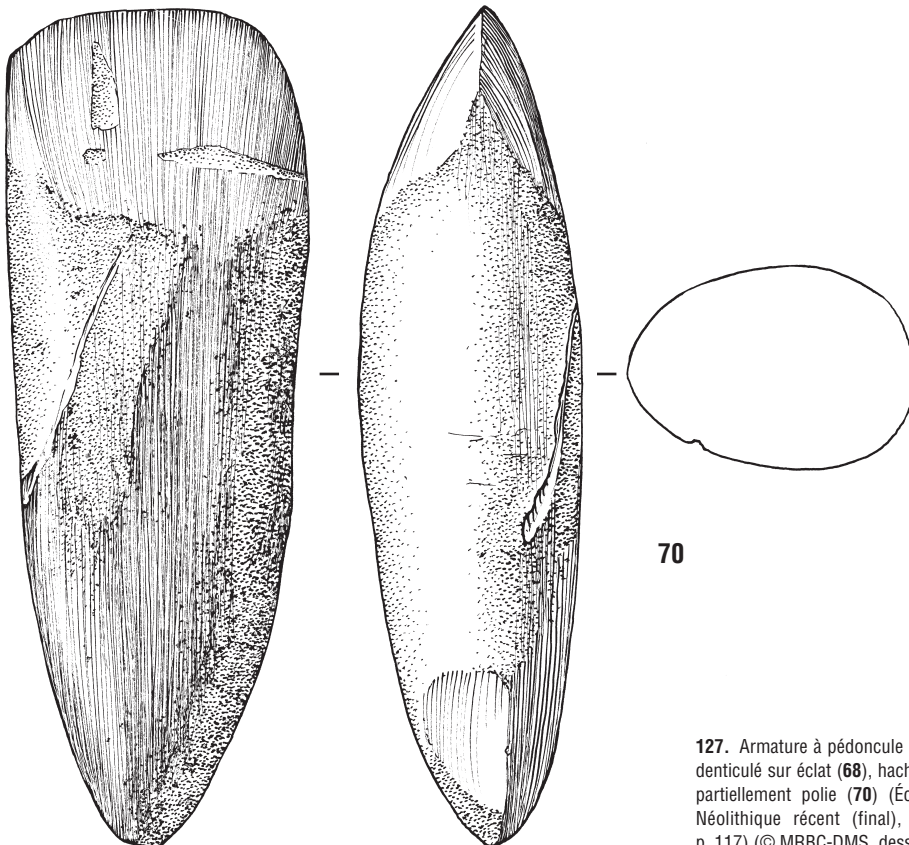
67



68

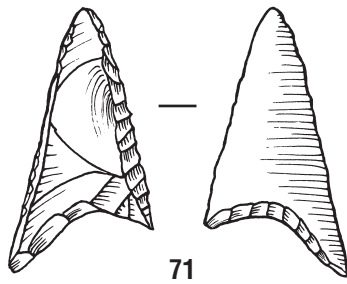


69



70

127. Armature à pédoncule et ailerons (67), micro-denticulé sur éclat (68), hache réduite (69) et hache partiellement polie (70) (Éch. 1/1) (*Val-Duchesse, Néolithique récent (final), MRAH, inv. B 3055, p. 117*) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).



128. Armature à ailerons asymétriques (71) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Néolithique final, MRAH, inv. B 3055, p. 117) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

59. Un grattoir unguiforme (fig. 125) (silex noir translucide partiellement cortical, diam. max. : 22 mm).

60. Un grattoir sur bout de lame courbe (fig. 126) (marquage : *Aud. EG (?) L.T.* à l'encre noire et 22 au crayon, silex gris, L. : 68 mm, l. : 32 mm, ép. : 12 mm).

61. Un grattoir sur bout de lame courbe (fig. 126) (marquage : 22 au crayon ; silex gris patiné blanc partiellement cortical, L. : 73 mm, l. : 30 mm, ép. : 11 mm).

62. Un grattoir épais dit « fer à repasser » (fig. 126) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, L. : 84 mm, l. : 62 mm, ép. : 30 mm).

63. Un grattoir épais dit « fer à repasser » (fig. 126) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, L. : 54 mm, l. : 38 mm, ép. : 23 mm).

64. Un denticulé (fig. 126) (L. : 41 mm, l. : 23 mm, ép. : 6 mm).

65. Une pièce esquillée (fig. 126) (silex gris foncé à inclusions, L. : 41 mm, l. : 23 mm, ép. : 6 mm).

66. Une troncature horizontale (fig. 126) (silex gris jaunâtre translucide, L. : 60 mm, l. : 26 mm, ép. : 8 mm).

Néolithique récent (-final)

67. Une armature à pédoncule et ailerons (fig. 127) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, silex gris foncé à inclusions légèrement translucide, L. : 36 mm, l. : 23 mm, ép. : 6 mm).

68. Un micro-denticulé sur éclat (fig. 127) (silex gris jaunâtre à inclusions, L. : 40 mm, l. : 36 mm, ép. : 10 mm).

69. Une hache réduite (fig. 127) (marquage : *B. 3055* à l'encre noire, matière indéterminée [roche tenace], forme trapézoïdale irrégulière, section quadrangulaire aplatie, L. : 62 mm, l. : 45 mm, ép. : 15 mm).

70. Une hache partiellement polie (fig. 127) (marquage : *B. 3055* et *Aud. L.T.* pour Auderghem, Lucien Tiberghien, à l'encre noire, matière indéterminée [roche tenace], bords latéraux pas tout à fait parallèles, polissage uniquement au tranchant et au talon, le reste semble avoir été bouchardé, L. : 110 mm, l. max. : 40 mm, ép. : 28 mm).

Néolithique final / Âge du Bronze ancien

71. Une armature à ailerons asymétriques (fig. 128) (silex patiné blanc opaque, L. : 35 mm, l. max. : 19 mm, ép. : 5 mm).

Première publication : DE LOË, 1892, p. 553

Autres publications : BONENFANT, 1989, p. 23-25 ; CLAES, 1942, p. 300 ; CUMONT, 1897, p. 266 ; CUMONT, 1905, p. LIII, LVII et LXII-LXIII ; DE LAET, 1982, p. 154 ; DE LOË, 1903, p. 22 ; DE LOË, 1904, p. 10 ; DE LOË, 1913, p. 149 ; DE LOË, 1925, p. 27-38 ; DE PAUW, 1914, p. 28 ; DE PIERPONT, 1894, p. 236-237 ; FRANCOU, 1911-1912, appendice II (inséré entre les pages 36 et 37) ; JACQUES, 1897, p. 146 et 149-150 ; JACQUES, 1904, p. CXXXVII ; JACQUES, 1914, p. 115-116 et 118 ; KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5 ; MARIËN, 1957, p. 25 ; MARIËN, 1979, p. 19 et suiv. ; RUTOT, 1905, p. XXVII.

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Préhistoire

- Quantité de pièces : 2

- Lieu de conservation : MRAH, inv. B 1550 (réserve III, caisse 1062)

- Inventeur et date de découverte : A. DE LOË (?), en décembre 1909

Deux éclats de silex brûlés par le feu.

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Mésolithique ou Néolithique moyen
- Quantité de pièces : 1
- Lieu de conservation : MRAH, inv. B 2090 (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : A. DE LOË (?), en 1914 (inventorié le 29/01/1915)

Un nucleus à lamelles (silex gris, enlèvements multidirectionnels, nombreuses traces de rouille, L. : 30 mm, l. : 35 mm, ép. : 28 mm).

Première mention : archives manuscrites inédites du baron A. de Loë (MRAH, boîtes vertes).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Préhistoire (Néolithique ?)
- Quantité de pièces : 386 pièces (coll. Dupréel, pièces n^{os} 186, 230, 247, 478, 479-480, 770, 1613, 2121, 2297-2303, 2420, 3109, 3889-3905, 3935-3939, 4137-4160, 4220, 4248-4261, 4745-4752, 4790, 5434-5447, 6107, 6581-6593, 6689-6711, 7231-7251, 7724, 7922-7924, 8479-8481, 9588-9593, 11044-11045, 12355-12370, 12541-12554, 12856-12871, 13095-13114, 13217-13218, 13615-13620, 13692-13695, 13868-13871, 14299-14302bis, 14687-14693, 14797-14802, 15148-15165bis, 15214-15239, 15549-15556, 15826-15827, 16035-16051, 16095-16096, 16228-16233, 16263, 16308-16314, 16446-16472 et 16501-16503.
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisses 1062 et 1065).
- Inventeur et date de découverte : E. Dupréel, de 1914 à 1960 environ

Trois-cent-quatre-vingt-six pièces provenant du quartier de *Putdael*, de la *propriété Madou*, des alentours de la chapelle Sainte-Anne et de la drève du Prieuré, dont :

72. Une hache polie (fig. 129) (marquage : 479, L. : 115 mm, l. : 70 mm, ép. : 33 mm).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : faux Néolithique moyen
- Quantité de pièces : 48
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : L. Lequeux, en 1921

Prétendue station archéologique. Faux archéologiques en grès local. D'autres pièces du même type, soi-disant trouvées à *Rouge-Cloître*, sont conservées aux MRAH.

Silex taillés

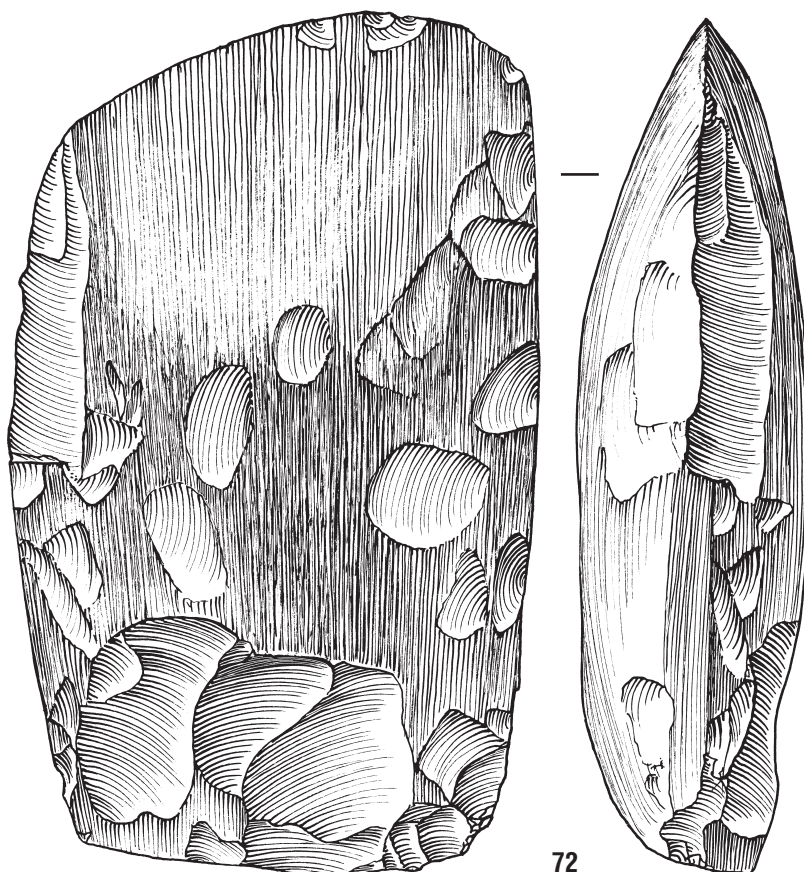
- Attribution chronologique : Néolithique ?
- Quantité de pièces : inconnue
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : E. de Munck, en 1931 ?

De nombreuses pièces se rapportant, selon l'auteur des découvertes, aux trouvailles néolithiques de plusieurs sites de la région.

Première publication : DE MUNCK, 1931, p. 23.

Autres publications : DE MUNCK, 1932, p. 417-419 ; KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5.

129. Hache polie (72) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, Néolithique ?, MRAH, inv. B 3055, p. 118) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).



Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique ?
- Quantité de pièces : 14
- Lieu de conservation : MRBC-DMS (AU06.1.638, AU06.1.639, AU06.1.640, AU06.1.641, AU06.101.3, AU06.101.4, AU06.104.4, AU06.104.5, AU06.104.6, AU06.104.7, AU06.104.8, AU06.105.1, AU06.106.1 et AU06.107.1)
- Inventeur et date de découverte : Chr. Clauss, entre 1992 et 1995

Quatorze silex et fragments de silex.

Localisation incertaine, probablement à Val-Duchesse – Matériel lithique

- Attribution chronologique : Préhistoire (Mésolithique ?)
- Quantité de pièces : 14
- Lieu de conservation : MRAH, inv. B 2389 (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : A. de Loë (?) en 1919.

Quatorze lamelles et éclats de débitage

Première publication : JACQUES, 1914, p. 115-116.

Autres publications : Archives manuscrites inédites de la section d'Archéologie nationale des MRAH (boîtes vertes) ; MARIËN, 1957, p. 24, n° 3.50.

3. Rouge-Cloître – Matériel lithique (Néolithique)

Fragment de hache polie

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : 1

- Lieu de conservation : MRAH, inv. n° B 3221
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien en 1887 ?

73. Fragment de hache polie (fig. 130) (marqué *B 3221* à l'encre noire, *R Cl* au crayon et *Rouge Cloître LT 87* à l'encre mauve [pour Lucien Tiberghien, 1887], silex patiné blanc opaque, nombreuses traces de rouille, portion mésiale, section elliptique avec bords fortement aplanis [sur 1 cm env.], plusieurs enlèvements postérieurs au bris de l'objet côté distal, L. max. cons. : 79 mm, l. max. cons. : 60 mm, ép. max. cons. : 26 mm).

Fragment de lame retouché

- Attribution chronologique : Préhistoire
- Quantité de pièces : 1
- Lieu de conservation : MRAH, inv. n° B 3055
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien dans les années 1890

Fragment de lame retouchée (marquage *Rouge Cloître, LT 9[...]* à l'encre noire [qui signifie probablement : Lucien Tiberghien, 189?], silex patiné opaque gris clair à gris foncé, nombreuses traces de rouille, retouches latérales gauches et encoche au sommet de la pièce, L. : 52 mm, l. : 33 mm, ép. : 12 mm).

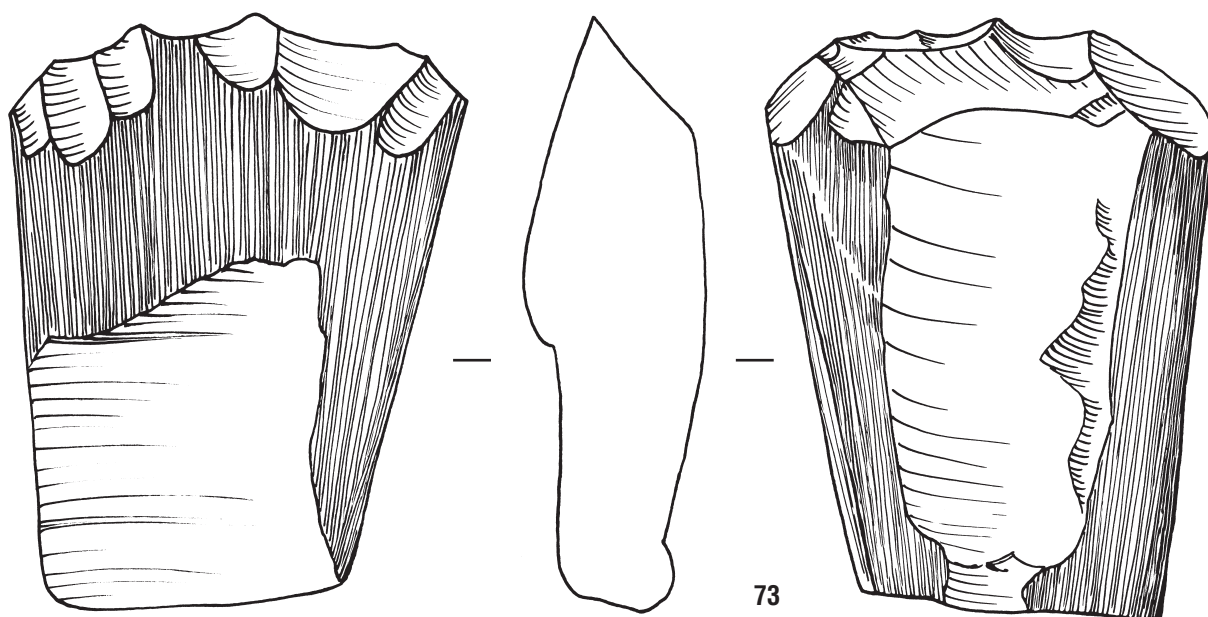
Hache ou pointe de lance

- Attribution chronologique : Néolithique
 - Quantité de pièces : 1
 - Lieu de conservation : inconnu (coll. de Deyn ?)
 - Inventeur et date de découverte : E. de Deyn ?, avant 1891
- Hache ou pointe de lance (roche verte [serpentine ?], pièce éventuellement retournée).

Première publication : DE LOË, 1892, p. 559

Autres publications : KNAPEN-LESOREN, 1960, p. 4-5 ; MARIËN, 1957, p. 25

130. Fragment de hache polie (73) (Éch. 1/1) (*Rouge-Cloître*, Néolithique ?, MRAH, inv. B 3221, p. 120) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



Lames et fragments de lames

- Attribution chronologique : Mésolithique et/ou Néolithique
- Quantité de pièces : 3
- Lieu de conservation : MRAH, inv. B. 2039 (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : A. de Loë, en 1913

Un fragment de lame retouché (silex gris à gris foncé, portion proximale, quelques retouches d'utilisation sur la face ventrale, L. : 37 mm, l. : 16 mm, ép. : 4 mm), 1 fragment de lamelle (grès-quartzite type Wommerson, portion proximale, L. : 21 mm, l. : 11 mm, ép. : 3 mm) et 1 fragment de lame (silex gris-brun translucide, section mésiale, L. : 25 mm, l. : 19 mm, ép. : 4 mm).

Première mention : archives manuscrites inédites du baron A. de Loë (MRAH, boîtes vertes).

Autres publications : KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5 ; MARIËN, 1957, p. 25.

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique ?
- Quantité de pièces : 89 (coll. Dupréel, pièces n^{os} 111, 305, 418, 561, 609-633, 690, 1020, 1194, 1236-1238, 1453, 1496, 1506-1517, 1618, 1730-1731, 1907, 1916, 1927-1928, 2026, 2028, 2120, 2137, 2281-2284, 2290, 2568, 3805, 3825, 11782-11789, 12126-12129, 12373, 12531, 12941, 13014, 13202, 16075-16076 et 16632).
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062).
- Inventeur et dates de découverte : E. Dupréel, entre 1915 et 1953

Découvertes suspectes en raison de la présence de nombreux faux archéologiques introduits dans cette zone par L. Lequeux.

Matériel lithique

- Attribution chronologique : faux Mésolithique et Néolithique moyen
- Quantité de pièces : 42
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : L. Lequeux, en 1921

Prétendue station archéologique. Faux archéologiques en grès local introduits frauduleusement dans le sol à *Rouge-Cloître*. D'autres pièces du même type, soi-disant trouvées à *Val-Duchesse*, sont conservées aux MRAH.

Première publication : RAHIR, 1927, p. 9-13

Autres publications : GOB, 1981, p. 15 ; KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5 ; MARIËN, 1957, p. 6 ; RAHIR, 1927, p. 9-13 ; RAHIR, 1928, p. 260-261 ; RAHIR (?), 1929, p. 34

4. Rue de la Vignette

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : 72 (coll. Dupréel, pièces n^{os} 125-128, 150-154, 707-717, 1337-1340, 1497, 1847b-1848, 1917-1922, 2123, 2127-2129, 2163-2165, 2410, 2530, 2602, 3791-3793, 4194, 7714-7720, 8709-8719, 12219, 12610-12612, 13115-13116 et 14603-14604)
- Lieu de conservation : 63 pièces sont conservées aux MRAH, hors inv. ; les autres sont perdues (réserve III, caisse 1062)

- Inventeur et dates de découverte : E. Dupréel, de janvier 1916 à juillet 1946

Mésolithique

74. Une lamelle à troncature oblique (fig. 131) (marquée 1921 à l'encre verte et *Vignette* à l'encre noire, silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 35 mm, l. : 9 mm, ép. : 2 mm).

75. Un nucleus à lamelles (fig. 131) (marqué 1922 à l'encre rouge et noire et *Vignette* à l'encre noire, silex patiné blanc bleuté, deux plans de frappe opposés, enlèvements de taille réduite [max. quelques mm de l. pour max. 15 mm de L., L. : 36 mm, l. : 33 mm, ép. : 23 mm).

76. Un grattoir sur bout de lame brisée (fig. 131) (marqué 707 à l'encre rouge et *Vignette* à l'encre noire, silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 24 mm, l. : 22 mm, ép. : 5 mm).

77. Une armature triangulaire (fig. 131) (marquée 2123 à l'encre verte et *Vignette* à l'encre noire, silex gris à minuscules taches blanches, retouches envahissantes, L. : 31 mm, l. : 15 mm, ép. : 4 mm).

Néolithique

78. Un fragment de hache polie (fig. 132) (marqué 2603 à l'encre verte et *Auderghem Rue de la Vignette* à l'encre noire, silex patiné blanc légèrement bleuté avec minuscules taches blanches, nombreuses traces de rouille, portion mésiale, section elliptique avec bords très légèrement aplanis, L. max. cons. : 76 mm, l. max. cons. : 56 mm, ép. max. cons. : 28 mm).

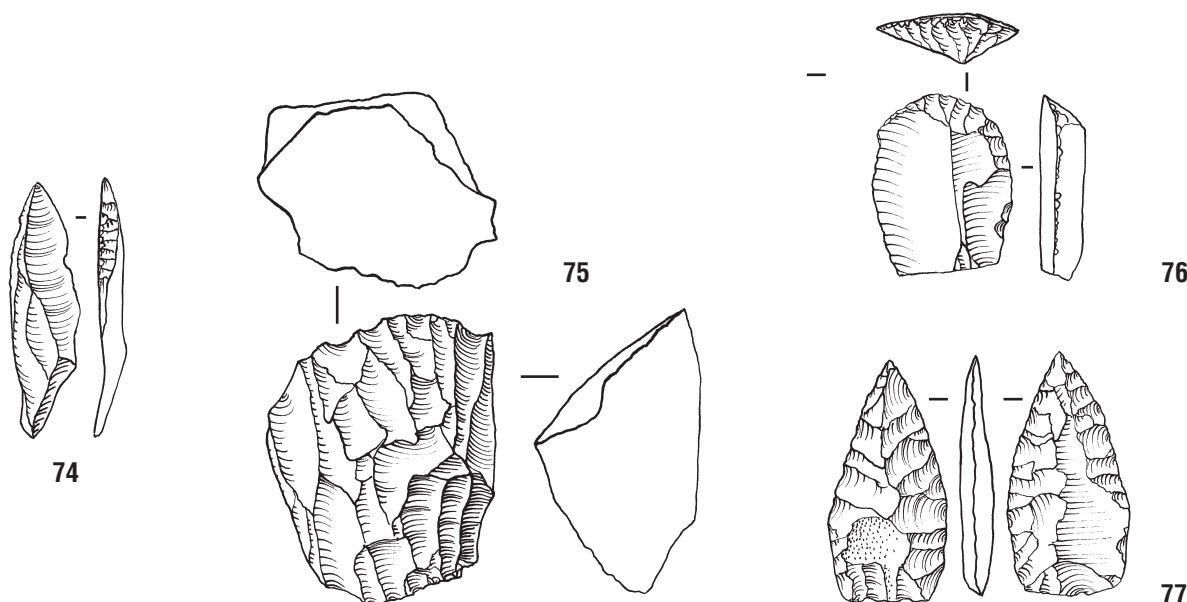
79. Un percuteur sphérique (fig. 132) (marqué 2411 à l'encre verte et *Vignette (Auderghem)* à l'encre noire, silex gris clair, percuteur sphérique de petite dimension, diam. : ca 40 mm).

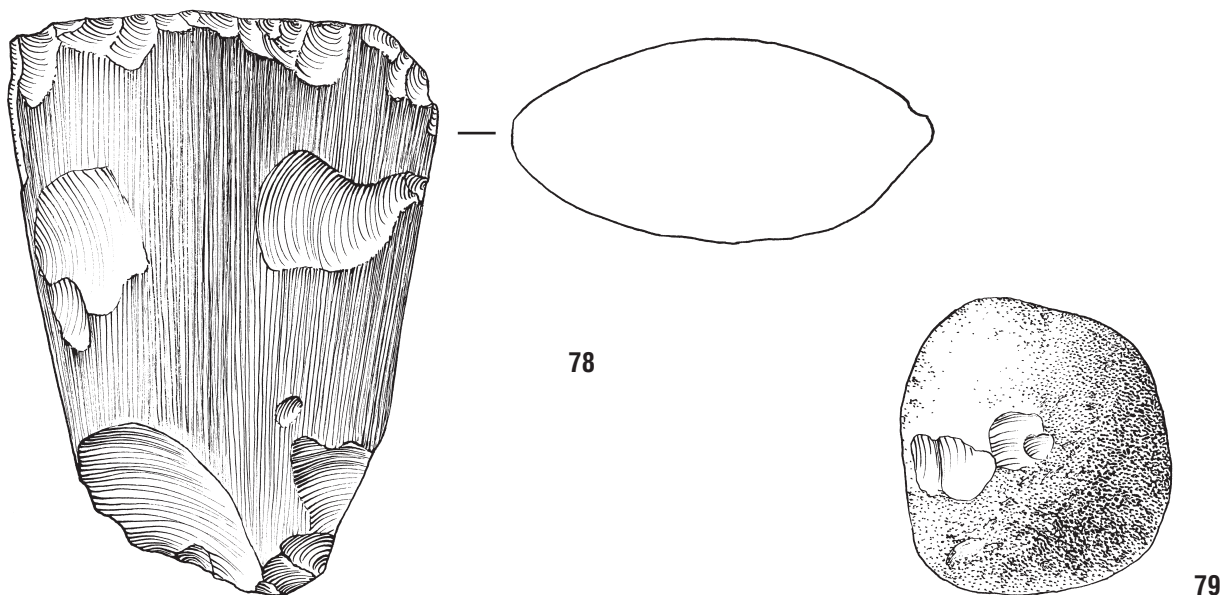
5. Avenue du Grand-Forestier – Matériel lithique (Néolithique)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique ?
- Quantité de pièces : 2

131. Lamelle à troncature oblique (74), nucleus à lamelles (75), grattoir sur bout de lame (76) et armature triangulaire (77) (Éch. 1/1) (Rue de la Vignette, Mésolithique, MRAH, coll. Dupréel, p. 122) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).





132. Fragment de hache polie (78), et percuteur sphérique (79) (Éch. 1/1) (Rue de la Vignette, Néolithique, MRAH, coll. Dupréel, p. 122) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).

- Lieu de conservation : Musée Curtius, coll. Cumont, n^{os} 6825 et 6827

- Inventeur et date de découverte : G. Cumont, vers 1907

Deux éclats (l'un en silex, l'autre en grès-quartzite de Wommerson, L. : 27 mm et 17 mm).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Mésolithique et Néolithique

- Quantité de pièces : 809 (coll. Dupréel, pièces n^{os} 1, 36-41, 55-82, 87-91, 138-148, 149, 163-171, 175, 193-202, 204-206, 209, 214-229, 231-232, 234-241, 245-246, 280-286, 289-291, 295-299, 306-313, 327-353, 393-395, 401, 403-404, 409-418, 489-516, 565-590, 608, 718-745, 782-804, 824-826, 866-872, 874-878, 1012-1013, 1046-1111, 1165-1179, 1211-1215, 1228-1231, 1273-1294, 1317-1334, 1362-1382, 1611, 1614-1616, 1691-1710, 1725-1729, 1845-1847a, 1849-1854, 1857, 1903-1906, 1909-1912, 1923, 2027, 2099-2107, 2170-2177, 2391-2395, 2429, 2559, 2571, 2606-2607, 2609, 2739-2742, 2794-2796, 2857-2859, 2906, 3206-3208, 3326-3327, 3391, 3692-3694, 3806-3808, 3815-3818, 3925-3926, 3928-3931, 3952-3954, 3984-3988, 4135-4136, 4241-4242, 4286-4289, 4391-4392, 4396, 4743-4744, 5075-5076, 5645, 5838-5850, 6574bis, 7024-7026, 7725-7729, 7888-7894, 7988-7991, 8126-8128, 8934-8938, 9246-9254, 9256-9269, 11165, 11441-11448, 11524-11525, 11790, 12024-12026, 12098-12099, 12103-12113, 12135-12139, 12162-12170, 12220, 12222-12223, 12331-12335, 12354, 12391, 12530, 12560-12591, 12613-12626, 12949, 12982-12983, 13067-13071, 13118-13129, 13211-13215, 13377-13384, 13660, 13679-13682, 13687-13688, 13739bis-13741, 13999-13400, 14034, 14065-14073, 14196-14200, 14233, 14266, 14795, 14900-14901, 14957, 15172-15173, 15241, 16234-16241 et 16726)

- Lieu de conservation : MRAH, hors inventaire (réserve III, caisse 1066).

- Inventeur et date de découverte : E. Dupréel, de février ou mars 1914 au 16 octobre 1953

Mésolithique

80-81. Deux nuclei à lamelles (fig. 133) (dont un en grès-quartzite de Wommerson, pièces n^{os} 742 et 1278).

82. Une lamelle à troncature oblique (fig. 133) (marquage : *Gd-For.* et 5645 à l'encre noire, silex patiné bleu légèrement bleuté, L. : 31 mm, l. : 9 mm, ép. : 4 mm).

83. Un grattoir double opposé sur lame courbe (fig. 133) (marquage : *Grand-Forestier* à l'encre noire et 3816 à l'encre verte, silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 50 mm, l. : 22 mm, ép. : 9 mm).

Néolithique

84. Une armature triangulaire (fig. 133) (marquage : *Gd-Forest.* à l'encre noire et 1066 à l'encre verte, silex patiné blanc légèrement bleuté, L. : 43 mm, l. : 19 mm, ép. : 4 mm).

85. Une armature triangulaire (fig. 133) (marquage : *Gd-For.* à l'encre noire et 163 à l'encre verte, silex gris légèrement translucide et jaunâtre, L. : 39 mm, l. : 20 mm, ép. : 6 mm).

86. Une armature à pédoncule et ailerons naissant (fig. 133) (marquage : *Gd-For.* et 13071 à l'encre noire, silex gris, manque l'extrémité distale, L. : 29 mm, l. : 25 mm, ép. : 4 mm).

87. Un micro-perçoir (fig. 133) (marquage : *Gd-For.* à l'encre noire et 239 à l'encre verte, silex bleuté, traces de cortex, L. : 37 mm, l. : 12 mm, ép. : 4 mm).

88. Une lame de poignard ou perçoir (fig. 133) (marquage : *Grand-Forestier* à l'encre noire et 577 à l'encre verte, silex gris bleuté, L. : 63 mm, l. : 28 mm, ép. : 5 mm).

89. Un grattoir sur éclat (fig. 133) (marquage : 12530 *Grand-Forestier Aud.* à l'encre noire, silex gris avec inclusions blanches, traces de cortex, L. : 73 mm, l. : 50 mm, ép. : 15 mm).

Première publication : CUMONT, 1907, p. CXXXVIII

Autres publications : BONENFANT, 1989, p. 23-25

6. Carrefour Léonard – Hache polie (Néolithique)

Hache polie

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : 1
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : F. Theys, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles

Une hache polie.

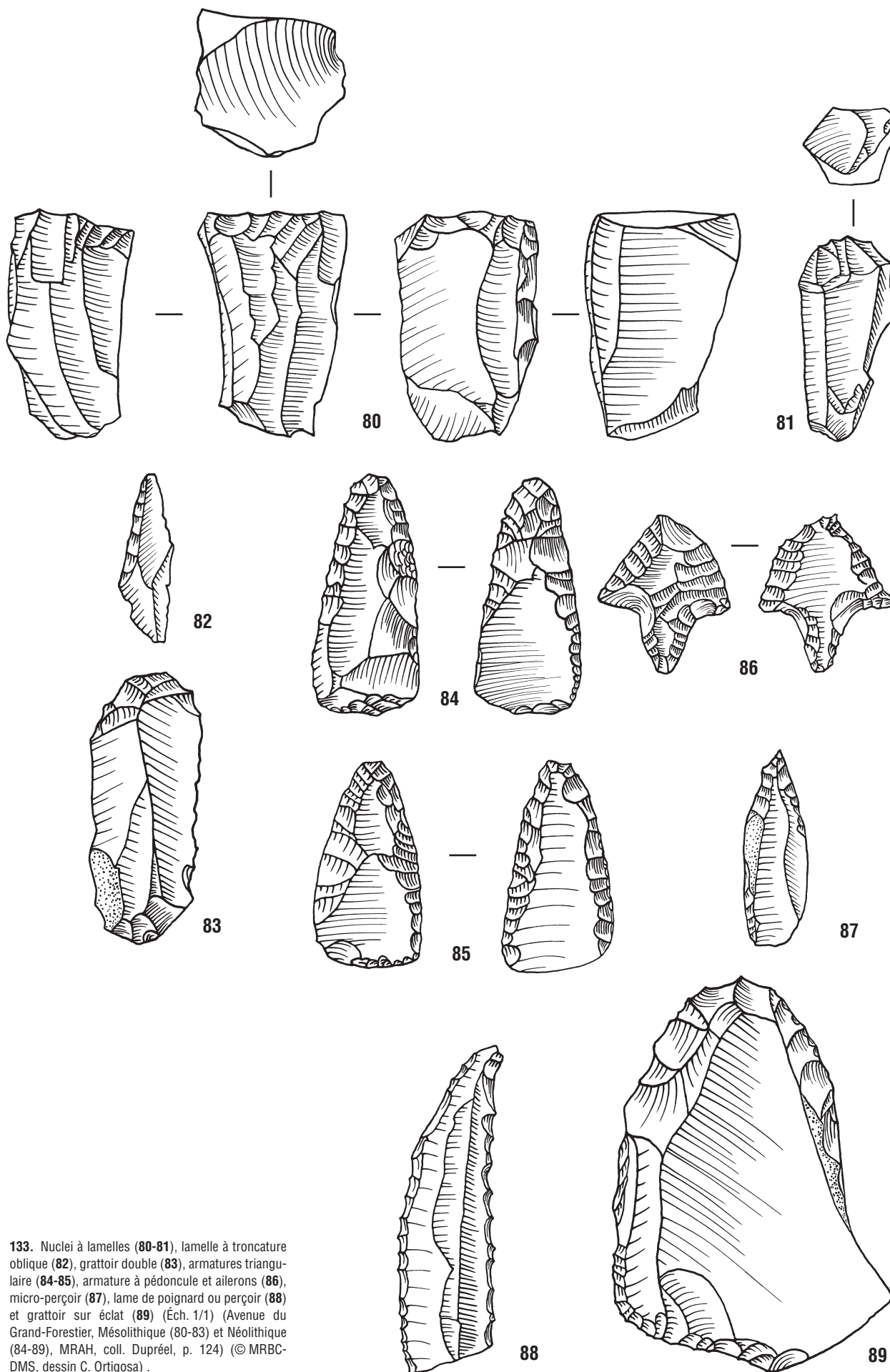
Première mention : Archives manuscrites inédites du baron A. de Loë (MRAH, boîtes vertes)

7. Parc de Woluwe (Néolithique - ?)

Matériel lithique (provenance : Vogelzang, lieu-dit à cheval sur Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek)

- Attribution chronologique : Néolithique moyen ?
- Quantité de pièces : 26 (coll. Dupréel, pièces n^{os} 2770, 4240, 5448-5453, 5487-5490, 7895, 8501-8503, 6984-6985, 9202-9204 et 12872-12876).
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1066).
- Inventeur et date de découverte : E. Dupréel, de 1916 à 1942.

Vingt-sept pièces dont des grattoirs sur éclats.



133. Nuclei à lamelles (80-81), lamelle à troncature oblique (82), grattoir double (83), armatures triangulaire (84-85), armature à pédoncule et ailerons (86), micro-perçoir (87), lame de poignard ou perçoir (88) et grattoir sur éclat (89) (Éch. 1/1) (Avenue du Grand-Forestier, Mésolithique (80-83) et Néolithique (84-89), MRAH, coll. Dupréel, p. 124) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

9. Clos du Bergoje – (Néolithique ?)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Mésolithique et Néolithique.
- Quantité de pièces : 50 (coll. Dupréel, pièces n^{os} 42-54, 105-110, 396-400, 402, 405-408, 417, 564, 1410-1415, 1924-1926 et 2155-2164).
- Lieu de conservation : MRAH, hors inventaire (réserve III, caisse 1066).
- Inventeur et date de découverte : E. Dupréel en janvier 1916

Une cinquantaine de pièces taillées, essentiellement des éclats de débitage, dont nous avons distingué :

90. Une lamelle retouchée (fig. 134) (marquage : *Kloosterbeek* à l'encre noire et *45* à l'encre rouge, grès-quartzite de Wommerson, L. : 43 mm, l. : 12 mm, ép. : 4 mm).

91. Un tranchant fragmentaire de hache polie (fig. 134) (marquage : *Auderghem (Kloosterbeek)* à l'encre noire et *2161* à l'encre rouge, silex patiné blanc, L. : 34 mm, l. : 29 mm, ép. : 12 mm).

Première mention : archives manuscrites inédites de la section d'Archéologie nationale des MRAH (boîtes vertes).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : inconnue
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : G. Smets dans la première moitié du xx^e siècle

Première mention : archives manuscrites inédites de la section d'Archéologie nationale des MRAH (boîtes vertes).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : 33
- Lieu de conservation : MRAH, inv. n^o B 5614
- Inventeur et date de découverte : M. ou Mme Cloetens, en novembre 1987

Trente-trois pièces en silex et en grès quartzite de Wommerson dont : 1 éclat d'objet poli (marqué *BT. E.* à l'encre noire, silex gris bleuté avec minuscules taches blanches, nombreuses traces de rouille, L. : 18 mm, l. : 22 mm, ép. : 6 mm) et 1 fragment de lame retouché (silex gris foncé avec inclusions, portion distale, L. : 38 mm, l. : 19 mm, ép. : 4 mm).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : inconnue
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : É. de Munck en 1957

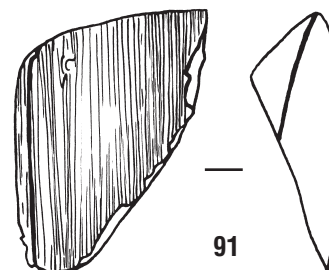
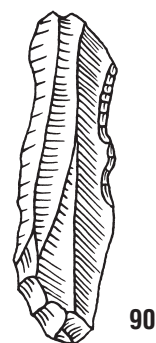
Première publication : M. VAN HOETER, 1955, p. 58.

Autre publication : KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5.

9. Avenue Brassine – Matériel lithique (Néolithique)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique



134. Lamelle retouchée (90) et tranchant fragmentaire de hache polie (91) (Éch. 1/1) (*Clos du Bergoje*, Néolithique ?, MRAH, coll. Dupréel, p. 126) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

- Quantité de pièces : 3
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : M. Mortier (?) en 1935

Un fragment de hache polie (silex) et deux grattoirs (silex).

Première publication : DE MUNCK, 1935, p. 14.

10. *Trois-Fontaines* et alentours (Préhistoire)

Lame retouchée

- Attribution chronologique : Néolithique ?
- Quantité de pièces : 1
- Lieu de conservation : MRAH, inv. n° B 3055
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien, vers la fin du XIX^e siècle

Lame retouchée (marquage : *3 Fontaines Auderghem*, au crayon, silex gris, traces de rouille, pièce conservée aux MRAH dans un sachet distinct des découvertes de *Val-Duchesse*, avec d'autres provenant de la propriété Madou, sous le n° d'inv. B 3055, L. : 56 mm, l. : 25 mm, ép. : 11 mm).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Mésolithique et Néolithique moyen-récent
- Quantité de pièces : 9
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062).
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien, vers la fin du XIX^e siècle

Mésolithique

92. Une lamelle en grès-quartzite de Wommerson (fig. 135) (marquage : *3-Fontaines* au crayon, L. : 59 mm, l. : 15 mm, ép. : 5 mm).

Néolithique moyen-récent

93. Un fragment de hache polie (fig. 136) (marquage : *3-Fontaines* au crayon, silex gris jaunâtre, traces de rouille, L. : 40 mm, l. : 55 mm, ép. : 29 mm).

94. Un éclat d'objets polis (fig. 136), silex patiné blanc (L. : 42 mm, l. : 24 mm, ép. : 4 mm).

95. Un éclat à tranchant sinueux (fig. 136) (marquage : *3-Fontaines* au crayon, L. : 51 mm, l. : 30 mm, ép. : 16 mm).

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : indéterminée
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : V. Jacques, au début du XX^e siècle

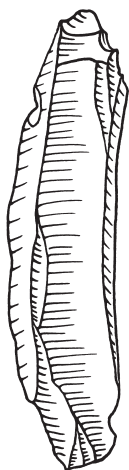
« Silex préhistoriques »

Première publication : V. JACQUES, 1914, p. 115.

Autre publication : KNAPEN-LESCRENIER, 1960, p. 4-5.

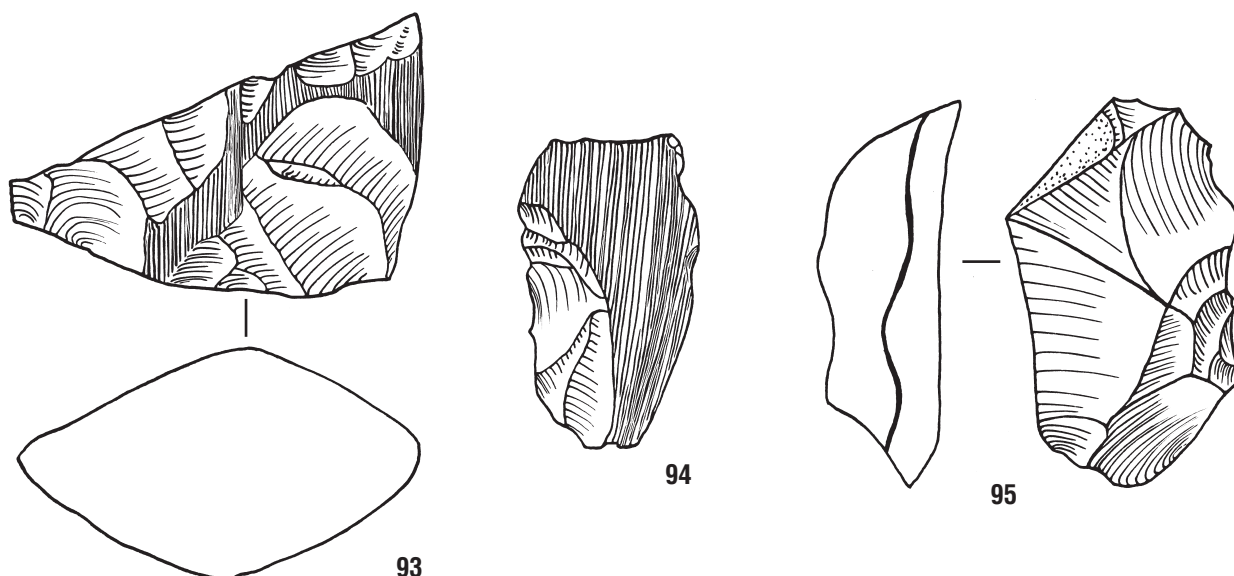
Matériel lithique (château de la Solitude [ancienne propriété de Croÿ])

- Attribution chronologique : Préhistoire



92

135. Lamelle (92) (Éch. 1/1) (*Trois-Fontaines*, Mésolithique, MRAH, hors inv., p. 127) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



- Quantité de pièces : 1 (coll. Dupréel, pièce n° 16910)
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : E. Dupréel, le 21/07/1956

1 éclat de débitage (silex patiné gris foncé-brun, L. : 50 mm, l. : 30 mm, ép. : 9 mm).

Matériel lithique (provenance : forêt de Soignes)

- Attribution chronologique : Préhistoire
- Quantité de pièces : 1 (coll. Dupréel, pièce n° 15764)
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : E. Dupréel, en juillet 1949

1 éclat de débitage (silex patiné blanc-gris clair, L. : 50 mm, l. : 31 mm, ép. : 9 mm).

Localisation indéterminée (don R. de Prelle de la Nieppe)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique
- Quantité de pièces : 16
- Lieu de conservation : MRAH, inv. B 1144 (réserve III, caisse 1102)
- Inventeur et date de découverte : Roger de Prelle de la Nieppe à une date inconnue ?

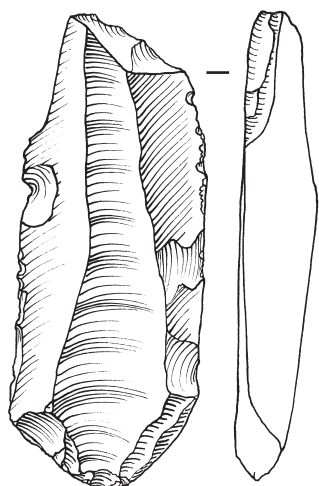
Néolithique récent

96. Un burin d'angle sur lame (fig. 137) (marquage : *B 1144* à l'encre noire, silex gris foncé avec minuscules inclusions blanches, traces de rouille, L. : 62 mm, l. : 25 mm, ép. : 10 mm).

97. Une lame épaisse retouchée (fig. 137) (marquage : *B 1144* à l'encre noire, silex gris avec inclusions blanches, traces de rouille, L. : 118 mm, l. : 47 mm, ép. : 15 mm).

98. Une lame retouchée (fig. 137) (marquage : *B 1144* à l'encre noire, silex gris foncé avec inclusions blanches, L. : 90 mm, l. : 45 mm, ép. : 12 mm).

136. Fragment de hache polie (93), éclats (94-95) (Éch. 1/1) (*Trois-Fontaines*, Néolithique moyen-récent, MRAH, hors inv., p. 127) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



96

99. Un grattoir sur éclat (fig. 137) (marquage : *B 1144* à l'encre noire, silex gris foncé, traces de cortex, L. : 39 mm, l. : 28 mm, ép. : 16 mm.).

Localisation indéterminée (don M. et Mme Meunier)

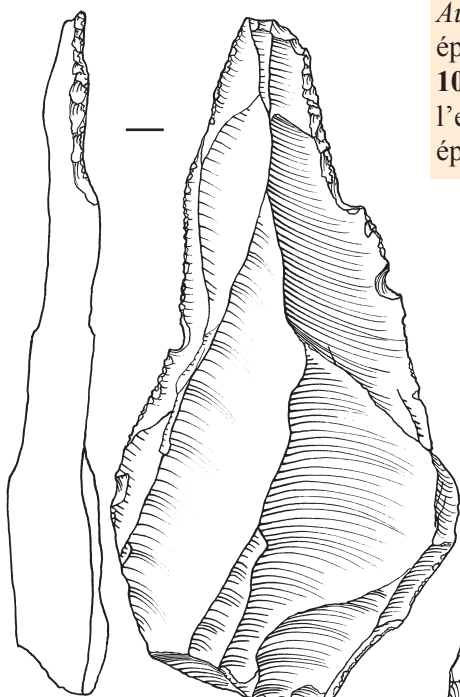
Matériel lithique

- Attribution chronologique : Mésolithique
- Quantité de pièces : 4
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : M. et Mme Meunier à une date inconnue ?

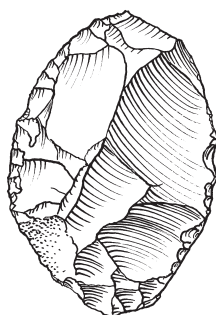
Mésolithique

100. Une armature (fig. 138) (étiquette collée : *Aude*, marquage : *Auderghem* à l'encre noire, silex gros foncé, L. : 25 mm, l. : 9 mm, ép. : 3 mm).

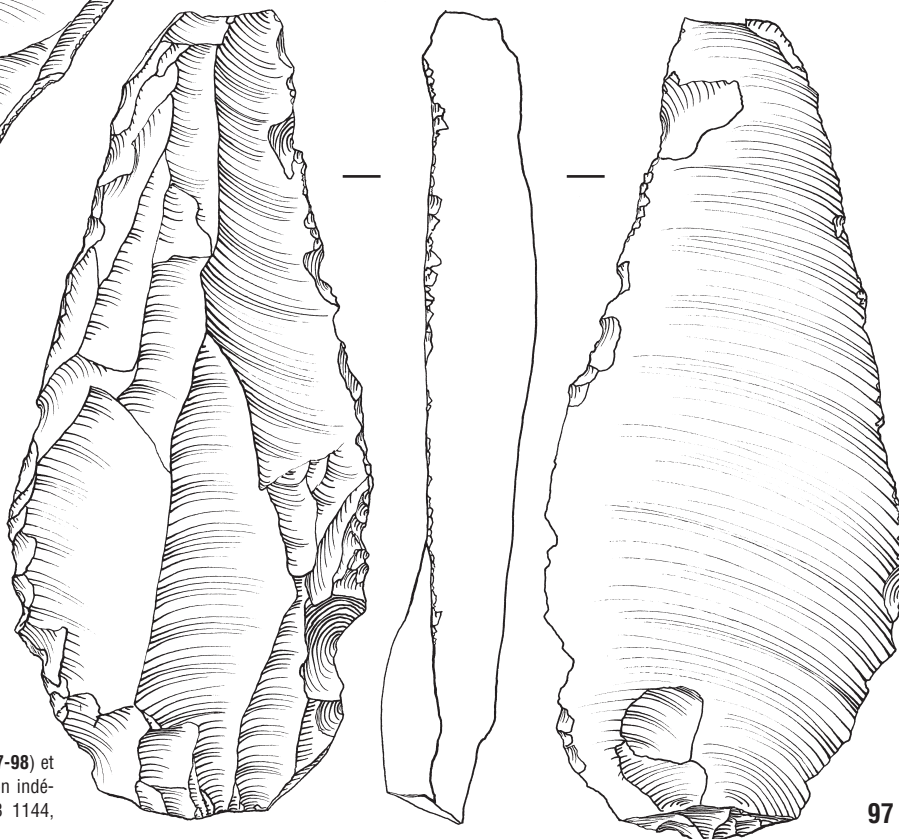
101. Une lamelle retouchée (fig. 138) (marquage : *Auderghem* à l'encre noire, grès-quartzite de Wommerson, L. : 62 mm, l. : 16 mm, ép. : 8 mm).



98



99



97

137. Burin d'angle sur lame (96), lames (97-98) et grattoir sur éclat (99) (Éch. 1/1) (Localisation indéterminée, Néolithique récent, MRAH, inv. B 1144, p. 129) (© MRBC-DMS, dessin Y. Baele).

Localisation indéterminée (don L. Tiberghien)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Néolithique moyen
- Quantité de pièces : 6
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien à la fin du XIX^e siècle ?

Un nucleus (silex bleuté avec nombreuses inclusions, partiellement cortical, négatifs d'enlèvements bipolaires opposés, L. : 43 mm, l. : 32 mm, ép. : 22 mm), un grattoir sur éclat (silex, L. : 44 mm, l. : 53 mm, ép. : 12 mm), un perçoir sur lame (silex, L. : 63 mm, l. : 25 mm, ép. : 8 mm), deux fragments de lames retouchées et un fragment de lamelle.

Localisation indéterminée (don L. Tiberghien)

Matériel lithique et dent

- Attribution chronologique : Préhistoire
- Quantité de pièces : 49
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien à la fin du XIX^e siècle ?

Silex divers assez atypiques.

Localisation indéterminée (don L. Tiberghien)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Préhistoire
- Quantité de pièces : 4
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien à la fin du XIX^e siècle ?

Quatre pièces en silex dont une abîmée par le feu (il n'est pas tout à fait certain que ces pièces proviennent d'Auderghem).

Localisation indéterminée (don E. Dupréel)

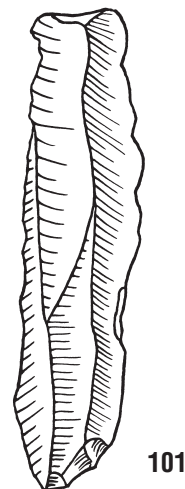
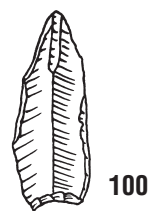
Matériel lithique

- Attribution chronologique : Préhistoire
 - Quantité de pièces : 3 (coll. Dupréel, pièces n^{os} 2228, 564[?] et 7230)
 - Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1066)
 - Inventeur et date de découverte : E. Dupréel, entre 1923 et 1937.
- Trois éclats de débitage (2 en silex et 1 en grès-quartzite).

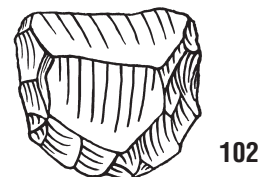
Localisation indéterminée (don L. Tiberghien)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : Moyen Âge ou Temps modernes
- Quantité de pièces : 1
- Lieu de conservation : MRAH, hors inv. (réserve III, caisse 1062)
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien à la fin du XIX^e siècle ?



138. Armature (100) et lamelle retouchée (101) (Éch. 1/1) (Localisation indéterminée, Mésolithique, MRAH, hors inv., p. 130) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



139. Pierre à fusil (102) (Éch. 1/1) (Localisation indéterminée, Moyen Âge - Temps modernes, MRAH, hors inv., p. 131) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

102. Grande pierre à fusil (fig. 139) (silex gris avec nombreuses inclusions, L. : 42 mm, l. : 42 mm, ép. : 14 mm).

Localisation indéterminée (J. Wellens)

Matériel lithique

- Attribution chronologique : indéterminée
- Quantité de pièces : indéterminée
- Lieu de conservation : inconnu
- Inventeur et date de découverte : J. Wellens, au début du ^{xx}e siècle ?

« Silex taillés recueillis à Auderghem »

Première mention : archives manuscrites inédites du baron A. de Loë (MRAH, boîtes vertes).

14. Val-Duchesse – Époques médiévale et post-médiévale

Céramique, verre, os, métal, matériaux de construction...

- Attribution chronologique : Époques médiévale et post-médiévale.
- Quantité de pièces : *ca* 7000.
- Lieu de conservation : dépôt DMS-MRBC, site AU006.
- Inventeur et date de découverte : Chr. Clauss, entre 1984 et 2002.

Ensemble I

L'ensemble I n'est composé que d'une seule unité stratigraphique (US 1) qui comprend des objets dont le contexte de découverte n'est tout simplement pas connu. Les céramiques les plus communes – grise, blanche et rouge – y sont largement représentées, depuis les alentours de 1350 jusqu'au deuxième tiers du ^{xvi}e siècle. À la même phase chronologique appartient une belle série de grès produits à Siegburg, Langerwehe, Aachen et/ou Raeren. Vers 1580, le Prieuré fut partiellement détruit (Guerres de religion). Peu de découvertes attribuées aux années qui suivirent ces temps troublés nous sont parvenues. On ne recense par exemple aucune pièce en majolique. Aux alentours de 1650, les artefacts se font à nouveau plus nombreux. On dénombre des grès de région de Westerwald, d'abord pastillés, puis, après 1680, décorés d'incisions végétales ou de type *knibis*. Une très belle porcelaine chinoise date également de cette époque. Elle marque le début de l'utilisation d'une vaisselle plus riche et plus diversifiée, produite dans une zone géographique extrêmement large (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, France, Angleterre, Extrême-Orient...). Au ^{xviii}e siècle, la « Batavia Ware » et les faïences stannifères produites dans le nord de la France, les Pays-Bas autrichiens ou aux Pays-Bas constituent l'essentiel des découvertes. Finalement, attribuée au ^{xix}e et au début du ^{xx}e siècle, une dernière phase correspond à la réutilisation des bâtiments du Prieuré après la dissolution de la communauté religieuse. En plus de la vaisselle courante, de nombreuses porcelaines belges ou étrangères et des faïences fines peintes ou à décor imprimé, selon des techniques développées en Angleterre à partir de 1775-1780, ont été découvertes.

US 1

Céramique blanche

1. Fond plat de gobelet à panse tronconique (fig. 140). Pâte jaunâtre-beige. Paroi fine (*ca* 3 mm) passée au tour (1-206).

2. Fragments de couvercle (fig. 140). Pâte beige rosâtre. Glaçure brun foncé métallescente à l'extérieur et quelques coulures à l'intérieur. Large aile plate et bouton de préhension circulaire. Cinq fragments non jointifs (*I-122*).

3. Passoire à bord anguleux et carène sur le haut de la panse (fig. 140). Glaçure plombifère verte à l'intérieur et coulures au niveau des orifices à l'extérieur (*I-271*).

Exemplaire identique en céramique rouge, sauf la carène sur le haut de la panse, dans : VANDENBERGHE, 1983, p. 102, n° 20.

4. Fragments de pot (fig. 140). Glaçure plombifère verte à l'extérieur et jaune à l'intérieur. Bords légèrement épaissis. Départ d'un petit bec verseur (*I-367* et *I-373*).

5. Fragment de fond convexe (fig. 140). Glaçure extérieure verte et glaçure intérieure jaune. Pied annulaire (*I-379*, *I-358* et *I-720*).

Pièce du même style, sauf la glaçure intérieure, dans : DE POORTER, 2001, p. 216-217, fig. 171.193 ; datation : XVIII^e.

6. Fond de pot à panse tronconique (fig. 140). Glaçure plombifère verte à l'extérieur et jaune à l'intérieur. Pied annulaire mouluré, fond convexe (*I-446*).

7. Anse de pot (fig. 140), pincée et nervurée sur toute la hauteur. Glaçure plombifère verte à l'extérieur et jaune à l'intérieur (*I-383*).

8-9. Deux sous-pots en céramique blanche (fig. 140). Parois droite avec bord légèrement épaissi vers l'extérieur. Pâte rosâtre. Glaçure plombifère jaune à l'intérieur et vert vif à l'extérieur. La partie inférieure de la base plate est légèrement concave et n'est pas pourvue de glaçure. H. : 39 et 37 mm, diam. ouvert. 162 et 168 mm (*I-695* et *I-694*).

10. Anse rubanée (fig. 140) avec un très petit point de glaçure plombifère verte (*I-249*).

Céramique grise

11. Bord de bol ou d'écuelle épaissi vers l'intérieur (fig. 141). Pâte brun-rouge à noyau gris clair (*I-498*).

BORREMANS & FOURNY, 1988, pl. IX, fig. 7 ; datation : XIV^b-d. DE POORTER, 1995, p. 74, fig. 51.26 ; datation : XIV^b-XV^b.

12. Bord de bol ou d'écuelle à bord ourlé replié vers l'extérieur (fig. 141). Pâte gris clair (*I-174*).

13. Bords d'écuelles (fig. 141) ou de bols repliés vers l'extérieur. Pâte gris clair. Légère gouttière sur la face supérieure (*I-494* et *I-499*). DE POORTER, 1995, p. 74, fig. 51.37 ; datation : XV-XV^a.

14. Bord de couvre-feu (fig. 141) replié et orné d'une rangée horizontale d'impressions au pouce. Pâte gris légèrement fumée (*I-189*).

15. Bord de cruche à col profilé (fig. 141). Pâte grise. Lèvre évasée soulignée par une carène (*I-172*).

DEGRÉ, 1995, p. 86-87, fig. 64.155-64.157. COULON & LACROIX, 1990, p. 114, fig. 74.12 ; datation : XIV^d.

16. Bord de cruche (fig. 141) (*I-501*).

COULON & LACROIX, 1990, p. 114-115, fig. 74.7 ; datation : XIV^c.

17. Fragment de cruche (fig. 141). Pâte gris clair. Bord légèrement épaissi et corps ovoïde. Anse circulaire et verticale (*I-503*).

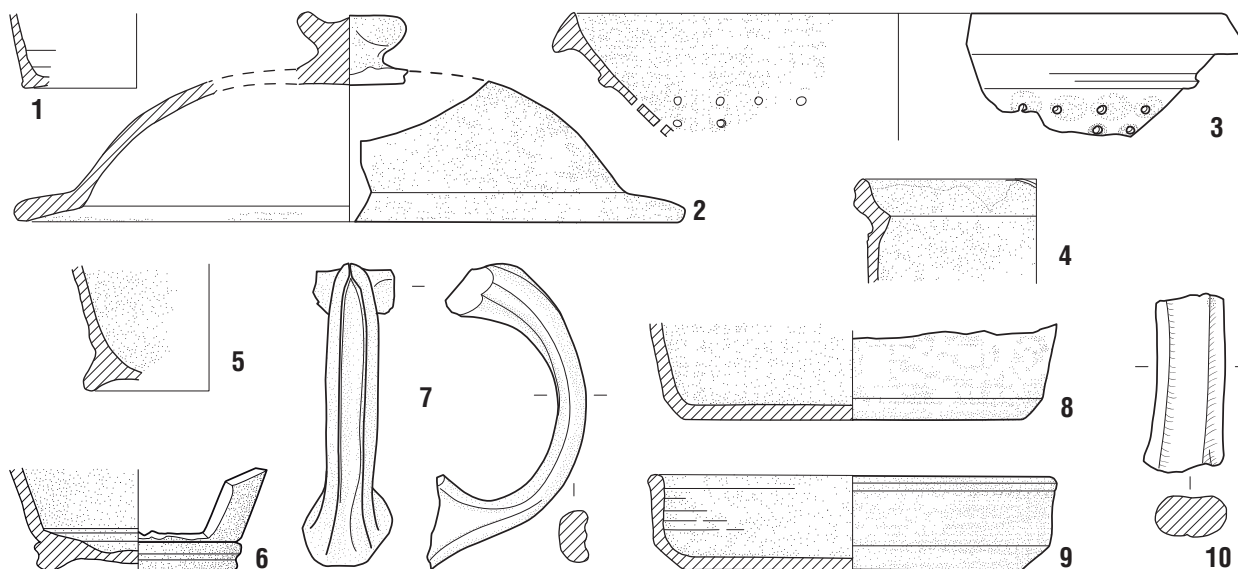
COULON & LACROIX, 1990, p. 115 et 118, fig. 76.1 ; datation : XV^b.

18. Fragment de cruche à bord en bandeau (fig. 141). Pâte gris clair. Panse ovoïde (*I-495*).

BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 42 et 44, pl. XIII.7 ; datation : XIV-XV^a. DE GROOTE, 1993, p. 382-384, fig. 38.1 ; datation : vers 1350. NACHTERGAEL, 2001, p. 89, fig. 62.158.

19. Fragment de pot à cuire à panse ovoïde (fig. 141). Pâte grise légèrement fumée. Bord épaissi en bandeau profilé (*I-504*).

DE GROOTE, 1993, p. 381-382, fig. 35.13 ; datation : vers 1350.



140. Céramique blanche (US 1) (1-10) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 131-132) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

20. Col de pot à bord replié vers l'extérieur (fig. 141). Pâte gris clair (1-173).

DE POORTER, 2001, p. 185-186, fig. 143.32.

21. Bord de couvre-feu (fig. 141). Pâte grise. Bord épaissi délimité par un sillon à l'extérieur (1-502).

22. Base d'anse rubanée de couvre-feu (fig. 141), nervurée sur les côtés et munie d'un ergot pyramidal. Pâte grise (1-197).

23. Fond de gobelet (fig. 141). Pâte grise à noyau gris clair. Fond concave (1-188).

BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 42 et 43, pl. XII, fig. 1 ; datation : XIV-XVA (vers 1500 ?).

24. Terrine fragmentaire (fig. 141) avec rupture dans le profil. Bord replié vers l'extérieur avec lèvre arrondie et légèrement rehaussé (?). Panse en forme de segment sphérique. Fond lenticulaire pourvu d'une pincée de 5 doigts. Traces d'usure sur la partie inférieure de la pincée. Pâte gris clair (1-597).

BARTELS, 1999b, p. 624, fig. 349 et 350 ; datation : XIVA.

25. Fond de cruche à pieds pincés (fig. 141). Pâte gris clair. Paroi extérieure lisse et intérieure légèrement cannelée, fond convexe (1-179).

BORREMANS, 1963, p. 397-398, fig. 11.92 ; datation : XIVB-XVa. MATTHYS, s.d., p. 46 et 63, fig. 1 ; datation : 1350 ?

26. Pied de tripode (fig. 141). Pâte gris à noyau brun-rouge (1-180).

27. Fond convexe de cruche ou de pot (fig. 141). Anneau de base légèrement festonné (1-193).

BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 47, pl. XV, n° 4.

Céramique rouge

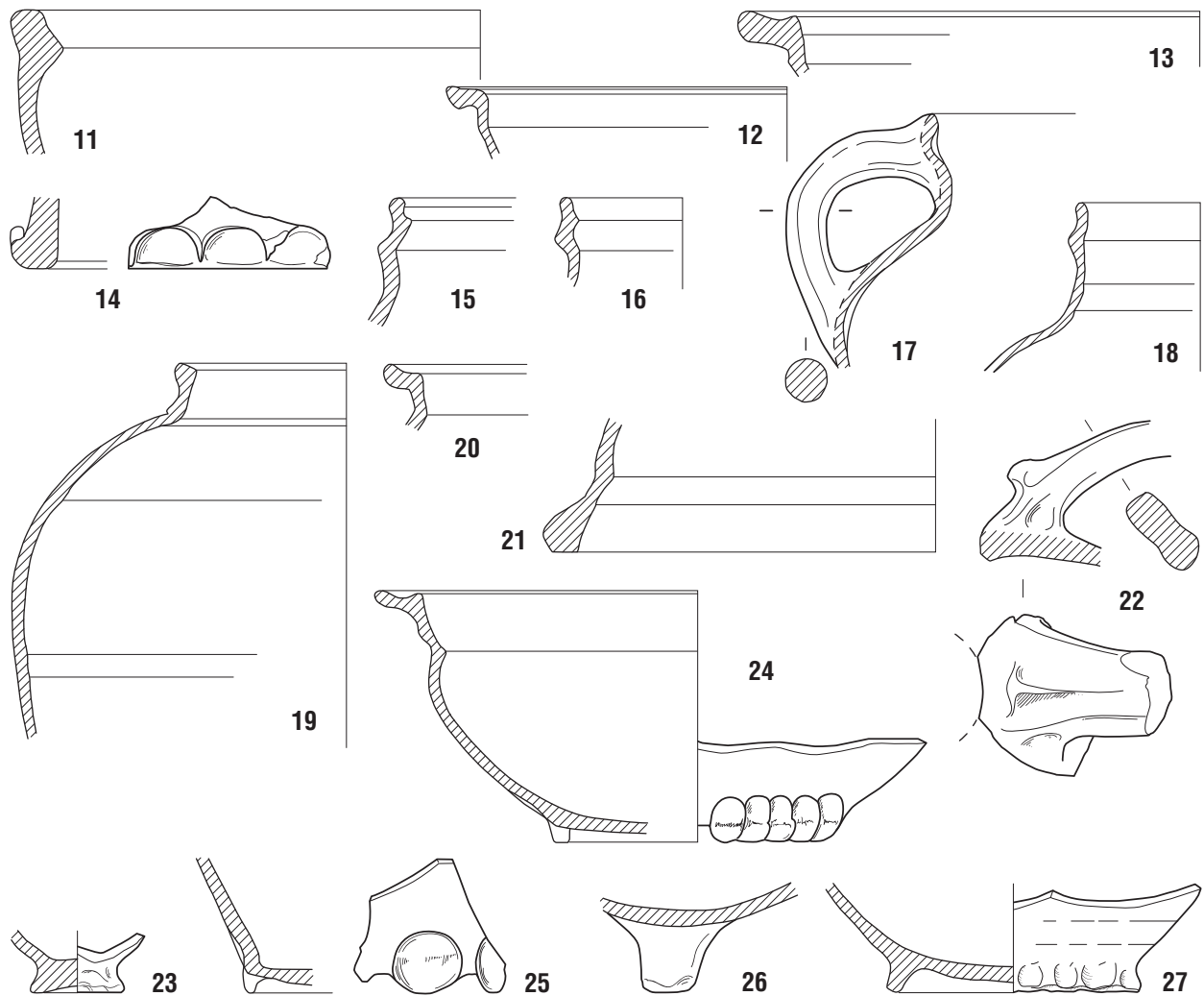
28. Fragment de petite poêle plate à manche cylindrique creux (fig. 142). Glaçure plombifère orange légèrement verdâtre à l'intérieur et taches de glaçure à l'extérieur et sur le manche. Rebord cannelé à l'extérieur et traces de cuisson sur le fond (1-443).

Petite poêle plate à manche plein dans : CLEVIS, s.d., p. 139, fig. 6 ; datation : XVIIa-c.

29. Fragment de poêlon à panse tronconique (fig. 142). Glaçure plombifère brun-orange à l'intérieur. Bord évasé replié vers l'extérieur et fond légèrement concave (1-55).

OOST, 1982, p. 67 et 100, fig. 198 ; datation : XIVB-XV.

30. Fragment de grande assiette (fig. 142) ou de plat à bord épaissi en bandeau triangulaire. Glaçure plombifère vert olive à taches



141. Céramique grise (US 1) (11-27) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 132-133) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

noires à l'intérieur et sur le bord à l'extérieur (1-449).

31. Fragment de petit bol tripode (fig. 142) à rebord cannelé et bec verseur. Glaçure plombifère orange-vert à l'intérieur et à l'extérieur (couverture incomplète). Traces de cuisson (1-690).

32. Chauffeurette (fig. 142). Glaçure plombifère orange-vert à taches brun foncé à l'intérieur et sur la partie supérieure des perforations. Anse horizontale, tripode (1-397).

DE POORTER, 1995, p. 126-127, fig. 99.8 ; datation : avant 1671-1684.

33. Aile de grande assiette à lèvre ourlée (fig. 142) délimitée par un sillon. Glaçure plombifère brunâtre à l'intérieur et coulures à l'extérieur. L'aile est décorée d'un texte fragmentaire non-identifié (dont la lettre M), écrit en lettres gothiques tracées dans un engobe blanc (technique dite du *sgraffito*) (1-39).

La technique dite du *sgraffito*, telle qu'elle fut employée sur cette assiette, a été en usage dans nos régions du XV^e au milieu du XVI^e siècle. Très souvent, le texte apposé traitait d'un sujet religieux (par exemple : *MARIA* ou, sur une assiette proche de notre exemplaire découverte à 's-Hertogenbosch (Pays-Bas), *MARIA MATER MEI*) (HURST *e.a.*, 1986, p. 150. JANSSEN, 1983, p. 211-212 215, fig. 29 ; datation : XVb-c). BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 52-53, fig. XIX.1 ; datation : XV-XVIA. HURST *e.a.*, 1986, p. 153, pl. 24 ; datation : XVd-XVIA.

34. Fragments d'assiette à lèvre ourlée (fig. 142) délimitée par un sillon. Glaçure plombifère verte à l'intérieur et coulures de glaçure orange-vert à l'extérieur. La partie supérieure de l'aile décorée d'un texte fragmentaire écrit en lettres gothiques tracées dans un engobe

blanc (non identifié). Deux tessons non jointifs (I-32 et I-420).

Si l'on excepte la couleur de la glaçure, verte au lieu de jaune, cette pièce a été fabriquée selon les mêmes procédés que la pièce n° 32. Elle est probablement contemporaine.

35. Aile de grande assiette à lèvre légèrement ourlée (fig. 142). Glaçure plombifère brun-orange sur la face supérieure et grosses coulures sur la face inférieure. L'aile est décorée de cercles concentriques réalisés avec un engobe blanc à glaçure jaune (I-38).

BORREMANS, 1963, p. 387 et 389, fig. 3.36 ; datation : XV-XVII. Décors engobés identiques dans : DE POORTER, 2001, p. 198-199, fig. 155.94 et p. 203-204, fig. 157.122 ; datations : XVIIa et XVIIIa.

36. Bord de tèle-à-lait (fig. 142). Pâte rouge brique à noyau gris. Glaçure orange à l'intérieur. Rebord en bandeau, cannelé, à lèvre arrondie (I-482).

DE POORTER, 1995, p. 77-79, fig. 55.115 et 55.117 ; datation : XIVB-XVIB. DE POORTER, 2001, p. 84-85, fig. 58.84 ; datation : XV-XVIA. Pièce du même style dans : BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 56 et 58, pl. XXII, fig. 7 ; datation : XV-XVIA.

37. Bord de tèle-à-lait (fig. 142). Pâte rouge brique à noyau gris. Glaçure orange à l'intérieur. Rebord en bandeau, cannelé, à lèvre arrondie. Anse horizontale (I-138).

DE POORTER, 1995, p. 77-79, fig. 55.115 et 55.117 ; datation : XIVB-XVIB. DE POORTER, 2001, p. 84-85, fig. 58.84 ; datation : XV-XVIA. Pièce du même style dans : BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 56 et 58, pl. XXII, fig. 7 ; datation : XV-XVIA.

38. Bord de terrine épaissi en bandeau (fig. 142). Pâte rouge-brique. Glaçure orange à l'intérieur et quelques petites taches à l'extérieur (I-45).

39. Bord d'écuelle à anse horizontale (fig. 142). Glaçure plombifère brun-orange à l'intérieur. L'intérieur était autrefois tapissé d'un engobe blanc qui a presque entièrement disparu aujourd'hui. L'anse en forme de hache est perforée verticalement (I-131).

DE POORTER, 1995, p. 137-138, fig. 110.15.

40. Bord d'écuelle à deux anses horizontales (fig. 142). Glaçure plombifère orange à petites taches brun foncé à l'extérieur. Engobe blanc à glaçure jaune à l'intérieur et, à certains endroits, sur le bord à l'extérieur. Rebord délimité par une carène. Deux fragments non jointifs (I-361 et I-440).

DE POORTER, 1995, p. 95, fig. 71.53 ; datation : avant 1627.

41. Bord de pot à cuire (fig. 142). Glaçure plombifère partielle de couleur vert olive. Paroi cannelée et petit bec verseur (I-391).

DE POORTER, 1995, p. 136, fig. 109.2.

42. Bord de pot à cuire (fig. 142). Glaçure plombifère brun foncé sur le bord à l'intérieur et quelques taches à l'extérieur. Anse verticale (I-127).

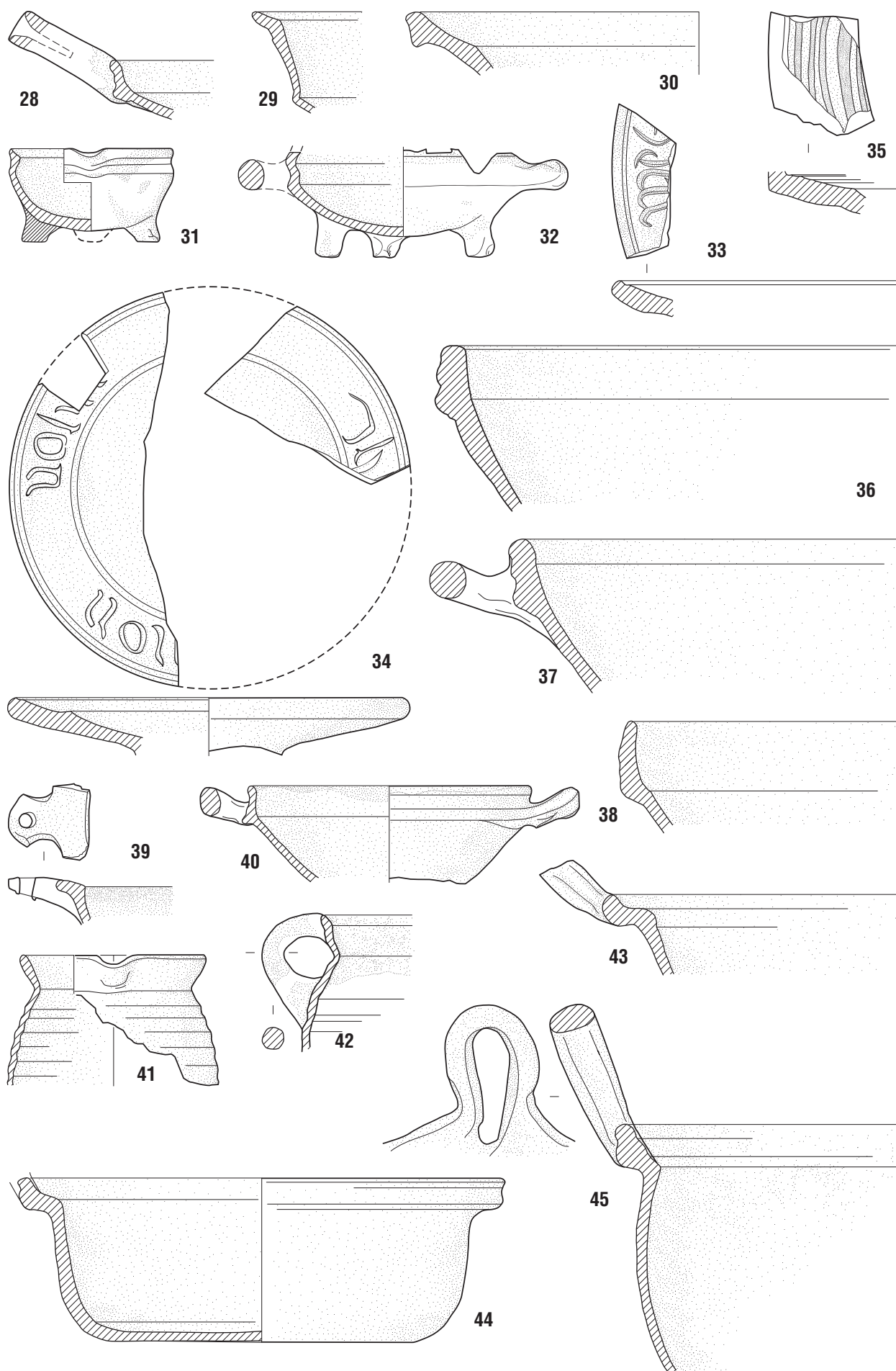
43. Bord de casserole à anse horizontale redressée (fig. 142). Glaçure brun foncé métallescente à l'extérieur et sur le bord, engobe blanc partiellement glaçuré à l'intérieur (aspect jaune à taches vertes là où la glaçure est présente). Départ d'anse (I-433).

Glaçures identiques sur pièce du même style dans : MARS, 1991, p. 60, fig. 44 ; Pays-Bas, Gennep ; datation : XVIIIIB.

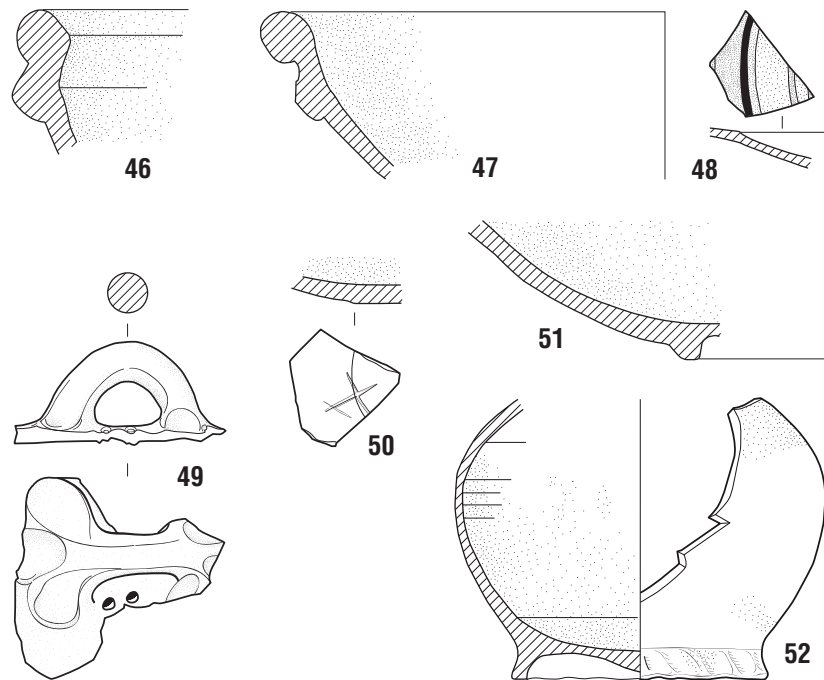
44. Casserole à deux anses manquantes (fig. 142). Glaçure brun foncé métallescente à l'extérieur et jaune à taches vertes à l'intérieur. Fond plat noirci jusqu'à la glaçure intérieure par la cuisson (I-655).

Glaçures identiques sur pièce du même style dans : MARS, 1991, p. 60, fig. 44 ; Pays-Bas, Gennep ; datation : XVIIIIB.

45. Bord de casserole ou de bassin à anse horizontale redressée ovale (fig. 142). Glaçure orange à taches brun foncé et jaunes à l'intérieur, brun foncé et localement vert à l'extérieur. Bord épaissi en bandeau mouluré et corps ovoïde profond (I-450).



142. Céramique rouge (US 1) (28-45) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 133-137) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



46. Bord de grand bassin épaissi en bandeau mouluré (fig. 143). Glaçure plombifère brun foncé légèrement métallescent à l'intérieur (I-41).

47. Bord de grande tèle à bord mouluré (fig. 143). Glaçure plombifère brun foncé à l'intérieur et coulures sur le bord à l'extérieur (I-352).

48. Fragment d'assiette (fig. 143) marquant la transition entre l'aile et le marli. Glaçure plombifère brun-orange sur la face supérieure. Décor composé de bandes concentriques brun foncé et jaunes réalisées avec un engobe brun foncé et blanc (I-297).

BARTELS, 1999a, p. 142 et 144, fig. 6.38 (à gauche) ; Allemagne, Niederrhein ; datation : XVIII. BARTELS, 1999b, p. 645, n° 422 ; Allemagne, Niederrhein ; datation : 1720-1760.

49. Fragment de couvercle à anse (fig. 143). Glaçure plombifère orange. Reste d'un décor réalisé avec un engobe blanc à glaçure jaune. Anse roulée garnie d'une rosace faite à trois doigts aux deux extrémités. Deux petites perforations sous l'anse (trous à vapeurs ?) (I-134).

Le décor à la rosace digitée à trois doigts, elle est connue au XVI^e siècle (BARTELS, 1999b, p. 677, fig. 538, datation : XVI. VAN HOVE & VERHAEGHE, 1988, p. 315, fig. 5 ; datation : XVIa).

50. Fond d'assiette ou de plat (fig. 143). Glaçure plombifère orange à l'intérieur. Marque de propriété incisée à l'extérieur (une croix grecque et un trait oblique) (I-302).

Lors des fouilles de l'abbaye de Beaulieu à Petegem de multiples marques de propriété furent découvertes, dont des croix à un trait oblique (DE GROOTE, 1992, p. 373-376, fig. 40, 69-70 ; datation XVIa)

51. Fond d'assiette ou de plat (fig. 143). Glaçure brun foncé à l'intérieur. Anneau base (I-448).

52. Fond de pot à cuire (fig. 143). Glaçure brun-orange partielle sur les deux faces, base annulaire festonnée et fond convexe (I-483).

Grès

53. Petite bouteille (encrier ?) (fig. 144). Engobe argileux appliqué à la brosse ou au pinceau, sauf sur une petite partie du fond. Goulot tronconique étroit, épaule arrondie fortement marquée, léger sillon dans le bas de la panse et fond plat (I-691).

54. Écuelle à boire à rebord tronconique (fig. 144). Pâte gris clair. Traces de glaçure salifère avec coup de feu orange sur le rebord.

Base annulaire légèrement festonnée (I-380).

BARTELS, 1999b, p. 531, nos 17-18 ; Siegburg ; datation : XVB-XVIA. HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88, n° 257 ; Siegburg ; datation : XVB-XVIA. REINEKING VON BOCK, 1983, p. 176, n° 128 ; Siegburg ; datation : XIV-XV.

55. Bord de gobelet (fig. 144). Pâte gris-beige. Glaçure salifère orangée à taches brun foncé (I-331).

HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88, n° 258 ; Siegburg ; datation : XV.

56. Fond de gobelet (fig. 144). Pâte beige sans glaçure. Anneau de base festonné (I-336).

REINEKING VON BOCK, 1983, p. 175, n° 125a ; Siegburg ; XV-XVIA.

57. Fond de petite cruche (fig. 144) ou de coupe à boire. Pâte beige sans glaçure. Anneau de base festonné (I-332).

HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88 ; Siegburg.

58. Fond de gobelet à paroi rugueuse (fig. 144). Pâte gris clair de style Siegburg à gros dégraissant minéral. Glaçure salifère. Sillons sur la panse et anneau de base festonné (I-689).

BARTELS, 1999b, p. 531, fig. 19 ; Siegburg ; datation : XIVA. DE POORTER, 2001, p. 81-82, fig. 56.25 ; Siegburg.

59. Fragment de panse de cruche à col cylindrique (fig. 144). Pâte gris clair. Glaçure salifère à l'extérieur. Anse nervurée en ruban. Cannelures sur le col au niveau de l'anse (I-687).

HURST *e.a.*, 1986, p. 176-178 ; Siegburg ; datation : XIV-XVIA.

60. Bord de cruche à col tronconique (fig. 144). Pâte beige clair. Selon les endroits, à l'extérieur, glaçure salifère orangée mate ou brun clair brillante. Lèvre amincie marquée par un fin sillon (I-338).

KLINGE, 1996, p. 26-27 ; Siegburg ; datation : XIV-XV.

61. Bord de cruche (fig. 144) (du type *Jacobakanne*). Pâte gris clair. Glaçure salifère à l'extérieur (I-673).

BARTELS, 1999b, p. 534-536 ; Siegburg ; datation : XIV-XV. HURST *e.a.*, 1986, p. 178-180, fig. 88 ; Siegburg ; datation : XV. KLINGE, 1996, p. 28-29 ; Siegburg ; datation : XIV-XV. REINEKING VON BOCK, 1983, p. 186, n° 156 ; Siegburg ; datation : XIVB-XV.

62. Fond de grande cruche (fig. 144). Pâte beige clair. Glaçure salifère partielle. Nombreux coups de feu brun-orange à l'extérieur. Anneau de base festonné (I-329).

Cette pièce provient de Siegburg où elle a été fabriquée entre les XIV^e et XVI^e siècles.

63. Fragment de bouteille à eau ou à genièvre (fig. 144). Pâte gris foncé. Glaçure salifère brune brillante à l'extérieur. Anse ovale à gorge interne et verticale (I-688).

Sur les bouteilles en grès, leur lieu de production, leur contenu, etc., voir : BARTELS, 1999a, p. 71-76. Pièce du même style dans : BARTELS, 1999b, p. 548, n° 88 ; datation : 1850-1900.

64. Moitié supérieure de grande cruche (fig. 144). Pâte grise. Glaçure salifère à l'extérieur. Bec verseur, anse rubanée et panse ovoïde. Décor incisé coloré au bleu de cobalt (végétaux et formes géométriques) (I-2).

Pièce comparable sauf le décor, sans bec verseur, dans : GAIMSTER, 1986, p. 25, fig. 5.6 ; Westerwald ; datation : XVIII. Pièces du même style dans : HEYMANS, 1989, p. 156-157 ; fig. 94-95 ; Westerwald ; datation : XVIIIB-XVIIIa. REINEKING VON BOCK, 1986, p. 354, fig. 569 ; Westerwald ; datation : 1692-1694.

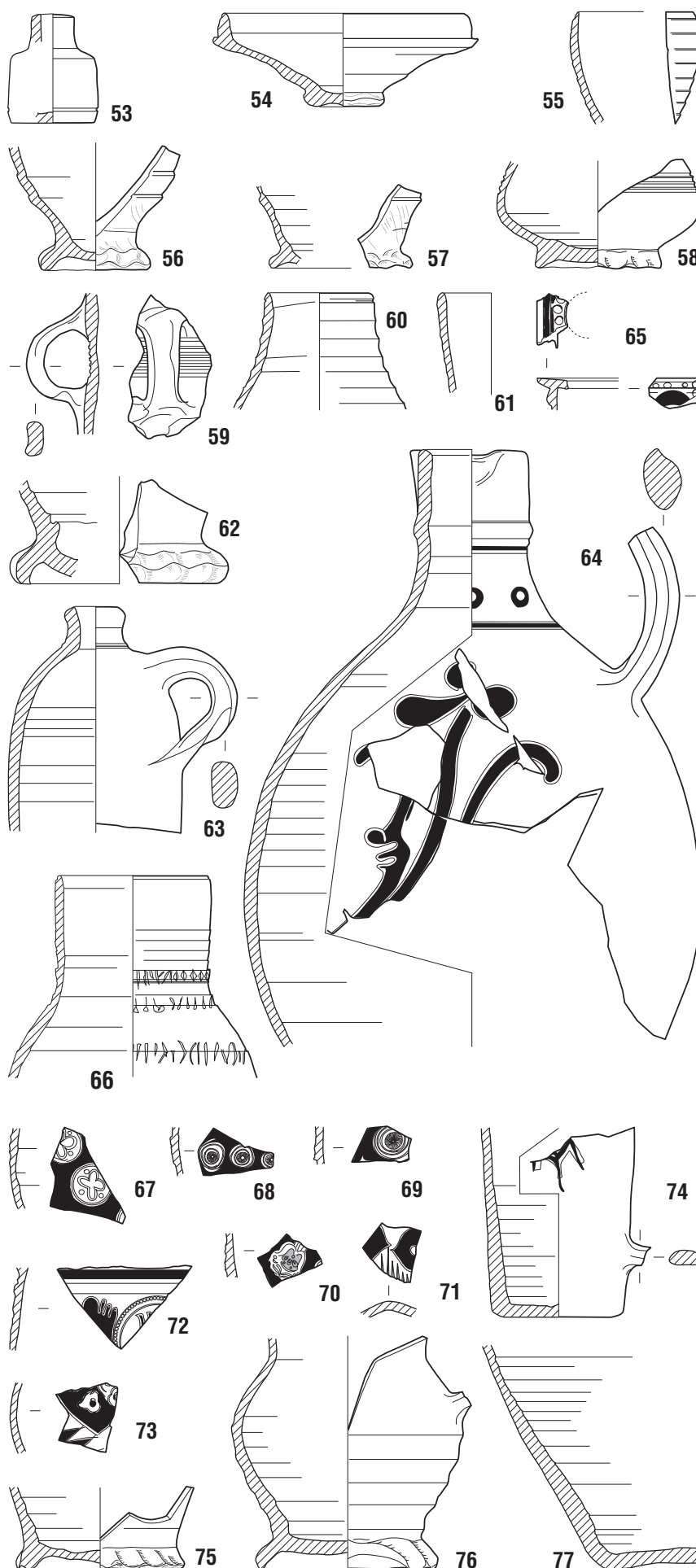
65. Fragment d'écrivoire (tablette supérieure) (fig. 144). Pâte gris clair. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor géométrique pastillé et traces de bleu de cobalt (I-677).

Ce fragment de grès appartient à une écrivoire telle qu'on en fabriquait dans le Westerwald au XVIII^e siècle. Sur la face supérieure, un orifice de forme circulaire, partiellement conservé sur notre exemplaire, était destiné à recevoir un réservoir à encre.

REINEKING VON BOCK, 1983, p. 403, n° 724 ; GAIMSTER, 1986, p. 25, fig. 5, n° 2.

66. Bord de cruche (fig. 144). Pâte grise. Glaçure salifère brune

144. Grès (US 1) (53-77) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 137-141) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



brillante avec taches brun foncé à l'extérieur. Décor composé de deux niveaux d'incisions verticales ou obliques (1-390).

Grès identiques à incisions verticales ou obliques du même style dans : BORREMANS, 1963, p. 392-393, fig. 7.64 ; Raeren et sa région ; datation : XV. DE POORTER, 1995, p. 99-100, fig. 74.131 et 74.132, p. 114 et 117, fig. 87.79 et 87.80 ; Aachen ou Raeren ; datation : XVd-XVIa.

67. Fragment de panse de cruche (fig. 144). Pâte gris clair. Glaçure salifère grise à l'extérieur et beige à l'intérieur. Décor extérieur composé de rosaces végétales à quatre pétales séparées par des points en relief (marguerites ?) – bleu de cobalt entre les rosaces (1-674).

68. Fragment de panse de cruche (fig. 144). Pâte beige clair. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor extérieur composé de rosaces végétales à 12 pétales et deux cercles extérieurs concentriques (marguerites ?) – bleu de cobalt entre les rosaces (1-675).

Cette céramique a été produite dans le Westerwald, en Allemagne, au XVII^e siècle.

69. Fragment de panse de cruche (fig. 144). Pâte grise. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor extérieur composé de rosaces végétales à 16 pétales et deux cercles extérieurs concentriques (marguerites ?) – bleu de cobalt entre les rosaces sur une partie de la panse (1-682).

70. Fragment de panse de cruche (fig. 144). Pâte grise. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor extérieur composé d'une fleur à trois pétales peinte en mauve (oxyde de manganèse) – bleu de cobalt entre les différents motifs (1-681).

Cette céramique a été produite dans le Westerwald, en Allemagne, au XVII^e siècle.

71. Fragment de panse de cruche à paroi hexagonale (?) (fig. 144). Pâte gris clair. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor de type *knibis* et feuilles stylisées incisées en forme de cœur peintes au bleu de cobalt, sauf une pastille réservée (1-683).

Vers 1680, les décors pastillés du Westerwald laissèrent progressivement la place aux décors floraux incisés et aux incisions de type *knibis*, réalisées directement dans la pâte avec des poinçons en bois.

KLINGE, 1996, p. 103, photo 2, n° 2 ; Westerwald ; datation : XVIII^e-XVIII^e.

72. Fragment de panse de pinte (fig. 144). Pâte grise. Glaçure salifère sur les deux faces. Sur la panse, base d'un décor composé d'un motif végétal incisé peint au bleu de cobalt et d'un médaillon délimité par un rang de perles et par une fine saillie, comprenant un monogramme en relief incomplet peint au bleu de cobalt (?R) (1-669).

Au XVIII^e siècle, on produisit dans le Westerwald de nombreuses pièces décorées d'un médaillon comprenant les lettres GR, pour *Georg Rex*. Elles étaient dédicacées aux rois anglais Georges I^{er} (1717-1724) et Georges II (1727-1760). Plus rares mais décorées de la même façon, quelques pièces portaient les lettres AR, pour *Anna Rex* (1702-1714) ou WR pour *Wilhelm Rex* (1689-1702).

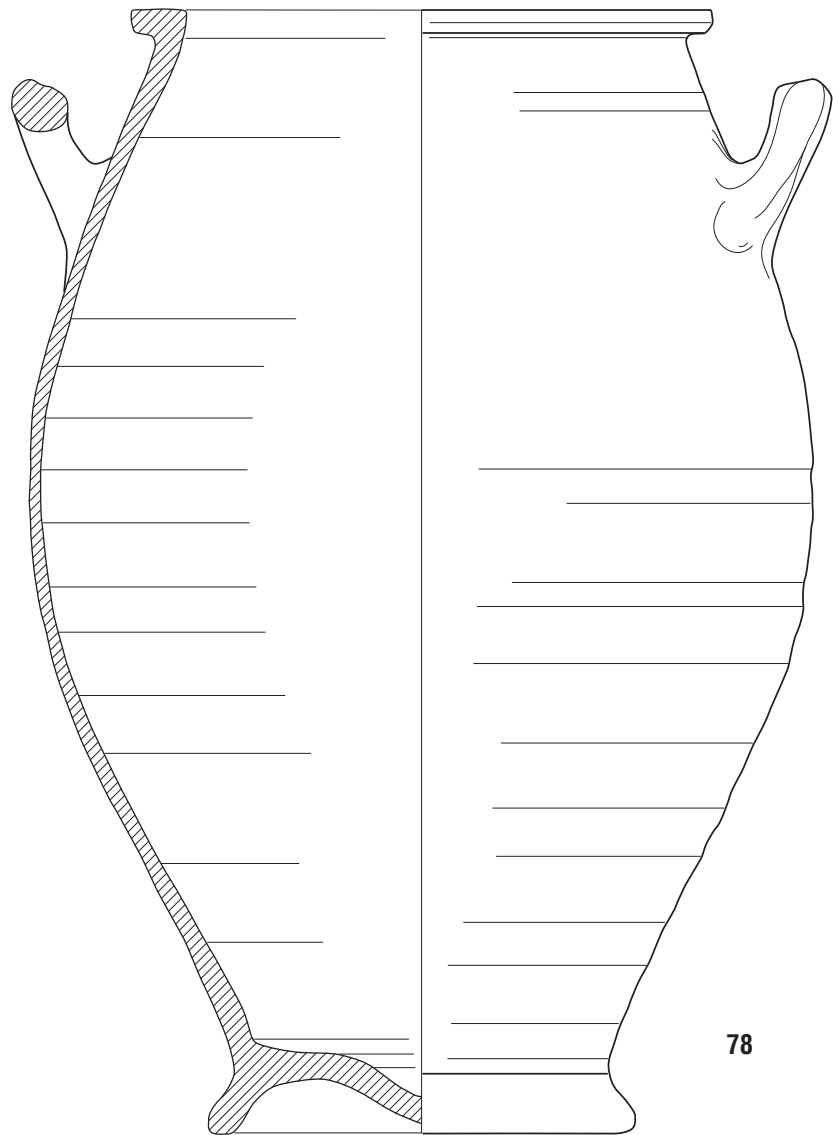
BARTELS, 1999b, p. 545, n° 75. GAIMSTER, 1997, p. 267-268 et fig. 126. REINEKING VON BOCK, 1983, p. 361-363.

73. Fragment de panse de forme indéterminée (fig. 144). Pâte grise. Glaçure salifère grise à l'extérieur et beige-rose à l'intérieur. Décor composé de motifs végétaux incisés – bleu de cobalt entre les incisions (1-679).

Cette céramique a été produite dans le Westerwald, en Allemagne, après 1680.

74. Fond de pinte (fig. 144). Pâte gris clair. Glaçure salifère mouche-tée blanche, brun clair et gris-vert. Panse tronconique et fond légèrement concave. Paroi lisse à l'extérieur et légèrement cannelée à l'intérieur. Base d'anse à section ovale. Sur la panse, marque gravée et rehaussée avec une argile ferrugineuse et composée de la moitié inférieure d'un M et d'un bâton pastoral (crosse) entrelacés (1-692).

Cette marque est celle de l'abbaye de Maredsous où un atelier de céramique est actif depuis 1922 (<http://www.maredsous.be/index.php?id=165>, site internet visité le 16 octobre 2008).



75. Fond de cruche (fig. 144). Pâte grise à noyau beige clair. Couverte d'un engobe ferrugineux brun foncé non glaçurée à l'extérieur et coulures à l'intérieur. Anneau de base festonné (1-154).

DIEKMANN, 1997, p. 39, n° 167 et p. 42, fig. 37 ; Langerwehe ; datation : XIVB. GAIMSTER, 1997, p. 186-188. HURST *e.a.*, 1986, p. 186 ; Langerwehe ; datation : XIVB-XVA.

76. Cruche fragmentaire (fig. 144). Pâte grise (de foncée en haut à claire en bas). Glaçure salifère brillante brun clair. Quelques taches grises et brun foncé. Panse globuleuse cannelée dans la moitié inférieure. Anneau de base festonné (1-693).

BARTELS, 1999b, p. 559, fig. 127 ; Raeren ; datation : XVB. GAIMSTER, 1997, p. 227, fig. 74b ; Raeren ou Aachen ; datation : XVd-XVIA. HURST *e.a.*, 1986, p. 191-192, fig. 93.298 et p. 196-197, fig. 94.300 ; Aachen ou Raeren ; datation : XVd-XVIA. MATTHYS, 1975, pl. 19.121 ; Raeren.

77. Fond de pot à panse tronconique (fig. 144). Glaçure salifère mouchetée vert-brun à l'extérieur et uniforme brun mat à l'intérieur. Fond plat (1-362).

78. Pot à provisions (fig. 145). Glaçure salifère beige moucheté de pourpre-brun et noir à l'extérieur et beige à gris à l'intérieur avec traces de coulures brun-gris. Lèvre large et horizontale. Panse ovoïde et fond convexe sur base annulaire. Sur la partie supérieure une anse horizontale (1-78).

Non dessiné. Bord d'écuelle à boire à rebord tronconique. Pâte gris

clair. Traces de glaçure salifère sur le rebord (1-599).

BARTELS, 1999b, p. 531, n^{os} 17-18 ; Siegburg ; XVB-XVIA. HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88, n^o 257 ; Siegburg ; XVB-XVIA. REINEKING VON BOCK, 1983, p. 176, n^o 128 ; Siegburg ; datation : XIV-XV.

Non dessiné. Bord d'écuelle à boire à rebord tronconique. Pâte gris clair. Traces de glaçure salifère sur le rebord (1-334).

BARTELS, 1999b, p. 531, n^{os} 17-18 ; Siegburg ; XVB-XVIA. HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88, n^o 257 ; Siegburg ; XVB-XVIA. REINEKING VON BOCK, 1983, p. 176, n^o 128 ; Siegburg ; datation : XIV-XV.

Non dessiné. Fragment de panse de forme indéterminée. Pâte gris clair. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor végétal stylisé réalisé avec la technique *knibis* (1-719).

REINEKING VON BOCK, 1983, p. 387 et 407 ; Westerwald; datation : XVIII.

Porcelaine

79. Bord d'assiette en porcelaine tendre de Tournai (fig. 146) avec décor « à la Mouche » bleu-violet sur fond blanc. Aile légèrement incurvée et pied annulaire (1-246).

COSYNS, 2000, p. 143 et 146-147 ; Tournai ; datation : XIX.

80. Aile d'assiette en porcelaine tendre de Tournai (fig. 146) à décor composé d'une brindille peinte en bleu sur fond blanc. Bord légèrement ourlé (1-241).

Les fleurs qui composent cette brindille trouvent des parallèles dans la porcelaine de Tournai produite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Voir, par exemple : COSYNS, 2000, p. 85, fig. 2.

81. Bord de soucoupe en porcelaine caraque (fig. 146) à paroi fine et bord en accolade. Glaçure au feldspath. Décor en camaïeu bleu sous glaçure, de type Wanli, composé d'un masque surmontant un médaillon et son emblème (1-231).

BARTELS, 1999a, p. 187 et 1999b, p. 859, n^o 1189 ; Chine, Jingdezhen ; datation : période Wanli (XVI^e-XVII^e).

82. Bord de soucoupe (fig. 146) à pied annulaire en porcelaine dite « Batavia ware ». Glaçure au feldspath à motifs bleus sous glaçure à l'intérieur et brun capucin à l'extérieur. Frise géométrique sur le bord et motif végétal (jardin ?) dans le bassin (1-229).

Cette soucoupe a été importée par la VOC (Verenigde Oostindische Compagnie), fondée en 1602. Pour plus d'informations sur cette compagnie, voir : <http://www.ockenniscentrum.nl/index.html>. Brun capucin et bord géométrique identique dans : BARTELS, 1999b, p. 870, n^o 1234 ; Chine ; datation : période Kangxi (1700-1720 ?). CLEVIS, s.d., p. 99, n^{os} 61 et 62 ; Chine ; datation : XVIII et 1700-1720. KLEIJ, 2007, p. 179, n^o 99 ; Chine ; datation : XVII^e-XVIII^e.

83. Fond de soucoupe (fig. 146) à pied annulaire en porcelaine dite « Batavia ware ». Glaçure au feldspath à motifs bleus sous glaçure à l'intérieur et brun capucin à l'extérieur. Décor végétal délimité par deux filets dans le bassin (1-238).

Végétaux du même style dans : CLEVIS, s.d., p. 99, fig. 61 ; Chine ; datation : XVIII.

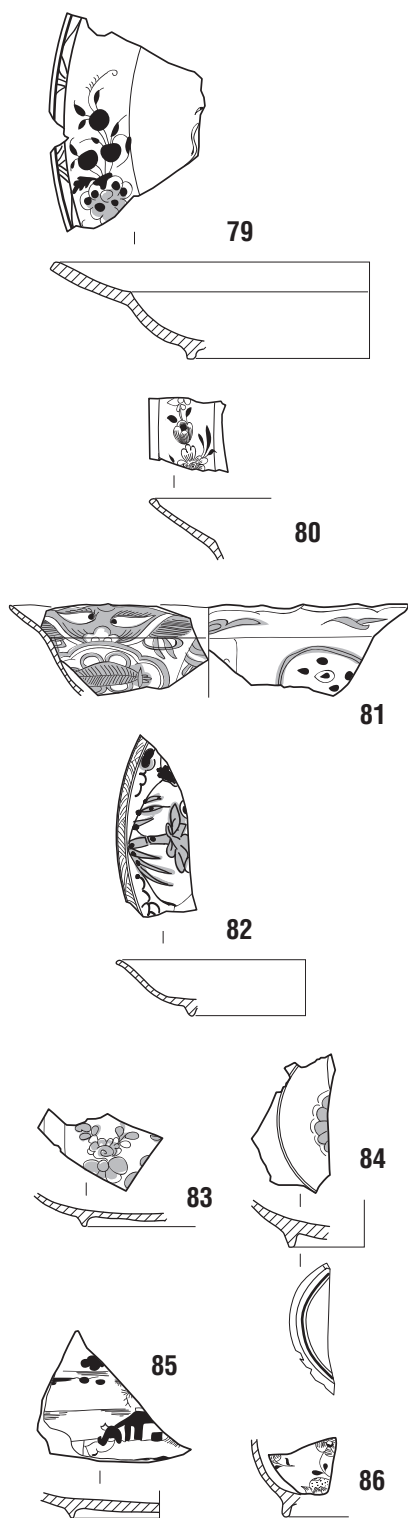
84. Fond de soucoupe (fig. 146) à pied annulaire en porcelaine dite « Batavia ware ». Glaçure au feldspath à motifs bleus sous glaçure à l'intérieur et brun capucin à l'extérieur. Rosace végétale délimitée par deux filets dans le bassin et filet double dans le fond la pièce à l'extérieur (1-234).

Rosaces du même style dans : BARTELS, 1999b, p. 853 et 870 ; fig. 1170 et 1233 ; Chine ; datation : périodes Kangxi et Qianlong (1700-1720 et 1740-1760).

85. Fond de soucoupe (fig. 146) à pied annulaire. Glaçure au feldspath à motifs bleus sous glaçure à l'intérieur. Décor composé d'une scène de la vie quotidienne (pêcheur devant une maison) (1-211).

Cette pièce a probablement été fabriquée en Chine au XVIII^e siècle.

86. Fond de tasse (fig. 146) à base annulaire en porcelaine dite « Batavia ware ». Glaçure au feldspath à motifs bleus sous glaçure à



146. Porcelaine (US 1) (79-86) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 142-143) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

l'intérieure et brun capucin à l'extérieur. Décor composé d'un motif végétal (I-232).

Pièce identique, sauf le décor, dans : BARTELS, 1999b, p. 870 ; fig. 1234 ; Chine ; datation période Kangxi (1700-1720 ?).

Faïence stannifère

87. Assiette creuse (fig. 147). Pâte beige-saumon. Glaçure stannifère à l'intérieur et sur le bord. Glaçure plombifère à taches blanches à l'extérieur avec coulures de glaçure stannifère par-dessus la glaçure plombifère. Aile décorée d'un bandeau jaune et de six filets mauves (manganèse) concentriques et fond orné de huit tiges fleuries, bleues, mauves et vertes, organisées en deux cercles concentriques (I-1).

Les glaçures et les couleurs qui ont été utilisées lors de la fabrication de cette pièce présentent de fortes similarités avec celles qui ont été en usage dans différents ateliers du nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas dans la seconde moitié du XVIII^e et au XIX^e siècle. Faute de marque de potier ou de pièces de comparaison strictement identiques, il est généralement impossible d'attribuer avec certitude les pièces de ce genre (voir, par exemple : COSYNS, 2000, p. 33 ; Tournai ; datation : XVIII^e-XIX. LEMAIRE, 2006, p. 82 et 84 ; Bruxelles [manufacture des frères Van Bellinghen] ; datation : XIX).

88. Bord d'assiette (fig. 147). Pâte beige-saumon. Glaçure blanche légèrement bleutée sur les deux faces. Décor composé d'un treillis à mailles carrées et de points blancs (un point par coin de maille). Sur la lèvre et sous le décor, léger filet ondulant (I-725).

Technique de décoration identique dans : COSYNS, 2000, p. 32 ; Tournai ; datation : XVII-XVIII.

89. Aile d'assiette (fig. 147). Pâte beige-saumon. Glaçure stannifère à l'intérieur et sur le bord. Glaçure plombifère à l'extérieur avec coulures de glaçure stannifère par-dessus la glaçure plombifère. Décor composé de cercles concentriques jaunes et mauves. Le registre central a été tamponné à l'éponge en mauve (oxyde de manganèse) (I-341). Sur les techniques de décoration, mêmes remarques que pour les pièces AU006.1.1 et AU006.1.606.

90. Fond d'assiette à anneau de base (fig. 147). Pâte beige légèrement rosée sous la glaçure. Glaçure stannifère épaisse blanche à l'intérieur et fine légèrement bleutée à l'extérieur. Décor en camaïeu bleu, composé de filets concentriques à rayons perpendiculaires et de petites feuilles doubles ou de petits cœurs. Perforation horizontale dans l'anneau de base (I-198).

Cette assiette pourrait avoir été produite à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

91. Fond d'albarello (fig. 147) ou de pot à condiments. Pâte blanche légèrement saumonée. Glaçure stannifère sur les deux faces (mal appliquée sur le fond à l'extérieur). Décor en camaïeu bleu, composé d'un filet et de motifs abstraits non identifiables (I-205).

Il est possible que l'on se soit inspiré, pour la décoration de cet objet, de pièces produites en Espagne (voir, par exemple : HURST & NEAL, 1982, p. 92, fig. 79). Mais, ni la taille de la partie conservée, ni son décor fragmentaire, ne permettent d'avoir de certitude.

92. Fond de pot en faïence stannifère (fig. 147) dite « Porcelaine opaque ». Pâte rouge-rose. Glaçure stannifère blanche sur les deux faces sauf sur le fond. Marque circulaire en creux, incomplète (.....[X][E]MBOU..), avec, au centre, le chiffre contrôle de l'ouvrier-mouleur (illisible) (I-90).

Entre le 1^{er} janvier 1813 et ca 1825, cette marque a été utilisée par la manufacture Boch à Septfontaines-lez-Luxembourg. Il s'agit d'une marque de type C, variante I, remplie d'émail, dont la version complète est BOCH À LUXEMBOURG.

GUILLAUME & MEGANCK, 2009, p. 85-87 n° 120-122. Pour la marque en creux : MARIËN-DUGARDIN, 1975, p. 155, fig. 168.a ; Grand-Duché du Luxembourg,

Septfontaines (manufacture Boch) ; datation : entre le 1^{er} janvier 1813 et *ca* 1825.
Non dessiné. Fragment d'assiette creuse identique à la pièce AU006.1.1 (I-606).

Faïence fine

93. Tasse et fragment de sous-tasse en faïence fine de Septfontaines (fig. 148). Lèvre soulignée par un filet jaune. Décor imprimé en camaïeu noir. À l'intérieur de la tasse et sur l'aile de la sous-tasse, décor composé de deux frises identiques, mais de tailles différentes, à fleurs et à feuilles. À l'extérieur de la tasse, scène de genre sur un perron donnant sur un jardin. Sur le fond de la tasse, petite marque circulaire en creux partiellement lisible, « BO.H...LUXEMBO... », avec, au centre, un numéro 18 correspondant au chiffre-contrôle de l'ouvrier-mouleur (I-470).

La version complète de cette marque est : « Boch.A.Luxembourg ». Il s'agit d'une marque de type C, variante II, qui fut employée dans la manufacture Boch à Septfontaines-lez-Luxembourg. Voir : MARIËN-DUGARDIN, 1975, p. 155, fig. 168b ; Grand-duché du Luxembourg, Septfontaines (manufacture Boch) ; datation : entre le 1^{er} janvier 1813 et *ca* 1825. MOUSSET, 1991, p. 249 ; Grand-duché du Luxembourg, Septfontaines (manufacture Boch) ; datation : entre le 1^{er} janvier 1813 et *ca* 1825.

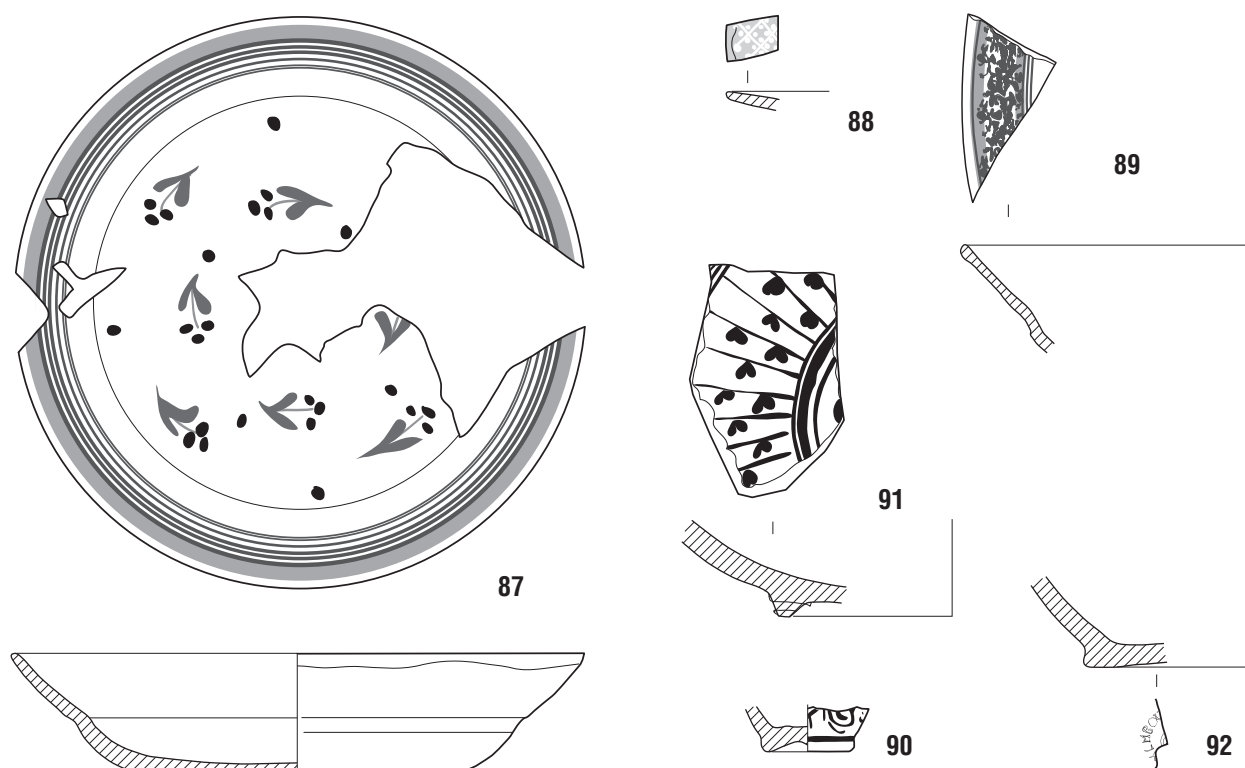
94-96. Fragments de tasse et de sous-tasse (fig. 148). Décor imprimé en camaïeu bleu mi-végétal, mi-géométrique. Anse verticale coudée (I-376 pour la tasse, I-402 et I-407 pour la sous-tasse).

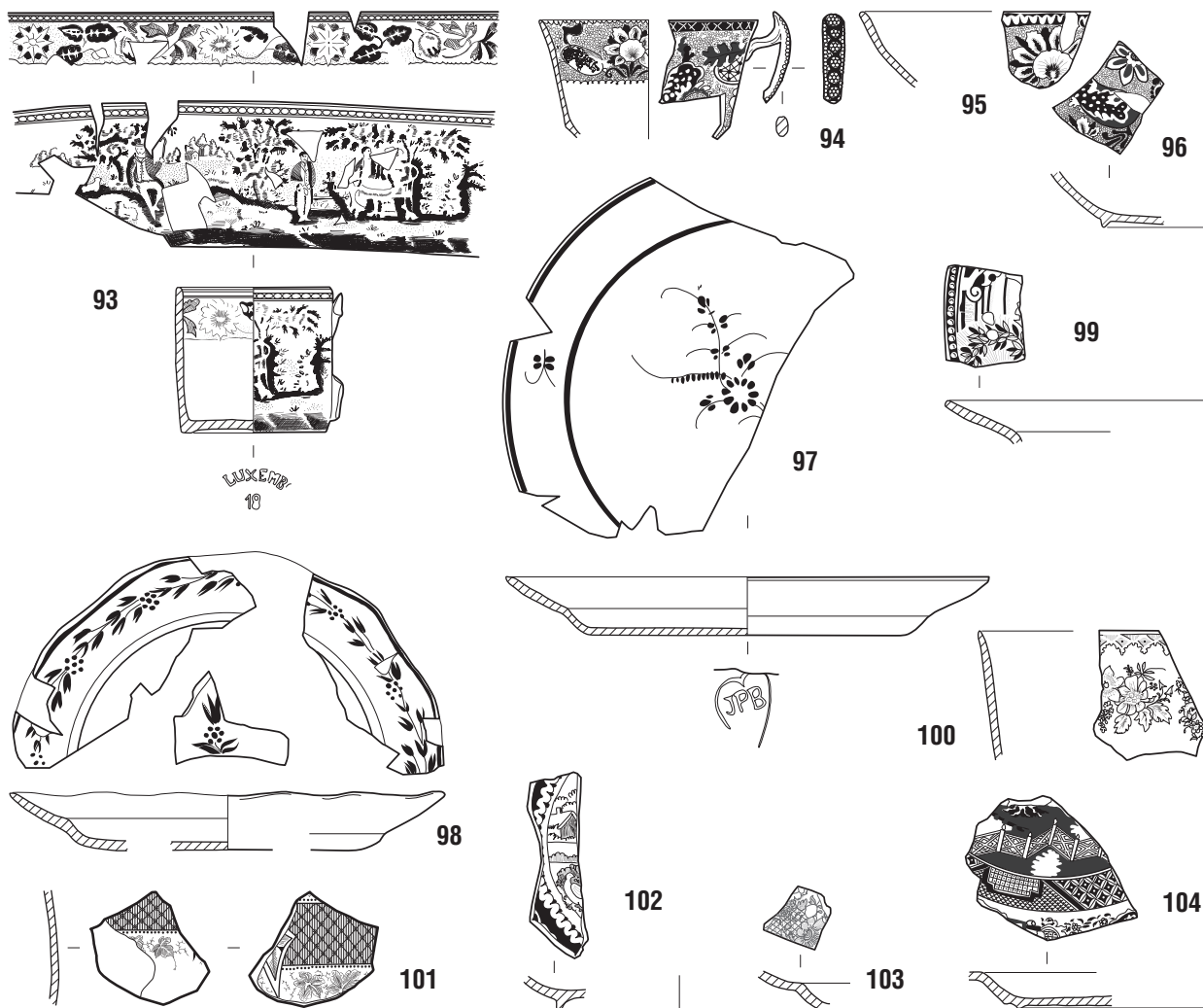
Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les manufactures de Jemappes et de Bruxelles ont produit des tasses dont le profil, très caractéristique, était quasi identique à celui de notre pièce (VERBOOMEN & VAN SCHOUTE, 2006, p. 23, B 24, p. 183, M 62 et p. 201, P 20 ; Jemappes et Bruxelles ; datation : XIX).

97. Fragment d'assiette en faïence fine d'Andenne (fig. 148). Décor en camaïeu bleu peint et tamponné. Aile soulignée par deux filets concentriques encadrant une petite tigelle fleurie. Décor du miroir composé d'une grande tige fleurie. Dans le fond de la pièce, au revers, marque en creux composée des lettres JPB, dans un cœur (I-471).

Cette marque a été utilisée dans les ateliers de Jean-Philippe Becquevort à Andenne, entre 1812 et 1840 (MARIËN-DUGARDIN, 1975, p. 198, fig. 233b).

147. Faïence stannifère (US 1) (87-92) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 143-144) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).





148. Faïence fine (US 1) (93-104) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 144-146) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

98. Fragments d'assiette en faïence fine de Nimy-les-Mons. Bord chantourné à filet bleu. Décor en camaïeu bleu d'une guirlande d'épis d'avoine, interrompue par des rosettes de points. Une tigelle fleurie occupe le centre du miroir (I-469, I-47 et I-507).

MARIËN-DUGARDIN, 1975, p. 221, fig. 269 ; Nimy-les-Mons (direction de Bousies) ; datation : XIXA.

99. Aile d'assiette (fig. 148) au « N couronné » en faïence fine de La Louvière. Décor imprimé en camaïeu noir. Avant qu'il ne soit brisé, ce dernier était constitué de la lettre N surmontée d'une couronne entourée de laurier. Elle apparaissait quatre fois, en alternance avec quatre cuirs portant en leur centre le chapeau et l'épée de Napoléon I^{er} (I-219).

Ce décor a été employé seul ou avec une gravure centrale (par exemple, celles des séries : « Napoléon, quatre grandes batailles » ou « Napoléon, expédition d'Égypte »). VEBOOMEN & VAN SCHOUTE, 2006, p. 23, B 25, p. 170, N 2, p. 175 et 183, N 29, p. 260, V 28 ; La Louvière ; datation : XIX (après 1844).

100. Bord de tasse (fig. 148) à décor imprimé en camaïeu bleu, mi-végétal, mi-géométrique à l'extérieure (I-223).

Le décor imprimé qui orne cette tasse a été produit au XIX^e ou au début du XX^e siècle.

101. Fragment de panse de tasse (fig. 148). Décor imprimé en camaïeu bleu, mi-végétal, mi-géométrique sur les deux faces (I-676). RIBBENS *e.a.*, 2003, p. 28, fig. 25.02-ME-PS11-88-1 ; datation : XIX-XXa.

102. Fond de soucoupe (fig. 148) ou de petite assiette à pied annulaire. Décor imprimé en camaïeu bleu composé, au centre du miroir, d'une scène de la vie rurale (I-228).

La diffusion des décors imprimés remonte à la fin du XVIII^e siècle. Le style de cette céramique évoque la production du XIX^e ou du début du XX^e siècle.

103. Fragment d'assiette (fig. 148) en faïence fine de Bruxelles ou de Jemappes. Décor imprimé de type « Florence » en camaïeu vert, composé d'un mélange de rinceaux et de fleurs (I-678).

Ce décor a été utilisé à Bruxelles et à Jemappes, entre autre dans la série « Stafford pottery ».

VERBOOMEN & VAN SCHOUTTE, 2006, p. 95 et 104, F. 68 ; Bruxelles ou Jemappes ; datation : XVIIIc.

104. Fragment d'assiette (fig. 148) à décor imprimé bleu dit « Willow pattern » ou « motif au saule ». Un minuscule talon délimite le fond de la pièce (I-201).

Le décor « Willow pattern » a été inventé au Royaume-Uni vers 1780-1790. D'inspiration orientale, ce dernier a ensuite été exporté en Europe continentale et même en Asie où il a été copié par de très nombreux ateliers.

MARIËN-DUGARDIN, 1975, p. 26-27, fig. 5 et p. 242-243, fig. 305 ; Angleterre, Stafford et Jemappes ; datation : vers 1850. VERBOOMEN & VAN SCHOUTTE, 2006, p. 266-267 ; Tournai, Nimy, La Louvière, Bruxelles et Jemappes.

Non dessiné. Fragment de panse (de tasse ?). Décor polychrome fortement dégradé, composé de filets bleu-vert et de bandeaux brun-pourpre (I-724).

BARTELS, 1999b, p. 914, n° 1412 ; Maastricht ? ; datation : XIXB.

Verre

105. Tesson de bouteille avec sceau non identifié (fig. 149). Vert olive. Le blason qui orne le sceau, couronné, porte les lettres M et E, en relief, au niveau du registre central (I-715).

La Belgique fut le plus grand producteur de bouteilles utilitaires en verre entre les XVI^e et XIX^e siècles sur le continent européen. Sur la production de ces récipients, voir : VAN DEN BOSSCHE, 2001, p. 164.

VAN DEN BOSSCHE, 2001, p. 173, pl. 125 ; Pays-Bas autrichien ; datation : ca 1750.

106. Fragment de verre à pied (fig. 149). Calice fragmentaire transparent posé sur deux disques en pâte bleu azur (I-716).

107. Pastille (fig. 149) appartenant à un récipient à fond bordé par un cordon dentelé et paroi légèrement évasée. Bleu-vert transparent (I-718).

Pièce du même style dans : FONTAINE, 1997, p. 231, fig. 252 ; datation : XV–XVI.

108. Fragment de coupe apode (fig. 149) de type Maigelein, le décor s'arrête à 5 mm du bord, les côtes sont visibles et tournoyant vers la droite donnant un effet boutonneux. Opacification générale (I-710).

Objet du même type dans : FONTAINE, 1997, p. 227-229.

109. Fond de gobelet (fig. 149). Saillants « en tétine » bombés à l'intérieur (I-707).

Pièces du même style dans : FONTAINE, 1997, p. 227-229.

110. Fond de gobelet (fig. 149) à côtes obliques entrecroisées. Saillants « en tétine » bombés à l'intérieur (I-712).

Pièces du même style dans : FONTAINE, 1997, p. 227-229.

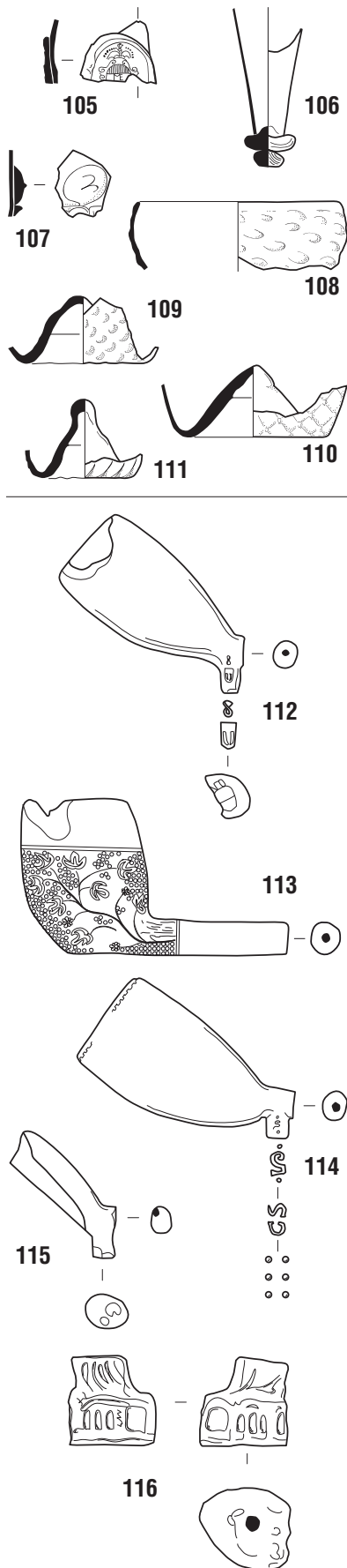
111. Fonds de gobelets à côtes (fig. 149). Saillants « en tétine » fortement bombés à l'intérieur. Irisé (I-731).

Pièces du même style dans : FONTAINE, 1997, p. 227-229.

Non dessinée. Pastille appartenant à un récipient indéterminé. Bleu-vert transparent (I-717) ; petite perle de couleur vert foncé (pâte de verre ?) (I-642). Cinquante-deux fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Terre à pipes

112. Fourneau ovoïde de type 3 (Duco) (fig. 149). Sur le côté du talon, des armoiries, très probablement celles de la ville de Gouda, sont couronnées par la lettre S. Cette dernière indique le niveau de qualité médiocre de cette pipe (S pour *Slegt*, devenu *slecht*) (I-705).



149. Verre (US 1) (105-111) (Éch. 1/3) et Terre à pipe (US 1) (112-116) (Éch. 2/3) (Val-Duchesse, p. 146-147) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

Les fourneaux ovoïdes de type 3 apparaissent à Gouda vers 1730 (DUCO, 1987, p. 27, 44 et 141). À côté des pipes marquées d'un S, on produisait également des pipes dites « en porcelaine » qui étaient de meilleure qualité (DUCO, 1987, p. 77). DUCO, 1987, p. 27 et 44-45, fig. 90 ; datation : XVIII^B (après 1740-1750).

113. Fragment de pipe à décor végétal en relief (fig. 149). Sans marque (1-706).

Ce genre de pipe a été fabriqué en grandes quantités aux XIX^e et XX^e siècles.

114. Fourneau ovoïde (fig. 149). Sur le fond du talon, une marque en relief se compose des lettres CS. Sur le côté du talon, à droite, se trouvent deux rangées parallèles de trois points en relief (symbolisant les armoiries de la ville de Gouda) et, à gauche, le chiffre 5 flanqué, en haut et en bas, de deux points (numéro du modèle de la pipe ?) (1-704).

À Gouda, les lettres CS, non couronnées, pourraient avoir été utilisées par un héritier de Cornelis Stevensz de Jonge, actif de 1660 à 1673.

DUCO, 1987, p. 27.

115. Fragment de fourneau (fig. 149) avec marque illisible en relief (1-703).

116. Socle pentagonal à décor architectural (fig. 149), surmonté d'un personnage drapé (seul le bas du corps est conservé). Présence d'un orifice de 3 mm de diam. dans le fond de l'objet (1-643).

Objet du même style dans : NACHTERGAEL, 2001, p. 91, n° 208. Objet du même style mais beaucoup plus grand dans : GRAAS, 1983, p. 225, n° 5 ; Utrecht ; datation : XV^B.

Métal

117. Petite clef en alliage cuivreux (fig. 150) avec panneton en L, tige pleine et anneau circulaire (1-626).

118. Charnière en forme de papillon (fig. 150) composé de quatre plaquettes, alliage cuivreux. Rivets en fer fortement corrodés (1-623).

119. Élément de fermoir de livre (fig. 150) en alliage cuivreux. Deux orifices pour rivets dont un de forme carré (1-622).

Exemplaire légèrement plus trapu dans : BARTELS, 1999b, p. 1029, n° 2 ; datation : 1580-1610.

120. Boucle de chaussure (fig. 150) en forme de huit en alliage cuivreux, munie d'un ardillon en fer (1-613).

Sur l'utilisation de ce type de boucle, voir : BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 77-78, pl. XXXII, fig. 15 ; datation : XV-XVIA (vers 1500 ?). DE POORTER, 1995, p. 103, fig. 76.151 ; datation : XVIIA. DE POORTER, 2001, p. 205-206, fig. 159.154 ; datation : XVIIA. DEWILDE & VAN DER PLAETSEN, 1994, p. 85 et 89, fig. 3.27.19 ; datation : XVIa.

121. Boucle de ceinture (fig. 150) en forme de huit en alliage cuivreux, munie d'un ardillon, autour de la barre transversale une plaquette pliée en deux et pourvue d'un rivet en fer était attachée au cuir (1-617).

Pièce du même style, mais plus petite, dans : DE GROOTE *e.a.*, 1992, p. 384, n° 4 ; datation : XVIa.

122. Extrémité de ceinture (fig. 150) trapézoïdale à petits rivets, alliage cuivreux (1-620).

123. Agrafe de vêtement (fig. 150) torsadée en alliage cuivreux (1-612).

124. Petite broche - scapulaire ? (fig. 150) représentant une religieuse au corps drapé et à la tête voilée. Dans la main droite, elle tient un bâton pastoral à crosseron (crosse abbatiale ?). Dans la main gauche, elle tient un livre, souvenir de pèlerinage ?, alliage cuivreux (1-611).

125. Instrument de toilette (fig. 150) à manche torsadé (cure-oreille), alliage cuivreux (1-630).

126. Deux plaquettes rectangulaires (fig. 150) dont les extrémités les plus courtes sont ondulées, solidarisées l'une avec l'autre par huit rivets, alliage cuivreux (1-621).

127. Fragment de forces (fig. 150) fortement corrodée, fer (1-632).
BARTELS, 1999b, p. 1043, n° 94 ; datation : 1340-1380. JANSSEN, 1983, p. 263-264, fig. 75 ; datation : XV-XVII.

128. Manche de ciseaux (fig. 150) en alliage cuivreux (1-631).

129. Deux épingles à têtes globuleuses en alliage cuivreux (1-654).

130. Deux longues aiguilles à œillets et chas ovale, alliage cuivreux (1-603 et 1-604).

131. Clou à tête en cabochon (fig. 150) de section carrée, fer (1-652).

132. Crampon (fig. 150) de section rectangulaire, fer (1-653).

133. Un fragment de plaque de cheminée (fig. 150), fonte, diam. : *ca* 190 mm, décor : arrière-train d'un animal non identifié cerné par les flammes (1-723).

La représentation du « dragon » sur les plaques de cheminées devient fréquente à partir du XVI^e siècle (<http://www.plaque-de-fonte.com/plaque-cheminee-ancienne.html>, site Internet visité le 9 mai 2008) mais notre exemplaire est probablement un copie tardive du XIX^e siècle.

Non dessinés.

Fer : un fragment de pincette (?) à rivets, fortement corrodé (1-624) ; un couteau très dégradé à rivets et décoration lacunaire en cuivre (motif hachuré) (1-333) ; un anneau de *ca* 7 mm de section et de *ca* 60 mm de diam. int. (1-637).

Alliage cuivreux : un embout de lacet (1-619) ; trois fragments de dés à coudre (1-628) ; un anneau plat de 17 mm de diam. int. (1-636) ; deux bouts de lacet (1-618) ; un bout de chaînette muni d'une clavette (?) (1-633) ; trois petits anneaux plats indéterminés (1-634) ; un anneau indéterminé de 26 mm de diam. int. (1-635) ; treize épingles (1-602) ; un osselet de jeu (1-625) ; un clou de section carrée (1-598) ; quatre bouts de fils dont un à deux brins, torsadé (en laiton ?) (1-646).

Plomb : une balle d'un diam. de 12 mm (1-648) ; deux balles aplaties d'un diam. de 17 et 22 mm (1-649 et 1-650) ; un disque déformé (bille ou balle fortement aplatie ?) d'un diam. de 28 mm (1-651) ; un sceau (?) fortement déformé (d'un côté, en plus d'un symbole non identifiable, on lit CHAS[...] DIE[...] ; de l'autre, on déchiffre : MOGHEN, au-dessus d'un symbole, peut-être un marteau) (1-627).

Pierre

134. Bord de mortier en calcaire gréseux (fig. 150). Départ d'anse verticale à arrête centrale. Paroi épaisse (1-721).

Non dessinés. Deux petites billes, probablement des balles de fusil (1-643 et 1-644).

Matériaux de construction

135. Carreau en terre cuite (fig. 151). Pâte rouge. Glaçure plombifère jaune, engobe blanche très épaisse sur la face supérieure. Traces d'un mortier beige. Dim. : 117 x 120 x 20 mm (1-656).

136. Fragment de carrelage mural (fig. 151) en faïence décoré au manganèse (mauve). Le sujet principal, dont seuls quelques nuages sont conservés, est cerné par deux filets concentriques (1-722).

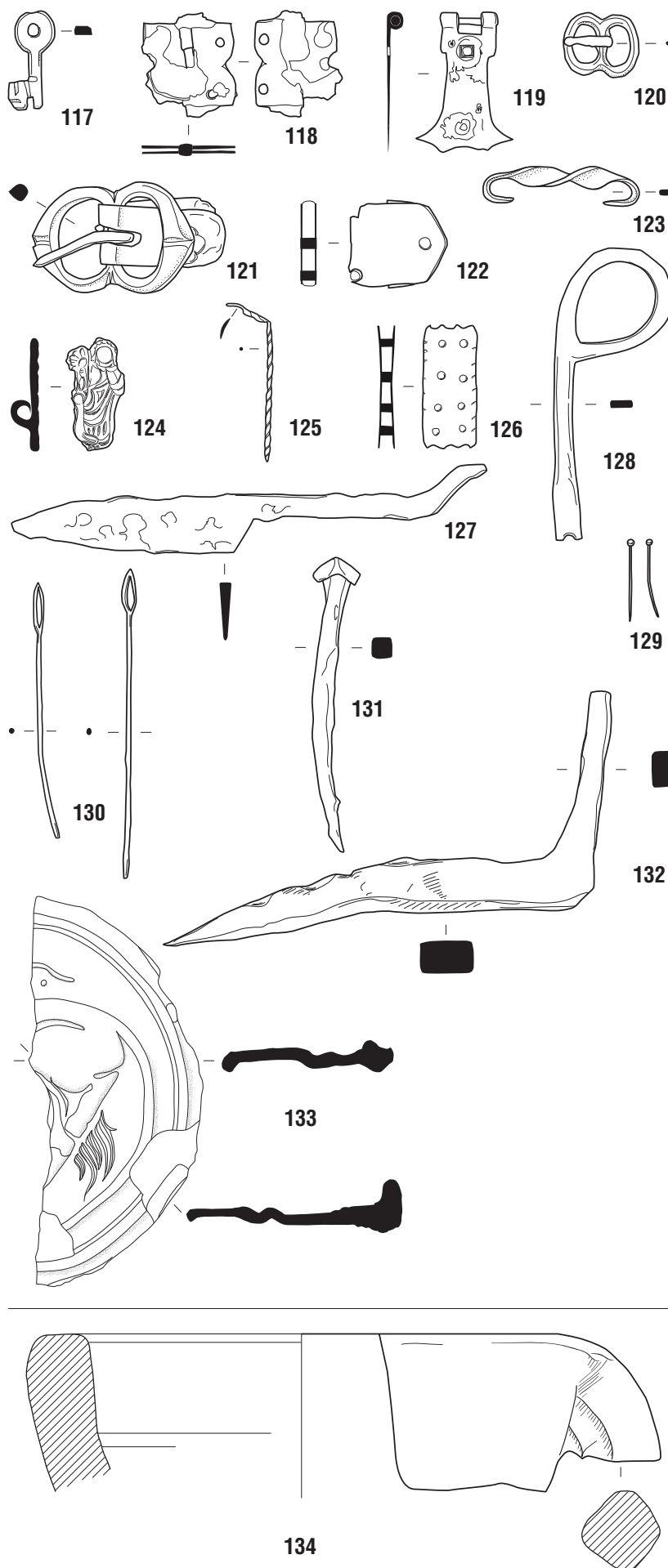
KLEIJ, 2007, p. 61, fig. 59 ; datation : XVIIId-XVIII. TIETZEL, 1980, p. 297-298, fig. 197b-c ; Frise néerlandaise ; datation : XVIII.

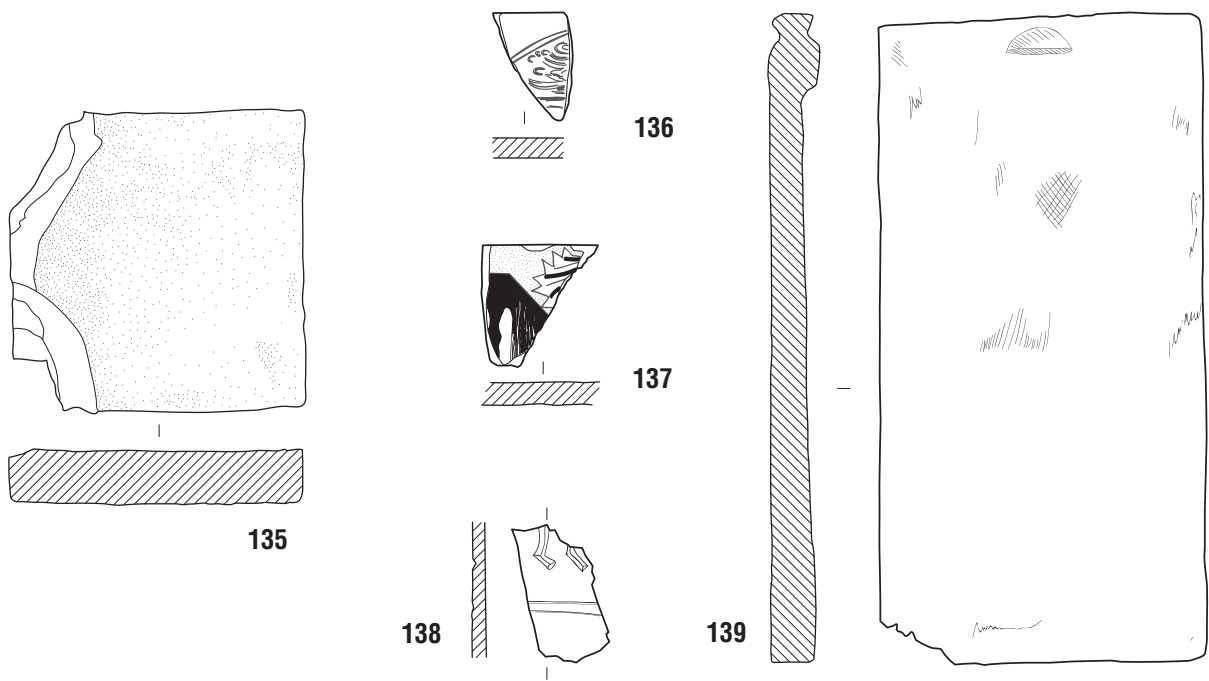
137. Fragment de carrelage (fig. 151) mural en faïence décoré au bleu de cobalt et au manganèse (mauve). Motif non identifiable (1-670).

Techniques de décoration identiques dans : KLEIJ, 2007, p. 61, fig. 60 ; datation : XVIIId-XVIII.

138. Fragment de plaquette (fig. 151) gravée (pierre tombale ?) en schiste (inscription non identifiable composé d'une rainure et, éventuellement, d'un fragment de lettre en caractères gothiques) (1-647).

150. Métal (US 1) (117-133) (Éch. 2/3) et Pierre (US 1) (134) (Éch. 1/3) (*Val-Duchesse*, p. 147-148) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).





139. Tuile en terre cuite rouge (fig. 151) de taille réduite (260 x 130 x 13 mm). Un petit nez est visible sur la partie inférieure. Traces d'un mortier de couleur crème sur les deux côtés, dû à la fixation des tuiles (1-660).

Non dessinés. Un carrelage en terre cuite (1-659) ; une brique réfractaire en terre cuite grise (140 x 65 x 30 mm) (1-655) ; un fragment d'ardoise de couverture (1-662) ; un fragment de plaque en schiste, rainuré sur la partie inférieure (pour une meilleure adhérence avec le mortier) (1-657) et un fragment de plaque en schiste ou en phyllade (?) verdâtre, rainuré sur la partie inférieure (pour une meilleure adhérence avec le mortier) (1-658).

151. Matériaux de construction (135-139) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 148-150) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

Ensemble II

L'ensemble II ne comprend qu'une seule US : l'US 2. Cette dernière se compose d'un lot d'épingles découvert entre 1986 et 1990 au niveau du mur 5. La plupart d'entre elles sont de petites épingles à têtes globuleuses pleines. Beaucoup plus rares, on recense quelques épingles de grande taille à têtes sphériques (3,9 %). Un seul exemplaire d'épingle à tête plate nous est parvenu.

US 2

Métal

140. Huit épingles à tête globuleuse pleine (fig. 152), alliage cuivreux (2-4).

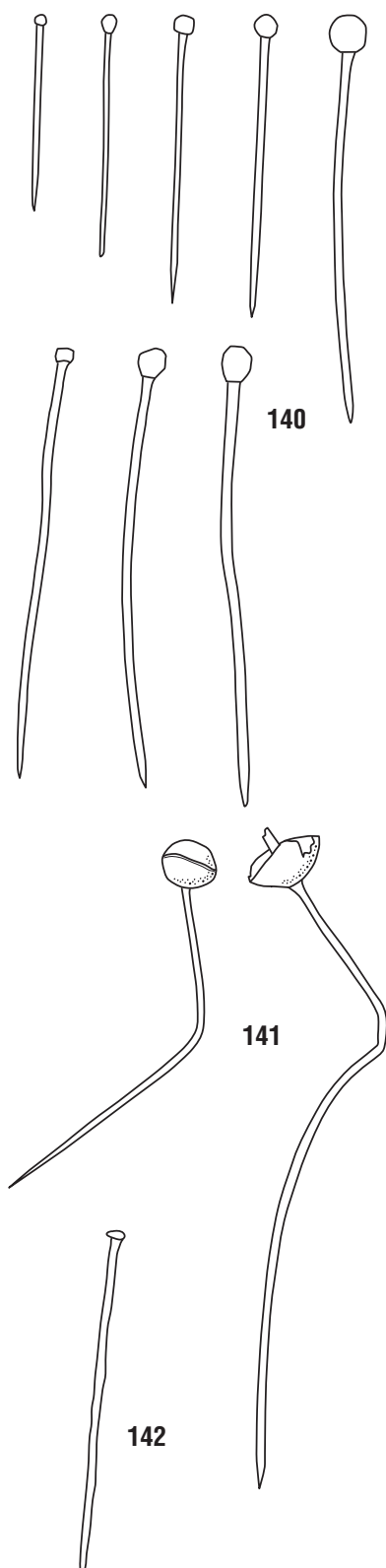
141. Deux épingles à tête sphérique creuse (fig. 152), alliage cuivreux (2-2 et 2-3).

142. Une épingle à tête plate (fig. 152), alliage cuivreux (2-5).

Non dessinées. Quarante épingles à tête globuleuse pleine, alliage cuivreux (2-1).

Ensemble III

L'ensemble III se compose des US 31, 32 et 33. Il s'agit d'un lot de matériel dont la date de découverte ne nous est pas parvenue. Selon le fouilleur, l'US 31 correspondrait à une couche humifère de 10 cm située en haut de la stratigraphie. Les US 32 et 33, formeraient les deux moitiés, supérieure et inférieure, de la couche sous-jacente.



152. Métal (US 2) (140-142) (Éch. 2/3) (Val-Duchesse, p. 150) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

On ne connaît pas l'endroit exact de la découverte de cet ensemble pour lequel aucune datation précise ne peut être avancée (XIX^e et XX^e siècles).

US 31

Verre

Non dessinés. Sept fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Terre à pipes

Non dessinés. Un fourneau marqué d'un chiffre peu lisible (46 ?) (31-9) et trois fragments de tuyaux (31-8, 31-10 et 31-11).

Métal

Non dessinés. Deux amas ferreux totalement corrodés, dont minimum cinq clous quadrangulaires en fer forgé (31-14 et 31-15) ; un bout de fil cuivreux (31.12) ; deux courtes lanières indéterminées en plomb (31-13).

US 32

Grès

143. Fragment de panse de bouteille à eau ou à genièvre (fig. 152). Pâte gris clair à sillons bien marqués à l'intérieur. Glaçure salifère brun-saumon très brillante à l'extérieur. Moitié inférieure d'une marque de contenu située au centre d'un petit cercle d'environ 30 mm de diamètre (2 l) (32-2).

À propos des bouteilles en grès et de leurs marques de contenu (*inhoudsmerk*), voir : BARTELS, 1999a, p. 71-76 et 1999b, p. 548-555.

Verre

Non dessinés. Trois fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Métal

Non dessinés. Quelques amas ferreux totalement corrodés, dont minimum quatre clous quadrangulaires en fer forgé (32-3) ; un amas ferreux totalement corrodé et non identifiable (32-4).

Ensemble IV

L'ensemble IV se compose des US 4, 41, 42 et 43. L'US 4 correspond à la couche d'humus actuelle qui couronnait la tranchée comprenant les US 41, 42 et 43. Aucune datation ne peut être proposée pour ces dernières. Les US 42 et 43 renferment des artefacts en grès datés après 1680 (XVIII^e siècle ?). On ne connaît pas l'endroit exact de la découverte de cet ensemble.

US 4

Verre

Non dessinés. Un fragment de verre très dégradé (non numéroté).

US 41

Métal

Non dessinés. Quelques amas ferreux totalement corrodés, dont sept ou huit clous quadrangulaires en fer forgé (41-3).

US 42

Grès

Non dessinés. Cinq fragments de grès dont un à pâte grise et à motif incisé décoré au bleu de cobalt (42-5).

Cette pièce a été produite dans le Westerwald après 1680, probablement dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Verre

Non dessinés. Quatre fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Terre à pipes

Non dessinés. Un bord de fourneau (42-14) et un fragment de tuyau (42-13).

US 43

Céramique rouge

144. Bord de terrine (fig. 153). Glaçure orange à taches brun foncé sur les deux faces. Bord épaissi en bandeau à lèvre arrondie. Amorce d'anse horizontale (43-4).

Grès

Non dessinés. Cinq fragments de grès dont un à pâte grise et à motif incisé décoré au bleu de cobalt (43-9).

Cette pièce a été produite dans le Westerwald après 1680, probablement dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Verre

Non dessinés. Un fragment de verre très dégradé (non numérotés).

Métal

Non dessinés. Quelques amas ferreux totalement corrodés, dont minimum cinq clous quadrangulaires en fer forgé (43-15) ; un amas ferreux totalement corrodé et non identifiable (43-16) ; une fiche quadrangulaire en fer forgé totalement corrodée (43-17) ; une épingle à tête globuleuse pleine (43-12) ; trois épingles à tête globuleuse pleine (43-13) ; une tige plate, pliée et perforée en alliage cuivreux (43-14).

Ensemble V

L'ensemble V se compose d'une seule US, n° 5. Celle-ci correspond à un lot de matériel découvert en 1989-1990. On ne connaît pas l'endroit exact de sa découverte. Elle est datée entre la fin du XIV^e et le début du XVI^e siècle. La présence de deux éléments en faïence fine et en faïence stannifère indique notamment qu'elle n'est pas tout à fait homogène (XVIII, XIX ou XX^e siècles).

US 5

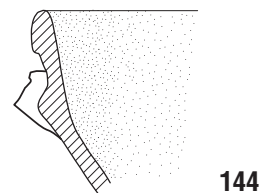
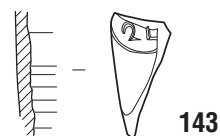
Céramique blanche

145. Fond de pot ou de gobelet (fig. 154). Pâte blanche légèrement beige. Glaçure plombifère jaune à taches vertes cuivre) et brunes (fer) à l'intérieur et quelques coulures à l'extérieur. Anneau de base festonné (5-48).

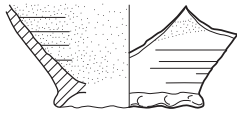
GAIMSTER, 1997, p. 186 ; Langerwehe ; datation : XIV-XV. HURST *e.a.*, 1986, p. 227-229 ; Langerwehe ; datation : XV.

Céramique grise

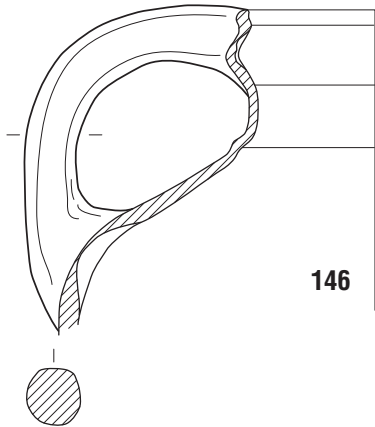
146. Fragment de grande cruche à provisions (fig. 154). Bord profilé et corps ovoïde. Anse circulaire et verticale avec impression digitale à la base, côté intérieur (5-74).



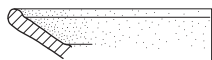
153. Grès (US 32) (143) et céramique rouge (US 43) (144) (Éch. 1/3) (*Val-Duchesse*, p. 151-152) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



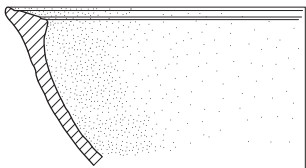
145



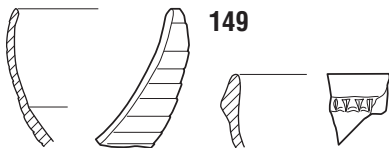
146



147

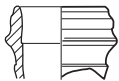


148



149

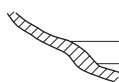
150



151



152



153

154. Céramique blanche (145), céramique grise (146), céramique rouge (147-148), grès (149-151), faïence stannifère (152) et faïence fine (153) (US 5) (Éch. 1/3) (Val-Duchesse, p. 152-153) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

DE GROOTE *e.a.*, 1992, p. 340 et 344, fig. 14.1. DE WITTE, 1988, p. 34, fig. 29a et p. 79, fig. 56.7 ; datation : XIV. Pièce du même style dans : COULON & LACROIX, 1990, p. 114-115, fig. 74.7 ; datation : XIVc.

Céramique rouge

147. Bord d'assiette à lèvre ourlée (fig. 154). Glaçure plombifère verte sur engobe blanc à l'intérieur. Sur le bord, selon la présence ou l'absence d'engobe, la glaçure prend un aspect brun orangé à vert foncé (5-46).

148. Bord de terrine (fig. 154). Glaçure plombifère orange à taches brun foncé à l'intérieur et sur le bord. Corps hémisphérique (5-7).

BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 57, pl. XXI, nos 11 et 13 ; datation : vers 1500 ?

Non dessiné. Rebord de chaufferette crénelé. Glaçure plombifère orange. Lèvre plate soulignée par une forte saillie carénée (5-10).

Pièces du même style, sauf la glaçure, dans : BLIECK, 1986, p. 114, fig. 1.4.24 et 1.4.25 ; datation : XV-XVI. DEWILDE & VAN DER PLAETSEN, 1994, p. 83, 86 et 88, fig. 3.26.2 ; datation : XVIa.

Grès

149. Bord de gobelet ovoïde (fig. 154). Pâte gris clair. Glaçure salifère avec coups de feu dans la moitié supérieure. Panse cannelée (5-61). DE POORTER, 1995, p. 82-83, fig. 58.193. HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88.258 ; Siegburg ; datation : XV.

150. Bord en manchette (fig. 154) et lèvre arrondie d'une cruche. Pâte grise. Glaçure salifère grise à brune. Décor composé d'une rangée d'incisions verticales (5-22).

DEGRÉ, 1995, p. 79-81, fig. 61.61 ; Raeren ; Datation : XV-XVIa. DE POORTER, 1995, p. 114, fig. 87.66 ; Aachen ; XV-XVIA (avant 1530). JANSSEN, 1983, p. 208, fig. 18.2 ; datation : XV.

151. Fragment de cruche à goulot étroit cannelé (fig. 154). Pâte gris foncé. Glaçure salifère brun moucheté et brillant à l'extérieur, brun uniforme à l'intérieur. Lèvre amincie et carène sur le haut du col (5-23). Cette cruche a été fabriquée en Rhénanie ; elle date du XVI^e ou du XVII^e siècle.

Pièce du même style dans : DE WITTE, 1988, p. 34, fig. 29c ; datation : XVI.

Faïence stannifère

152. Bord d'assiette (fig. 154). Pâte jaune-saumon. Glaçure stannifère sur les deux faces. Décor en camaïeu bleu sur fond blanc. Deux filets concentriques encadrent une frise géométrique sur l'aile. Le motif central, délimité par deux filets, n'a pu être identifié (5-71).

Faïence fine

153. Bord de tasse à panse tronconique (fig. 154). Décor imprimé en camaïeu bleu, à motif végétal à l'extérieur et guirlande et motif végétal à l'intérieur (5-70).

Cette pièce a été produite au XIX^e ou au XX^e siècle.

Verre

Non dessinés. Seize fragments de verre fortement dégradés (non numérotés).

Métal

154. Fragment de clou (fig. 155) en fer à tête en cabochon de section carrée (5-77).

155. Clou en fer (fig. 155) à tête plate de section carrée (5-76).

Non dessiné. Un amas ferreux totalement corrodé et non identifiable (5-78).

Ensemble VI

L'ensemble VI se compose des US 6, 61 et 62, découvertes entre 1989 et 1991. Il semblerait que les différentes US de l'ensemble VI n'aient aucune valeur stratigraphique mais qu'elles correspondent simplement à des moments de récolte distincts dans une même tranchée, dont la situation exacte ne nous est pas parvenue. Le matériel qui compose le lot d'artefacts est assez cohérent et date entre la fin du XIV^e siècle et les environs de 1550.

US 6

Grès

Non dessiné. Bord de cruche (6-4).

Cette pièce provient de Siegburg où elle a été produite entre les XIV et XVI^e siècles ; HURST *e.a.*, 1986, p. 176-183.

Verre

Non dessinés. Cinq fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Métal

Non dessinés. Cinq clous ou fiches en fer forgé très corrodé (6-7) ; trois épingles à têtes globuleuses pleines en alliage cuivreux (6-8).

US 61

Céramique grise

156. Bord épaissi et replié vers l'extérieur (fig. 156). Pâte gris clair (61-21).

BARTELS, 1999b, p. 624, fig. 348 ; datation : XIVA. Pièce du même style dans : BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 41, pl. XI, n^{os} 5-11 ; datation : XV-XVI (vers 1500 ?).

157. Bord de grand bol (?) (fig. 156) à lèvre ourlée et rebord délimité par deux fins sillons (61-20).

158. Fragment de pot à fleur (fig. 156) à bord épaissi replié vers l'extérieur et pourvu de perforations verticales. Pâte grise à l'extérieur et à noyau rouge-brun. Fin sillon sur le haut de la panse. Anse circulaire horizontale (61-38).

159. Fragment de couvre-feu (fig. 156) à anse circulaire. Pâte grise à noyau brun-rougeâtre. Base de l'anse décorée d'impressions digitales et rosace faite au doigt, fragmentaire, sur la panse (61-24).

Céramique rouge

160. Fragment de tèle (fig. 156) à rebord orné de sillons horizontaux tracés directement dans la pâte. Glaçure orange légèrement verdâtre à l'intérieur et sur la lèvre. Le rebord, en ressaut sur le bassin, est délimité par un léger sillon sur la face interne et porte un bec verseur assez large (61-26).

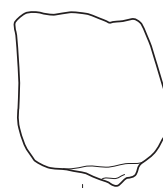
BARTELS, 1999b, p. 693, fig. 596 ; datation : XIVb-c. Rebord semblable, sans les sillons, dans : BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 58, pl. XXII.5 ; datation : XV-XVIIA (vers 1500 ?).

161. Fragment de pot à cuire (fig. 156) ou de marmite à anse roulée verticale. Glaçure orange à taches brun foncé et vertes sur les deux faces. Rebord en gouttière (61-19).

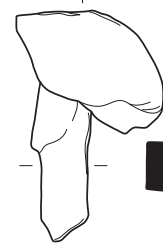
DE POORTER, 2001, p. 203-204 ; datation : XVIB-XVIIa.

162. Fragment de pot à cuire (fig. 156) ou de marmite à anse roulée verticale. Glaçure orange-vert à taches brun foncé sur les deux faces sauf dans le bas de la panse à l'extérieur. Bord évasé à gouttière et cannelures sur le haut de la panse (61-36).

DE POORTER, 1995, p. 136, fig. 109.3.

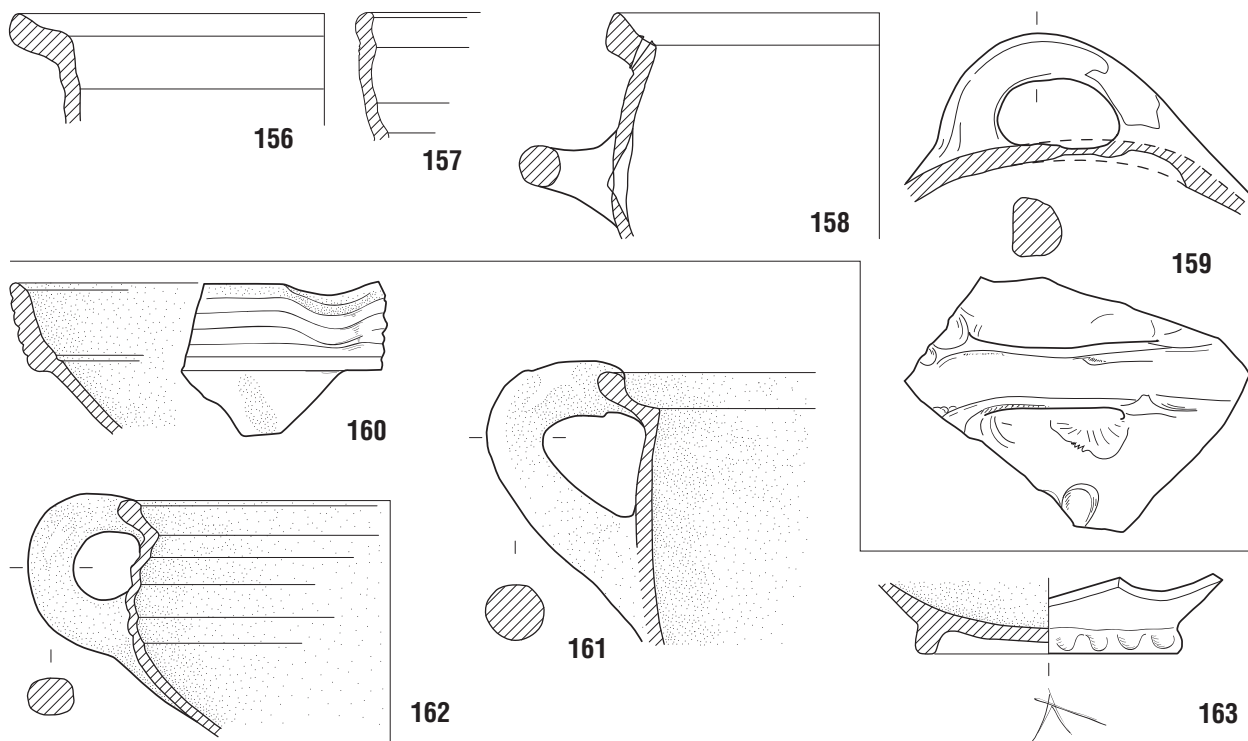


154



155

155. Métal (154-155) (US 5) (Éch. 2/3) (Val-Duchesse, p. 153) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



156. Céramique grise (156-159) et céramique rouge (160-163) (US 61) (Éch. 1/3) (*Val-Duchesse*, p. 154-155) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa.

163. Fond de pot (fig. 156). Glaçure orange-brun à l'intérieur. Anneau de base très légèrement festonné et fond convexe. Marque de propriété formée de trois traits entrecroisés (61-39).

Verre

Non dessinés. Trois fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Métal

Non dessinés. Une lame en fer fortement corrodée (61-42). Deux clous quadrangulaires en fer forgé totalement corrodés (61-41) ; une plaquette pliée et perforée en plomb (61-40).

US 62

Céramique rouge

164. Bord de tèle-à-lait à lèvre ourlée (fig. 157). Glaçure plombifère orange à taches brun foncé à l'intérieur. Rebord en bandeau marqué par un sillon sur la face externe. Bec verseur (62-17).

DEGRÉ, 1995, p. 51 et 100, fig. 31.462 ; datation : XVd-XVIa. DE POORTER, 1995, p. 95, fig. 71.41 ; datation : avant 1627.

165. Bord de chaufferette à paroi ajourée (fig. 157). Glaçure plombifère orange. Bord plat souligné par une forte saillie carénée. Orifices triangulaires (62-1).

Pièces du même style, sauf la glaçure, dans : BLIECK, 1986, p. 114, fig. 1.4.24 et 1.4.25 ; datation : XV-XVI. DEWILDE & VAN DER PLAETSEN, 1994, p. 83, 86 et 88, fig. 3.26.2 ; datation : XVIa.

Verre

Non dessinés. Onze fragments de verre très dégradés dont un fond de bouteille (non numérotés).

Métal

166. Petit dé à coudre (fig. 157) en alliage cuivreux (62-20).

Non dessinés. Quelques fragments de fer très corrodés dont mini-

mun cinq clous quadrangulaires en fer forgé (62-22) ; trois épingles à tête globuleuse pleine en cuivre (62-19) ; une plaquette pliée et perforée en plomb (62-21).

Ensemble VII

L'ensemble VII se compose des US 7 et 71. L'US 7 correspond à la première partie d'un lot de matériel découvert en 1990/1991. L'US 71 correspond à la seconde partie du même lot. La stratigraphie de l'ensemble VII n'est pas connue mais il semblerait que le matériel de l'US 7 couvrirait celui de l'US 71. Aucune datation ne peut être proposée pour l'US 7. Les découvertes de l'US 71 remontent aux XV^e et XVI^e siècles.

US 7

Métal

Non dessinée. Une fiche quadrangulaire en fer forgé fortement corrodée (7-5) ; cinq clous quadrangulaires en fer forgé fortement corrodés (7-6).

US 71

Céramique grise

167. Bord de terrine (fig. 158). Pâte gris. Bord replié vers l'extérieur (71-55).

BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 40, pl. X, n° 6 ; datation : XV-XVI (vers 1500 ?).

168. Bord de terrine (fig. 158). Pâte gris-clair et noyau brun-rouge. Bord replié vers l'extérieur (71-56).

BORREMANS & FOURNY, 1988, p. 40, pl. X, n° 3 ; datation : XV-XVI (vers 1500 ?).

Céramique rouge

169. Fragment d'assiette à bord droit (fig. 158). Glaçure plombière orange foncé à taches brun foncé à l'intérieur et sur le bord (71-1).

PIETERS *e.a.*, 2000, p. 241, fig. 14.9 ; datation : XVIB-XVIIA.

170. Bord d'assiette décoré par un sillon (fig. 158). Glaçure orange légèrement verdâtre sur la face supérieure (71-5).

NACHTERGAEL, 2001, p. 84-85 et fig. 58.66 ; datation : XIV-XVI.

171. Fragments de tèle à rebord cannelé (fig. 158). Pâte rouge-brique à noyau gris. Glaçure plombifère orange légèrement verdâtre sur la face intérieur. Amorce d'un petit bec verseur. Trois fragments non-jointifs (71-31, 71-57 et 71-79).

172. Fragment de tèle-à-lait (fig. 158) ou de terrine à lèvres amincies. Glaçure plombifère orange à taches brun foncé à l'intérieur et quelques taches à l'extérieur. Rebord en bandeau marqué par une légère carène, arrondie, sur la face interne. Anse roulée horizontale (71-59).

DEGRÉ, 1995, p. 51 et 100, fig. 73.452 ; datation : XVd-XVIa.

173. Fond de grande tèle (fig. 158) ou terrine à pieds pincés. Glaçure plombifère orange à taches vertes à l'intérieur. Marque de propriété incisée en forme de A à l'extérieur (71-11).

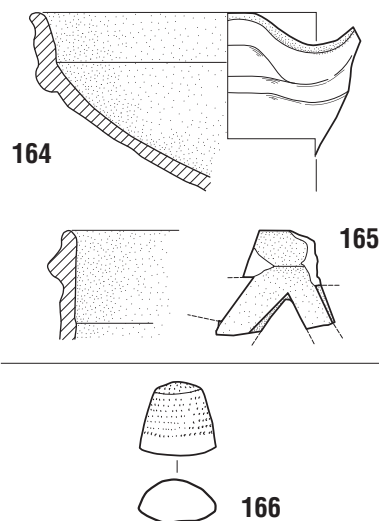
DE GROOTE *e.a.*, 1992, p. 345, 347 et 373-376, fig. 17.19 et 40.1 à 40.9.

174. Fond de bol à six pieds pincés (fig. 158). Glaçure verte sur engobe blanc à l'intérieure et petite tache de glaçure plombifère sur un des pieds. (71-77).

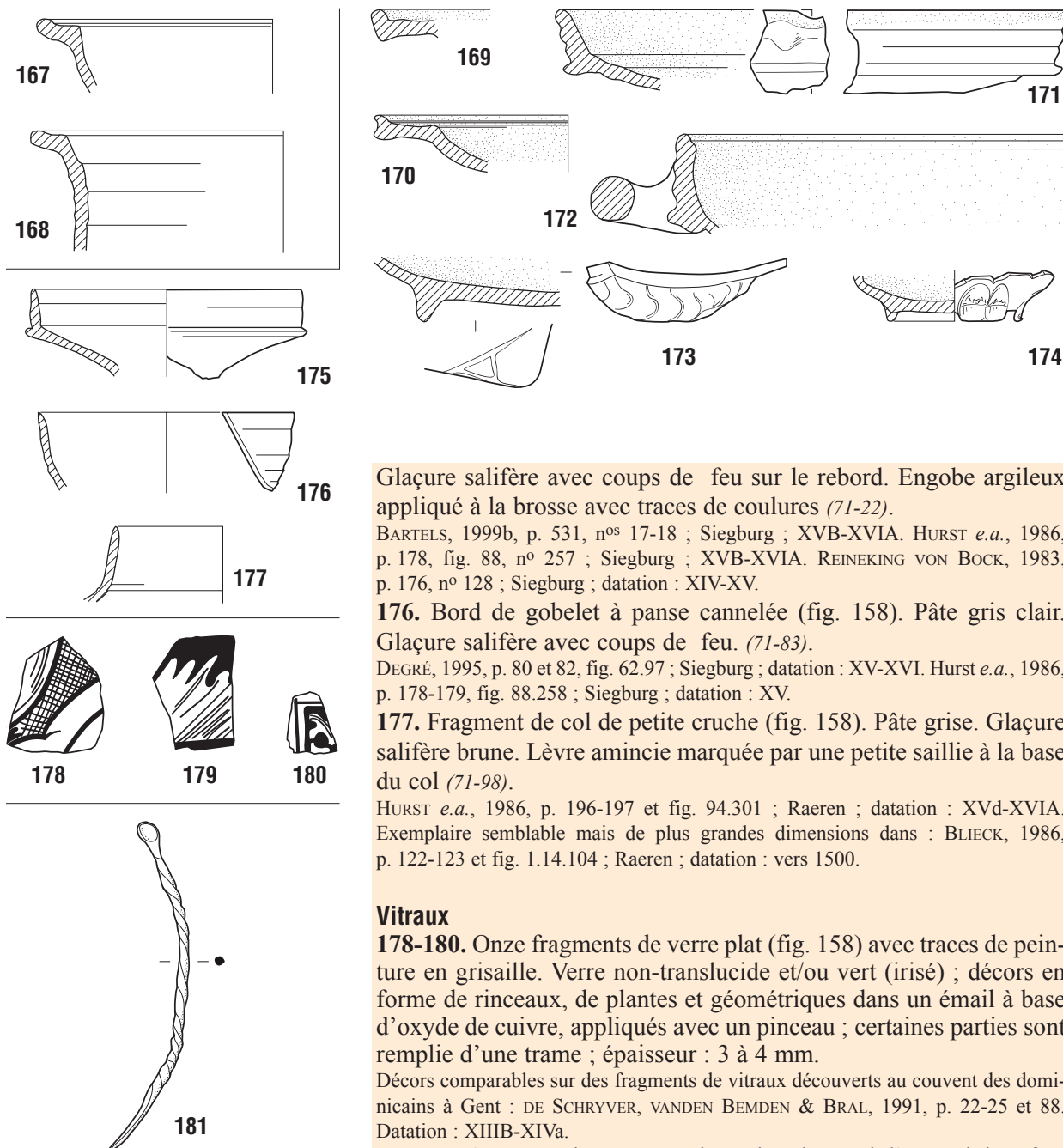
Pièce semblable, à 5 pieds, dans : BLIECK, 1986, p. 113-114, fig. 1.4.23 ; datation : XVI. Forme identique, en céramique grise, dans : DE POORTER, 1995, p. 111, fig. 85.12.

Grès

175. Bord d'écuelle à rebord tronconique (fig. 158). Pâte gris clair.



157. Céramique rouge (164-165) (Éch. 1/3) et métal (166) (Éch. 2/3) (US 62) (Val-Duchesse, p. 155) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa.



158. Céramique grise (167-168), céramique rouge (169-174), grès (175-177), vitraux (178-180) (Éch. 1/3) et métal (181) (Éch. 2/3) (US 71) (Val-Duchesse, p. 156-157) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

Glaçure salifère avec coups de feu sur le rebord. Engobe argileux appliqué à la brosse avec traces de coulures (71-22).

BARTELS, 1999b, p. 531, nos 17-18 ; Siegburg ; XVB-XVIA. HURST *e.a.*, 1986, p. 178, fig. 88, n° 257 ; Siegburg ; XVB-XVIA. REINEKING VON BOCK, 1983, p. 176, n° 128 ; Siegburg ; datation : XIV-XV.

176. Bord de gobelet à panse cannelée (fig. 158). Pâte gris clair. Glaçure salifère avec coups de feu. (71-83).

DEGRÉ, 1995, p. 80 et 82, fig. 62.97 ; Siegburg ; datation : XV-XVI. Hurst *e.a.*, 1986, p. 178-179, fig. 88.258 ; Siegburg ; datation : XV.

177. Fragment de col de petite cruche (fig. 158). Pâte grise. Glaçure salifère brune. Lèvre amincie marquée par une petite saillie à la base du col (71-98).

HURST *e.a.*, 1986, p. 196-197 et fig. 94.301 ; Raeren ; datation : XVd-XVIA. Exemple semblable mais de plus grandes dimensions dans : BLIECK, 1986, p. 122-123 et fig. 1.14.104 ; Raeren ; datation : vers 1500.

Vitraux

178-180. Onze fragments de verre plat (fig. 158) avec traces de peinture en grisaille. Verre non-translucide et/ou vert (irisé) ; décors en forme de rinceaux, de plantes et géométriques dans un émail à base d'oxyde de cuivre, appliqués avec un pinceau ; certaines parties sont remplies d'une trame ; épaisseur : 3 à 4 mm.

Décors comparables sur des fragments de vitraux découverts au couvent des dominicains à Gent : DE SCHRYVER, VANDEN BEMDEN & BRAL, 1991, p. 22-25 et 88. Datation : XIIIb-XIVa.

Non dessinés. Trois gouttes qui ornent la paroi d'un récipient fortement irisés et très fragile (71-99, 71-100 et 71-101).

FONTAINE, 2001, p. 162.

Non dessinés. Un petit morceau de vitrail à décor géométrique ; dix-sept fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Os

Non dessiné. un osselet (71-93).

Métal

181. Instrument de toilette à manche torsadé (cure-oreille) (fig. 158), alliage cuivreux (71-92).

Non dessinés. Une fine boucle quadrangulaire en fer mesurant 23 x 40 mm (71-95) ; deux amas ferreux totalement corrodés et non identifiables (71-96 et 71-97) ; un bout de lacet en alliage cuivreux (71-88) ; cinq épingles en alliage cuivreux à tête globuleuse pleine (71-87) ; un maillon de chaîne en alliage cuivreux (71-89) ; deux bouts de fil cuivreux (71-90) ; des plombs de vitraux (71-91).

Ensemble VIII

L'ensemble VIII correspond aux US 8, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92 et 93. Ces dernières ont livré très peu de matériel. Elles correspondent à différentes phases de la mise au jour et du démontage du mur 3 qui fut probablement enseveli dans le courant du XIX^e siècle. Ces US n'ont pas de valeur stratigraphique.

US 81

Faïence stannifère

182. Fond d'assiette en faïence stannifère (fig. 159). Pâte rose-saumon. Glaçure stannifère sur la face supérieure et glaçure plombifère jaune-vert sur la face inférieure. Décor végétal peint composé de feuilles (vertes), de tiges (mauves) et de fleurs (rouge brunâtre) (81-1).

Datation : XIX^e siècle ?

US 85

Métal

Non dessiné. Quatorze fiches et clous quadrangulaires en fer forgé (85-4) ; un bout de fil cuivreux (85-3).

US 87

Verre

Non dessinés. Un fragment de fond très dégradé (non numéroté).

Métal

Non dessiné. Dix fiches et clous quadrangulaires en fer forgé (87-4).

US 89

Terre à pipe

183. Fragment de fourneau à décor en tête de turc (fig. 160). Marque en relief (un E couronné ?) (89-2).

Des pièces très proches ou peut-être identiques ont été produites par la Veuve Blanc-Garin à Givet, dans les Ardennes françaises, au XIX^e siècle.

DUCO, 1983, p. 13, n^{os} 133 ou 135 ; Givet (Ardennes françaises) ; datation : 1838.

DUCO, 2004, p. 15, n^{os} 133 et 135.

184. Fragment de fourneau (fig. 160) avec marque en relief (D+M entrecroisés ?) (89-1).

Cette marque est probablement celle que Dirk Maarlink ou sa veuve employèrent aux Pays-Bas entre 1692 et 1722 (DUCO, 2003, p. 162).

US 93

Matériaux de construction

185. Fragment de tuile faîtière à vague (fig. 160). Pâte gris-rouge à gros dégraissant. Glaçure plombifère bordeaux foncé métallescent sur la face supérieure (93-2).

DE POORTER, 1995, p. 137-138, fig. 110.20 ; datation : XIXA. GUILLAUME & MEGANCK 2009, p. 72, fig. 67-62.

Ensemble IX

L'ensemble IX se compose des US 10, 101, 102, 103 et 104. Ces dernières ont été fouillées de mars à juin 1992. Un seul élément mobilier provient de l'ensemble IX. Il s'agit d'une céramique fragmentaire datée des XIV^e ou XV^e siècles.

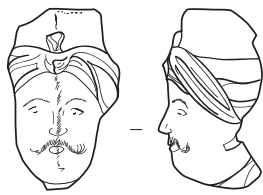
US 104

Grès

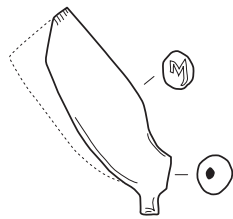
Non dessiné. Bord de coupe ou de gobelet. Pâte grise. Légères traces



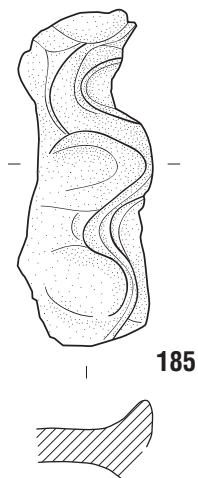
159. Faïence stannifère (182) (Éch. 1/3) (US 81) (Val-Duchesse, p. 158) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



183



184



185

160. Terre à pipe (183-184) (Éch. 2/3) (US 89) et matériaux de construction (185) (Éch. 1/3) (US 93) (Val-Duchesse, p. 158-159) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

de glaçure salifère avec coups de feu (104-1).

Cette pièce a été produite à Siegburg au XIV^e ou au XV^e siècle.

Ensemble X

L'ensemble X comprend un lot de matériel de construction mélangé dont une partie a été découverte en dehors de la zone de fouille principale (« à côté de la cheminée de l'ancienne serre construite par le baron Dietrich et détruite en 1988 »). Il comprend de nombreux fragments de carrelages et une brique moulée XIX^e d'inspiration plus ancienne.

US 12

Céramique rouge

186. Fragment de plaquette en terre cuite (couverture) (fig. 161), pâte rouge, glaçure plombière sur la face supérieure, sur les trois petits côtés conservés et sur une partie de la face inférieure, dim. conservées : 45 x 50 x 5 mm (12-3).

Matériaux de construction

187. Brique moulée décorée de deux blasons en terre cuite (fig. 161). Celui de gauche est connu depuis 1723. Au nom de Val-Duchesse, il se compose d'un losange surmonté d'une crose auquel pend un sudarium. Dans ce losange, la Sainte Vierge, assise sur un petit temple, est couronnée et nimbée. Elle tient l'enfant Jésus dans ses bras. De part et d'autres de la sainte, deux colombes se font face. Le blason de droite se rencontre dès 1694. Il se compose d'une croix fleurdéliée supportant un écu chevronné. Au-dessus du chevron, une palme et une brindille fleurie s'entrecroisent. Dans le chevron, le chien de saint Dominique porte un livre entre les pattes et la torche enflammée qui éclaire le monde dans la gueule (12-15).

Sur l'étude de ces blasons, voir : SCCELLIERS, 1970, p. 65 et 75. Notre brique date vraisemblablement des restaurations entreprises par le baron Dietrich au XIX^e siècle. À cette époque, le blason au chien de Saint-Dominique fut employé à d'autres usages à Val-Duchesse, pour la décoration des hottes de cheminées par exemple.

188. Quart de carreau en terre cuite, pâte rouge (fig. 161), glaçure plombifère, engobe blanche très épaisse sur la face supérieure, traces de découpage en quartiers sur la mi-hauteur sur deux des quatre côtés, dim. : 58 x 58 x 20 mm (12-9).

189. Quart de carreau en terre cuite (fig. 161), pâte rouge, glaçure plombifère partiellement conservé, engobe blanche très épaisse sur une partie de la face supérieure, traces de découpage en quartiers sur la mi-hauteur sur deux des quatre côtés, dim. : 58 x 58 x 20 mm (12-33).

190. Quart de carreau en terre cuite (fig. 161), pâte rouge, glaçure plombifère vert foncé presque noir partiellement conservé sur de la face supérieure, traces de découpage en quartiers sur la mi-hauteur sur deux des quatre côtés, dim. : 59 x 60 x 20 mm (12-38).

191. Fragment de carreau en faïence (fig. 161) à décor bleu sur fond blanc. Glaçure stannifère avec quelques imperfections sur la face supérieure (petits trous). Une décoration peinte, se trouve dans le coin inférieur droit de la pièce et, au centre, deux personnages se font face (12-16).

Non dessiné. Coin de carreau de faïence à décor bleu sur fond blanc. Glaçure stannifère avec quelques imperfections sur la face supérieure (petits trous) (12-11).

Ce fragment de carreau se rattachait peut-être à l'origine à la pièce AU006.12.16 mais il ne présente aujourd'hui aucun bord commun avec cette dernière.

Non dessinés. Trente-et-un carrelages et fragments de carrelages en terre cuite vernissée (12-1 à 12-2, 12-4 à 12-8, 12-10, 12-12 à 12-14, 12-20 à 12-32, 12-34 à 12-40) et deux fragments de carrelage industriel imitation marbre (12-18 et 12-19).

Ensemble XI

L'ensemble XI se compose des US 13, 14 et 15, fouillées en novembre 1991. Ces dernières correspondent à trois sondage distincts qui ont eut lieu au niveau d'une couche chargée en éléments lithiques « dans la rocaille ». Elles n'ont aucune valeur stratigraphique et ne peuvent pas être localisée avec précision.

US 14

Faïence stannifère

192. Fond de pot (cafetière, pot à lait ou théière ?) (fig. 161) en faïence noire dite de Namur. Pâte gris foncé. Glaçure noire épaisse légèrement irisée sur les deux faces, sauf sur le fond où elle est partiellement mate. Petit talon très court (14-1).

Inspiré de la céramique noire anglaise (*black glazed ware*), ce type de pièce est traditionnellement attribué à Namur. Il semblerait pourtant qu'on en ait fabriqué en différents endroits dont Septfontaines-lez-Luxembourg, Nimy, éventuellement Bruxelles (chez François Ghobert de Saint-Martin) et Andenne.

Pièces du même style dans : LEMAIRE, 2003, p. 70 ; Bruxelles ; XVIII^e-XIX^e. MARIËN-DUGARDIN, 1975, p. 79-83 ; Namur ; datation : XVIII^e-XIX^e.

US 15

Verre

Non dessinés. Huit fragments de verre très dégradés (non numérotés).

Matériaux de construction

Non dessinés. Deux carrelages en terre cuite vernissée (15-5 et 15-6) ; trois fragments de plâtre mural (15-1 à 15-3) ; un fragment de plaquette en grès gris légèrement arquée (dim. conservées : 90 x 60 x 15 mm) (15-7) et un fragment de bloc en grès jaune sable (dim. conservées : 75 x 60 x 45 mm) (15-8).

Ensemble XII

L'ensemble XII se compose de l'unique US 16. Cette dernière comprend un lot de matériel découvert en dehors de la zone de fouille principale, en bordure méridionale du Grand-Étang, de l'autre côté du chemin.

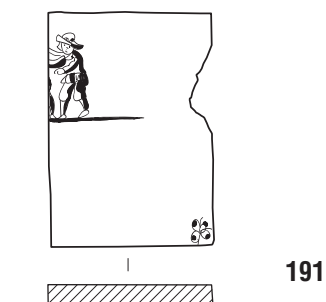
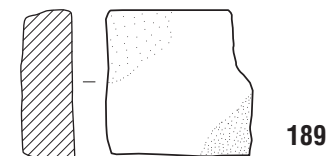
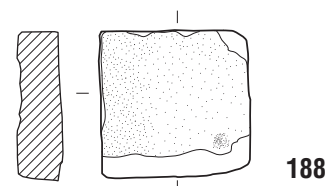
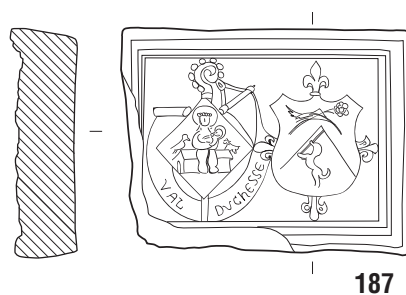
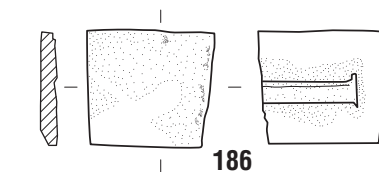
US 16

Grès

193. Fragment de panse de cruche ou de pinte (fig. 162). Pâte grise. Glaçure salifère sur les deux faces. Décor extérieur composé de rosaces végétales à 16 pétales et deux cercles extérieurs concentriques (margarites ?) – bleu de cobalt entre les rosaces (16-1). Cette céramique a été fabriquée dans le Westerwald, en Allemagne, au XVII^e siècle.

Verre

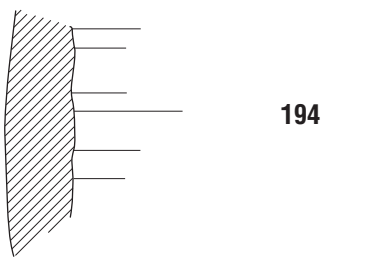
Non dessinés. 1092 fragments de verre vert (bouteilles) (panse : 711, fonds : 173, goulots : 15, bulk : 311). 108 fragments de verre blanc (panse : 37, fonds : 7, bulk : 63). 1 fragment de verre à pied.



161. Céramique rouge (186), matériaux de construction (187-191) (US 12) et faïence stannifère (192) (US 14) (Éch. 1/3) (*Val-Duchesse*, p. 159-160) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).



193



194



195



196



162. Grès (193) (US 16), matériel intrusif (194) (US 18) (Éch. 1/3) et pièces de monnaie (195-196) (Éch. 1/1) (Val-Duchesse, p. 160-161) © MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

Ensemble XIV

L'ensemble XIV se compose de l'US 18. Cette dernière a livré un fragment de céramique romaine découvert en dehors de la zone de fouille principale.

US 18

Matériel intrusif en céramique

194. Fragment de panse (fig. 162) (d'amphore ou de dolium romain ?). Pâte rose-beige dégradée par l'action de l'eau (18-1).

Pièces de monnaie

- Attribution chronologique : Époques médiévale et post-médiévale.
- Quantité de pièces : 4
- Lieu de conservation : coll. privée Chr. Clauss
- Inventeur et date de découverte : Chr. Clauss dans les années 1980-1990

195. Jeton de compte (fig. 162), Philippe II, Dordrecht, 1556, position de frappe : 3 heures, diam. : 29 mm, poids : 4,4 g (coll. privée Chr. Clauss).

Avers : 1. *Effigie* : buste cuirassé de Philippe II à droite. 2. *Légende* : « PH[II]LIPPVS.D.G.HISPANIARV[M].REX ». 3. *Différent* : au niveau de la légende, une rose, presque illisible, indique que le jeton a été frappé à Dordrecht ;

Revers : 1. armes d'Espagne couronnées et entourées du collier de la Toison d'Or. Sous l'écu se trouvent les chiffres : « [5]6 » (seul le 6 est lisible), ce qui indique que le jeton a été frappé en 1556. 2. *Devise* : « G.DV.BVRREAV.DES.FINANCES » [le G. est l'abréviation du mot get, getz, geton, gettour, gettoir, gectoire... qui signifie jeton en vieux français].

DUGNOLLE, 1876-1877, n° 2100 ; datation : 1556.

196. Imitation d'une courte (fig. 162) (l'original pourrait être une pièce de type Gueldre [?] frappée entre 1557 et 1567), Philippe II, diam. : 17,5 mm, poids : 1,1 g (les pièces originales pèsent environ 1,7 g), forte corrosion (1-629).

Avers : *Effigie* : buste cuirassé de Philippe II à droite ;

Revers : quatre briquets avec leurs pierres [seuls trois d'entre eux sont visibles] autour de quatre étincelles.

DE POORTER, 1995, p. 101 ; datation : ca 1557-1567.

Non dessiné. Double liard, Joseph II, Bruxelles, 1789, diam. : 20 mm, poids : 2,6 g, très forte corrosion (coll. privée Chr. Clauss).

Avers : 1. *Effigie* : buste de Joseph II à droite. 2. *Légende* : « JOS.II.[D.G.R.IMP.D.B.] » ;

Revers : « AD USUM BELGII AUSTR. 1789 » surmontant une petite tête.

<http://www.duiten.nl/brussel.htm> (BRU.16 – AvK.231) (site Internet visité le mardi 06 mai 2008) ; datation : 1789.

Non dessiné. Sol, Indes néerlandaises, 1808, diam. : 25 mm, poids : 2 g, très forte corrosion (coll. privée Chr. Clauss).

Avers : petite étoile à cinq branches suivie du texte : « INDIA BATAV : 1808 » ;

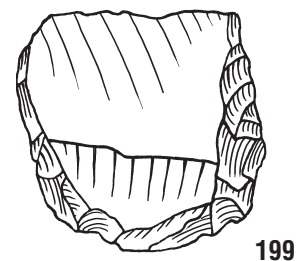
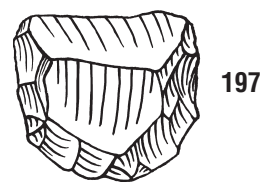
Revers : écu couronné représentant un lion, à gauche. Le reste de la pièce est illisible.

Datation : 1808.

Céramique, verre, os, matériaux de construction et objets lithiques

- Attribution chronologique : Époques médiévale et post-médiévale
- Quantité de pièces : 31
- Lieu de conservation : MRAH, hors inventaire (réserve I, caisse 176)
- Inventeur et date de découverte : L. Tiberghien, vers 1890

Le matériel médiéval et post-médiéval découvert par L. Tiberghien est conservé avec un lot d'environ 4000 pièces attribuées au Paléolithique supérieur, au Mésolithique et au Néolithique. Il se compose de 19 tessons de céramique, 4 morceaux de verre, 1 fragment d'os, 4 morceaux de carrelage et 3 pierres à fusil (fig. 163) en silex blond translucide et noir opaque.



163. Pierre à fusil (196-198) (Éch.1/1) (*Val-Duchesse, Moyen Âge - Temps modernes, MRAH, hors inv., p. 162*) (© MRBC-DMS, dessin C. Ortigosa).

CONCLUSIONS

Le cadre naturel

La Région de Bruxelles-Capitale

Géologie

La région bruxelloise et son sous-sol reposent sur un socle rocheux d'Âge Primaire très ancien que l'on appelle : « Anticlinal du Brabant ». Il est daté entre 540 et 500 millions d'années. Quelques couches attribuées au Secondaire ont été détectées par-dessus, essentiellement dans la moitié nord de la région, et sont datées entre 135 et 65 millions d'années.

D'après la carte géologique consacrée à la zone Bruxelles-Nivelles, la quasi-totalité des affleurements en région bruxelloise correspond à des formations tertiaires. L'Éocène, subdivision du Tertiaire, est la phase dominante (de 53 à 37 millions d'années). Les terrains situés à l'est et dans la vallée de la Senne sont en général plus anciens que ceux que l'on retrouve à l'ouest de la vallée (Éocène inférieur contre Éocène moyen).

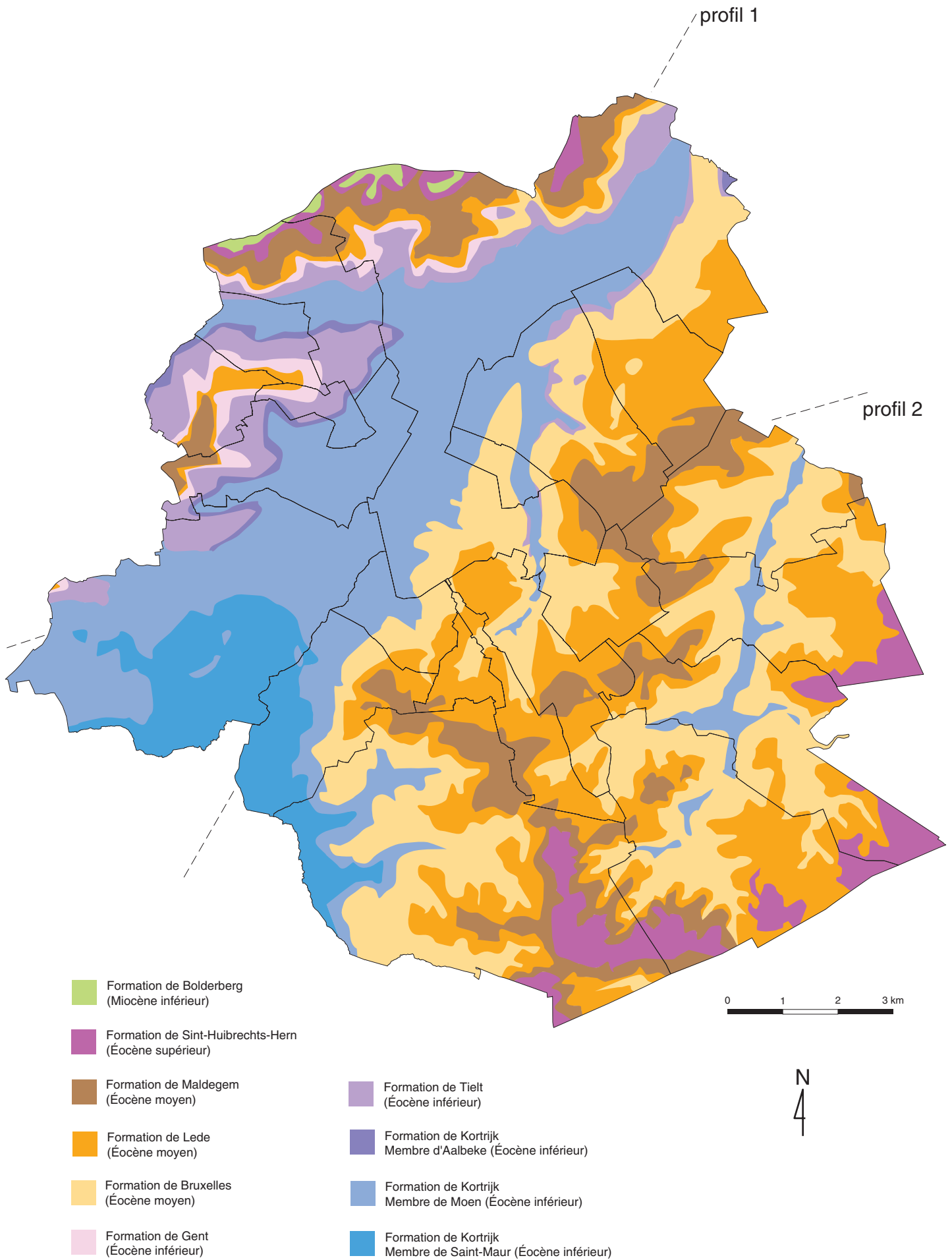
Quelques dépôts quaternaires, composés essentiellement d'alluvions et de limons éoliens dits lœss, complètent les formations géologiques de la région. Le fond de la vallée de la Senne et le sous-sol de la forêt de Soignes constituent les meilleurs exemples pour chacun de ces deux processus de sédimentation.

Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région bruxelloise se résume essentiellement au bassin de la Senne. Il est important de préciser que sa mise en place est, somme toute, assez tardive si elle est reportée sur une échelle des temps géologiques (2 ou 3 centaines de milliers d'années pour plusieurs centaines de millions d'années). La lecture du réseau hydrographique de la région passe donc par la compréhension des propriétés des différentes couches géologiques qu'il a rencontrées.

Dans les faits, la Senne s'est formée il y a plus de 375 000 ans environ. À cette époque, elle rejoignait directement le littoral d'alors qui s'étendait de la Zélande au nord de la Campine. Puis, il y a 200 000 ans, elle perdit toute la section nord de son parcours pour prendre sa physionomie actuelle et se jeter dans les cours d'eau de l'actuelle vallée flamande. Finalement, le creusement de la vallée s'intensifia entre 130 000 et 80 000/70 000 ans environ et le lit de la rivière descendit d'une dizaine ou d'une vingtaine de mètres par rapport à aujourd'hui. Mais, entre 70 000 et *ca* 43 750 ans, des alluvions colmatèrent le fond de vallée menant à la situation actuelle.

La Senne que nous connaissons aujourd'hui prend sa source à Naast, près de Soignies. Elle parcourt ensuite plus de 100 km vers la Dyle un peu en aval de Mechelen, via Bruxelles où la rivière est petite et le cours lent. Les principaux affluents dans la région se sont développés sur la rive droite.



164. La Région de Bruxelles-Capitale, les affleurements géologiques (les dépôts quaternaires ne sont pas cartographiés) (voir p. 20) (fond de plan BUFFEL *e.a.*, 2002, © IRScNB, dessin C. Ortigosa).

Ajoutons que de nombreux vallons secs parsèment la forêt de Soignes. Les têtes de vallons partant systématiquement du plateau brabançon, à l'est, les analyses géologiques ont pu démontrer qu'il s'agissait là de vestiges extrêmement anciens de torrents qui ont dû couler dans cette zone il y a plus de 10 000 ans.

En conclusion, les sables tertiaires qui composent la majeure partie des affleurements en région bruxelloise sont nettement perméables et l'eau les traverse facilement tout en étant naturellement filtrée. Mais dans les zones où, malgré cela, l'apport en eau était trop important que pour être capté par infiltration, de petits cours d'eau se sont développés en prenant des profils assez caractéristiques. En effet, le manque de compacité des couches sableuses permet de creuser rapidement des vallées profondes qui vont jouer le rôle de collecteurs naturels. Ces derniers, au débit souvent impressionnant, emportent sur leur passage une multitude de particules sédimentaires que l'on appelle des alluvions.

Dans ces conditions, il est aisé de comprendre comment de fortes pluies peuvent provoquer en quelques heures inondations et glissements de terrain. Pour éviter ce genre de catastrophes naturelles, les hommes ont pris le parti de creuser une multitude d'étangs artificiels sur le parcours des vallées.

Parmi les couches de sable bruxelloises se sont intercalés trois niveaux géologiques argileux. Leur présence a eu de fortes conséquences sur la mise en place du réseau hydrographique car ils empêchent en théorie, et contrairement aux niveaux sableux, que l'eau ne passe vers le bas. Le plus important de ces niveaux s'est développé sur la quasi-totalité de la surface de la région bruxelloise ; il s'agit de l'Yprésien. C'est sur lui que la Senne coule aujourd'hui et il supporte la principale nappe aquifère de la région. Ainsi, à l'opposé des vallées encaissées creusées dans des couches sableuses, la vallée de la Senne a dû prendre en largeur ce qu'elle ne pouvait prendre en profondeur pour présenter en définitive un fond de vallée supérieur au kilomètre.

Les deux autres couches argileuses sont beaucoup moins bien représentées, sauf en forêt de Soignes. Cette zone possède donc sa propre nappe aquifère et ses sources particulières.

Orographie

L'érosion consécutive au creusement des vallées joue un rôle de toute première importance dans la situation orographique que l'on connaît aujourd'hui à Bruxelles. Une logique mécanique implique que ce sont les zones au substrat géologique le plus compact qui ont été réservées par les cours d'eau lors du creusement des vallées. Cependant, le principal élément à retenir en matière d'orographie est totalement indépendant de ces phénomènes d'érosion.

En effet, un abrupt géologique net, long de 47 km, sépare la région bruxelloise en deux sections distinctes. Son origine remonterait aux Âges

165. La Woluwe, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).



Tertiaires mais ses processus de mise en place sont mal expliqués. Toutefois, la Senne est venue s'appuyer contre lui et se surimpose à son parcours au niveau de l'argile yprésienne. Le plateau brabançon, situé à l'est de cet accident géologique, culmine à 125-130 m d'altitude mais la plaine flamande, située à l'ouest, n'atteint que 85 m. Par le fait même de cette surimposition Senne-abrupt géologique, le flanc droit de la vallée est de loin plus pentu que celui de gauche. Des dénivellations de 6 à 8 % sont en effet courantes à l'est mais les pentes n'atteignent que les 2 % à l'ouest.

Pédologie

La plus grande partie du centre urbain et des communes périphériques a perdu ses sols naturels. La carte des sols de la Belgique reprend donc ceux de cette zone sous la cote « OB », soit comme sols artificiels en zone bâtie. Toutefois, les vestiges de sols naturels conservés permettent de restituer l'état probable tel qu'il devait être à l'origine. Au niveau de l'abrupt géologique qui forme le flanc droit de la vallée de la Senne, les sables déposés par les mers tertiaires sont à nu. Mais, du côté occidental de la vallée et au fur et à mesure que l'on s'avance vers le plateau brabançon à l'est, les limons éoliens sont de plus en plus présents. Ils pourraient couvrir jusqu'à 80 % du territoire dans certaines zones.

La commune d'Auderghem

Géologie

Les terrains les plus récents conservés aujourd'hui à Auderghem sont attribuables au Quaternaire. Il s'agit essentiellement de limons de plateaux d'origine éolienne, dits lœss, qui occupent des positions altimétriques élevées ; ils constituent la majeure partie du sous-sol de la forêt de Soignes. Mais la plus grande partie du territoire a été entaillée par l'érosion. Après avoir desquamé les couches quaternaires, cette dernière a stoppé sa course au niveau de couches à dominante sableuse attribuées à l'Éocène, une subdivision récente de l'Ère tertiaire. Seules les couches les plus basses, légèrement antérieures, présentent une dominante argileuse qui a ralenti, voire stoppé temporairement, le creusement des vallées. Bien qu'ils n'affleurent nulle part, les niveaux primaires et secondaires sous-jacents sont connus par des sondages profonds.

Hydrographie

Le principal cours d'eau d'Auderghem est la Woluwe, rivière qui traverse la commune de part en part depuis Watermael-Boitsfort vers Woluwe-Saint-Pierre. Elle alimentait autrefois de nombreux étangs, en particulier à hauteur du parc Seny et du domaine de *Val-Duchesse*. Son premier affluent était le Watermaelbeek. Venu du lieu-dit *Tercoigne*, à la limite Auderghem/Watermael-Boitsfort, il traversait les prairies basses situées au sud-est d'Auderghem pour rejoindre la Woluwe rue J. Bassem. C'est également à hauteur de cette rue que le Roodkloosterbeek, le ruisseau qui traverse *Rouge-Cloître*, rejoignait la rivière. Il était lui-même grossi par les eaux du ruisseau de Blankedelle et par celles, saisonnières, d'un minuscule cours d'eau sans nom formant la limite Auderghem / Tervuren, le long du Sluipdelleweg.



166. Traversant le village, la Woluwe alimente plusieurs étangs, dont celui du prieuré de *Val-Duchesse* et un autre situé en bordure de la chaussée de Wavre. Détail de l'atlas cadastral du canton d'Uccle, 1816 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 8284).

Orographie

Auderghem occupe une position dominante dans le paysage bruxellois. Toute la zone orientale de la commune est constituée d'un plateau élevé recouvert par la forêt. Quasi vierge d'érosion, cette zone n'a guère subi d'altération depuis la dernière glaciation. La section occidentale de la commune présente quant à elle un relief plus varié. C'est là que l'érosion a été la plus forte, en particulier en raison du creusement des vallées quaternaires de la Woluwe, du Watermaelbeek et du Roodkloosterbeek. D'une manière générale, les cotes sont dégressives d'est en ouest et du sud au nord.

Pédologie

Les sols naturels de la commune d'Auderghem ne sont pas connus au niveau de toute la zone urbanisée. En forêt de Soignes, par contre, ce sont les sols Aba(b) et Abc qui dominent largement.

167. Le grand étang de *Val-Duchesse* (© MRAH, photo M. Meganck, 2006).



Les activités humaines

Auderghem avant l'an mil

Préhistoire

Bien qu'il subsiste quelques doutes sur son attribution, la plus ancienne découverte archéologique réalisée à Auderghem daterait du Paléolithique moyen. Il s'agit d'un racloir en silex, découvert en 1907 par G. Cumont, qui aurait été fabriqué entre 130 000 ans et 40 000 ans avant notre ère. Suivent plusieurs découvertes attribuées au Mésolithique. Elles sont systématiquement mélangées à d'autres datées du Néolithique. Découvert vers 1890 par L. Tiberghien, le site de *Val-Duchesse* (chapelle Sainte-Anne) se démarque par son incroyable richesse. Deux autres sites, l'un situé rue de la Vignette,



168. Lames de poignards et perçoirs découverts à *Val-Duchesse* (site 2), silex, Néolithique moyen, MRAH, inv. B 3055 (© MRAH, photo R. Pessemier).



169. La chapelle Sainte-Anne, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

l'autre avenue du Grand-Forestier, sont contemporains ; ils ont tous deux été découverts par E. Dupréel dans la première moitié du xx^e siècle.

Néanmoins, comme c'est généralement le cas dans la haute vallée de la Woluwe, la majeure partie des découvertes préhistoriques réalisées à Auderghem appartient au Néolithique. Les sites sont nombreux. Le plus important reste, une fois encore, celui de *Val-Duchesse*. Citons également les occupations découvertes avenue Brassine, rue de la Vignette, avenue du Grand-Forestier, au parc de Woluwe, au clos du Bergoje, à *Rouge-Cloître*, à *Trois-Fontaines* et au carrefour Léonard.

Auderghem aux époques médiévale et post-médiévale

Les origines

On fait généralement d'Auderghem un hameau de *Watermael*. Ce dernier domaine fut probablement l'un des premiers essais de colonisation de la forêt de Soignes. Il n'est cependant pas interdit de penser qu'il ait constitué une partie d'un ensemble plus grand dont le centre devrait être recherché plutôt à l'est (peut-être vers Hoeilaart ?). Créé dans une clairière constituée par les vallées du Watermaelbeek et de la Woluwe, *Watermael* est considéré comme le plus ancien village attesté en région bruxelloise. La première mention du lieu remonte à 914 (*in pago Brabantisse in villa Guatremale*). Un certain Gombert, membre de l'aristocratie lotharingienne, et son épouse, Bertaïde, cèdent à l'abbaye Saint-Martin de Tours une série de biens situés en Flandre et en Lotharingie : à *Watermael* (Brabant), à Poix et Willemeau (Hainaut). L'alleu de *Watermael* comprenait une église dédiée à Notre-Dame, un moulin (peut-être celui de *Ten Reuken*), les terres de la réserve seigneuriale et les droits afférents à ses biens. Dans une version interpolée de l'acte, vers 950, l'alleu est cette fois composé de la réserve seigneuriale avec l'église, les terres cultivées et incultes, les bois, les prés, les eaux (Watermaelbeek, Woluwe et affluents), les pâturages, les manses qui en relevaient, les serfs qui en dépendaient et un moulin. Les différences entre les actes de 914 et 950 résulteraient d'une réorganisation du domaine par l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Très rapidement, le domaine de *Watermael* connût une extension qui se traduit par la création



d'Auderghem et de *Boitsfort*. Comme *Watermael* et *Boistfort*, Auderghem est né d'un défrichement opéré dans la forêt de Soignes, peut-être dès le XI^e siècle. Une clairière fut progressivement ouverte entre le massif forestier, le bois de *Mesdael* et celui du *Solbosch*. Lorsqu'Auderghem apparaît pour la première fois dans un acte de 1251 (*Oudregghem*, littéralement « l'ancien établissement »), il s'agit, comme *Watermael*, d'un bien relevant du duché de Brabant.

La paroisse de *Watermael*

Auderghem n'acquiesce son indépendance paroissiale qu'en 1835. Jusque là, le hameau dépendait, tout comme *Boitsfort*, de la paroisse de *Watermael*. L'acte qui mentionne pour la première fois *Watermael*, en 914, indique que l'église du lieu était dédiée à Notre-Dame. Au XIV^e siècle, lorsque le sanctuaire apparaît à nouveau dans les textes, il est désormais dédié à saint Clément. Le changement de patron a pu être réalisé au moment de la construction de l'église actuelle. Aussi, peut-être faut-il rechercher l'origine de cette nouvelle dédicace dans le fait que *Watermael* ait pu constituer une entité dépendant d'un grand domaine situé plus à l'est et dont le centre fut peut-être Hoeilaart, village possédant également une église dédiée à saint Clément. La paroisse de *Watermael* s'étendait sur ce village et ses deux hameaux (*Auderghem* et *Boitsfort*), mais aussi jusqu'aux confins d'Uccle, d'Overijse (*Hoeilaart*), de Tervuren, vers Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Ixelles.

En 1193, l'église de *Watermael* est cédée par le seigneur laïc qui la détenait au chapitre de Cambrai. Il doit s'agir du duc de Brabant ou d'un de ses vassaux. Cette donation est confirmée par le pape Célestin III. En 1271, le chapitre général de Cambrai échange, contre des biens fonciers à Braine-l'Alleud, ses droits sur la paroisse de *Watermael*, avec le prieuré de dominicaines de *Val-Duchesse*. À partir de ce moment, *Val-Duchesse* bénéficia des revenus de la dîme et du droit de présentation du curé à la nomination par l'évêque (personnat). Il assurait aussi la subsistance du curé et des pauvres ainsi que l'entretien de l'église. Certaines dîmes partielles n'appartenaient pas à *Val-Duchesse*. Dès 1296, l'abbaye de *La Cambre* possédait ainsi une dîme à *Watermael*. De même, au début du XV^e siècle, les biens attachés à la Venerie ducale comportaient aussi une petite dîme dans la paroisse de *Watermael*.

Établie dans le hameau d'Auderghem, la chapelle Sainte-Anne est citée dès 1251. En 1307, le patronat du sanctuaire fut cédé aux dominicaines de *Val-Duchesse* qui le conservèrent jusqu'à la fin



171. Val-Duchesse et la chapelle Sainte-Anne. G. de Wautier, *Carte de Bruxelles et ses environs*, ca 1810, détail (BRA, *Cartes et plans*).

de l'Ancien Régime. La chapelle fut désaffectée en 1843. La création d'une paroisse autonome à Auderghem dans les années 1830 entraîna en effet la construction d'une église paroissiale en bordure de la chaussée de Tervuren. Destinée à remplacer la chapelle Sainte-Anne, elle fut érigée entre 1843 et 1845. Cette église fut entourée d'un cimetière utilisé jusqu'en 1922, lorsqu'un nouveau champ de repos fut ouvert avenue J. Van Horenbeeck.

Le village d'Auderghem

Le noyau villageois primitif d'Auderghem fut établi aux environs immédiats de la chapelle Sainte-Anne, sur le plateau, mais aussi vers la Woluwe. En 1251, on trouve en effet la mention d'un bien situé *inter ecclesia de Ouderghem et paladum, in loco dictu Bodem*. Le terme *bodem* pourrait renvoyer au fond de vallée. Ce toponyme est encore mentionné en 1253, lorsque Marguerite de Hoeilaart donna à l'abbaye de Forest deux bonniers de terres situés à Auderghem, *in loco dictu Bodem, inter aquam et ecclesiam*. Il semble que le développement du village sur le plateau fut freiné par la fondation du prieuré de Val-Duchesse en 1262. À partir du XVII^e siècle, on constate que la chapelle apparaît isolée au voisinage du monastère. Il n'y a, comme uniques constructions à proximité de l'édifice, qu'une métairie le long du *Kappelleweg* et une modeste habitation proche du cimetière. Un nouveau noyau villageois s'est développé plus au sud. Cette situation s'accrut encore au XVIII^e siècle, lorsque fut tracée la

chaussée de Wavre (1726) : auberges, fermes et habitations se multiplièrent alors le long de cet axe de communication. L'habitat s'étira ensuite progressivement en bordure de la chaussée de Tervuren, tracée en 1749.

Le village d'Auderghem resta relativement modeste tout au long de l'Ancien Régime. Les dénombrements de foyers en Brabant l'attestent. En 1437, *Watermael*, Auderghem et *Boitsfort* réunis comptait seulement 172 maisons, chiffre qui demeure plus ou moins stable jusqu'au XVI^e siècle.

Les possesseurs du sol

Les ducs de Brabant semblent avoir inféodé la presque totalité des biens fonciers de *Watermael* à diverses familles seigneuriales de la région bruxelloise. Dès le début du XIII^e siècle, on rencontre une famille portant le patronyme « de Watermael ». Leur fief est vraisemblablement constitué de l'*hof van Watermael* jouxtant directement l'enclos paroissial (église Saint-Clément à Watermael-Boitsfort). Une partie de leurs biens passa à l'abbaye de Villers (Brabant wallon) puis, par échange, à l'abbaye de *La Cambre* qui posséda des biens à *Watermael* jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Les dernières mentions de cette famille apparaissent dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Dès le début du XIV^e siècle, elle avait été remplacée à la tête du domaine ducal par celle de Wesembeeck.



172. L'église Sainte-Anne, en bordure de la chaussée de Tervuren, début du XX^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

173. Carte synoptique des sites et des découvertes archéologiques ainsi que les zones en sous-sol (fond de plan Brussels UrbIS ©©, dessin C. Ortigosa).



Site archéologique

localisé avec plan



localisé sans plan



non localisé



Site archéologique potentiel



Découverte isolée



Zone d'extension du site archéologique



Réseau hydrographique ancien



Ancien chemin



Ancien cimetière



Remblai



Destruction du sous-sol



0 1 km



174. Un aspect du village d'Auderghem, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

Plusieurs autres familles jouèrent un rôle majeur. Les Daneels semblent avoir présidé aux destinées de la haute vallée du Watermaelbeek dès le milieu du xiv^e siècle. Jean Daneels fut grand forestier du duché de Brabant et possédait de nombreux biens à *Boondael* (Ixelles). Guillaume Daneels participe à la fondation de *Rouge-Cloître*, tandis que dans la descendance de Daniel Daneels se trouvent les détenteurs des fermes de *ter Linden* (Auderghem) et de *ter Coigne* (Watermael-Boitsfort).

La famille Clutinc, dont les biens à *Watermael* échurent aux Vanden Bisdomme dans la seconde moitié du xiv^e siècle, y détenait l'important fief de *Schoonenberg*. Cette seigneurie devait son nom à la transposition du nom d'un bien que les anciens propriétaires, les Clutinc, possédaient à Laeken en 1244, dans ce qui est devenu le domaine royal. Sous l'appellation de *Schoonenberg*, les Clutinc avaient regroupé plusieurs tenures dont le nombre s'élevait encore à 116 au début du xviii^e siècle. On en trouvait 106, à *Watermael*, *Boitsfort*, *Auderghem* et *Boondael*, 9 à Bruxelles et une à Humelghem. Cet ensemble constituait la seigneurie foncière de *Schoonenberg*. La débâcle financière de Jean et de Renier Clutinc mit fin à la domination de cette famille lignagère et provoqua la dispersion de ses biens. La seigneurie foncière, la ferme avec son droit de pâture et les 20 bonniers qui étaient un fief de Brabant furent achetés, en 1344, par Guillaume Van den Bisdomme. En 1674, Guillaume-Adrien de Rivieren, baron d'Houffalize, vendit à Corneille de Man la seigneurie justicière de *Watermael* ainsi que la seigneurie foncière de *Schoonenberg* qui restèrent aux mains de cette même famille jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

D'autres familles ont également détenu des fiefs ducaux dans le domaine de *Watermael*, parfois pour de courtes périodes : les Pipenpoy, les De Leuw, les Vander Noot...

Les institutions monastiques possédaient elles aussi de nombreux biens dans la région. L'abbaye de Forest avait acquis des biens fonciers à *Watermael* dès la seconde moitié du xii^e siècle et durant tout le xiii^e

175. Le prieuré de *Val-Duchesse* et la chapelle Sainte-Anne au milieu du xix^e siècle. P. C. Popp, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique – Plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort*, ca 1860, détail (© MRBC-DMS).



176. L'orangerie de *Val-Duchesse*, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).



siècle. L'importance de ce domaine forestois – quelque trente bonniers de terre à la fin de l'Ancien Régime – à *Watermael*, justifia la création d'un « banc » de l'abbaye de Forest à *Watermael* ayant un caractère de cour censale et des compétences en matière de juridiction foncière dès le milieu du xiv^e siècle. Les deux prieurés installés dans la paroisse, près du village d'Auderghem – *Val-Duchesse* et *Rouge-Cloître* – possédaient également des biens importants. La plus grande partie de leur propriété foncière constitue l'actuel territoire d'Auderghem.

Le prieuré de *Val-Duchesse*

Le prieuré de *Val-Duchesse* fut fondé en 1262 par la duchesse de Brabant, Aleyde de Bourgogne. Le complexe monastique s'étendait entre un étang alimenté par la Woluwe et une colline au sommet de laquelle existait déjà une chapelle dédiée à sainte Anne. La communauté bénéficia de largesses ducales, principalement dans la seconde moitié du xiii^e siècle. À la fin du xv^e siècle, le prieuré disposait de rentes confortables et de biens-fonds importants (terres arables, prés, bois, vignobles, étangs, fermes, maisons, moulins). Le prieuré détenait aussi la dîme de plusieurs paroisses dont le total s'élevait encore à 8 434 florins en 1783.

Pendant les Guerres de Religion, vers 1562-1563, le prieuré fut mis à sac et la communauté presque ruinée. La plupart des bâtiments conventuels furent détruits par un incendie. La reconstruction fut aussitôt entreprise à l'initiative de la prieure Anne Hinckaert. Les religieuses furent à nouveau contraintes de se réfugier à Bruxelles en 1578 où elles restèrent jusqu'en 1585. À leur retour, le prieuré était en ruine. Il fallut plusieurs décennies pour restaurer le monastère. Le xviii^e siècle fut une période plus calme durant laquelle les prieures s'attachèrent à l'embellissement du couvent, comme l'atteste la construction d'un nouveau quartier prieural vers 1780.

Le gouvernement autrichien supprima le prieuré en 1784. Le site fut successivement occupé par une filature puis, entre 1786 et 1790, par une école pour enfants pauvres. Le prieuré rouvrit néanmoins en 1790 pendant la Révolution brabançonne. Il fut définitivement fermé en 1796.

Livré aux spéculateurs, l'ancien prieuré passa de main en main. Entre 1840 et 1869, il appartint au baron Eugène-Amour de Cartier, l'un des premiers industriels d'Auderghem. En 1908, il fut acquis par Charles-Henri Dietrich qui remembra la propriété et restaura les quelques bâtiments subsistants avant de céder l'ensemble à la Donation Royale en 1939.

Le prieuré de *Rouge-Cloître*

Les origines du prieuré de *Rouge-Cloître* remontent au XIV^e siècle. Un ermite nommé Gilles Olivier s'était installé dans une modeste cabane dans la forêt de Soignes, au lieu-dit *Ten Brugskén*, vraisemblablement aux abords de l'actuelle chaussée de Wavre. En 1366, il fut rejoint par Guillaume Daneels, chapelain de Sainte-Gudule à Bruxelles, et par un laïc, Walter van der Molen. Vers 1367, ils obtinrent l'autorisation de la duchesse Jeanne de Brabant de s'installer sur un autre site, moins marécageux, appelé *beneden den Clabotsborre*. Un premier sanctuaire fut consacré en 1369. Le 18 janvier 1374, l'ermitage fut élevé au rang de prieuré de chanoines réguliers de saint Augustin. Béni par l'évêque de Cambrai, il reçut le vocable de Saint-Paul en Soignes.

En 1402, le prieuré s'affilia au chapitre de Groenendael et, en 1412, à la congrégation de Windesheim. La vie matérielle atteint son apogée sous Charles Quint. Le prieuré fut sévèrement touché pendant les Guerres de Religion. De 1581 à 1607, les religieux se réfugièrent à Bruxelles, dans leur maison de la rue des Alexiens. Malgré l'appui des archiducs Albert et Isabelle et une série de réformes au sein de la Congrégation de Windesheim, le prieuré ne retrouva plus son niveau spirituel d'antan. Qui plus est, la fin du XVII^e siècle fut marquée par des crises internes et un endettement croissant.

Le prieuré fut supprimé en 1784. Mais, à la faveur de la Révolution brabançonne, dix-huit chanoines y reprirent la vie commune en 1790. Le couvent fut supprimé de manière définitive par les Français en 1796. L'église et la plus grande partie du cloître furent détruites au début du XIX^e siècle. Différentes industries se succédèrent ensuite sur le site (filature, teinturerie, ateliers d'un tailleur de pierre...). Une première guinguette s'ouvrit en 1884, suivie d'une laiterie et d'un hôtel-restaurant. Situé aux portes de la forêt de Soignes, l'endroit fut rapidement prisé par les peintres et les promeneurs. Acquis par l'État belge en 1910, le site fut classé en 1959 et les bâtiments en 1965.

Les voies de communication

Le réseau de voies de communication d'Auderghem sous l'Ancien Régime ne peut s'appréhender qu'en le resituant dans un contexte plus large. Les cartes et plans, à partir du XVII^e siècle permettent de se le représenter. Les premiers chemins suivaient vraisemblablement le cours de la Woluwe et de ses affluents. D'autres reliaient Auderghem au village de *Watermael* (sud-ouest), à *Boitsfort* (sud), à *Ixelles* (ouest), à *Woluwe-Saint-Pierre* (nord) et menaient vers la forêt de Soignes (est).



177. L'ancien quartier agricole de *Val-Duchesse*, connu aujourd'hui sous le nom de « Prieuré » (© X. Claes / Soleil Rouge, 2006).

178. Le prieuré de *Rouge-Cloître* au milieu du XIX^e siècle. P. C. Popp, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique – Plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort*, ca 1860, détail (© MRBC-DMS).





179. De nombreux étangs étaient alimentés par la Woluwe et le Roodkloosterbeek, XVIII^e siècle (© AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 2401).

L'un des plus anciens chemins partait des environs du croisement actuel de la chaussée de Wavre et du boulevard du Souverain. Menant à *Stockel*, il passait devant de la chapelle Sainte-Anne et fut longtemps connu sous le nom de *Kappelleweg* ; son parcours correspond aux actuelles rue du Vieux-Moulin, avenue Valduchesse et drève du Prieuré.

Un autre chemin – appelé *Papiermolenstraet* vers 1860 – partait du centre de *Watermael*, des abords de l'église Saint-Clément. Il suivait la rue des Pêcheries, laissant le *château de Watermael* au



180. Rouge-Cloître. La maison du prieur (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2010).



181. Rouge-Cloître. La cour d'honneur et la fontaine (© MRBC-DMS, photo S. Modrie, 2010).



182. La chaussée de Wavre, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

nord, jusqu'à hauteur de la ferme de *ter Linden*. Là, il se divisait en deux branches. L'une, correspondant à l'actuelle rue de la Vignette, gagnait le croisement de l'actuelle chaussée de Wavre et du boulevard du Souverain. L'autre passait par la ferme du *Schoonenberg* et menait jusqu'au *Nedermolen*, sur la Woluwe. Son parcours correspond aux avenues de la Héronnière, de la Houlette, du Lamerendries, Van Pé et à la rue Charles Lemaire

À partir du xviii^e siècle, l'axe de communication le plus important fut la chaussée de Wavre. Construite en 1726, elle partait de la porte de Namur et fut prolongée en plusieurs étapes. Le premier tronçon allait d'Etterbeek à Auderghem, à hauteur du château de *Trois-Fontaines*. Le second partait de la chapelle *Notre-Dame au Sable* et menait à Tervuren. Ces deux tronçons furent achevés en 1730. Ils sont bien visibles sur la carte de Ferraris (1771-1778). En 1768, la chaussée fut prolongée jusqu'à Wavre. Elle fut prolongée une nouvelle fois, jusqu'à Namur, sous le Régime hollandais. C'est autour de la chaussée de Wavre, et principalement à hauteur de son croisement avec la Woluwe, que se développa le village d'Auderghem au xviii^e siècle. Plusieurs auberges et brasseries y sont mentionnées. La chaussée de Tervuren fut percée en 1749, au départ de la chapelle *Notre-Dame au Sable*.



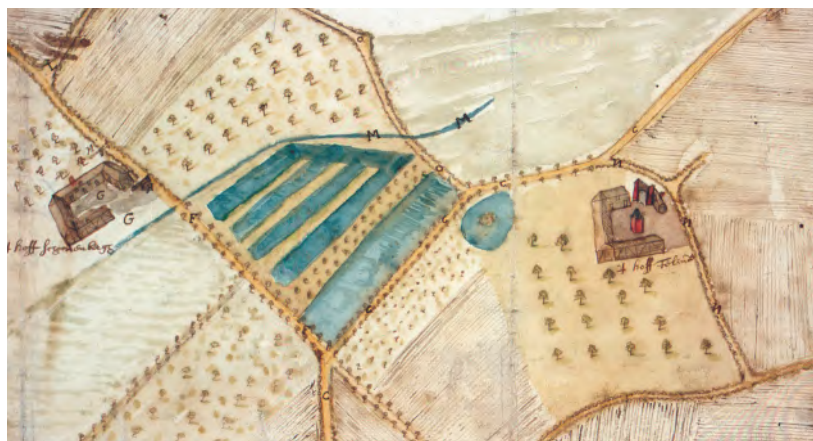
183. La chaussée de Wavre à hauteur du clos du Bergoje, début du xx^e siècle (carte postale, coll. Dexia).

Au XVI^e siècle, un abornement systématique et général de la forêt de Soignes fut réalisé à l'initiative de Charles Quint. Commencés en 1520, les travaux se terminèrent vers 1566. L'abornement fut réalisé suivant le principe du talus et fossé, doublé d'un alignement de bornes de pierre. Il resta intacte jusqu'à la veille de la Révolution française. Suite à l'élaboration du Cadastre, entre 1808 et 1843, cet ancien moyen de délimitation perdit sa raison d'être.

Économie

Deux des trois grands complexes (avec l'*hof ter Coigne*, à Watermael-Boitsfort) que compta le domaine de *Watermael* sous l'Ancien Régime sont localisables sur le territoire d'Auderghem. À l'angle de la rue des Pêcheries et de l'avenue du Beaulieu, se trouvait l'*hof ter Linden*, remontant au XIV^e siècle. Les derniers bâtiments de cette exploitation furent démolis dans les années 1960. Un peu plus au sud, au croisement de l'avenue de la Houlette et de l'avenue G. Demey, l'*hof te Schoonenberg*, citée dès 1343, relevait de la seigneurie de *Schoonenberg* ; elle disparut au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces deux exploitations agricoles, qui constituaient probablement des fermes à bétail à l'origine, avaient acquis le droit de paissance dans la forêt de Soignes pour leurs vaches et leurs porcs. Ils existaient également de nombreuses autres exploitations de moindre importance, notamment autour de la chaussée de Wavre.

Trois moulins à eau étaient établis sur la Woluwe. Mentionné dès 1280, celui de *Val-Duchesse* se situait au cœur de l'îlot formé par la rue du Vieux-Moulin, la chaussée de Wavre, la rue E. Idiers et l'avenue de la Sablière. Il resta aux mains des dominicaines jusqu'en 1797 et fut démolit dans les années 1960. En amont, le *Nedermolen*, cité dès 1292, était situé à hauteur de l'actuel îlot délimité par la rue du Moulin-à-Papier, la rue Ch. Lemaire et le clos des Pommiers-Fleuris. À partir du XVII^e siècle, il fut utilisé comme moulin à papier. Il fut détruit en 1904. En amont du *Nedermolen*, à la limite avec Watermael-Boitsfort, à hauteur de la rue du Grand-Forestier, un moulin à eau, également actionné par la Woluwe, se situait en bordure d'un étang entre le boulevard du Souverain et l'avenue du Grand-Forestier. Dit de *Ten Reuken*, il est mentionné dès 1352 ; il fut démolit dans le courant du XIX^e siècle. Le prieuré de *Rouge-Cloître* possédait lui aussi un moulin. Alimenté en eau par le Roodkloosterbeek, il était situé à l'intérieur de l'enclos conventuel et fut construit à l'extrême fin du XIV^e siècle ; il s'écroula de vétusté en 1887. Remontant



185. L'*hof te Schoonenberg* et l'*hof ter Linden*, dans la vallée du Watermaelbeek, 1716 (© AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 2398a).

186. P. Vitzthumb, *Vue d'un moulin à papier sur le ruisseau la Woluwe entre Boitsfort et Audergem, (le Nedermolen), 1802* (© BRA, Cabinet des estampes).



également à la fin du ^{xvi}^e siècle, un moulin actionné par le Roodkloosterbeek, fonctionnait à *Ter Brugsken*, non loin de la chaussée de Wavre ; il fut démoli au début du ^{xx}^e siècle.

Plusieurs carrières étaient exploitées dès le Moyen Âge (*Trois-Fontaines, Rouge-Cloître...*) ; elles permirent la construction des deux prieurés, du château de *Trois-Fontaines* ainsi que des maisons en bordure de la chaussée de Wavre. La présence de nombreuses carrières sur le territoire d'Auderghem explique l'établissement de fours à chaux dès le Moyen Âge. Un four fut construit à *Rouge-Cloître*, à proximité de la *Kalkpoort*, dans la seconde moitié du ^{xiv}^e siècle ; il fut utilisé jusqu'à la fin du ^{xviii}^e siècle. Vers 1800, plusieurs fours à chaux étaient actifs le long des rives de la Woluwe, aux environs de carrières riches en pierres calcaires. On obtenait la chaux à partir de la pierre calcaire ; on l'utilisait dans l'agriculture, pour la fertilisation du sol et dans la construction. C'était le cas près du lieu-dit *Roodenberg*, directement au sud de la chaussée de Wavre. On trouvait aussi un four à chaux à hauteur de la chaussée de Wavre, au niveau du croisement avec la chaussée de Watermael.

Enfin, plusieurs auberges et brasseries sont mentionnées autour de la chaussée de Wavre dès le ^{xvii}^e siècle : *Blauwe Gans, De Prins, Aux Trois Rois, La Maison Blanche, L'Arche de Noé, Au Maure, Au Cor* ou encore *Au Prince Charles*.

La commune d'Auderghem

Créée en 1863, Auderghem est la plus « jeune » commune de la Région de Bruxelles-Capitale. Auparavant, il s'agissait d'un hameau relevant de Watermael-Boitsfort.

Démographie

La population d'Auderghem est relativement difficile à quantifier sous l'Ancien Régime puisque les recensements regroupent la plupart du temps les trois villages de *Watermael, Boitsfort* et Auderghem, qui ne constituaient qu'une seule et même entité basée sur la paroisse. De plus, les recensements comptabilisaient aussi la population des deux prieurés de *Rouge-Cloître* et de *Val-Duchesse* ainsi que les occupants de la Venerie ducale à *Boitsfort*. Il ressort que la population médiévale réunie de ces différentes entités constituait, avec celles d'Uccle et d'Anderlecht, l'une des plus importantes communautés villageoises de



187. Le village d'Auderghem. Détail de l'atlas cadastral du canton d'Uccle, 1816 (© AGR, *Cartes et plans manuscrits*, n° 8284).

la région de Bruxelles à la fin du ^{xiv}^e siècle. En 1374, la paroisse de *Watermael* comptait 650 habitants pour 121 maisons et, en 1435, 950 habitants pour 174 maisons. Au milieu du ^{xv}^e siècle, la population atteint près de 700 unités pour l'ensemble du domaine de *Watermael*. Dès le troisième quart de ce même siècle, on note un net recul démographique avec seulement 500 habitants ; cette diminution devant être mise en rapport les guerres avec la France. En 1526, le niveau démographique est à nouveau plus élevé, comme au milieu du ^{xv}^e siècle. Une nouvelle chute de la population s'observe durant les Guerres de Religion (fin du ^{xvi}^e siècle). La population commença à croître définitivement à partir du début du ^{xvii}^e siècle. Vers 1700, la paroisse compte 1451 habitants dont 600 environ à Auderghem. À la fin du ^{xviii}^e siècle, la population avait presque doublé. Elle tripla dans le courant du ^{xix}^e siècle. En 1863, au moment de la création de la commune on recensait environ 1600 habitants contre 4500 habitants en 1900.

Au 1^{er} janvier 2008, la commune d'Auderghem comptait 30 086 habitants répartis sur une superficie de 9 km².

Les recommandations

L'atlas permet de définir les zones du territoire d'Auderghem qui méritent une gestion spécifique, tantôt pour les sites de localisation incertaine, par l'organisation d'un suivi archéologique des chantiers de construction ou de rénovation, tantôt pour les sites bien identifiés, par la programmation de fouilles archéologiques préventives, préalables aux travaux. Il n'en reste pas moins que des découvertes fortuites peuvent se produire même en dehors des zones archéologiques actuellement identifiées et devoir, dès lors, faire l'objet de fouilles de sauvetage. Il faut également noter que, dans certains quartiers, les bâtiments et infrastructures actuels sont établis sur des remblais atteignant plus de 6 m d'épaisseur, les sites archéologiques antérieurs au

remblai y sont donc hors d'atteinte des perturbations causées par des travaux de moyenne importance.

Zones archéologiques préservées

Sont concernés, tous les espaces qui ne sont ni protégés, ni détruits, soit la plus grande partie du territoire de la commune. Il s'agit des espaces non bâtis (parcs, cours, jardins privés) et des espaces bâtis sans incidence importante sur le sous-sol (parkings, réseau routier, etc.). La surveillance s'impose pour plusieurs zones comptant chacune un ou plusieurs site(s) connu(s) avec précision, à savoir :

- Une partie du parc de Woluwe, à la limite avec Woluwe-Saint-Pierre, autour de l'avenue du Parc de Woluwe, où des levées de terre pourraient éventuellement dater du Néolithique (site 7).
- Le site du *Bergoje*, entre la chaussée de Wavre et la rue J. Bassem, ayant livré du mobilier néolithique (site 8).
- Le domaine de *Val-Duchesse* entre le boulevard du Souverain et la drève du Prieuré, qui a livré quantité de matériel attribuable au Paléolithique, au Mésolithique, au Néolithique, à l'Époque romaine ainsi qu'aux époques mérovingienne et/ou carolingienne (site 2). Du XIII^e au XVIII^e siècle, le site fut occupé par un prieuré de dominicains (site 14), dont les bâtiments conventuels ont pu être situés sur la carte archéologique : l'église (site 15), le cloître (site 16), le quartier de la prieure (site 17), le quartier agricole (site 18), la porterie (site 19), le mur d'enceinte (site 20) et une ferme (site 21). Sont également intégrés dans le domaine de *Val-Duchesse*, la chapelle Sainte-Anne (site 12) et l'ancien cimetière qui l'entourait (site 13).
- Une zone d'habitat (Moyen Âge–XVIII^e siècle) établie sur les bords de la Woluwe, entre le boulevard du Souverain, rue du Vieux-Moulin et la chaussée de Wavre où sont localisés le moulin à eau de *Val-Duchesse* (site 22), une maison de plaisance (site 23) ainsi que la ferme dite *De Croone* (site 24).
- Le terrain autrefois occupé par la chapelle *Notre-Dame-au-Sable*, à l'angle des chaussées de Wavre et de Tervuren (site 25).
- Le site du *Roodkloosterbeekmolen*, au lieu dit *Ten Brugsken*, au croisement de la chaussée de Wavre et de la drève du Rouge-Cloître (site 26).
- L'ancien prieuré de *Rouge-Cloître* (site 27), aux portes de la forêt de Soignes, avec l'église prieurale (site 28), le cloître (site 29), la maison du prieur (site 30), la maison des hôtes (site 31), la maison des laïcs (site 32), la cour d'honneur (site 33), la maison du portier (site 34), la maison des dames (site 35), la brasserie (site 36), l'infirmerie (site 37), le moulin (site 38), la maison du meunier (site 39), le quartier agricole (site 40) et le mur d'enceinte (site 41).
- Le château de *Trois-Fontaines* et ses abords, dans la forêt de Soignes, entre la chaussée de Wavre et le chemin des *Trois-Fontaines* (site 43).
- L'ancien moulin à eau dit *Nedermolen*, entre la rue Ch. Lemaire et le clos des Pommiers-Fleuris (site 44).
- L'*hof te Schoonenberg*, au niveau de l'îlot délimité par les avenues de la Houlette, G. Crock, G. Demey et G. De Gryse (site 45).
- Une zone en bordure de l'avenue des Pêcheries, où sont localisables l'*hof ter Linden*, près de l'avenue de Beaulieu (site 46) et le *châ-*

- teau de Watermael*, entre les avenues du Gardon et de la Tanche (site 47).
- L'îlot délimité par la chaussée de Wavre, l'avenue G. Keyen, l'allée des Colzas et l'avenue Vandromme, où exista une léproserie (site 48).
 - Une maison sise 1604-1606a chaussée de Wavre, à l'angle de la rue Vandergoten, ayant fait partie d'un ensemble plus vaste, probablement à caractère agricole (site 49).
 - Le moulin de *Ten Reuken* et ses abords, sur la limite avec la commune de Watermael-Boitsfort, près de l'avenue du Grand-Forestier (site 50).

Zones archéologiques protégées

Plusieurs monuments et sites sont classés sur le territoire d'Auderghem. Ces biens constituent des zones au potentiel archéologique particulièrement important. Il s'agit de la chapelle Sainte-Anne (comme monument) et du village primitif d'Auderghem situé aux abords immédiats (comme site archéologique), le 22 octobre 2001 ; de la totalité du *château de Val-Duchesse* (constituant, en partie, l'ancien quartier de la prieure) et des les anciennes dépendances du prieuré comme site archéologique, le 22 octobre 2001. Les bâtiments subsistant de l'ancien prieuré de *Rouge-Cloître*, de même que le site environnant, ont été classés le 16 novembre 1965. Le château de *Trois-Fontaines*, chaussée de Wavre (n° 2241), a quant à lui été classé le 19 novembre 1986. Signalons aussi la mise sur une liste de sauvegarde de deux maisons (remontant au XVII^e siècle au moins) de la chaussée de Wavre, les numéros 1604-1606b, le 22 septembre 1994.

L'ancienne glacière du *Rouge-Cloître*, rue du Rouge-Cloître, et ses abords immédiats (13 novembre 2002) et l'ancienne glacière de la chaussée de Wavre, à hauteur du numéro 1013 (13 mai 1993) ont également été classées ; elles se trouvent à proximité de zones au potentiel archéologique des plus intéressantes : le prieuré de *Rouge-Cloître* et la chaussée Wavre, artère autour de laquelle s'était développé une partie du village sous l'Ancien Régime.

Plusieurs espaces verts sont également protégés : la portion de la forêt de Soignes sur le territoire d'Auderghem (2 décembre 1959) et le jardin Massart, chaussée de Wavre (29 mai 1997), proche de *Rouge-Cloître*.

Zones archéologiques détruites

Rares sont les zones qui peuvent être considérées comme ayant perdu tout potentiel archéologique. L'expérience de vingt ans d'archéologie régionale a montré combien certaines colonnes stratigraphiques intéressantes peuvent encore subsister après plusieurs phases de travaux de reconstruction sur une même parcelle. Si les infrastructures lourdes détruisent parfois tout sur leur passage, il faut néanmoins vérifier les limites d'emprise des travaux. Les zones détruites sont relativement peu nombreuses sur le territoire d'Auderghem. Mentionnons essentiellement les travaux de voûtement de la Woluwe (à hauteur du boulevard du Souverain) ainsi que la station de métro Herrmann-Debroux, la seule station présente sur le territoire d'Auderghem qui soit souterraine.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie

AAM, 1980 : Archives d'Architecture Moderne, *Inventaire visuel de l'architecture visuelle à Bruxelles. Auderghem, Watermael-Boitsfort*, Bruxelles, 1980.

AFS, 2009 : Les Amis de la Forêt de Soignes, *La forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine de l'avenir*, Wavre, 2009.

ALEXANDRE-BIDON & TREFFORT, 1993 : D. ALEXANDRE-BIDON et C. TREFFORT, *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 1993.

ASRAB, 1905 : Recherches à Auderghem (Brabant), *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 19, 1905, p. 279.

BABEL, 1995 : BABEL S.P.R.L., *Rouge-Cloître. Étude préalable à la remise en valeur du site et des bâtiments. Rapport*, Bruxelles, 1995.

BALLESTREM, 1970 : A. BALLESTREM, Le retable de la parenté de sainte Anne d'Auderghem. Note technique, *Butletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, XII, 1970, p. 227-234.

BARTELS, 1999a : M. BARTELS, *Steden in Scherven 1 / Cities in Sherds 1. Catalogue. Vondsten uit beerputten in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900) / Finds from cesspits in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900)*, Amersfort, 1999, p. 1-512.

BARTELS, 1999b : M. BARTELS, *Steden in Scherven 2 / Cities in Sherds 2. Catalogue. Vondsten uit beerputten in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900) / Finds from cesspits in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900)*, Amersfort, 1999, p. 513-1096.

BAUTERS & VILLEIRS, 1996 : P. BAUTERS et M. VILLEIRS, Les moulins à eau et à vent de Woluwe-Saint-Lambert et de la région bruxelloise. Histoire et technologie, Woluwe-Saint-Lambert, 1996 (Musée communal de Woluwe-Saint-Lambert, « Cahier », n° 2).

BELPAIRE, 1947 : B. BELPAIRE, Note sur les anecdotes de Johannes Gielemans, in : *Miscellanea historica in honorem Leonis van der Essen*, Bruxelles, 1947, p. 409-412.

BLIECK, 1986 : G. BLIECK, La céramique, in : G. BLIECK et A. VADET, Vaisselle et nourriture du XVI^e siècle à Lille (Nord), *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 1986, p. 109-152.

BOGAERTS, 1979 : A.M. BOGAERTS, *Het klooster Hertoginnedal der zusters dominianessen te Ouderghem, 1262-1797*, Leuven, 1979 (Bouwstoffen voor de geschiedenis der Dominikanen in de Nederlanden, vol. 18).

BONENFANT, 1930 : P. BONENFANT, *L'ancienne léproserie Saint-Pierre à Bruxelles. Notice historique*, Bruxelles, 1930 (Annexe au Rapport annuel de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles pour 1927).

BONENFANT, 1989 : P.-P. BONENFANT, Le pays et les hommes. Relations premières, in : A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui* (Crédit Communal. Collection Histoire. Série in 4^o, n° 16).

BONENFANT & DESPY, 1958 : P. BONENFANT et G. DESPY, La noblesse en Brabant aux XII^e et XIII^e siècles, *Le Moyen Âge*, LXIV, 1958, p. 27-66.

BORREMANS, 1963 : R. BORREMANS, Oude brabantse gebruiksvoorwerpen, *De brabantse folklore*, 160, décembre 1963, p. 383-411.

BORREMANS & FOURNY, 1988 : R. BORREMANS et M. FOURNY, Le matériel archéologique, *Le folklore brabançon*, n° spécial : *Des traces d'un pelletier-fourreur et un choix de céramiques à Bruxelles, vers 1500*, 257, Bruxelles, 1988, p. 35-81.

BRODSKY, 1974 : F. BRODSKY, *L'implantation des dominicains dans l'ancien duché de Brabant (-1200-1400)*, Université libre de Bruxelles, mémoire de licence inédit, Bruxelles, 1974.

BUTKENS, 1724 : Ch. BUTKENS, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, La Haye, 1724.

CABUY *e.a.*, 1993 : Y. CABUY, St. DEMETER et Fr. LEUXE, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*. 3. *Uccle*, Bruxelles, 1993.

CABUY *e.a.*, 1994 : Y. CABUY, St. DEMETER et Fr. LEUXE, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*. 9. *Watermael-Boitsfort*, Bruxelles, 1994.

CABUY & DEMETER, 1994 : Y. CABUY et St. DEMETER, *Bassin d'orage du Watermaelbeek à Auderghem. Évaluation du sous-sol archéologique*, note inédite, MRAH, 16 juin 1994.

CAUBERGS, 1993 : M. CAUBERGS, Les souterrains de l'abbaye du Rouge-Cloître, *Bulletin d'information trimestriel du Groupe de Recherches souterraines en milieu artificiels*, n° 11, septembre 1993, p. 18-31.

CIAVARINI AZZI, 1987-1988 : E. CIAVARINI AZZI, *Inventaire des découvertes archéologiques préhistoriques dans la région bruxelloise : Auderghem, Etterbeek, Kraainem, Wezembeek-Oppeem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre*, Bruxelles, 1987-1988 (Université libre de Bruxelles, mémoire de licence inédit).

CLAES, 1942 : P. CLAES, Uccle (Bruxelles). Vestiges des Âges de la pierre et du fer, *L'Antiquité classique*, XI, Bruxelles, 1942, p. 300.

CLAUSS, 1995 : Ch. CLAUSS, *Val-Duchesse. Carnet de fouille*, manuscrit inédit, Auderghem, août 1995.

CLAUSS, 2001 : Ch. CLAUSS, *Carnet de fouille*, manuscrit inédit, Auderghem, juin-juillet 2001.

CLAUSS, 2007a : Ch. CLAUSS, *Butte derrière le château (1984-1995)*, manuscrit inédit, Auderghem, octobre 2007.

CLAUSS, 2007b : Ch. CLAUSS, *Enceinte sud du prieuré*, manuscrit inédit, Auderghem, été-automne 2007.

CLEVIS, s.d. : H. CLEVIS, *Zwolle ondergronds. Zeven blikvangers van archeologische vondsten in Zwolle*, Zwolle, s.d.

CONSEIL DE TROIS-FONTAINES, 1984 : *Le vieil Auderghem. Images d'un hameau forestier*. Catalogue de l'exposition organisée au château de Trois-Fontaines, 2241 chaussée de Wavre à Auderghem du 1^{er} septembre au 18 novembre 1984 à l'occasion du 25^e anniversaire de l'asbl « Les prieurés de Val-Duchesse et de Rouge-Cloître », Auderghem, 1984.

CONSEIL DE TROIS-FONTAINES, 1989 : *Évolution de Trois-Fontaines et de son environnement*. Exposition organisée par l'asbl Conseil de Trois-Fontaines du 23 septembre au 19 novembre 1989 au château de Trois-Fontaines, chaussée de Wavre 2241 - 1160 Bruxelles, Auderghem, 1989.

COOMANS, 2001 : Th. COOMANS, L'architecture médiévale des ordres mendiants (franciscains, dominicains, carmes et augustins) en Belgique et aux Pays-Bas, *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, LXX, Bruxelles, 2001, p. 3-111.

COSYNS, 2000 : E. COSYNS, *Doorniks porselein, faience en faience fine*, Mariakerke, 2000.

COULON & LACROIX, 1990 : G. COULON et M.-T. LACROIX, avec la collaboration de P.-M. VÊCHE, Le matériel archéologique, in : G. COULON et M.-T. LACROIX, *Les fouilles archéologiques de Saint-André à Tournai. Un habitat religieux en évolution : hôpital (env. 1230-1611), monastère (1611-1796), pensionnat (1801-1940)*, Louvain-La-Neuve, 1990, p. 109-138 (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXVI).

CUMONT, 1897 : G. CUMONT, Utilisation du phtanite cambrien des environs d'Ottignies par l'homme préhistorique, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XVI (1897-1898), Bruxelles, 1897, p. 265-272.

CUMONT, 1905 : G. CUMONT, Utilisation du phtanite cambrien des environs d'Ottignies et du grès tertiaire bruxellois par l'homme préhistorique, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXIII (1904), Bruxelles, 1905, p. LII-LXII.

CUMONT, 1907 : G. CUMONT, Silex quaternaires trouvés à Rhode-Saint-Genèse, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXVI (1907), Bruxelles, 1907, p. CXXXVIII-CXXXIX.

CUMONT, 1912 : G. CUMONT, Silex taillés dans les limons de Sainte-Walburge à Liège, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXXI (1912), Bruxelles, 1912, p. CIII-CIV.

CUVELIER, 1912 : J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant, XI^e-XVII^e s.*, Bruxelles, 1912 (Commission royale d'Histoire, collection in 4^o).

DE BOOT, 2005 : R. DE BOOT, Catalogue des retables bruxellois, in : B. D'HAINAUT-ZVENY (dir.), *Miroirs du sacré. Les retables sculptés à Bruxelles (XI^e-XVII^e siècles). Production, formes, usages*, Bruxelles, 2005 (coll. « Lieux de Mémoire »), p. 154-225.

DEFOSSE *e.a.*, 1991 : P. DEFOSSE, J. QUAIRIAUX et P.-P. BONENFANT, Sidérurgie du haut moyen âge en forêt de Soignes, *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, XIII, 1991, p. 132-133.

DEGRAEVE, 2004 : A. DEGRAEVE, Les fouilles archéologiques des anciens cimetières de la Région de Bruxelles-Capitale, *Demeures historiques et Jardins*, n° 142, 2004, p. 28-31.

DEGRÉ, 1995 : S. DEGRÉ, *Brasseries au quartier Sainte-Catherine*, Bruxelles, 1995. (Archéologie à Bruxelles, 2).

- DE GROOTE *e.a.*, 1992 : K. DE GROOTE, A. ERVYNCK et W. VAN NEER, Het afval van de Rijke Klaren. Noodonderzoek in de voormalige abdij van Beaulieu te Petegem (gem. Wortegem-Petegem, prov. Oost-Vlaanderen), *Archeologie in Vlaanderen - Archaeology in Flanders*, II, Zellik, 1992, p. 335-412.
- DE GROOTE, 1993 : K. DE GROOTE, De middeleeuwse ambachtelijke wijk van Pamele (stad Oudenaarde, Oost-Vlaanderen). Het onderzoek in het Huis de Lalaing. I. De pottenbakkersovens, *Archeologie in Vlaanderen - Archaeology in Flanders*, III, Zellik, 1993, p. 359-399.
- DE HEYN, 1939 : O. DE HEYN, *Collection et mobilier dépendant de la succession du baron Dietrich de Val-Duchesse. Vente publique des 21, 22, 23, 24, et 25 novembre 1939, au château de Val-Duchesse, à 14 heures précises, 249 boulevard du Souverain, Bruxelles, 1939.*
- DE JONGE, 1993 : K. DE JONGE, Sites et monuments, in : A. BALIS, K. DE JONGE, G. DELMARCEL et A. LEFÉBURE, *Les chasses de Maximilien*, Paris, 1993, p. 81-101.
- DE LAET, 1982 : S. J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 1982.
- DELIGNE, 2003 : C. DELIGNE, *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (XII^e-XVIII^e siècle)*, Turnhout, 2003 (coll. Studies in European Urban History, 1).
- DE LOË, 1892 : A. DE LOË, Catalogue de l'exposition préhistorique, *Congrès archéologique et historique de Bruxelles. Compte-rendu publié sous la direction du bureau, Fédération archéologique et historique de Belgique, VII^e session, Bruxelles, 1892*, p. 553-554.
- DE LOË, 1903 : A. DE LOË, Dons. Section de la Belgique ancienne, *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels (Antiquités, Industries d'Art, Art monumental et décoratif, Armes et Armures, Ethnographie) à Bruxelles*, 3^e année, n^o 3, Bruxelles, décembre 1903, p. 21-23.
- DE LOË, 1904 : A. DE LOË, Quelques remarques sur les silex de l'Amblève, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXII (1903), Mémoire III, Bruxelles, 1904, p. 7-13.
- DE LOË, 1913 : A. DE LOË, Quelques constatations relatives à l'emploi de la roche dite « quartzite landénien de Wommerson », *Annales du XXIII^e Congrès, Fédération archéologique et historique de Belgique, t. II (rapports et mémoires)*, Gand, 1913, p. 149.
- DE LOË, 1925 : A. DE LOË, *Les stations archéologiques du Brabant*, in : A. COSYN, *Guide historique et descriptif des environs de Bruxelles*, fascicule I : rive gauche de la Senne, Bruxelles, 1925, p. 27-38.
- DEMETER, 2000 : St. DEMETER, Le mur d'enceinte de l'ancien prieuré de Rouge-Cloître à Auderghem, *Archaeologie Mediaevalis*, 23, p. 92-95.
- DEMEY, 2003 : Th. DEMEY, *Bruxelles en vert. Guide-promenade des jardins publics du Molenbeek à la Woluwe*, Bruxelles, 2003.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, 2002 : G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, Cloître, in : C. GAUVARD, A. DE LIBERA et M. ZINK, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 303-304.
- DE MUNCK, 1930 : É. DE MUNCK, Notes relatives à un ensemble d'ateliers et de stations néolithiques belges, *Compte-rendu du Congrès national des Sciences*, Bruxelles, 1930, p. 972.
- DE MUNCK, 1931 : É. DE MUNCK, La station néolithique de Moorsel (Brabant), *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XLVI (1931), 1931, p. 19-24.
- DE MUNCK, 1932 : É. DE MUNCK, La station néolithique de Val-Duchesse (Auderghem), *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, XLVII (1932), 1932, p. 417-419.
- DE MUNCK, 1935 : É. DE MUNCK, Note relative à trois courants commerciaux néolithiques belges, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L (1935), 1935, p. 14-17.
- DE PAUW, 1914 : L.-F. DE PAUW, *La vallée du Maelbeek avec monographie d'Etterbeek*, Bruxelles, 1914.
- DE PIERPONT, 1894 : É. DE PIERPONT, Observation sur de très petits instruments en silex provenant de plusieurs stations néolithiques de la région de la Meuse, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, XIII (1894-1895), 1894, Bruxelles, p. 228-237.
- DE POORTER, 1995 : A. DE POORTER, *Au quartier des Riches-Claires : de la Priemspoort au couvent*, Bruxelles, 1995 (Archéologie à Bruxelles, 1).
- DE POORTER, 2001 : A. DE POORTER, Het archeologisch onderzoek op een terrein in de Dinantstraat (1995), in : *Rond de eerste stadsomwalling*, Brussel, 2001 (Archeologie in Brussel, 4), p. 178-225.

- DERVEAUX-VAN USSEL, 1975 : G. DERVEAUX-VAN USSEL, Het retabel met de Maagschap van Sint-Anna, uit de Sint-Annakapel van Oudergem, *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, XLVII, 1975, p. 5-128.
- DE SCHRYVER *e.a.*, 1991 : DE SCHRYVER A., VANDEN BEMBEN Y. et BRAL G. J., 1991, Drolierieën te Gent. De vondst van middeleeuwse glasmaamfragmenten uit het dominikanenklooster, Kortrijk.
- DESITTERE, 1963 : M. DESITTERE, Bibliographisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de bronstijd tot aan de Noormannen), *Répertoires archéologiques. Série A : Répertoires bibliographiques*. III. Centre international de recherches archéologiques en Belgique, Bruxelles, 1963.
- DESPY, 1959 : G. DESPY, Le domaine de Watermael au début du x^e siècle, *Cahiers bruxellois*, IV, 1959, 1, p. 1-8.
- DESPY, 1980 : G. DESPY et A. DESPY-MEYER, Auderghem, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'Histoire et de Géographie administrative, Wallonie-Bruxelles*, 2, 1980, p. 1671-1673.
- DEWILDE & VAN DER PLAETSEN, 1994 : M. DEWILDE et P. VAN DER PLAETSEN, 3. Huisraad en bouwelementen, in : M. DEWILDE, A. ERVYNCK, W. VAN NEER, J. DE MEULEMEESTER et P. VAN DER PLAETSEN, De "burcht" te Londerzeel. Bewoningsgeschiedenis van een motte en een bakstenenkasteel, *Archeologie in Vlaanderen - Archaeology in Flanders*, 1, Zellik, 1994, p. 359-399.
- DE WITTE, 1988 : H. DE WITTE, *Brugge onder-zocht. Tien jaar Stadsarcheologisch onderzoek*, Brugge, 1988, 224 p. (Archeo-Brugge, 1).
- DONNET, 1908 : F. DONNET, Les propriétés du couvent de Val-Duchesse à Anvers, *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, I, 1908, p. 31-68.
- DRESSE, 1959 : O. DRESSE, Watermael-Boitsfort, esquisse historique, *Le Folklore brabançon*, 143, septembre 1959, p. 359-398.
- DUBUISSON, 2008 : M. DUBUISSON (dir.), *Infirmiers monastiques. Les soins de santé dans les abbayes de Wallonie, du Moyen Âge aux Temps modernes*, Institut du Patrimoine wallon, Namur, 2008 (coll. « Les Dossiers de l'IPW », 7).
- DUCO, 1983 : D.H. DUCO, *Fabrique de pipes en terre de Belgique et de Hollande de Veuve. Blanc-Garin à Givet (Ardennes). Catalogue de vente 1838. Réédité avec introduction et nomenclature explicative par H. Duco*, Leiden, 1983.
- DUCO, 1987 : D.H. DUCO, *De Nederlandse kleipijp*, Amsterdam, 1987.
- DUCO, 2003 : D.H. DUCO, *Merken en merkenrecht van de pijpenmakers in Gouda*, Amsterdam, 2003.
- DUCO, 2004 : D.H. DUCO, *Century of change 1830-1940. The European clay pipe. It's final flourish and ultimate fall*, Amsterdam, 2004.
- DUFOUR, 1978 : J. DUFOUR, *Recueil des actes de Robert I^{er} et de Raoul, rois de France (922-936)*, Paris, 1978.
- DUGNOLLE, 1876-1877 : J. F. DUGNOLLE, *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, 3 vol., Bruxelles, 1876-1877.
- DUWAERTS, 1961 : M. A. DUWAERTS, *Les moulins du Brabant*, Bruxelles, 1961.
- ECKHOUT & HOUBRECHTS, 2002 : J. ECKHOUT et D. HOUBRECHTS, *Rapport d'analyse dendrochronologique : L'ancien prieuré de Rouge-Cloître à Auderghem*, Laboratoire de dendrochronologie, Université de Liège, 30 mai 2002.
- ERKENS, 1981 : M. ERKENS, De geschiedenis van de priorij Groenendael, *Eigen Schoon en de Brabander*, 64, 7-9, 1981.
- EVERAERT, 1987 : M. EVERAERT, *La construction des chaussées pendant l'Ancien Régime*, in : La forêt de Soignes. Art et histoire, des origines au XVIII^e siècle, Bruxelles, 1987, p. 41-45.
- EVERAERT & DECEUNINCK, 1993 : L. EVERAERT et J. DECEUNINCK, *De kerk en de Sint-Annaparochie van Oudergem, 1843-1993*, Bruxelles, 1993.
- FONTAINE, 1997 : Ch. FONTAINE, Un siècle de découvertes archéologiques à Bruxelles. La verrière. Un ensemble de verres découvert vers 1897 dans les démolitions de l'ancien de l'ancien quartier Saint-Roch (actuellement place de l'Albertine), *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 10.2. Bruxelles – Pentagone. Découvertes archéologiques*, Bruxelles, 1997, p. 225-240.
- FONTAINE, 2001 : Ch. FONTAINE, *Les verres de la rue du Vieux-Marché-aux-Grains : un bel ensemble du XVII^e siècle*, Bruxelles, 2001 (Archéologie à Bruxelles, 4), p. 153-172.

- FOSSION, 2000 : B. FOSSION, Retable de la parenté de sainte Anne, in : C. PÉRIER-D'ETEREN et N. GESCHÉ-KONING, *Guide des retables bruxellois des Pays-Bas méridionaux (XV^e-XVII^e siècles)*. Bruxelles et environs, Bruxelles, 2000, p. 60-67.
- FRANCIS, 1970 : J. FRANCIS, *Hugo van der Goes de Gand à Auderghem*, Bruxelles, 1970.
- FRANCOTTE, 1911-1912 : G. H. FRANCOFFE, Microlithes et ateliers tardenoisien, *Bulletin de la Société belge d'Études géologiques et archéologiques*, V, Seraing, 1911-1912, appendice II (insertion entre les p. 36 et 37).
- FRICX, 1743 : G. FRICX, *Description de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1743.
- GIELEMANS, 1895 : J. GIELEMANS, *Anecdota ex codicibus hagiographicis Iohannis Gielemans, canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas*, Bruxelles, 1895.
- GAUVARD *e.a.*, 2002 : C. GAUVARD, A. DE LIBERA et M. ZINK (ss. dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002.
- GAIMSTER, 1986 : D. GAIMSTER, Preliminary observations on the post-medieval pottery from the Alter Markt site, Duisburg, W. Germany, *Post-Medieval Archaeology*, 20, 1986, p. 19-30.
- GAIMSTER, 1987 : D. GAIMSTER, *German stoneware 1200-1900. Archaeology and cultural history, containing a guide to the collections of the British Museum, Victoria & Albert Museum and Museum of London*, London, 1987.
- GÉNICOT, 1977 : L. Fr. GÉNICOT (ss. dir.), *Châteaux de plaisance. Manoirs, demeures classiques et résidence d'été*, Bruxelles, 1977 (*Le grand livre des châteaux de Belgique*, vol. 2).
- GOB, 1981 : A. GOB, *Le Méolithique dans le bassin de l'Ourthe*, Liège, 1981, p. 15 (coll. Société wallonne de Paléontologie ; mémoire n° 3).
- GOFFIN & MODRIE, 2004 : Y. GOFFIN et S. MODRIE, Rood Klooster (Ouderghem) (Br.) : ontdekking van een omvangrijke afzetting stukgeslagen en bedolven stenen ornamenten uit de laatgotische periode, *Archaeologia mediaevalis*, 27, 2004, p. 24-28.
- GRASS, 1983 : T. G. M. GRASS, Pijpaarden beeldjes, in : H. L. JANSSEN, *Van Bos tot Stad. Opgravingen in 's-Hertogenbosch*, Gemeente 's-Hertogenbosch - Dienst van Gemeentewerken, 's-Hertogenbosch, 1983.
- GUILLAUME & MEGANCK, 2004 : A. GUILLAUME et M. MEGANCK, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 14. Woluwe-Saint-Pierre*, Bruxelles, 2004.
- GUILLAUME & MEGANCK, 2005 : A. GUILLAUME et M. MEGANCK, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 15. Ixelles*, Bruxelles, 2005.
- HENDRIX, 1990 : G. HENDRIX, Gielemans Johannes, *Nationaal biografisch Woordenboek*, 13, Bruxelles, 1990, col. 318-332.
- HEYMANS, 1989 : H. HEYMANS, *Van put naar kluis. Historisch, bouwhistorisch en archeologisch onderzoek van « Den Prince van Luyck » en « De Stadt Amsterdam » te Maaseik*. Tentoonstelling Museactron – Maaseik – 14 april tot 14 mei 1989, s.l., 1989.
- HOLEMANS, 1989 : H. HOLEMANS, *Brabantse wind- en watermolens. Deel 1 : Arrondissement Brussel-Hoofstad*, Kinrooi, 1989.
- HURST *e.a.*, 1986 : J.G. HURST, D.S. NEAL et H.J.E. VAN BEUNINGEN, Pottery produced and traded in north-west Europe 1350-1650, in : J.G. HURST (dir.), *Rotterdam Papers. A contribution to medieval archaeology*, VI, Rotterdam, 1986.
- HURST & NEAL, 1982 : J.G. HURST et D.S. NEAL, Late medieval Iberian pottery imported into the Low Countries, in : J.G.N. RENAUD (dir.), *Rotterdam Papers, IV : A contribution to medieval archaeology. Actes du Symposium « De middeleeuwse stad en de kwaliteit van het bestaan » te Rotterdam van 25 t/m 27 oktober 1979*, Rotterdam, 1982, p. 83-110.
- IBGE, 1990 : La vallée du Watermaelbeek à Watermael-Boitsfort, IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement), avril 1990.
- JACQUES, 1897 : V. JACQUES, Visites à l'Exposition de Bruxelles-Tervueren. Catalogue général de la classe d'Anthropologie à la section des sciences de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1897, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XVI (1897-1898), Bruxelles, 1897, p. 146, 149-150.
- JACQUES, 1904 : V. JACQUES, Discussion, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXII (1903), Bruxelles, 1904, p. CXXXVII.
- JACQUES, 1914 : V. JACQUES, La forêt de Soignes préhistorique, in : R. STEVENS et L. VAN DER SWAELMEN (dir.), *La forêt de Soignes. Monographies historiques, scientifiques et esthétiques*, Bruxelles et Paris, 1914, p. 116.
- JANSSEN, 1983 : H.L. JANSSEN, *Van Bos tot Stad. Opgravingen in 's-Hertogenbosch*, Gemeente 's-Hertogenbosch - Dienst van Gemeentewerken, 's-Hertogenbosch, 1983.

- JANSSENS, 1986 : J.D. JANSSENS, Drie Augustijnenpriorijen in zoniën, *Eigen Schoon en de Brabander*, 1981, n^{os} 7-8-9, p. 241-367.
- JANSSENS, 1989 : L. JANSSENS, L'implantation des couvents, in : A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS (ss. dir.), *La région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 146-159.
- JANSSENS & PERSOONS, 1989 : L. JANSSENS et E. PERSOONS, Les prieurés en forêt de Soignes (*Val-Duchesse, Groendendael, Rouge-Cloître, Sept-Fontaines et Ter Chyuysen*), Exposition aux Archives générales du Royaume du 3 juillet jusqu'au 30 novembre 1989, Bruxelles, 1989.
- JAUMAIN *e.a.*, 2008 : S. JAUMAIN, A. BAUWELINCKX et Ch. VANDERMOTTEN, « Auderghem », in : S. JAUMAIN (dir.), *Histoire et patrimoine des communes de Belgique. La Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 2008, p. 309-325.
- KLEIJ, 2007 : P. KLEIJ, *Archeologie van het Platteland. Zeventiende- en achttiende-eeuwse vondsten van de Buurtweg te Akersloot*, Zwolle, 2007.
- KLINGE, 1996 : E. KLINGE, *Duits steengoed. German stoneware*, Zwolle, 1996.
- KNAEPEN-LESORENIE, 1960 : A.-M. KNAEPEN-LESORENIE, Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant. Les âges de la pierre. *Répertoires archéologiques. Série A : Répertoires bibliographiques*. I. Centre national de Recherches archéologiques en Belgique, Bruxelles, p. 4-5.
- LANGOHR, 1993 : R. LANGOHR, Forêt de Soignes : monticules de scories et traces diverses d'occupation humaine (Moyen Âge et Temps Modernes), in : CABUY *e.a.*, *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles*, 3, *Uccle*, Bruxelles, 1993, p. 128-130.
- LEMAIRE, 1906 : R. LEMAIER, *Les origines du style gothique en Brabant. I. L'Architecture romane*, Bruxelles-Paris, 1906.
- LEMAIRE, 1918 : R. LEMAIER, *La chapelle Sainte-Anne au château de Val-Duchesse à Auderghem*, Bruxelles, 1918.
- LEMAÎTRE, 1987 : J.-L. LEMAÎTRE, *Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval*, Genève-Paris, 1987.
- LEQUEUX, 1923 : L. LEQUEUX, Stations tardenoisennes des vallées de l'Amblève et de l'Ourthe, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, t. XXXVIII, 1923, p. 37-122.
- LE ROY, 1699 : J. LE ROY, *Castella et Praetoria nobilium brabantiae*, Leyde, 1699.
- LINDEMANS, 1937 : P. LINDEMANS, Uit een pachtbrief van het windhof van het klooster van Hertoginnedaal (1540), *Eigen Schoon en de Brabander*, XX, 1937, p. 95-96.
- LINDEMANS, 1938 : P. LINDEMANS, Bijdragen tot de geschiedenis der Brabantsche molens, *Eigen Schoon en de Brabander*, XXI, n^{os} 2-3, 1938, p. 102-107.
- LINGUET, 1790 : *Lettres de M. Linguet au comte de Trauttmansdorff, ministre plénipotentiaire pour l'empereur aux Pays-Bas en 1788 et 1789*, Bruxelles, 1790.
- LORTHIOIS, 1964 : J. LORTHIOIS, Écoles d'Auderghem. I. École pour enfants pauvres à Val-Duchesse (1786-1790), *Recueil d'Histoire locale à l'intention des Bibliothèques publiques d'Auderghem*, fascicule 23, supplément 1, janvier 1964.
- LORTHIOIS, 1970 : J. LORTHIOIS, Hof ter Coigne à Watermael, *Brabant*, 1970, 5, p. 36-42.
- LORTHIOIS, 1973 : J. LORTHIOIS, Un dénombrement paroissial à Watermael en 1732, *L'Intermédiaire des Généalogistes*, XXVIII, 1973, 166, p. 217-241.
- LORTHIOIS, 1978 : J. LORTHIOIS, Contribution à l'histoire de Watermael-Boitsfort, Michel de Cafmeyer et sa « Maison Haute », *Le Folklore Brabançon*, 219, 1978, p. 239-284.
- LORTHIOIS, 1991 : J. LORTHIOIS, Heeft er een leprozerie bestaan op Ter Coigne ?, *Waboud*, n^o 4, 1991, p. 41-49.
- MAES, 1963 : A. MAES, *Auderghem – Ouderghem*, Auderghem, 1963.
- MAES, 1975 : A. MAES, *Le château de Trois-Fontaines*, Bruxelles, 1975.
- MAES, 1980 : A. MAES, Deux siècles dans la vie de Rouge-Cloître (1780-1980), *Le Folklore brabançon*, 226, juin 1980, p. 97-175.
- MAES, 1983a : A. MAES, Soignes, source de profits pour Groendendael et Rouge-Cloître, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, p. 40-43.
- MAES, 1983b : A. MAES, Pâturages en Soignes, *Traces de l'homme en Soignes* (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, p. 28-32.

- MAES, 1984 : A. MAES, Rooklooster te Oudergem, in : E. PERSOONS en H. DE KOK (o.r), *Korsendonk en de moderne devotie*, tentoonstellingscatalogus, Turnhout, 1984, p. 28-32.
- MAES, 1987 : A. MAES, *Le prieuré de Val-Duchesse*, in : La forêt de Soignes. Art et histoire, des origines au XVIII^e siècle, Bruxelles, 1987, p. 181-183.
- MAES, 1991 : A. MAES, Rouge-Cloître : une brève histoire du mur, *Le Folklore brabançon*, 269, 1991, p. 49-60.
- MAES, 1992a : A. MAES, *Rouge-Cloître. Son domaine foncier. Ses revenus. Ses charges*. Bruxelles, 1992.
- MAES, 1992b : A. MAES, *Notes sur le sous-sol de Rouge-Cloître*, s.l., 1992.
- MAES, 1998 : A. MAES, *Notes sur l'église disparue de Rouge-Cloître*, Bruxelles, 1998.
- MARIËN, 1957 : M.-E. MARIËN, La région bruxelloise avant 700, Extrait des *Cahiers Bruxellois*, t. II, fasc. 1, Bruxelles, 1957, p. 6 et 24-25.
- MARS, 1991 : A. MARS, *Genneps aardewerk. Een 18de-eeuwse pottenbakkerij archeologisch onderzocht*, Gennepe, 1991.
- MARIËN, 1979 : M.-E. MARIËN, Les découvertes archéologiques, in : J. STENGERS (dir.), *Bruxelles. Croissance d'une capitale*, Anvers, 1979, p. 19-28.
- MARTENS, 1958 : M. MARTENS, *Le censier ducal pour l'ammunie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958.
- MATTHYS, 1975 : A. MATTHYS, *Middeleeuwse verzamelingen van het Gruuthuse museum (Brugge). Merovingische voorwerpen – Middeleeuwse aardewerk*, Bruxelles, 1975 (Répertoires archéologiques, série B : Les collections, 10).
- MAZIERS, 1983 : M. MAZIERS, *Les abornements de la forêt de Soignes*, in : Les traces de l'homme en Soignes (catalogue de l'exposition), II (textes), Bruxelles, 1983, p. 33-36.
- MAZIERS, 1987 : M. MAZIERS, *La délimitation de la forêt*, in : La forêt de Soignes. Art et histoire, des origines au XVIII^e siècle, Bruxelles, 1987, p. 95-96 (catalogue : p. 104-105).
- MAZIERS, 1994 : M. MAES, *Histoire d'une forêt périurbaine : Soignes 1822-1843, sous la coupe de la Société Générale*, Bruxelles, 1994.
- MEES, 1989 : F. MEES, *Base maps and soil survey of undisturbed iron industry sites in the Zoniën Forest (Loess belt)*, (Université de Gand, mémoire de licence inédit).
- MEGANCK, 2007 : M. MEGANCK, « L'Affaire d'Auderghem » ou un projet de ré-affectation du prieuré de Val-Duchesse (1789), *Cercle d'Histoire de Bruxelles et Extensions*, 24^e année, 3^e trimestre, septembre 2007, p. 3-7.
- MEGANCK, 2009 : M. MEGANCK, *Le patrimoine monastique en région bruxelloise. Intégration dans la ville contemporaine*, Bruxelles, 2009 (coll. « Lieux de Mémoire »).
- MELLAERTS, 1998 : D. MELLAERTS, *De Sint-Pieterskerk te Leuven*, Leuven, 1998.
- MIGNOT, 1969 : A. MIGNOT, *Le prieuré de Val-Duchesse en 1782 - Het Klooster van Hertoginne-Dal in het jaar 1782*, Bruxelles, 1969.
- MIGNOT, 1972 : A. MIGNOT, *Val-Duchesse à l'époque du Marché Commun*, Bruxelles, 1972.
- MIGNOT, 1976 : A. MIGNOT, *Les douze propriétaires, de 1812 à 1930, de la chapelle Sainte-Anne à Val-Duchesse-Auderghem*, Bruxelles, 1976.
- MIGNOT, 1986 : Abbé MIGNOT, *La salle gothique au château de Val-Duchesse*, Bruxelles, 1986.
- MIRAEUS & FOPPENS, 1723-1748 : A. MIRAEUS et J.-B. FOPPENS, *Opera diplomatica*, 4 vol., Louvain, 1723-1748.
- MODRIE, 2006 : S. MODRIE, Rouge-Cloître à Auderghem. Un long chantier a commencé, *Cercle d'Histoire de Bruxelles et Extensions*, 24^e année, 4^e trimestre, décembre 2006, p. 12-13.
- MODRIE, 2010 : S. MODRIE, Évocation de l'église du prieuré de Rouge-Cloître à Auderghem, *Archaeologia Mediaevalis*, Chronique, 33, 2010, p. 107-108.
- MOENAERT, 1910 : R. MOENAERT, Val-Duchesse, *L'Émulation*, XXXV, 1910, p. 57-58.
- MOENAERT, 1911 : R. MOENAERT, Val-Duchesse, *L'Émulation*, XXXVI, 1911, p. 23-28 et 38-39, planche XXII (plan du château par l'architecte E. De Vigne).
- MOUSSET, 1991 : J.-L. MOUSSET, *Faïences fines de Septfontaines. Décors et styles de 1767 au début du XIX^e siècle*, catalogue d'exposition, Luxembourg, 1991.
- NACHTERGAEL, 2001 : I. NACHTERGAEL, Découverte de la Tour des Carmes, rue du Midi (1994), in : *Autour de la première enceinte*, Bruxelles, 2001 (Archéologie à Bruxelles, 4), p. 69-127.

- OOST, 1982 : T. OOST, *Van nederzetting tot metropool. Archeologisch-historisch onderzoek in de Antwerpse binnenstad. Catalogue d'exposition*, 1982.
- OSTKAMP, 2006 : S. OSTKAMP, Faience uit de werkplaats van Quirijn Aldertz en zijn vrouw Engeltje Kleijnoven (1655-1693), in : H. CLEVIS et S. OSTKAMP (éd.), *Symposium on medieval and post-medieval ceramics, Assembled articles, 3*, Zwolle 9 en 10 okt 2003, Zwolle, 2006, p. 185-242.
- OTTE, 1978 : M. OTTE, *La préhistoire à travers les collections du Musée Curtius de Liège*, Liège, 1978.
- PAUMEN, 1979 : J. PAUMEN, Dupréel (Eugène), *Biographie nationale publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, extrait du t. 41, fasc. 1^{er}, Bruxelles, 1979, p. 250-278.
- PERSOONS, 1970 : E. PERSOONS, Prieur de Rouge-Cloître à Auderghem, *Monasticon belge*, IV, vol. 4, Liège, 1970, p. 1089-1103.
- PIERRON, 1910 : S. PIERRON, Vieilles pierres dans la forêt de Soignes, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XXIV, 1910, p. 27-34.
- PIERRON, 1935-1937 : S. PIERRON, *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, 3 tomes, Bruxelles, 1935-1937.
- PIETERS *e.a.*, 2003 : M. PIETERS, L. SCHIETECATTE, A. ERVYNCK, W. VAN NEER et D. CALUWÉ, De Visserkaai te Oostende (prov. West-Vlaanderen) : archeologie van een in de 17de eeuw zwaar geteisterde stad, *Archeologie in Vlaanderen - Archaeology in Flanders*, VII (1999-2000), Brussel, 2003, p. 231-276.
- PIOT, 1897 : Chronycke van Nederlant, van de jaere 1027 tot den jaere 1525, in : Ch. PIOT (éd.), *Chronique de Brabant et de Flandres*, Bruxelles, 1869.
- PMB, 1989 : *Le patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles*, vol. 1, tome A, Pentagone A-D, Liège, 1989.
- PONCELET, 1895 : A. PONCELET, De codicibus hagiographicis Johannis Gielemans canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas, *Acta Bollandiana*, XIV, Bruxelles, 1895, p. 5-88.
- RAHIR, 1927 : E. RAHIR, L'industrie tardenoisienne à cailloux roulés à Vossem, soi-disant découverte par M. L. Lequeux, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XLII, Bruxelles, 1927, p. 9-13.
- RAHIR, 1928 : E. RAHIR, *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions*, Bruxelles, 1928, p. 27.
- RAHIR (?), 1929 : E. RAHIR (?), Le Service des Fouilles de 1918 à 1928, *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e série, n° 1, Bruxelles, janvier 1929, p. 31-34.
- REINEKING VON BOCK, 1983 : G. REINEKING VON BOCK, *Steinzeug*, 3. Auflage, Köln, 1986.
- RIBBENS *e.a.*, 2003 : R. RIBBENS, F. VAN DER JEUGHT, M. SMEETS et W. DE MAYER, Vier op een rij. De huizen 11-13-15-17 in het Paardenstraatje, *Jaarboek van de Mechelse Vereniging voor de Stadsarcheologie*, Mechelen, 2003, p. 8-33 (Opgetekend verleden, 2).
- RUTOT, 1905 : A. RUTOT, Notions préliminaires sur le Néolithique, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, XXIV (1905), Bruxelles, 1905, p. xxiii-xxvii.
- SACCASYN, 1950 : E. SACCASYN DELLA SANTA, Les levées de terre de l'avenue du Parc à Woluwé. Un exemple d'application de la photographie aérienne à l'archéologie belge, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LX-LXI, 1950, p. 286-288.
- SAINSAULIEU, 1963 : J. SAINSAULIEU, Ermites, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, XV, 1963, col. 766-787.
- SCELLIERS, 1662 : H. SCELLIERS, *Beschrijving van de fondatie en de gelegentheydt van het clooster van H.H. Drievuldigheydt ghenaeemt s'Hertoginne dael by Auderghem*, Brussel, 1662 (traduction par A. Mignot, *Le monastère de Val-Duchesse de 1262 à 1662*, Bruxelles, 1970).
- SCHREYERS, 1998 : L. SCHREYERS, *Auderghem, entre ville et Soignes*, Bruxelles, 1998.
- SCHREYERS, 2003 : L. SCHREYERS, *Auderghem chemins faisant*, Bruxelles, 2003.
- SCHREYERS *e.a.*, 2008 : L. SCHREYERS et I. ARQUIN, avec la collaboration de F-E. DE WASSEIGE, Les cinq « châteaux » d'Auderghem, *Demeures historiques et Jardins*, 160, 2008, p. 14-20.
- SMEYERS, 1976a : M. SMEYERS, Domus sancti Pauli in Rubeavalle (Roodklooster, Ouderghem), in : W. KHOL, E. PERSOONS et A. G. WEILER (ss.dir.), *Monasticon Windeshemense, 1 : Belgien*, Bruxelles, 1976 (Archives et Bibliothèques de Belgique, numéro spécial, 16), p. 109-130.
- SMEYERS, 1976b : M. SMEYERS, Het intellectueel leven in de Windesheimse kloosters in België, 15de-18de eeuw, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 3-4, 1976, p. 618-632.

- SMEYERS *e.a.*, 1977 : M. SMEYERS, E. PERSOONS, M. HAVERALS et D. VAN DEN AUWEELE, Windesheimse kloosters in Brabant. Bijdrage tot de bouwgeschiedenis, *Arca Lovaniensis*, 5, 1977, p. 113-219.
- SMOLAR-MEYNART, 1991 : A. SMOLAR-MEYNART, La justice seigneuriale du plat pays, des forêts et des chasse en Brabant (XII^e-XVI^e siècle), Bruxelles, 1991 (*Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, tome 60).
- TAHON, 1910 : V. TAHON, *Le prieuré de Val-Duchesse*, Bruxelles, 1910.
- TAHON, 1917 : V. TAHON, *La chapelle Sainte-Anne à Val-Duchesse. Simple récit d'une heureuse résurrection*, Bruxelles, 1917.
- TAHON, 1921 : V. TAHON, La chapelle Sainte-Anne à Auderghem, *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1921.
- TAHON, 1924a : V. TAHON, Le village d'Auderghem, *Bulletin du Touring Club de Belgique*, xxx^e année, n^o 9, 1^{er} mai 1924, p. 195-200.
- TAHON, 1924b : V. TAHON, Le village d'Auderghem (suite et fin), *Bulletin du Touring Club de Belgique*, xxx^e année, n^o 11, 1^{er} juin 1924, p. 245-249.
- TAHON, 1924c : V. TAHON, Le béguinage du château de Val-Duchesse à Auderghem. Restauration et agrandissement de A. Roosenboom, architecte, *L'Émulation*, année XLIV, mai 1924, p. 65-68.
- TIETZEL, 1980 : B. TIETZEL, *Fayence I. Niederlande, Frankreich, England. Kunstgewerbemuseum der Stadt Köln*, Köln, 1980.
- TOUATI, 1998 : FR.-O. TOUATI, *Maladie et société au Moyen Âge. La lèpre, les lépreux et les léproseries dans la province ecclésiastique de Sens jusqu'au milieu du XVI^e siècle*, Paris-Bruxelles, 1998.
- Uit het verleden geput*, 1991 : *Uit het verleden geput. Gebruiksgoed van opgraving tot Museum*, Catalogue d'exposition tenue entre le 15 juin et le 20 octobre 1991 au Provinciaal Museum Sterckshof, Antwerpen-Deurne, 1991.
- UYTTEBROECK & GRAFFART, 1979 : A. UYTTEBROECK et A. GRAFFART, *Inventaire analytique des archives ecclésiastiques du Brabant. 2^e série : Établissements religieux, tome II. Inventaire des archives du prieuré de Val-Duchesse à Auderghem*, Bruxelles, 1979.
- VAN EENHOOGHE, 1984 : D. VAN ENHOOGHE, Het Rood Kloosterken – een archeologisch vooronderzoek, *Monumenten en Landschappen*, 3de jaargang, n^o 5, septembre-octobre 1984, p. 30-39.
- VANDENBERGHE, 1983 : S. VANDENBERGHE, Archeologische onderzoek van een post-middeleeuwse beerput op de binnenkoer van het Hot van Watervliet, in : S. VANDENBERGHE (dir.), *Het hof van Watervliet in de Oude Burg te Brugge*, Brugge, 1983, p. 75-109.
- VAN DEN BOSSCHE, 2001 : W. VAN DEN BOSSCHE, *Antique glass bottles. Their history and evolution (1500-1850). A comprehensive, illustrated guide with a world-wide bibliography of glass bottles*, Italy, 2001.
- VAN DEN HAUTE, 1972 : R. VAN DEN HAUTE, *Auderghem en cartes postales anciennes*, Zaltbommel, 1972.
- VAN DER AUWERA, 1972 : J.-F. VAN DER AUWERA, *Simpele waarheyd. Kroniek van Rooklooster*, Pittem, 1972.
- VANDERBORGH, 1978 : A. VANDERBORGH, Heurs et malheurs de la politique religieuse de Joseph II à Watermael, *Le Folklore brabançon*, 219, 1978, p. 285-313.
- VAN HEULE, 1953 : H. VAN HEULE, Le Paléolithique moyen et supérieur de plein air en Belgique, in : *Mélanges en hommage au professeur Hamal-Nandrin à l'occasion du XXV^e anniversaire de la création à l'Université de Liège de l'enseignement de l'archéologie préhistorique*, 1953, p. 185-201.
- VAN HOETER, 1955 : M. VAN HOETER, Séance du 27 juin 1955 (présentation de pièces), *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXIV (1955), p. 58.
- VAN HOVE & VERHAEGHE, 1988 : R. VAN HOVE et F. VERHAEGHE, Post-medieval pottery research in the Waasland, in : F. VERHAEGHE et M. OTTE, *Archéologie des Temps Modernes, Actes du Colloque international de Liège (23-26 avril 1985). Groupe de contact FNRS: Archéologie des Temps Modernes*, Liège, 1988, p. 264-313 (ERAUL – Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, 26).
- VERBESSELT, 1982 : J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw*, vol. XVII, Tiel, 1982, (Watermael-Boitsfort et Auderghem, p. 341-450).

VERMIJLEN, 2006 : A. VERMIJLEN, *La Maison du Prieur du Rouge-Cloître à Bruxelles*, thèse de maîtrise, Centre international Raymond Lemaire pour la Conservation, Facultéit toegepaste wetenschappen – Katholieke Universiteit Leuven, année académique 2005-2006 (texte inédit).

VERBOOMEN & VAN SCHOUTE, 2006 : M. VERBOOMEN et R. VAN SCHOUTE, *Dictionnaires des Motifs de la Faïence fine imprimée en Belgique*, Bruxelles, 2006.

VERHULST, 1967 : A. VERHULST, Note pour servir à l'étude archéologique de villages désertés en Belgique, in : *L'archéologie du village médiéval*, (Centre belge d'Histoire rurale, n° 6) Louvain, 1967, p. 123-131.

VICAIRE, 1960 : M.-H. VICAIRE, Dominique, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, XIV, 1960, col. 592-608.

VICAIRE, 1977 : M.-H. VICAIRE, *Dominique et ses frères prêcheurs*, Fribourg-Paris, 1977.

VINCENT, 1910 : A. et G. VINCENT, Les anciens ateliers sidérurgiques de la Forêt de Soignes, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XXIV, 1910, p. 79-83.

VINCENT, 1911 : A. et G. VINCENT, Fouille d'un tertre dans la forêt de Soignes, près de l'ancienne prison de Trois-Fontaines, à Auderghem (province de Brabant), *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Mémoires, Rapports et Documents*, XXIV, Bruxelles, 1911, p. 199-200.

WATERMAEL, 1978 : *Watermael, entre Boitsfort et Auderghem*. Exposition historique organisée à l'occasion du 25^e anniversaire et de l'inauguration des nouveaux bâtiments du collège Saint-Hubert, s.l., 1978.

WAUTERS, 1855 : A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, Bruxelles, 1855, p. 345.

WAUTERS, 1973 : A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités qui formaient l'ancienne de cette ville* (nouvelle édition du texte original de 1855), 9-A, Bruxelles, 1973.

Cartes et plans

ACA, 1843 : Archives communales d'Auderghem, *Atlas des communications vicinales de la commune d'Auderghem. Arrondissement administratif de Bruxelles, province de Brabant*, 1843.

ACA, 1882 : Archives communales d'Auderghem, *Atlas des cours d'eau de la commune d'Auderghem*, 1882.

ACA, 1910 : Archives communales d'Auderghem, *Plan général de la commune d'Auderghem*, 1910.

ACA, 1956 : Archives communales d'Auderghem, *Tableau descriptif des cours d'eau non navigables soumis au régime de la loi du 15 mars 1950. Province de Brabant. Arrondissement de Bruxelles, commune d'Auderghem*, 1956.

BUFFEL *e.a.*, 2002 : Ph. BUFFEL, G. DE GEYTER et J. MATTHIJS, *Carte géologique de la Belgique. Région de Bruxelles-Capitale. Planches 31-39 (1-4 pro parte)*, Bruxelles-Nivelles, Service géologique de Belgique, 2002.

CLAUSS, 2006 : *Val Duchesse*, plan inédit dressé par Christian Clauss, décembre 2006.

DE WAUTIER, ca 1810 : G. DE WAUTIER, *Carte de Bruxelles et environs, ca 1810*.

DE WITTE, 1930 : *Domaine de Val Duchesse, plan dressé par le géomètre expert Fernand de Witte, avenue Marie José 129, à Bruxelles, le 8 décembre 1930*.

FERRARIS, 1770 : comte de FERRARIS, *Carte topographique de la forêt de Soignes et de ses environs*, 1770.

FERRARIS, 1771-1778 : comte de FERRARIS, *Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens*, 1771-1778.

HUVENNE, ca 1858 : J. HUVENNE, *Carte topographique et hypsométrique de Bruxelles et de ses environs, ca 1858*.

POPP, ca 1860 : P.C. POPP, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique, plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort, ca 1860*.

VANDERMAELEN, 1836 : Ph. VANDERMAELEN, *Atlas cadastral du Royaume de Belgique, plan parcellaire de la commune de Watermael-Boitsfort*, 1836.

Les remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés lors de la réalisation de cet ouvrage. Nous pensons en particulier à :

Y. Baele, dessinatrice
Ph. Charlier, MRBC, Direction des Monuments et des Sites
X. Claes, photographe
Ch. Clauss, particulier
A. Degraeve, MRBC, Direction des Monuments et des Sites
D. Guillardian, Archives du CPAS de Bruxelles
Fl. Legrand, archéologue
Cl. Massart, Musées royaux d'Art et d'Histoire
L. Paquay, Musée royaux d'Art et d'Histoire
J.-J. Rousseau, photographe
Y. Schaltin, Archives générales du Royaume
L. Schreyers, particulier
A. Villers, Archives du Cadastre du Brabant

Les cinquante sites répertoriés sur la carte archéologique de la commune d'Auderghem représentent les principales étapes de l'évolution humaine, de la Préhistoire jusqu'au XVIII^e siècle. Les implantations et les activités ont largement tiré profit de la présence de la forêt de Soignes qui couvre encore près d'un tiers du territoire aujourd'hui. Elles ont également bénéficié d'un réseau hydrographique propice à l'agriculture et à l'établissement de moulins : la vallée de la Woluwe. Si les plus anciennes découvertes archéologiques se rattachent au Paléolithique, le Néolithique est lui aussi bien représenté. Le premier noyau villageois médiéval s'est formé aux abords de la chapelle Sainte-Anne, sanctuaire dont la construction remonte au XI^e ou XII^e siècle. Après la fondation du prieuré de dominicaines de *Val-Duchesse* (1262), l'habitat s'est déplacé vers l'actuelle chaussée de Wavre. Un siècle plus tard, un second complexe monastique fut établi aux portes de la forêt de Soignes : le prieuré augustin de *Rouge-Cloître*. Pour l'Ancien Régime, on recense aussi un château à *Trois-Fontaines*, plusieurs exploitations agricoles et quelques demeures de plaisance. Ce vingt et unième volume de l'*Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* propose également un inventaire détaillé des découvertes réalisées à Auderghem ainsi qu'une série de recommandations relatives à la gestion du potentiel archéologique de la commune.

